

Temps libre

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15158 7 F

SAMEDI 23 OCTOBRE 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Amère leçon au Burundi

L'ÉPOQUE des putschs en Afrique, que l'on croyait révolue, n'en finira-t-elle donc jamais ? Ambitions personnelles et rivalités ethniques seraient-elles plus fortes que les aspirations des populations et la pression de la communauté internationale ? Quelle que soit l'issue du coup de force des militaires au Burundi, la leçon à tirer est amère : pour avoir eu une politique d'ouverture exemplaire, le président Melchior Ndadaye, élu en juin dernier, a été arrêté, et peut-être exécuté.

Epines dorsales des pouvoirs qui ont régi le continent pendant trois décennies, les armées nationales, qui s'estiment flouées par l'avènement de régimes démocratiques, constituent aujourd'hui la plus grande menace pour les « démocrates » africains. Les exemples du Zaïre et du Togo, où les présidents Mobutu et Eyadéma « tiennent » leurs pays grâce à l'allégeance d'armées composées de membres de leurs ethnies, sont à cet égard parlants.

LE putsch qui vient d'avoir lieu à Bujumbura est le premier, en Afrique, qui interrompe brutalement une expérience démocratique lancée à l'issue d'un processus électoral. Le président Ndadaye serait-il allé trop loin dans les concessions ? Elu dans le calme il y a cinq mois – à la surprise générale – il avait exercé le pouvoir avec un remarquable souci d'œuvrer pour la réconciliation nationale.

S'engageant à « guérir les Burundais de leur maladie ethnique », le nouveau chef de l'Etat avait décrété une amnistie générale et autorisé le retour d'exil de l'ex-président Jean-Baptiste Bagaza, de sinistre mémoire. Issu de la communauté hutue (85 % des 5,5 millions d'habitants), il avait appelé ses compatriotes à se garder de tout règlement de comptes envers les Tutsis, qui dominaient le pays depuis l'indépendance.

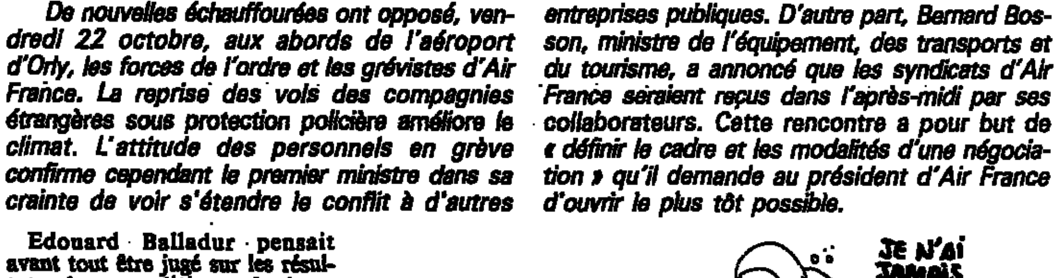
PLUS qu'ailleurs, le facteur ethnique aura contribué à saper tous ces efforts. Un officier hutu est certes présenté comme le dirigeant des putschistes. Mais ce « paravent » ne peut cacher les faits : le coup de force a été mené par l'armée, presque exclusivement composée de Tutsis. Une fois de plus, la rivalité qui ensanglante régulièrement la région, a été plus forte que la raison.

Quels qu'ils soient, les auteurs de ce coup de force ont fait preuve d'une incommensurable inconscience. Leurs agissements peuvent conduire à de violents massacres non seulement au Burundi, mais aussi au Rwanda, où le fragile accord qui a mis un terme à la guerre civile entre Hutus et Tutsis risque de voler en éclats. La communauté internationale l'a compris, en gelant immédiatement son aide aux putschistes. Sera-t-elle entendue ? Ne le serait-elle pas, les mauvais augures qui annoncent le retour des régimes autoritaires en Afrique risquent d'avoir raison.

page 6

M 0147 - 1023 0 - 7,00 F

Alors que le ministre des transports demande l'ouverture de négociations



M. Balladur cherche à éviter une extension du conflit d'Air France

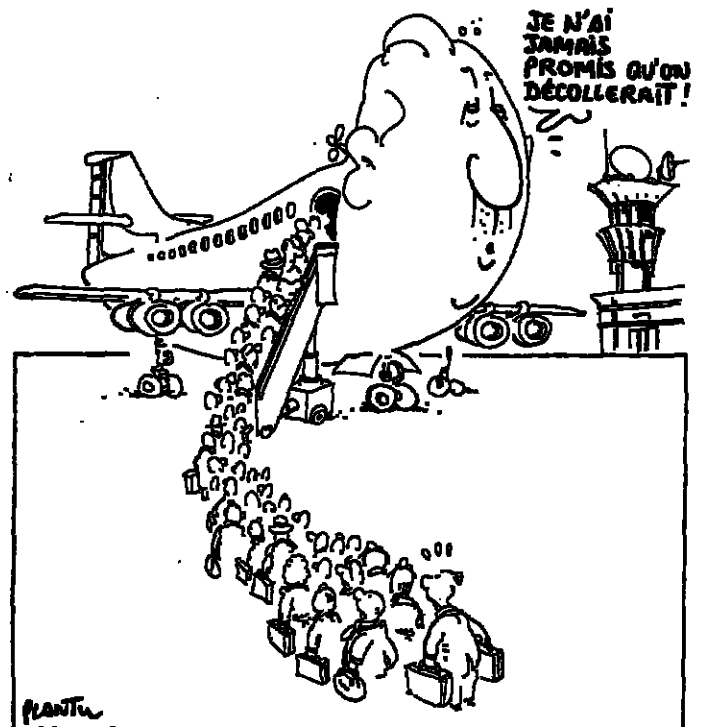
De nouvelles échauffourées ont opposé, vendredi 22 octobre, aux abords de l'aéroport d'Orly, les forces de l'ordre et les grévistes d'Air France. La reprise des vols des compagnies étrangères sous protection policière améliore le climat. L'attitude des personnels en grève confirme cependant le premier ministre dans sa crainte de voir s'étendre le conflit à d'autres entreprises publiques. D'autre part, Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a annoncé que les syndicats d'Air France seraient reçus dans l'après-midi par ses collaborateurs. Cette rencontre a pour but de « définir le cadre et les modalités d'une négociation » qu'il demande au président d'Air France d'ouvrir le plus tôt possible.

Edouard Balladur pensait avant tout être jugé sur les résultats de sa politique de lutte contre le chômage. Outre le difficile dossier du GATT, c'est aussi sur sa capacité à affronter l'épreuve du feu d'un grave conflit social qu'il doit aujourd'hui jouer une partie de sa popularité.

En rappelant, jeudi 21 octobre, que *« le plan de redressement »* de la compagnie aérienne *« est indispensable »* et en prévenant les grévistes qu'*« il est temps que ce conflit cesse »*, le premier ministre est descendu dans l'arène. En intervenant aussi directement dans la grève qui, depuis cinq jours, paralyse Air France et perturbe le trafic aérien, le chef du gouvernement prend des risques. Alors que rien ne laisse entrevoir que ce mouvement social – le premier de cette ampleur depuis son arrivée à l'hôtel Matignon – trouvera une issue rapide, M. Balladur met directement son autorité dans la balance.

JEAN-MICHEL NORMAND

Lire la suite page 23



La CIA contre les Alliés

La lecture de ses archives montre que la « Compagnie » s'est souvent trompée et a beaucoup espionné les pays amis au cours de la guerre froide

WASHINGTON

de notre envoyé spécial

A la demande du président Clinton, et pour ne pas faire trop mauvaise figure face à l'avalanche de révélations en provenance de Russie, la CIA a entrepris depuis cet été d'ouvrir ses archives secrètes concernant la guerre froide. La plupart des documents – sauf bien sûr l'identité des agents, dont certains sont encore en activité – et les méthodes employées jusqu'à l'année 1980 devraient être rendus publics.

Mais ce processus de « déclassification », comme on dit ici, est assez long. Les évaluations régulières du risque de déclenchement d'une guerre nucléaire par l'URSS, les notes de synthèse sur l'état d'esprit supposé et les intentions des dirigeants soviétiques ont eu la priorité. Ce qui concerne l'aide apportée aux partis et syndicats luttant contre le communisme en Europe occidentale, en particulier en France et en Italie, ne sera disponible que dans quelques mois.

C'est Harry Truman, le premier, qui avait demandé à la CIA, créée en 1947, de lui dire *« la date à laquelle l'URSS pourrait être prête à se lancer dans une guerre générale »*. Cela devint un rite régulier de l'agence. La formule initialement utilisée fut répétée chaque année, quasiment mot pour mot. *« Nous sommes parvenus à la conclusion que l'URSS ne se lancera pas dans une action militaire directe au cours de l'année 1948, mais qu'elle serait capable de le faire à tout moment »*, affirme ainsi un des premiers rapports. Un rédacteur particulièrement lucide écrit cependant qu'aucun agent américain n'a de véritables contacts à un niveau élevé dans la hiérarchie politique ou militaire en URSS et que tout ce qu'il affirme relève de la déduction et non de l'information brute.

Cette méthode déductive a été plusieurs fois prise en défaut. Une semaine après la mort de Staline, la CIA estime, au vu du rôle éminent joué par Malenkov au XIX[e] congrès du parti et de l'accolade que lui a donnée Beria, le chef des services de sécurité, aux funérailles de Staline, que *« personne ne devrait menacer dans l'immédiat la position dominante de Malenkov »*. Cette note, qui ne mentionne pas une seule fois le nom de Khrouchtchev, date du 12 mars 1953. Trois jours plus tard Malenkov démissionnait, laissant la place à Khrouchtchev...

DOMINIQUE DHOMBRES

Lire la suite page 4

Le chancelier Kohl appelle les Allemands à l'effort

Tandis que la Bundesbank décidait, jeudi 21 octobre, une baisse inattendue de ses taux d'intérêt afin de favoriser la reprise, le gouvernement allemand s'attaque aux maux structurels de l'Allemagne. Le chancelier Kohl souhaite placer les thèmes de la compétitivité des entreprises et de la crise des coûts au centre des élections de 1994. Devant les députés, M. Kohl a réclamé un *« inventaire général de la société allemande »*. Selon lui, trop d'Allemands considèrent que leur pays est devenu *« un parc de loisirs »*. Appelant à l'effort, il a critiqué les blocages qui empêchent, par exemple, de construire un réseau de trains à grande vitesse aussi développé qu'en France.

Le chancelier a appelé les syndicats à la modération. Les négociations salariales pour 1994 s'ouvrent dans un contexte difficile, notamment dans la métallurgie – 15 000 sidérurgistes ont débrayé le 21 octobre dans la Rhur – parce que les entreprises remettent en cause les avantages acquis. L'Etat fédéral et les Länder songent à allonger la durée de travail des fonctionnaires.

pages 20 et 21

COMMENTAIRE

Europe : conjurer le mauvais sort

AU sommet extraordinaire du 29 octobre, les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze pourront se congratuler, avec l'entrée en vigueur trois jours plus tard du traité de Maastricht enfin ratifié par tous. Ils ne devraient guère en revanche se féliciter de l'état de la Communauté que le président de la Commission lui-même, avec un pessimisme qui se veut mobilisateur, déplore régulièrement.

Il y a bien sûr *« le socle de l'acquis »*, comme disait Pierre Mauroy dans les beaux jours du socialisme à la française. Le grand marché auquel Jacques Delors rêve d'attacher son nom fonctionne depuis le 1[er] janvier ; la solidarité entre les régions riches et les régions pauvres de la Communauté s'est développée ; les négociations sur l'élargissement vont bon train, et, malgré l'absence d'un véritable dessein commun, les Douze sont au premier rang de l'aide aux pays de l'Est.

Mais sur la voie tracée par Maastricht les revers se sont accumulés au fur et à mesure que les obstacles juridiques paraissaient levés. La récession a provoqué une « renationalisation » des politiques économiques ; les crises monétaires à répétition ont mis à mal le SME, qui devait être la voie royale vers la monnaie unique ; l'impuissance européenne dans l'ex-Yougoslavie a manifesté l'inexistence, sinon l'inanité, de la politique extérieure et de sécurité commune.

Bref, la conception britannique de l'Europe, c'est-à-dire une vaste zone de libre-échange sans charpente politique gagne du terrain. Jacques Delors le reconnaît qui s'efforce de tirer la sonnette d'alarme, mais les tenants d'une « autre idée » de l'Europe sont comme tétanisés, et ce n'est pas le gouvernement français englué dans la mauvaise querelle du GATT qui peut reprendre l'initiative.

Malgré les bonnes paroles prodiguées par le chancelier Kohl, nos partenaires ne comprennent pas que nous puissions risquer une guerre commerciale avec les Américains et une crise grave de la Communauté pour un enjeu « vital » représentant 0,01 % de nos exportations... Et ce alors que certains membres du gouvernement sont les premiers à reconnaître que l'Europe a plus besoin d'un accord que les Etats-Unis et que l'organisation mondiale du commerce que Paris appelle de ses vœux ne peut guère progresser si l'Uruguay Round échoue.

Français et Allemands conjurent le mauvais sort en réaffirmant à toute occasion leur rôle « moteur » dans la construction européenne, mais les pannes sont plus nombreuses que les démarrages en trombe. Aussi longtemps que l'hypothèque du GATT ne sera pas levée, des progrès sont peu probables dans les autres domaines. Ce n'est pas une raison pour ne pas réfléchir à ce qui pourrait être fait (1).

Comment reprendre la voie de l'Union économique et monétaire après la crise de juillet dernier qui a laissé le SME à l'état de carcasse vide ?

Le traité de Maastricht a fixé des critères et un calendrier. La deuxième phase doit commencer le 1[er] janvier 1994 avec la création de l'Institut monétaire européen, préfiguration de la future Banque centrale européenne.

DANIEL VERNET

Lire la suite page 8

(1) Les deuxièmes Rendez-vous d'Evian, organisés par Antoine Riboud, PDG de BSN, et Edzard Reuter, président du directoire de Daimler-Benz, vendredi 15 et samedi 16 octobre, ont permis à des grands patrons et à des hommes politiques allemands et français d'échanger leurs points de vue sur la construction européenne.

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

TRAVAIL

La semaine de quatre jours

Le passage à la semaine de quatre jours, soit trente-trois heures par semaine, présente un intérêt certain en termes d'emploi et de cohésion sociale. Contrairement aux faibles réductions de la durée du travail (une heure par semaine), une réduction massive ne serait pas absorbée par les gains de productivité et se traduirait nécessairement par des embauches. Le passage à la semaine de quatre jours, s'il concerne l'ensemble des salariés, permet aussi de s'adapter à la nouvelle réalité sociologique du chômage, avec un fort taux de chômage des cadres et des jeunes diplômés. Réduire massivement le chômage, c'est aussi lutter efficacement contre l'exclusion et le développement d'une économie souterraine marquée par le développement de la délinquance en complétant quantitativement le travail des associations. Pour les entreprises, la création massive d'emplois permettrait de relancer la consommation en brisant les anticipations négatives liées à la progression du chômage et de tirer profit des gisements de productivité sans provoquer des peurs au sein du personnel.

Comme lors du passage aux quarante heures en 1936 dans différents pays industrialisés, la réflexion sur le passage à la semaine de quatre jours doit s'orienter moins sur l'intérêt que sur les modalités de ce passage, en donnant la priorité à la souplesse de mise en œuvre et aux négociations collectives.

DAVIDE ALIS
Paris

ANCIENS D'ALGÉRIE

Des séquelles irréversibles

Fidèle lecteur du *Monde* depuis 1957, j'ai été profondément choqué par la teneur de l'article de Pascale Robert-Diard, paru dans votre édition du 9 octobre et intitulé «Le lobby des anciens d'Algérie». Sur le fond, Mme Pascale Robert-Diard ne s'interroge pas sur le bien-fondé de certaines revendications, comme le droit à une retraite anticipée en fonction du temps passé dans une unité combattante. Elle ne voit que le «lobby», c'est-à-dire le groupe de pression. Qu'elle sache cependant que tous les appelés du contingent qui ont été envoyés en Algérie sans l'avoir souhaité en sont revenus profondément traumatisés : les blessés ou malades sont très nombreux et beaucoup ont conservé de cette période des séquelles irréversibles, telles que l'insomnie chronique.

GÉRARD GOUNON
Craponne (Rhône)

Le vrai scandale

Il faut sans doute craindre le poids des lobbys. Mais ici à qui la faute? Les anciens d'Algérie, dont je suis, ont depuis longtemps l'impression d'avoir été abandonnés par la nation, d'avoir été livrés, sauf exception, au dédain ou à la dérision médiatiques, et souvent par ceux-là mêmes qui les ont poussés dans un combat qui, fréquemment, a pu déchirer leur conscience ou flétrir leur sensibilité.

Le vrai scandale, ce n'est pas tellement que trois cents députés se croient tenus de se précipiter aux assemblées générales, c'est qu'ils y vont depuis des dizaines d'années en sachant parfaitement qu'ils ne feront presque rien, malgré quelques promesses inconsidérées.

PIERRE BOUSQUET
Neuilly-sur-Seine

APPRENTISSAGE

La perversité du collège unique

L'article paru dans *le Monde* du 5 octobre et dénonçant le projet de loi sur la réouverture des classes préparatoires à l'apprentissage, dans les collèges, a suscité mon indignation.

Enseignante depuis plus de vingt ans, notamment en ZEP (zone d'éducation prioritaire), j'ai pu constater les effets désastreux du collège unique, et plus particulièrement de la suppression du palier d'orientation en apprentissage à l'issue de la cinquième. Cela a amené la constitution de classes de quatrième totalement hétérogènes (élèves âgés de treize à seize ans) où plus aucun enseignement n'est possible. Ces élèves « en grande difficulté scolaire » en cinquième ne deviennent pas magiquement des élèves moyens parce qu'ils sont passés en quatrième. Ils deviennent des élèves en *très* grande difficulté scolaire, agressifs, désespérés de ne pouvoir suivre une formation générale qui les dépasse.

Ces fameux « ghettos », dont on nous rebat les oreilles dès qu'il s'agit de regrouper les élèves faibles (pour rattraper leur retard, je le signale au passage !), se reforment instantanément et spontanément au sein même des classes, en général au dernier rang ! Ainsi se forment des « îlots » de malheureux qui, subissent chaque jour, chaque heure, l'humiliation d'être les plus mal notés.

C'est une forme d'intolérance particulière que de vouloir fondre tous les élèves dans le même moule, un refus des « différences ». Il faut admettre que tous ne peuvent pas recevoir le même niveau de formation générale, et que nier cette évidence entraîne des situations d'échec. Ces élèves, dont les capacités sont « autres », passent à « l'ancienneté » en troisième, ont des notes trop faibles pour prétendre à une orientation en LEP (lycée d'enseignement professionnel), et se retrouvent, à dix-sept ans parfois, en centre de formation d'apprentis, c'est-à-dire au même point qu'en fin de cinquième, avant la loi de 1989. Ils ont donc perdu deux à trois ans ! Voilà un des effets pervers du collège unique : nuire à ceux que l'on prétend aider. L'enfer est pavé de bonnes intentions. C'est ce que l'on pourrait dire du collège unique qui, je l'espère, a fait son temps.

Mme VINCENT
professeur de lettres modernes
Allauch (Bouches-du-Rhône)

TRAIT LIBRE



ARTE

Un grand espoir

Le référendum sur Maastricht a malencontreusement focalisé l'attention des médias et donc des citoyens sur l'union monétaire dans l'Europe de demain. Y a-t-il thème plus démobilisateur pour l'habitant de Carpentras, de Karlsruhe, de Gênes ou de Tolède? S'il s'agit au contraire de former peu à peu une citoyenneté européenne que prônent beaucoup d'adversaires du traité de Maastricht, alors l'outil de formation civique que représente la chaîne culturelle européenne ARTE (Allemagne, Belgique, France) paraît irremplaçable.

Apprendre à travailler ensemble, à réfléchir ensemble sur les grands problèmes de l'heure, à confronter nos spécificités culturelles au sens large du terme, voilà ce qu'apporte ARTE. Il manque pour parfaire cette œuvre de grande envergure une communication dont la forme reste à déterminer entre les téléspectateurs des différents pays qui reçoivent ARTE, pour mieux les impliquer dans ce processus de rapprochement.

Mais l'extension programmée d'ARTE à d'autres pays (Pologne, Espagne, Italie) ne risque-t-elle pas d'être remise en cause par ceux qui, sous prétexte d'élitisme, veulent sa mort, ne serait-ce qu'en réduisant son budget? Ce jour-là, un grand espoir se sera éteint. Restera peut-être seulement l'Europe des marchands, nécessaire mais insuffisante. Est-ce le but recherché?

CLAUDE MERLET
Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire)

AUSCHWITZ

Le rôle des historiens universitaires

Dans *le Monde* daté 26-27 septembre 1993, vous consacrez un article au livre de Jean-Claude Pressac, *les Crématoires d'Auschwitz*. Il ne s'agit pas ici de débattre des mérites et des limites de cette recherche ; la communauté scientifique s'y emploie, avec M. Pressac lui-même, Mais cet article contient à l'égard des historiens universitaires une accusation trop grave pour ne pas la relever. M. Pressac déclare : *«Les chercheurs se sont tus pour conserver leurs précieux fauteuils. Il y a eu une couardise universitaire et les révisionnistes en ont profité pour nier.»*

Universitaire, je me sens mis en cause par une telle affirmation, qui est une contre-vérité. En 1982, d'anciens déportés m'ont fait la confiance et le très grand honneur de venir me demander de diriger un travail scientifique – une thèse de doctorat d'Etat – sur l'univers concentrationnaire nazi, afin de combattre scientifiquement les thèses révisionnistes, qui se développaient alors. Je me suis mis immédiatement à leur disposition et au travail. Nous avons recruté un jeune normalien de la rue d'Ulm, Michel Fabréguet, qui depuis lors est devenu maître de conférences. Michel Fabréguet est déjà docteur par ses recherches sur le camp de Mauthausen et présentera dans quelques mois la première thèse de doctorat d'Etat française sur l'univers concentrationnaire nazi. Je tiens à ajouter que nous avons de plus depuis trois ans à la Sorbonne un séminaire sur l'univers concentrationnaire nazi, où nous formons de jeunes chercheurs et où nous recueillons les témoignages d'anciens déportés, ces témoignages avec lesquels M. Pressac prend une distance étrange.

JACQUES BARIETY
Professeur à la Sorbonne,
directeur du Centre d'études
et de recherches sur l'Allemagne contemporaine,
Université Paris-IV

JÉRUSALEM

Présence arabo-musulmane

Je lis avec surprise dans *le Monde* du 13 octobre la déclaration de M. Teddy Kollek selon laquelle *«Pendant plus de deux mille ans d'autorité arabe ou musulmane sur le pays, jamais Jérusalem n'a été une capitale»*. Jusqu'en 627, après Jésus-Christ, il n'y avait pas même de présence arabe à Jérusalem (ne parlons pas d'autorité). Les Arabes étaient en Arabie, à 2000 kilomètres plus au sud. Il n'y avait pas davantage de musulmans, pour la bonne raison qu'avant le septième siècle de notre ère l'islam... n'existait pas !

HENRI DIAMENT
Professeur de français
Université de Haïfa

[NDLR. – M. Kollek avait écrit : «Pendant plus de mille ans...» Une coquille a doublé malencontreusement ce chiffre.]

SOLIDARITÉ

Un geste

En ces temps de repli sur soi généralisé, permettez-moi de raconter un geste qui incite à réfléchir. Un début d'incendie dans mon immeuble vient de contraindre tous ses locataires (quelles que soient leurs nationalités et conditions) à se regrouper, tirés de leur sommeil, dans le vestibule de la maison où s'affairaient les pompiers.

Surgi on ne sait d'où, un inconnu d'une quarantaine d'années, en pyjama et robe de chambre, apparut, tenant un plateau couvert de gobelets en plastique. Et d'offrir, en souriant, du thé ou du café fumants, aux femmes, enfants et vieillards (dont je suis), sinon transis du moins perturbés. Renseignements pris, ce monsieur, habitant l'immeuble contigu, alerté sans doute par le remue-ménage, avait décidé d'aider. A sa façon...

Il est anglais.

RENÉ BOMIO
Paris

INÉGALITÉS

Oser le mépris

En période de crise, il y a plus que jamais des urgences. En matière de communication, le seul impératif semble être désormais «provoquer ou mourir». Depuis quelque temps s'affichent sur nos panneaux publicitaires les chromes étincelants d'une voiture, avec pour tout message : «299750 F, osez Jaguar». On appréciera naturellement la précision insolente du chiffre : 299750 F, cela sonne, n'est-ce pas, comme «995 F le four à micro-ondes, la mini-chaîne». 299750 F, une bagatelle. Et c'est vrai qu'il en faut, de l'audace, pour «oser» affirmer ainsi publiquement que la crise, très sélective, distend dangereusement notre société. Les audaces des nouveaux muscadins de notre fin de siècle me font penser à cette description que Louis Lazare faisait de Paris, il y a cent trente ans : *«On a constitué dans Paris deux cités bien différentes et hostiles : la ville de luxe, entourée, bloquée par la ville de la misère... L'une parée de soie, de velours, de diamant l'autre n'a que son vêtement de travail. Toutes les séductions y sont aux prises avec toutes les convoitises, le superflu avec l'indigence, la satiété avec la faim... On a cousu des haillons sur la robe pourpre d'une reine...»*

ANTOINE SABBAGH
Paris

UN LIVRE

L'ordre des champs

Notre collaborateur Eric Fottorino vient de publier un livre, *l'Homme de terre*, aux éditions Fayard. Nous avons demandé à Edgard Pisani, ancien ministre de l'agriculture et actuel président de l'Institut du monde arabe, d'en rendre compte.

L'HOMME DE TERRE
d'Eric Fottorino
Editions Fayard,
331 pages, 120 francs.

LE titre est bon. Il ne s'agit pas de parler de l'homme de la terre, qui la possède et en tire moisson. Mais de l'homme qui est fait d'elle et qui en tire son essence. Il s'agit de l'être plus que du faire et du faire plus que de l'avoir, infiniment plus que du paraître.

Sur la couverture, une figurine, une terre cuite de Claire Fottorino.

Tout cela apparaît comme une référence à la Genèse où Dieu prend une motte de glaise pour la pétrir de ses doigts pour en faire l'homme.

Mais le livre est en même temps l'histoire et la prospective d'une évolution dont la société globale a peine à prendre la mesure.

Avec un talent réel de journaliste, Eric Fottorino détaille tous les bouleversements que connaît l'agriculture après des siècles d'immobilité : secteur par secteur technoscientifique, il détaille comme avec complaisance les véritables ruptures qui se sont produites ou qui sont annoncées, jusqu'à nous donner le vertige. Loin de nous lasser par l'accumulation des révélations, il nous met en appétit.

Mais il va au-delà de l'accumulation, il tente des rapprochements, il essaie de nous faire comprendre ce qu'une invention pointue, en matière de génétique, de science des sols, d'alimentation du bétail ou d'organisation économique peut avoir comme conséquence sur *«l'ordre éternel des champs»*. Il enregistre ces bouleversements, il en donne acte au marché, aux laboratoires et aux négociants, mais il revient à l'essentiel : à l'homme de terre, à l'homme et à la terre. Avec tendresse et complicité, avec toute l'exigence dont il est capable. Et Dieu sait combien elle est grande, parce que ce jeune homme est un moraliste et, de là, un politique.

A-t-il accumulé toutes ses analyses pour surprendre ou, plus globalement, pour donner la mesure des enjeux? Qu'importe ; chaque outil nouveau, chaque progrès accompli, nous démontrent que l'industrie n'a pas, il s'en faut, le monopole du progrès, de la recherche, de la productivité accrue, de la modernité : l'agriculture davantage encore. Et la somme de ces avancées change le paysage et la société. Elle suscite quelque inquiétude, elle appelle des décisions politiques et des comportements collectifs. Ce livre est un chant à la gloire de l'homme de terre, un chant d'action de grâces aux inventeurs les plus divers, mais un appel à la société qui, seule, si elle se mobilise tout entière, peut faire que le «progrès» soit assumé et... domestiqué. Il se demande quelque part «pour qui sonne le glas?».

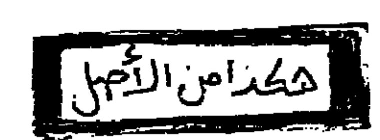
A quels lecteurs Eric Fottorino destine-t-il son beau livre, à qui en recommander la lecture? Aux hommes de la terre, sûrement, car chacun ne connaît qu'une parcelle de l'évolution qui entraîne son espèce vers des renouvellements chaque jour recommencés. Aux chercheurs auxquels il fait le reproche implicite de devenir myopes par ultraspécialisation et de devenir indifférents aux synthèses et aux visions qui permettent de comprendre en donnant une grille de lecture. Mais peut-être surtout ce livre est-il destiné à tous ceux que le présent et l'avenir inquiètent. Comment comprendre nos lendemains communs sans connaître ce qui demeure et ce qui change dans la glèbe, dans la génétique, dans les grands équilibres alimentaires? Tous les étudiants, de quelque discipline qu'ils se réclament, devraient lire ce livre, pour être saisis de passion, pour comprendre, pour savoir comment se situer, comment retrouver l'immuable.

Parmi tant de formules bienvenues qu'on découvrira au gré des pages, retenons l'avant-dernier paragraphe du livre.

«On peut penser que l'homme de terre méditera... pour écrire à son tour sa symphonie pastorale. Il lui incombe d'être idéaliste, au sens où l'idée doit précéder la réalité. L'idéalisme consiste ici à regarder le territoire français comme le marqueur d'identité le plus tenace. Les noces de l'Europe avec le libéralisme engendrent la libre circulation des biens, des capitaux et des personnes, pas celle des territoires. Le paysan est investi de leur sort. Seul, il ne peut rien. Mais, sans lui, rien n'est possible. Que signifie l'expression «collectivité territoriale», sinon le devoir d'agir ensemble pour renouer avec un destin lié? Voici l'agriculture et la société face à elles-mêmes...»

Etrange et significative coïncidence de la publication de ce livre et des travaux en cours des Rencontres de Seillac. La défense et illustration de l'agriculture ne peut être œuvre corporative, elle est œuvre sociale, culturelle, politique, humaine.

EDGARD PISANI



■ **DIFFICULTÉS DANS LES NÉGOCIATIONS ISRAÉLO-PALESTINIENNES.** – Au premier jour de sa visite officielle à Paris, jeudi 21 octobre, Yasser Arafat, comme il l'a indiqué dans un entretien accordé au « Monde », n'a pas été épargné par les soucis au sujet de la situation dans les territoires occupés et des difficultés des négociations israélo-palestiniennes sur la mise en œuvre de l'accord sur l'autonomie. L'assassinat de l'un de ses proches à Gaza, Assaad Saftaoui, l'a manifestement affecté, et il était tenu régulièrement au courant des difficiles discussions sur la libération des prisonniers palestiniens. Celles-ci ont fini par aboutir à un accord prévoyant une remise en liberté « graduelle » des détenus.

■ **L'ASSISTANCE DE L'UNESCO.** – Le président de l'OLP, qui sait gré à M. Mitterrand de son accueil, et qui devait poursuivre vendredi ses entretiens avec les membres du gouvernement, a, par ailleurs, demandé à l'UNESCO d'aider les Palestiniens à sauvegarder leur patrimoine et reconstruire leurs infrastructures.

[redacted]

La visite en France du chef de l'OLP

Yasser Arafat : « Rien ne nous sera offert sur un plateau d'argent »

Malgré les fastes de la République, l'accueil à la fois solennel et chaleureux que lui ont réservé les autorités françaises – dont il leur sait gré –, malgré différentes promesses d'aide, Yasser Arafat, jeudi soir 21 octobre, n'avait pas le cœur à sourire. L'assassinat, quelques heures plus tôt, dans la ville de Gaza, d'un de ses plus fidèles partisans, Assaad Saftaoui (*le Monde* du 22 octobre), l'a visiblement éprouvé.

Comme nous lui suggérons cependant de commencer par *« les bonnes nouvelles »*, il rétorque : *« Non, par les plus éprouvantes : le martyre de mon frère Assaad Saftaoui, ce héros de la révolution palestinienne, du Fath, du peuple palestinien, ce héros de la paix »*. Il affirme qu'*« ils »* n'ont pas réussi *« à susciter des tueries interpalestiniennes »*. *« Ces vampires ont recours aujourd'hui à la liquidation des dirigeants palestiniens. Mais nul n'échappera à la volonté et la colère du peuple »*, ajoute M. Arafat.

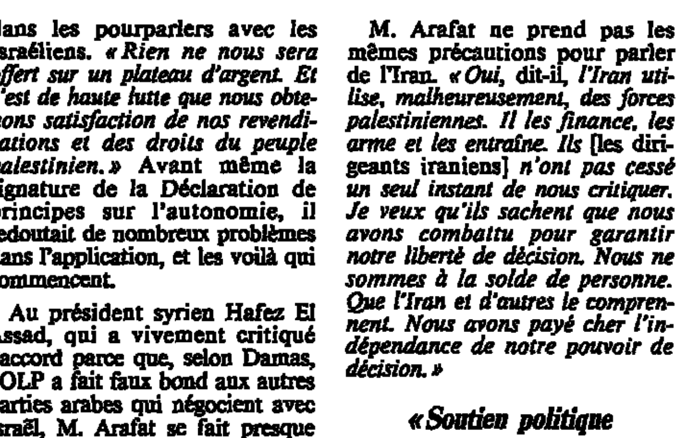
Ces *« vampires »*, il ne les connaît pas. Pas encore. Comme absent, le temps d'un serment au *« martyr »*, il promet : *« Nous les retrouverons. »* Sont-ils Palestiniens ? *« Je l'ignore*, répond M. Arafat, *mais le plus grave est que cet assassinat est dirigé contre la paix. »*

Yasser Arafat semble avoir vieilli d'un coup. Avec le poids de l'âge (soixante-quatre ans) et celui de la responsabilité qui lui revient de mettre en application une solution intérimaire pour la Cisjordanie et Gaza, il tient de moins en moins un langage intransigeant et préfère celui d'un homme d'Etat. Israël refuse de libérer en une seule fois tous les prisonniers palestiniens qu'il détient ? *« Oui nous avons réclamé qu'ils soient tous libérés en même temps*, dit-il. *Mais s'ils* [les Israéliens] *insistent pour que la libération se fasse par étapes, qu'ils les libèrent par étapes, mais qu'ils les libèrent donc ! »* Or à ce jour, ils n'en ont libéré qu'un seul, Salim Hassan Al Zreii (*le Monde* du 20 octobre). A ce sujet, M. Arafat indique : *« J'avais moi-même demandé à Rabin de le remettre en liberté, et j'avais également réclamé la libération de cheikh Ahmad Yassine* – le chef du mouvement islamiste Hamas –, *mais ils ne l'ont pas libéré et les autres prisonniers non plus. »* Pour le chef de l'OLP, il faut que l'ensemble des détenus soit remis en liberté *« d'ici à la fin de l'année »*.

Qu'on ne s'y trompe pas. Cela ne veut pas dire que M. Arafat souscrit à toutes les objections et décisions de l'Etat juif. *« Non*, dit-il, *je ne partage pas l'avis de M. Rabin »*, lorsque celui-ci déclare que la mise en œuvre de l'accord relatif à Gaza et Jéricho pourrait être plus longue que ce qu'a prévu le calendrier fixé le 13 septembre. *« Toutes les choses sont claires*, souligne-t-il. *Ce qu'il faut, c'est qu'ils* [les Israéliens] *se retirent »* de ces deux régions, comme l'accord l'a prévu.

Il estime aussi que la dernière décision du gouvernement israélien de faire construire 13 000 logements à Jérusalem, y compris dans la partie orientale de la ville, dont les Palestiniens – comme tous les Arabes – contestent l'annexion par Israël, est *« une violation de l'accord »*. Celui-ci prévoit que le sort de la Ville sainte sera discuté lors des pourparlers sur le statut définitif des territoires occupés. Et c'est fort de ce document que M. Arafat dit n'avoir cure d'un projet de loi adopté, mercredi, par la Knesset, excluant Jérusalem des thèmes des pourparlers en cours entre Israël et l'OLP. *« Souvenez-vous*, dit-il, *qu'il existe déjà une autre loi qui dispose que Jérusalem est réunifiée, or notre accord avec Israël n'en tient pas compte. Alors... »*

En tout état de cause, le dirigeant palestinien souligne qu'il s'attend à bien *« des difficultés »* dans les pourparlers avec les Israéliens. *« Rien ne nous sera offert sur un plateau d'argent. Et c'est de haute lutte que nous obtenons satisfaction de nos revendications et des droits du peuple palestinien. »* Avant même la signature de la Déclaration de principes sur l'autonomie, il redoutait de nombreux problèmes dans l'application, et les voilà qui commencent.



Au président syrien Hafez El Assad, qui a vivement critiqué l'accord parce que, selon Damas, l'OLP a fait faux bond aux autres parties arabes qui négocient avec Israël, M. Arafat se fait presque violence pour ne pas répondre sur le même ton. Il se borne à dire : *« La Syrie va, elle aussi, conclure un accord. A-t-elle arrêté les négociations ? Non... Il ne reste plus que quelques points qui empêchent la proclamation d'un accord syro-israélien. C'est une question de mois. »*

M. Arafat ne prend pas les mêmes précautions pour parler de l'Iran. *« Oui*, dit-il, *l'Iran utilise, malheureusement, des forces palestiniennes. Il les finance, les arme et les entraîne. Ils* [les dirigeants iraniens] *n'ont pas cessé un seul instant de nous critiquer. Je veux qu'ils sachent que nous avons combattu pour garantir notre liberté de décision. Nous ne sommes à la solde de personne. Que l'Iran et d'autres le comprennent. Nous avons payé cher l'indépendance de notre pouvoir de décision. »*

« Soutien politique et moral de l'Europe »

Comme si tant d'indignation ne suffisait pas, M. Arafat tient à rappeler aux dirigeants iraniens *« combien les Palestiniens et l'OLP les ont aidés. Et sans toucher un seul sou ! »* Il ne tarit pas d'éloges sur l'attitude de la France, et en particulier celle du président Mitterrand, *« un homme de principes, soucieux de paix »*, doublé, à ses yeux, d'*« un visionnaire »*, puisque, dès 1982, dans un discours devant la Knesset, il avait *« prévu ce que d'autres n'avaient pas pu anticiper »* puisqu'il avait préconisé que les Israéliens s'adressent à l'OLP et que les Palestiniens obtiennent *« le moment venu, un Etat »*.

Au cours du déjeuner de travail avec M. Mitterrand, jeudi, Yasser Arafat a pu constater combien son hôte *« connaissait dans le détail »* les dossiers du Proche-Orient. *« Il posait des questions en profondeur, avec précision et dans le détail... Je suis fier de la relation qui existe entre M. Mitterrand et moi »*, ajoute notre interlocuteur, en affirmant que le président lui a fait *« beaucoup de propositions précises »*, dont il refuse cependant de dévoiler la teneur.

Cohabitation oblige – et, si M. Arafat risquait un tant soit peu de l'oublier, ses collaborateurs étaient là pour le lui rappeler, petits bouts de papier à l'appui –, le dirigeant palestinien rappelle qu'il devait poursuivre, vendredi, ses entretiens avec le premier ministre et le ministre des affaires étrangères.

« Sans le soutien politique et moral de l'Europe au processus de paix, il est difficile que celui-ci aboutisse », dit encore le dirigeant palestinien. *« C'est aussi une question de géopolitique. Ce qui arrive au Proche-Orient se répercute en Europe et vice versa. »* Mais c'est la énième fois que M. Arafat et des hommes politiques de différentes nationalités disent la même chose sur le rôle de l'Europe. Or dans la pratique, celle-ci a rarement pesé d'un poids autre qu'économique dans cette région.

MOUNA NAÏM

Les négociations de Taba

Israël s'engage à une libération graduelle des détenus palestiniens

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Plus de sourires, plus de « photos de famille ». Cette fois, contrairement à la précédente session, à Taba (Egypte), Israéliens et Palestiniens sont bel et bien entrés dans les discussions sérieuses, en particulier sur la question délicate de la libération des détenus palestiniens. Déjà tendues depuis leur reprise, mercredi 20 octobre, les négociations ont en plus été perturbées par l'assassinat dans la bande de Gaza d'une éminente personnalité du Fath, ami personnel du chef de l'OLP, Yasser Arafat, et politique averti.

Assaad Saftaoui (cinquante-huit ans) est la victime du deuxième assassinat politique depuis la signature de l'accord du 13 septembre, à Washington. Le premier avait été perpétré le 21 septembre contre un autre membre du Fath, Mohamad Abou Chaaban, un jeune avocat de Gaza.

Des obstacles de taille

La popularité d'Assaad Saftaoui, sa respectabilité, ont poussé toutes les organisations palestiniennes, y compris les intégristes, à dénoncer ce meurtre. Selon le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, la piste mène vers des dissidents du Fath. L'organisation de Yasser Arafat serait déchirée par des conflits d'intérêt entre les partisans de la réconciliation avec l'Etat juif et ses opposants irréductibles. La délégation israélienne aux négociations de Taba, première informée de cet assassinat, en a fait part à ses interlocuteurs. *« Saftaoui était un combattant pour la paix... Il faut qu'il soit le dernier à payer de sa vie le processus de paix »*, a déclaré Nabil Chaath, le chef des négociateurs palestiniens.

La question des détenus palestiniens est cependant très vite revenue à l'ordre du jour. Bon gré mal gré, Itzhak Rabin a admis que cette libération constituait un geste « obligé » de la part de son gouvernement pour gagner la confiance de ses interlocuteurs.

Les discussions de Taba ont d'ailleurs tourné à l'aigre, lorsque le chef de la délégation israélienne, le général Amnon Shahak, a proposé à son vis-à-vis palestinien de libérer trois cents détenus, sur les douze mille qui sont en prison. La colère des délégués palestiniens et une algarade sur le *« manque de sérieux »* des négociateurs israéliens ont convaincu ces derniers qu'il fallait lâcher du lest. Après plusieurs heures d'âpres discussions, Israël et l'OLP se sont entendus pour libérer les prisonniers *« graduellement et sans discontinuité, dès le début de la semaine prochaine »*, comme le stipule un communiqué commun publié jeudi soir.

Les premiers concernés seront les prisonniers souffrants, puis les mineurs, les hommes de plus de cinquante ans et les femmes, a expliqué Jabber Fadda, l'un des porte-parole palestiniens. On ignore le nombre exact de détenus qui seront remis en liberté, mais on sait déjà que le chef spirituel du mouvement intégriste Hamas, farouchement opposé à l'accord israélo-palestinien du 13 septembre, cheikh Ahmed Yassine – derrière les barreaux depuis 1989 –, n'en fera pas partie. Ce qui n'a pas empêché M. Chaath d'affirmer que *« toutes les organisations politiques bénéficieront de l'accord, dont la signature signifie l'amnistie générale pour les détenus »*.

A ce stade du processus, *« il n'est toujours pas question de libérer tous les prisonniers, en particulier ceux classés dangereux »*, a déclaré le général Shahak, faisant allusion aux fondamentalistes du Hamas et du Djihad islamique.

La première crise dans les pourparlers de Taba a donc été évitée. Mais les obstacles sur la voie de l'instauration de l'autonomie restent de taille.

Un refus catégorique

Les Palestiniens continuent en effet de réclamer avec fermeté le contrôle sur les points de passage entre les territoires occupés et les Etats arabes limitrophes. L'OLP réclame en outre la mise en place d'une force de police de vingt-cinq mille hommes au moins, pour assurer la sécurité dans les régions placées sous autonomie après le retrait de l'armée israélienne. Elle insiste également pour obtenir la liberté de circulation entre la bande de Gaza et Jéricho, y compris pour les agents de sécurité armés. Les Palestiniens souhaitent enfin savoir quel est le nombre de soldats qu'Israël envisage de maintenir dans les colonies de peuplement de la bande de Gaza. L'Etat juif s'oppose catégoriquement à l'ensemble de ces requêtes. – *(Intérim.)*

Les égards réservés à un chef d'Etat

Au Conseil exécutif de l'UNESCO, auquel il s'est adressé jeudi 21 octobre, Yasser Arafat a demandé une intensification des efforts pour la sauvegarde des lieux saints juifs, chrétiens et musulmans. Il a appelé à la création d'un musée national palestinien et à la protection du patrimoine culturel de son peuple.

Selon un communiqué publié par l'UNESCO, il a également souhaité que soit renforcée l'aide aux écoles, aux universités et autres institutions palestiniennes. Yasser Arafat devait, vendredi, avoir un entretien particulier avec le directeur général de l'UNESCO, Federico Mayor.

A l'Elysée, le *« président du Comité exécutif de l'OLP »* a été reçu avec les égards réservés à un chef d'Etat. M. Mitterrand l'a attendu sur le perron, où il l'a également raccompagné à l'issue d'un déjeuner de travail, auquel assistait le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé. Le protocole n'exigeait pas ce geste. La garde d'honneur n'avait pas été déployée, mais six gardes républicains étaient postés en haut des marches, où MM. Mitterrand et Arafat se sont serré la main sous les flashes des photographes.

L'épouse du président de l'OLP, Soha, a eu droit – comme lors de toute visite officielle d'un chef d'Etat à un programme spécial. Jeudi, après un déjeuner avec Danièle Mitterrand, elle s'est rendue à l'hôpital de la Salpêtrière. Elle devait visiter, vendredi, le Centre de santé Curnonsky, puis un établissement de protection maternelle et infantile, un centre de planification familiale et une crèche

PROCHE-ORIENT

IRAN

Téhéran veut mettre en échec l'accord israélo-palestinien

Les dirigeants iraniens l'ont dit à l'envi, ces dernières semaines, avec plus ou moins de véhémence : Téhéran est opposé à l'accord israélo-palestinien, en vigueur depuis le 13 octobre, et aidera les Palestiniens qui veulent le mettre en échec. C'est du reste dans la droite ligne de la politique de l'imam Khomeiny, puisque si l'on en croit une révélation faite, lundi 18 octobre, par l'un des chefs de file du courant des radicaux islamistes iraniens, le fondateur de la République islamique avait demandé aux chefs islamistes palestiniens d'*«écarter»* Yasser Arafat parce qu'il veut *«céder la Palestine aux juifs et reconnaître Israël»*.

«La cause palestinienne est un objectif stratégique pour l'Iran», a encore répété l'hodjatoleslam Ahmad Khomeiny, fils de l'imam, à la veille de l'entrée en vigueur de l'accord israélo-palestinien. *«Les ennemis de l'Islam cherchent à briser l'esprit de résistance et de lutte des combattants musulmans dans les territoires occupés»*, a ajouté M. Khomeiny, qui est membre du conseil suprême de sécurité nationale, la plus haute instance politique et militaire du pays. *«Les révolutionnaires purs et les disciples de l'imam Khomeiny doivent préserver l'esprit de lutte et le Djihad et éviter que l'Intifada ne tombe dans l'oubli»*, a ajouté M. Khomeiny, qui recevait Fathi Chakaki, chef du Djihad islamique en Palestine, le deuxième mouvement islamiste, en importance, après le Hamas.

Il faut dire que M. Chakaki, qui se trouvait à Téhéran depuis le début du mois d'octobre, a eu droit à tous les honneurs depuis son arrivée à Téhéran, puisqu'il avait déjà été reçu par le Guide de la république islamique d'Iran. L'ayatollah Ali Khamenei, à qui revient le dernier mot en matière de politique intérieure et extérieure, avait souhaité la *«poursuite d'un combat vigoureux»* des Palestiniens contre Israël. *«L'Histoire a prouvé que de tels accords* (NDLR : l'accord entre Israël et l'OLP) *ne tournent pas toujours à l'avantage de leurs inspirateurs et qu'avec la poursuite d'un combat vigoureux cet évènement se retournera contre l'ennemi sioniste»*, avait ajouté M. Khamenei.

Et pourtant, les déclarations de certains responsables iraniens – car il ne faut pas oublier qu'en République islamique tous les membres de l'équipe dirigeante ne parlent pas d'une même voix – ont pu laisser croire un moment que Téhéran n'était pas si hostile à l'accord israélo-palestinien, bien que l'ayant dénoncé immédiatement. Le président Ali Akbar Hachémi Rafsandjani n'avait-il pas en effet exhorté les Palestiniens à *«veiller à ne pas tomber dans le piège»* de la guerre civile *«et à traverser avec intelligence la période difficile ouverte par la décision injuste»* que constitue, à ses yeux, cet accord ? L'ayatollah Hassan Rouhani, vice-président du Parlement et secrétaire du conseil suprême de sécurité nationale, n'avait-il pas affirmé que Téhéran n'avait *«l'intention ni de prendre des initiatives contre l'accord israélo-palestinien, ni d'interférer dans le processus de paix»* ?

«Un complot contre l'Islam»

Mais ces déclarations remontent à quelques semaines déjà. Depuis, le ton est résolument militant. L'ayatollah Rouhani lui-même semble avoir été forcé de rectifier son tir, puisque, vingt-quatre heures à peine après avoir tenu ces propos conciliants, il avait dû préciser que l'Iran n'interviendrait pas lui-même directement pour mettre en échec l'accord, mais qu'en revanche il *«n'épargnera aucun effort pour restaurer les droits de l'innocente nation de la Palestine»*. Balayant enfin tous les doutes, le chef de la diplomatie iranienne, Ali Akbar Vélayati, que l'on classe pourtant généralement dans le camp des pragmatiques, proches du chef de l'Etat, a été très net à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies : L'accord conclu entre Israël et l'OLP est un *«complot contre l'Islam et la Palestine»*.

M. Na.

EN BREF

ALLEMAGNE : profanation d'une plaque à la mémoire des déportés juifs. – Des inconnus ont déposé, mardi 19 octobre, deux têtes de cochon devant une plaque commémorant à Berlin la déportation des juifs par les nazis dans les camps de la mort, a indiqué la police locale. La plaque est installée dans la gare de Berlin-Grunewald, utilisée sous le IIIe Reich pour déporter quelque 36 000 juifs de la capitale entre 1941 et 1945. Depuis la réunification allemande, de nombreux mémoriaux de l'Holocauste ont été souillés par des groupes de néonazis. – *(AFP, AP.)*

CHILI : hold-up sanglant du mouvement anarchiste Lautaro. – Au moins sept personnes ont été tuées et quatorze autres blessées, jeudi 21 octobre, au cours d'une fusillade entre des policiers et des membres des Forces Lautaro, qui tentaient un hold-up dans une banque de Santiago. Rosa Ester Vargas, l'une des dirigeantes de ce mouvement anarchiste clandestin, est morte dans l'échange de coups de feu. – *(AFP, Reuter.)*

CHINE : Pékin proteste contre les ventes d'armes françaises à Taïwan. – Pékin souhaite que Paris *«revienne sur la mauvaise décision du gouvernement précédent de vendre des armes à Taïwan»*, a déclaré, jeudi 21 octobre, un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères. Selon la lettre confidentielle TTU (*le Monde* du 21 octobre), Paris a autorisé la vente d'armes pour équiper les frégates françaises livrées à Taïwan. – *(Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE : remaniement à la direction du Parti travailliste. – John Smith, le chef du Parti travailliste, a procédé, jeudi 21 octobre, à un remaniement limité du «cabinet fantôme» du Labour. John Prescott (transports), qui avait joué un rôle déterminant lors du congrès pour faire adopter la réforme syndicale, est promu au poste de responsable de l'emploi. M. Smith a, d'autre part, décidé de maintenir Harriet Harman dans ses fonctions (affaires économiques), bien que celle-ci ait été battue à l'élection au sein du collège des parlementaires. Ce scrutin a également traduit un rééquilibrage interne : les deux principaux représentants du courant «modernisateur» – auquel appartient Mme Harman, – Gordon Brown (trésor) et Tony Blair (intérieur), voient leur score baisser. – *(Corresp.)*

IRLANDE DU NORD : un protestant tué par l'IRA à Belfast. – Un homme appartenant à la communauté protestante a été tué, jeudi 21 octobre, alors qu'il sortait de sa voiture devant son garage à Belfast, a annoncé la police. L'assassinat a été revendiqué par l'Armée républicaine irlandaise (IRA). L'homme, âgé d'une cinquantaine d'années et dont l'identité n'a pas été révélée, a reçu une balle dans la tête. Selon l'IRA, la victime était l'un des dirigeants d'une société effectuant des travaux de construction au profit des forces de sécurité en Irlande du Nord. – *(AFP, UPI, Reuter.)*

PÉROU : deux morts dans un attentat à Lima. – L'explosion d'une voiture piégée dans le centre de Lima a fait au moins deux morts et une trentaine de blessés, jeudi 21 octobre, a indiqué la police. La voiture contenant 100 kilos de dynamite a explosé derrière l'hôtel Crillon en soirée, à une heure de grande affluence. La police a attribué l'attentat au mouvement «maoïste» du Sentier lumineux, qui a lancé le même jour deux autres engins explosifs dans la capitale. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

La CIA contre les Alliés

Suite de la première page

Une autre synthèse malheureuse a été commise immédiatement avant le début de la guerre de Corée. Le 19 juin 1950, analysant la situation en Corée du Nord, l'agence fait état de préparatifs militaires, mais ne laisse entendre à aucun moment qu'une attaque contre le Sud est imminente. Celle-ci aura pourtant lieu six jours plus tard. Le même document affirme que l'URSS n'autorisera pas l'armée chinoise à participer aux combats aux côtés des troupes nord-coréennes. La Chine entrera pourtant elle-même au bout de six mois dans la bataille.

Bombe nucléaire envisagée contre la Chine

L'agence est également chargée de se livrer à l'élaboration de scénarios hypothétiques. Que se passerait-il si les Etats-Unis avaient recours à l'arme nucléaire contre la Chine pour mettre fin à la guerre de Corée, lui-est-il demandé en 1953. La CIA est plutôt favorable. *«Si des armes nucléaires étaient utilisées, les communistes en tireraient la conclusion que les Occidentaux sont déterminés à poursuivre la guerre en Corée jusqu'à la victoire.»*

La même question est posée en 1954 après Dien-Bien-Phu et le retrait français d'Indochine. La «Compagnie», comme ses agents appellent la CIA, répond que l'URSS n'enverrait pas elle-même de troupes au secours des Chinois, et qu'elle ne leur fournirait pas davantage d'armes nucléaires pour riposter. En 1956, lors de l'expédition franco-britannique de Suez, Moscou menace publiquement d'intervenir pour soutenir l'Egypte. La CIA, interrogée à la hâte, affirme que l'URSS n'a en réalité nullement l'intention de «punir» nucléairement Paris et Londres, pas plus qu'elle n'envisage d'envoyer ses soldats sur le terrain.

Certains de ces scénarios donnent lieu à de véritables élucubrations. Quelle serait l'attitude de la population soviétique si les Etats-Unis eux-mêmes se livraient à un bombardement nucléaire de l'URSS? La «Compagnie» évoque les précédents, le Blitz allemand sur Londres en 1940-1941, ou les bombardements alliés massifs sur les villes allemandes à la fin de la seconde guerre mondiale, mais avoue son ignorance. On ne peut pas déduire des réactions de populations anglo-saxonnes sur le comportement de peuples slaves...

La CIA considère pourtant, dans une «note spéciale» en date du 4 octobre 1951, que si les attaques nucléaires étaient limitées aux grandes villes, *«les paysans, qui sont en général hostiles au régime, trouveraient probablement une certaine satisfaction dans le fait que seraient ainsi touchées les villes auxquelles ils sont contraints de livrer le produit de leurs récoltes»*.

Un autre scénario est envisagé en 1951 : une «attaque surprise» contre les Etats-Unis, avec débarquement de troupes sur le continent américain. L'URSS dispose, pour ce faire, selon l'agence, d'*«un formidable allié dans la place : le Parti communiste américain»* dont les *«37 000 membres sont totalement dévoués à l'URSS, qu'ils considèrent comme leur véritable patrie»*. Et la CIA d'évoquer la dissémination de fausses nouvelles, les sabotages, le déclenchement d'émeutes raciales.

Elle met au point un vaste programme qui permettrait d'arrêter sur-le-champ et d'interner tous les communistes américains ainsi que les «sympathisants», Dans un autre document, la CIA affirme que l'URSS, lors d'une telle attaque surprise aurait recours aux armes chimiques et biologiques, à l'empoisonnement des réservoirs d'eau, et même à des armes nucléaires de petite dimension qui arriveraient en pièces détachées par la valise diplomatique puis seraient assemblées sur place...

Les fureurs du général de Gaulle

Il faudra attendre encore un peu pour savoir comment la CIA a aidé, dans l'immédiat après-guerre, les «partis démocratiques» en Europe occidentale. Mais certains documents ont déjà été «déclassifiés». Ainsi, au début de l'année 1948, l'agence s'inquiète d'une possible prise du pouvoir en toute légalité par les communistes italiens lors des élections prévues pour le 18 avril de cette année-là.

Elle envisage froidement, dans cette hypothèse, de *«truquer les résultats des élections»*, voire d'interrompre le processus *«par la force»*. Elle ne se fait pas trop d'illusions sur la capacité du Vatican à réagir, à moins que l'Eglise ne soit directement attaquée elle-même par les communistes – ce que ces derniers se garderaient apparemment de faire au moins dans un premier temps.

Une victoire communiste en Italie aurait des conséquences en France. En faisant peser la menace, par contagion, d'un succès identique des communistes français, celle-ci pourrait *«favoriser les entreprises du général de Gaulle, puisque la popularité de ce dernier repose sur la méfiance à l'égard du régime politique existant. Le gouvernement Schuman, jugé incapable de contrôler la situation, pourrait tomber, et de Gaulle pourrait ainsi prendre le pouvoir»*.

L'Agence nationale de sécurité, chargée de l'espionnage électronique, de la surveillance des communications entre les ambassades et leurs capitales, a également, tout au long de ses années, «écouté» non seulement les ennemis potentiels des Etats-Unis, mais aussi leurs alliés. L'opération, appelée «Magic Intercepts», visait l'Arabie saoudite, la Belgique, la Bolivie, le Chili, la Chine, la Colombie, le Danemark, l'Equateur, l'Egypte, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, l'Iran, l'Italie, le Mexique, la Norvège, le Paraguay, les Pays-Bas, le Pérou, le Portugal, la Suisse, la Syrie, la Turquie, l'Uruguay et le Venezuela. Curieusement, les écoutes dont ont été sans nul doute victimes les Britanniques n'ont pas été révélées jusqu'ici.

Les Américains n'ont ainsi rien ignoré des fureurs du général de Gaulle en 1945, lorsque Roosevelt s'opposait au retour des Français en Indochine. Lorsque Garreau, le représentant du général à Moscou, rend compte le 19 février 1945 de la *«longue et cordiale conversation»* qu'il vient d'avoir avec Molotov, commissaire aux affaires étrangères de l'Union soviétique, sa dépêche est dûment interceptée. Au cours de l'entretien, Molotov fait part du regret des Russes que les Français n'aient pas été invités à Yalta et affirme la nécessité que la France retrouve au plus vite son rang auprès des trois autres grandes puissance.

Ces «interceptions magiques» ont parfois un côté comique. Lorsque l'ambassadeur de France à Mexico fait part à Paris, en janvier 1945, sur un ton de conspirateur, des manœuvres des Américains pour empêcher une visite de son attaché militaire à l'îlot de Clipperton, au large d'Acapulco, sur lequel la France veut réaffirmer sa souveraineté, il ne se doute probablement pas que ces mêmes Américains l'écoutent. Il serait intéressant de savoir si l'opération annoncée par l'ambassadeur, qui consiste à faire naviguer l'attaché militaire sous pavillon mexicain et à ne déployer le drapeau français qu'au dernier moment, a été quand même couronnée de succès.

DOMINIQUE DHOMBRES

HAÏTI

La marine américaine tire des coups de semonce contre un cargo

Un bâtiment de la marine américaine a tiré, jeudi 21 octobre, des coups de semonce en direction d'un navire marchand qui tentait de se rendre en Haïti. Le *Don-José*, immatriculé dans l'archipel des Caraïbes Turks-et-Caicos, venait d'être inspecté sommairement par les autorités américaines, qui avaient ordonné à son capitaine de retourner à terre pour des vérifications plus approfondies. Les coups de semonce ont été tirés lorsque le navire a refusé de changer de cap après le départ des inspecteurs. L'incident n'a fait ni blessé ni dégâts matériels. Il s'agit du septième cargo intercepté par l'un des bâtiments américains envoyés au large des côtes haïtiennes pour faire respecter l'embargo pétrolier et militaire rétabli par les Nations unies depuis mardi. L'un de ces navires, arraisonné jeudi, transportait de l'huile de moteur, produit figurant sur la liste des marchandises interdites d'importation en Haïti.

Par ailleurs, dans l'entourage d'un député proche du président en exil Jean-Bertrand Aristide, Samuel Milord, on affirme que ce dernier a été enlevé dans la nuit de mercredi à jeudi. Selon d'autres sources toutefois, M. Milord, qui avait reçu des menaces pour avoir sévèrement critiqué l'armée, aurait rejoint la clandestinité. Enfin, le premier ministre, Robert Malval, qui avait annoncé mercredi son intention de démissionner le 30 octobre si le Père Aristide n'était pas revenu à cette date à Port-au-Prince, comme prévu, a nuancé jeudi ses propos, déclarant qu'il *«continuerait la lutte»* si le président le lui demandait. – *(AFP, Reuter, AP.)*

DIPLOMATIE

En visite officielle à Varsovie

Vaclav Havel refuse que le «partenariat» entre l'Europe centrale et l'OTAN se substitue à l'adhésion

Le ministre hongrois des affaires étrangères, Geza Jeszenszky, qui recevait jeudi 21 octobre à Budapest le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher, a salué la proposition d'un *«partenariat pour la paix»*, c'est-à-dire d'une coopération accrue entre les pays anciennement communistes et l'OTAN.

La veille, devant les ministres de la défense de l'OTAN à Travemünde, en Allemagne, Les Aspin avait présenté cette proposition comme ouvrant la voie à un éventuel élargissement de l'Alliance ultérieurement, tout en rejetant l'idée d'une adhésion rapide des pays d'Europe centrale. A Budapest, M. Christopher a insisté sur le côté *«évolutif du processus»*.

Il a suggéré, dans le cadre du Conseil de coopération nord-atlantique (COCONA), qui lie l'OTAN aux anciens membres du pacte de Varsovie, de commencer par des exercices militaires communs, des entraînements communs des armées, des opérations de maintien de la paix et la coopération des corps médicaux des armées. *«L'idée en soi de l'élargissement doit être saluée. C'est un bon départ»*, a déclaré le ministre hongrois lors d'une conférence de presse commune avec son homologue américain.

A Varsovie, où il effectue une visite officielle, le président tchèque Vaclav Havel a estimé que le «partenariat» proposé par les Américains ne devait pas être *«une formule de remplacement à une pleine adhésion»*. Répondant à l'objection selon laquelle un élargissement de l'OTAN à l'Europe centrale aurait pour effet d'isoler la Russie, il a ajouté : *«Si l'OTAN s'approche des frontières de la Russie, ce n'est pas un ennemi qui avance, mais la démocratie.»*

A Travemünde, les ministres de la défense de l'Alliance atlantique se sont prononcés jeudi en faveur d'un renforcement du rôle de l'Union de l'Europe occidentale (l'UEO, où doit s'élaborer la politique de défense européenne commune). L'OTAN et l'UEO peuvent avoir des structures de forces *«séparables mais non séparées»*, a déclaré le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Wörner. – *(AFP.)*

Un sommet Clinton-Eltsine en janvier à Moscou. – Le président américain Bill Clinton se rendra à Moscou en janvier pour un sommet avec son homologue russe Boris Eltsine, a-t-on appris vendredi 22 octobre de source autorisée américaine dans la capitale russe. Cette rencontre, dont la date n'a pas été précisée, pourrait avoir lieu après le sommet de l'OTAN prévu à Bruxelles les 10 et 11 janvier. Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher était attendu à Moscou vendredi. – *(Reuter.)*

Selon le «New York Times»

L'Albanie et les Etats-Unis ont signé un accord militaire

Les Etats-Unis et l'Albanie ont signé un accord militaire portant sur la formation d'officiers albanais et des rencontres entre les deux pays sur les questions de sécurité internationale, a rapporté, jeudi 21 octobre, le *New York Times*.

Le protocole d'accord, signé le 8 octobre à Washington par le secrétaire américain à la défense, Les Aspin, et le 14 octobre à Tirana par le ministre albanais de la défense, Safet Zhulali, n'est pas un traité officiel et n'engage pas juridiquement les deux pays, a précisé le quotidien. L'accord affirme que les deux pays sont prêts *«à élargir et développer leurs relations militaires et de défense»*, selon le journal qui cite le document.

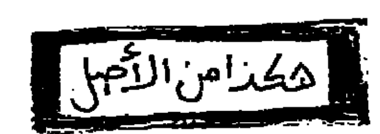
Il s'agit du premier accord militaire de ce type signé par les Etats-Unis et un ex-pays communiste, a déclaré un responsable du Pentagone, affirmant que des accords similaires étaient envisagés avec d'autres ex-pays communistes. – *(AFP.)*

Malgré le veto de M. Giscard d'Estaing

M. de Broissia (RPR) veut reconstituer un groupe d'études parlementaires sur le Tibet

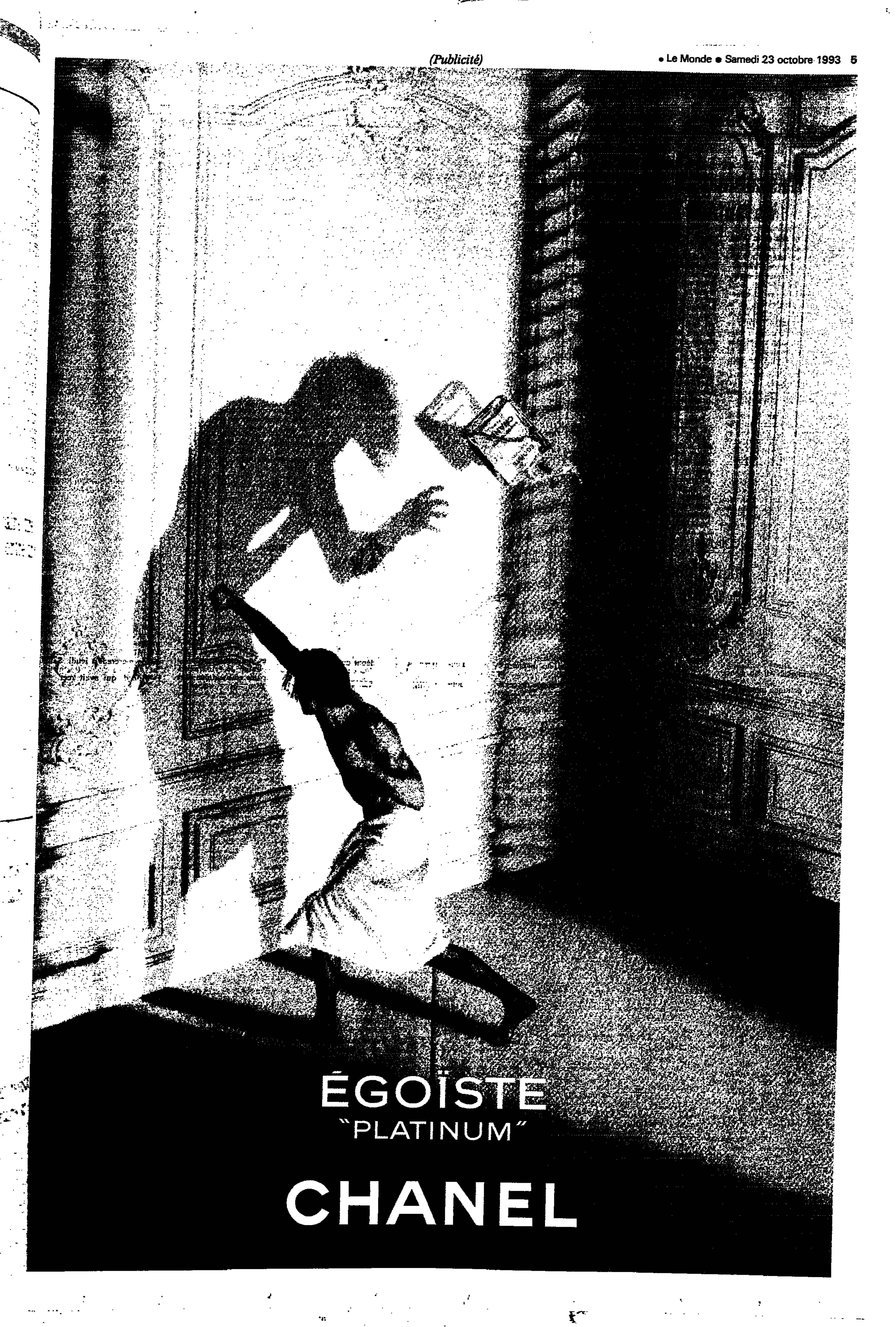
Plus de cent députés, de toutes tendances ont déjà signé son appel. Il a l'appui officiel de l'Assemblée nationale, et pas d'opposition formelle du Quai d'Orsay. Pourtant, à quelques jours de l'arrivée du dalaï-lama en France, Louis de Broissia (RPR) rencontre encore de *«surprenantes difficultés»* pour la reconstitution d'un groupe d'études parlementaires sur le Tibet. Un tel groupe avait déjà été créé en 1990, effectuant *«un travail de témoignage et d'information»* sur le Toit du monde. Mais, en raison d'*«éventuelles implications diplomatiques»*, Valéry Giscard d'Estaing, président de la commission des affaires étrangères, oppose désormais son veto.

«On a l'impression que c'est une muraille de Chine qui entoure le Tibet», s'est insurgé M. de Broissia, mercredi 20 octobre. *«J'ai découvert à travers le précédent groupe d'études que ce peuple était en voie d'oubli et d'assimilation. Je respecte les Chinois, je connais leur langue et leur culture, mais la spécificité du Tibet doit être reconnue.»* Dans les sondages, rappelle le député de la Côte-d'Or, *«le dalaï-lama, prix Nobel de la paix en 1989, est la deuxième ou troisième personnalité internationale la plus sympathique aux Français»*.



هكذا من الأجمل

(Publicité)



AFRIQUE

ALGÉRIE

L'assassinat de trois techniciens risque d'inciter davantage les étrangers à quitter le pays

Les trois techniciens de la firme italienne Sadelmi, enlevés par un groupe armé, mardi 19 octobre, à Tiare, à environ 400 kilomètres au sud-ouest d'Alger, ont été retrouvés morts, jeudi matin, à Frenda, à une cinquantaine de kilomètres du lieu de la prise d'otages. L'ambassade d'Italie, qui a donné l'information, ne dispose d'aucune indication quant aux circonstances de ce triple assassinat, dont ni la radio ni la télévision nationale n'ont fait état.

ALGER

de notre correspondante

Les victimes du nouvel acte de terrorisme dirigé contre des résidents étrangers – un Péruvien, un Colombien et un Philippin – se trouvaient dans le réfectoire de la compagnie algérienne Sonatrach lorsque *« trois individus armés »* ont surgi et les ont contraints à les suivre. Seuls, deux employés algériens, le cuisinier et le gardien, étaient présents sur les lieux du drame. Pour s'enfuir, les ravisseurs *« ont volé une voiture Toyota, garée devant le réfectoire »*, a indiqué l'ambassade d'Italie.

La mort des trois techniciens porte à sept le nombre des étrangers assassinés dans le pays, en l'espace d'un mois. Les premières victimes, deux géomètres français, travaillant dans la région de Sidi-bel-Abbès, pour la société française Herliq, avaient été enlevés, le 21 septembre, et retrouvés égorgés, moins de quarante-huit heures plus tard. La semaine dernière, deux coopérants militaires russes étaient tués par balles, à Laghouat, par des individus non identifiés. Seul, le quotidien indépendant *Liberté* a signalé, dans son édition de jeudi, l'attentat meurtrier contre les deux officiers russes.

Déjà passablement traumatisée par la mort des deux géomètres français, la communauté étrangère a réagi avec stupeur à l'annonce de ces nouveaux drames. Quelques firmes européennes avaient, dès la fin du mois de septembre, pris des mesures de sécurité draconiennes pour protéger leurs employés, notamment en utilisant les services de gardes armés pour surveiller les lieux de travail. Ces mesures pourraient se généraliser rapidement, estime-t-on à Alger. Plus récemment, après les intimidations subies par des ressortissants allemands, la plupart des employés de la firme Mercedes ont été rassemblés, avec leurs familles, dans un grand hôtel de la capitale. Bien qu'aucun de ces assassinats n'ait été officiellement revendiqué, la responsabilité des groupes armés islamistes semble ne guère faire de doute, aux yeux de la plupart des observateurs.

La santé d'Abassi Madani

Dans un entretien accordé à Radio-France international (RFI), et diffusé, vendredi, un des dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Rabah Kébir, qui préside, depuis l'Europe, *« l'instance exécutive à l'étranger »* du « parti de Dieu », a implicitement justifié cette vague d'actions teroristes. *« Ce n'est pas la politique du FIS de tuer des étrangers,* a-t-il dit, *mais il y a un mouvement populaire qu'il est difficile de contrôler. »*

Evoquant l'arrêt du processus électoral, au mois de janvier 1991, et rappelant le *« libre choix du peuple »* en faveur des candidats du FIS, M. Kébir a accusé les *« pays occidentaux »* d'avoir choisi le camp de *« la dictature »* et *« des putschistes »*. Il n'en a pas moins confirmé sa volonté de voir s'établir, avec *« le pouvoir »* algérien, *« non pas un dialogue, mais des négociations, un peu comme l'avait fait de Gaulle, à l'époque coloniale, en décidant de négocier avec le FLN »*.

Par ailleurs, dans un communiqué, *« l'instance exécutive à l'étranger »* du FIS s'est inquiétée des nouvelles alarmantes qui circulent sur l'état de santé d'Abassi Madani, le président du « parti de Dieu », qui purge une peine de douze ans de prison ferme, accusant le pouvoir de *« ne respecter ni l'âge, ni le savoir, ni le passé de* [ce] *combattant »*. *« Tout malheur qui pourrait arriver au Cheikh,* a-t-elle averti, *sera considéré de notre part et de la part du peuple algérien comme un acte prémédité et délibéré de la junte, qui en subira toutes les conséquences. »*

CATHERINE SIMON

BURUNDI

Le président Ndadaye aurait été tué lors du coup d'Etat

Lac Rutanzige (lac Edouard)
OUGANDA
ZAÏRE
RWANDA
Lac Kivu
Kigali
LAC VICTORIA
BURUNDI
Bujumbura
TANZANIE
Lac Tanganyika
50 km

La radio nationale du Burundi a annoncé, vendredi 22 octobre, au lendemain du coup d'Etat contre le président Melchior Ndadaye, que les putschistes avaient mis en place un « comité de salut public », qui a instauré un couvre-feu et fermé les frontières.

La capitale, Bujumbura, étant coupée du monde, aucune information n'était disponible, vendredi matin, sur le sort du président Ndadaye. Celui-ci a été arrêté, jeudi, par les insurgés, qui sont menés par des militaires tutsis, bien que le « comité de salut public » soit dirigé par un ancien ministre de l'intérieur du gouvernement du major Pierre Buyoya, François Ngeze, de l'ethnie hutue, comme M. Ndadaye. Radio-Rwanda avait fait état, jeudi, d'informations selon lesquelles le président et plusieurs de ses proches auraient été tués.

Le ministre de la communication, porte-parole du gouvernement, Jean-Marie Ndendahayo, qui a pu être joint par téléphone depuis Kigali, a indiqué que *« les putschistes ont tiré sur les manifestants »* et qu'il y avait eu des échanges de coups de feu entre les insurgés et la garde présidentielle. Dans leur message diffusé à la radio, les putschistes ont invité les pays voisins à ne pas se mêler des affaires du Burundi.

Or le gouvernement rwandais, dirigé par des Hutus, comme le président destitué, a fermement condamné le putsch. *« Tout ce qui a été réalisé au Rwanda ces derniers mois risque d'être perdu. Le putsch au Burundi rouvre les plaies tribales et incite à se demander, à Kigali, si l'on pourra jamais faire confiance aux Tutsis quant au respect d'un accord »*, a déclaré un ministre tanzanien. *« Il y a un grand danger de voir les Hutus* (du Burundi) *se soulever contre l'armée et contre les civils tutsis. Cela pourrait déboucher sur une violence sans précédent »*, a affirmé un diplomate en poste à Nairobi.

La communauté internationale a immédiatement condamné le coup de force, jeudi. Les Etats-Unis ont suspendu leur programme d'aide, qui se montait à 16 millions de dollars (93 millions de francs). La CEE, l'Allemagne et la France ont vigoureusement réagi. *« La France ne saurait en tout état de cause maintenir son effort important de coopération si la légalité n'était pas restaurée sans délai au Burundi »*, a indiqué le Quai d'Orsay. L'aide française au Burundi se chiffre à 200 millions de francs cette année ; quatre-vingts coopérants civils et vingt-quatre coopérants militaires sont sur place. L'épouse de M. Ndadaye et ses enfants ont trouvé refuge à l'ambassade de France à Bujumbura. – *(AFP, Reuter.)*

KENYA

Des centaines de réfugiées somaliennes violées et laissées à l'abandon

GENÈVE

de notre correspondante

Une fois de plus, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui ne vit que de contributions volontaires, est désespéré devant le manque de solidarité de la communauté internationale : il n'a pas reçu un sou depuis qu'en juin dernier il a lancé un appel de fonds pour un montant de 1,1 million de dollars. Il s'agit de venir en aide aux femmes somaliennes réfugiées, menacées ou déjà victimes de viols dans les seize camps, au Kenya, où vivent trois cent dix mille réfugiés, essentiellement des femmes, des jeunes filles et des enfants.

En principe, la sécurité des camps incombe au pays où ils se trouvent. Or le Kenya ne fait pratiquement rien pour protéger les réfugiés somaliens, faute de personnel et d'infrastructures de police. Les rares hommes disponibles restent inactifs, par peur d'être tués par les bandits somaliens infiltrés. Et les autorités kényanes n'ont jamais traduit en justice le moindre violeur ou autre agresseur.

Rejetées par leur famille

Les fonds demandés par le HCR devraient servir à augmenter le nombre de personnes chargées de la sécurité et à recruter des policiers de sexe féminin pour s'occuper des femmes violées, qui sont rejetées par leur famille et leur communauté en raison du « déshonneur » subi. L'argent attendu devrait également servir à renforcer les clôtures des camps et à acquérir des réchauds et du mazout, car c'est en allant chercher du bois à l'extérieur que les femmes se font attaquer. Quant aux maris, ils refusent de les accompagner de crainte de se faire assassiner, comme cela a été souvent le cas.

Des Somaliens, ainsi que des Kényans, se sont livrés à des razzias, volant tout ce qu'ils trouvaient et enlevant les femmes – après les avoir violées devant les hommes – et les enfants – dont certains ont disparu à jamais. Le HCR manque aussi de fonds pour apporter une aide médicale aux victimes, qui, souvent, souffrent de graves infections. De nombreuses jeunes filles ont eu le vagin ouvert à coups de couteau. Le HCR n'a pas non plus les ressources nécessaires pour pratiquer des tests de grossesse et de dépistage du sida, qui fait des ravages.

La consultante spéciale du HCR, une Somalienne, a recueilli les témoignages de cent quatre-vingt-douze femmes violées. Mme Christiane Berthiaume, porte-parole du HCR, nous a affirmé que ce nombre devrait être multiplié par dix pour approcher la réalité du drame.

Pas de pays d'accueil

Beaucoup de victimes jurent ne vouloir pour rien au monde retourner en Somalie. Mais le HCR n'est pas en mesure de leur trouver un pays d'accueil. Surtout lorsqu'elles sont enceintes, ces femmes n'ont aucun avenir dans leur pays et supportent mal de demeurer au Kenya, où elles vivent dans la peur. Le HCR veut ignorer la possibilité des interruptions de grossesse *« parce que ce n'est pas dans la tradition somalienne »*. Pourtant, ses délégués savent qu'un bébé issu d'un viol ne survit pas au-delà de quatre ou six mois, peut-être à cause du manque de soins de la part de la mère, trop traumatisée et exclue de sa famille. Dans les circonstances actuelles, face à l'indifférence de la communauté internationale, le HCR demeure impuissant.

ISABELLE VICHNIAC

GABON : treize candidatures à l'élection présidentielle. – Treize personnalités avaient déposé leur candidature à l'élection présidentielle du 5 décembre, jeudi 21 octobre, avant l'expiration du délai légal, a indiqué le ministère de l'administration du territoire. Une commission doit encore se prononcer sur la validité des dossiers. – *(AFP.)*

LIBYE : une tentative de rébellion aurait été déjouée. – Des diplomates arabes et occidentaux en poste à Tripoli ont affirmé, jeudi 21 octobre, sans plus de précisions, que les forces de sécurité libyennes avaient récemment maté, à Misratah, dans le centre du pays, ou aux alentours, une tentative de rébellion organisée par des militaires ou certaines tribus. De même source, on fait état de plusieurs centaines d'arrestations. – *(Reuter.)*

REPÈRES

CHYPRE

Ouverture du 29e sommet du Commonwealth

Les cérémonies d'ouverture du vingt-neuvième sommet biennal du Commonwealth ont eu lieu jeudi 21 octobre à Nicosie, capitale de Chypre. Le sommet lui-même, où sont représentés quarante-sept pays, doit se dérouler jusqu'au 25 dans la station balnéaire de Limassol. Des dizaines de milliers de femmes ont formé une chaîne humaine sur la route entre les deux villes pour protester contre l'occupation par les troupes turques de la partie nord de l'île depuis 1974.

Des centaines d'écoliers se sont rendus à Nicosie, au point de passage entre les deux secteurs de l'île et une centaine d'entre eux ont tenté de franchir les barbelés. Les « casques bleus » et la police chypriote les ont dispersés. La reine Elizabeth II avait subi mardi les huées de centaines de manifestants scandant *« Elizabeth la tueuse »*, *« meurtrière »*, lors d'une cérémonie de remise des clefs de la ville. Les ultra-nationalistes la tiennent notamment pour responsable de la pendaison de neuf combattants, lors des affrontements qui ont précédé l'accession à l'indépendance – en 1960 – de Chypre, jusqu'alors colonie de la couronne britannique. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

GÉORGIE

Le président Clinton soutient Edouard Chevardnadze

Deux navires de guerre russes ont pris position, jeudi 21 octobre, au large du grand port commercial de Poti, sur la mer Noire, que le gouvernement géorgien affirme avoir repris aux partisans de l'ancien président Zviad Gamsakhourdia.

Les autorités de Tbilissi ont annoncé, mercredi, qu'elles avaient déclenché une contre-offensive dans l'ouest du pays, qui leur a permis de reprendre le contrôle de trois villes stratégiques dont Poti (*le Monde* du 22 octobre). Mais un correspondant de l'agence Reuter sur place a affirmé, jeudi, que le port est toujours aux mains des « zviadistes ». Aucune source indépendante n'a pu vérifier les affirmations du gouvernement en ce qui concerne la prise des deux autres villes de Lantchkhouti et Khoni.

Edouard Chevardnadze, confronté à la rébellion des troupes de Zviad Gamsakhourdia et à la sécession de la province occidentale d'Abkhazie, a reçu l'appui, jeudi, du président Bill Clinton, qui a invité le numéro un géorgien à se rendre à Washington. *« Je suis de près les événements tragiques qui se déroulent dans votre pays et je tiens à vous assurer de la poursuite de mon entier soutien à votre direction et à l'intégrité territoriale de la Géorgie »*, a écrit le chef de la Maison Blanche. – *(Reuter, AFP.)*

IRLANDE

Une motion de censure est déposée à propos de la répartition des fonds de la CEE

Le Parlement irlandais a connu, jeudi 21 octobre, une séance houleuse lorsque l'opposition a reproché au gouvernement d'avoir insuffisamment défendu l'Irlande dans la répartition des fonds structurels de la CEE. Après l'annonce, faite à Bruxelles, que les régions irlandaises qui connaissent un retard de développement recevront entre 7,2 et 7,84 milliards de livres irlandaises (de 58 à 63 milliards de francs), l'opposition a reproché au gouvernement d'avoir affirmé que l'Irlande recevrait le maximum, soit 7,84 milliards. Trois partis d'opposition, le Fine Gael (centre droit), les Démocrates progressistes (centre droit) et la Gauche démocratique, ont déposé une motion de censure contre le gouvernement de coalition – Fianna Fail (nationaliste) et Parti travailliste – qui devait être débattue la semaine prochaine, sans réelle chance de succès selon toute vraisemblance. – *(AFP.)*

TCHÉTCHÉNIE

Prison à vie pour le meurtrier de deux conseillers du président

Un Arménien de trente-trois ans, Gagic Ter-Oganessian, a été condamné à la prison à vie par un jury britannique, jeudi 21 octobre, pour l'assassinat à Londres de deux conseillers du président de la République indépendantiste de Tchétchénie. Les deux frères Outsiyev, *« en mission spéciale »* dans la capitale britannique pour le général Doudaïev, avaient été tués chacun de trois balles dans la tête début mars (*le Monde* du 6 mars 1993).

Les autorités de la Tchétchénie, une République du Caucase qui s'est déclarée indépendante en novembre 1991 – sans l'accord de Moscou, – avaient d'abord accusé les services spéciaux russes d'avoir organisé ces assassinats *« pour contraindre la Tchétchénie à signer le traité de la Fédération de Russie »*.

Mais, lors du procès, l'accusation a fait état d'une *« confession »* faite par l'un des inculpés avant son suicide, où il affirmait que le meurtre avait été commandité par les services secrets arméniens afin d'éviter que la Tchétchénie achète deux mille missiles Stinger pour le compte de l'Azerbaïdjan en guerre contre Erevan. – *(AFP.)*

TURQUIE

Le PKK étend ses menaces aux partis politiques

L'Armée de libération du peuple du Kurdistan (ARGK), branche militaire du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, séparatistes kurdes de Turquie), citée par l'agence Kurd-Ha, proche du PKK, a mis en demeure les partis politiques turcs, jeudi 21 octobre, de cesser immédiatement leurs activités et de fermer leurs bureaux à partir de dimanche dans le sud-est du pays à majorité kurde. Les partis qui ne se conformeraient pas à cet ordre *« deviendront la cible de* [la] *lutte de libération nationale »*, ajoute le texte. L'ARGK revendique par ailleurs l'enlèvement, mercredi soir, de Hayati Kahraman, président local du Parti populaire social-démocrate (PPSD, partenaire de la coalition gouvernementale) à Diyarbakir, principale ville du Sud-Est.

La mise en demeure des séparatistes kurdes intervient cinq jours après un avertissement similaire du PKK à la presse turque et étrangère (*le Monde* du 20 octobre). La presse avait apparemment obtempéré dès lundi. Toutefois, des journalistes se sont rendus jeudi à Diyarbakir, où le porte-parole du gouvernement, Yildirim Aktuna, a réuni une conférence de presse, semble-t-il en signe de protestation contre la menace du PKK. – *(AFP.)*

ZAIRE

Réforme monétaire

Une réforme monétaire a été annoncée, jeudi 21 octobre, au Zaïre, avec l'introduction d'un « nouveau zaïre » (NZ), équivalant à 3 millions de zaïres anciens. La plus importante coupure en circulation étant celle de 1 million de zaïres (soit 0,11 dollar), toute transaction nécessite actuellement le transport de malles de billets.

Selon les milieux financiers, cela devrait permettre une réhabilitation du système bancaire, les NZ circulant surtout entre des banques, et non plus dans la rue. Le gouvernement de Faustin Birindwa (soutenu par le président Mobutu) avait insisté, le 6 octobre, sur l'*« urgence »* d'une réforme que l'opposition estime pour sa part porteuse de *« détournements, escroqueries et hyperinflation »*. Etienne Tshisekedi, alors chef du gouvernement officiel (aujourd'hui premier ministre soutenu seulement par l'opposition), avait déclaré *« démonétiser »* le billet de 5 millions de zaïres mis en circulation en décembre 1992. Les petits commerçants avaient refusé ce billet, ce qui avait entraîné, en janvier dernier, de graves mutineries chez les militaires, dans l'incapacité dès lors de profiter de leur solde. – *(AFP.)*

EUROPE

Haut-Karabakh : paix armée après le « nettoyage »

En doublant les territoires sous leur contrôle, les Arméniens font vivre leur ex-enclave, « purifiée » de ses Azerbaïdjanais

STEPANAKERT

de notre envoyée spéciale

Théâtre du premier conflit interethnique du postcommunisme, le Haut-Karabakh se veut depuis deux ans une République indépendante, bien qu'à peine grande comme un département français et reconnue par personne. Pas même par l'Arménie voisine, qui a accompagné six ans de lutte de l'ex-enclave, arrachée *de facto* à l'Azerbaïdjan voisin. Et qui reste sa seule voie d'accès.

Sur la route unique qui mène d'Erevan à Stepanakert, capitale de la nouvelle République dotée d'un Parlement, d'un hymne et d'un drapeau, on s'arrête, après dix heures de bus si les cols ne sont pas enneigés, au niveau d'une baraque de chantier. Dressée sur le côté de la route au milieu de ferrailles calcinées, elle est barrée des mots : *« poste de douane numéro un »*. Des hommes en treillis et portant kalachnikovs font mine de vérifier les passeports et vous escortent jusqu'à Stepanakert, 30 kilomètres plus loin.

On s'attend à voir une ville à moitié rasée : six ans durant, elle a subi, successivement ou en même temps, l'état d'urgence de l'armée soviétique, un siège quand la route d'Erevan était coupée, des tirs d'artillerie venant de localités toutes proches et, finalement, des bombardements aériens. Mais on est accueilli dans une bourgade, certes marquée par les obus et les bombes, mais qui revit. Ses dirigeants affirment qu'elle compte à nouveau 55 000 habitants, ses principaux bâtiments sont retapés, le cimetière des martyrs est fleuri, les écoles ouvertes et l'atelier de réparation des chars n'est plus la seule entreprise à fonctionner. Les blessés des dernières offensives victorieuses, celles de fin août, ont un nouvel hôpital : c'est un bâtiment repeint et doté d'équipements envoyés de Los Angeles. Et on met la dernière main aux installations qui amèneront l'électricité d'une centrale reconquise dans le nord du Haut-Karabakh. Non pas que Stepanakert manque d'électricité : elle est déjà reliée au réseau arménien et les coupures y sont bien moins fréquentes qu'à Erevan. Mais dans ces vertes et fières montagnes, on veut être *« auto-suffisant »*.

Plus frappant encore pour qui connaît l'ex-URSS et le Caucase, l'autodiscipline entre dans les mœurs. Comme la discipline tout court. L'autorité reconnue est celle de Robert Kotcharian, président du comité de défense qui avait su arrêter la débâcle de l'été 1992, interdisant à la population de fuir aux pires heures qu'elle ait connues. Les Arméniens du du Haut-Karabakh (140 000 personnes avant la guerre) sont désormais les seuls ex-Soviétiques soumis à une mobilisation générale efficace, qui touche tous les hommes de dix-huit à quarante-cinq ans. Et M. Kotcharian réussit à les nourrir tout en maintenant, voire en renforçant, l'état de guerre. Par quel miracle?

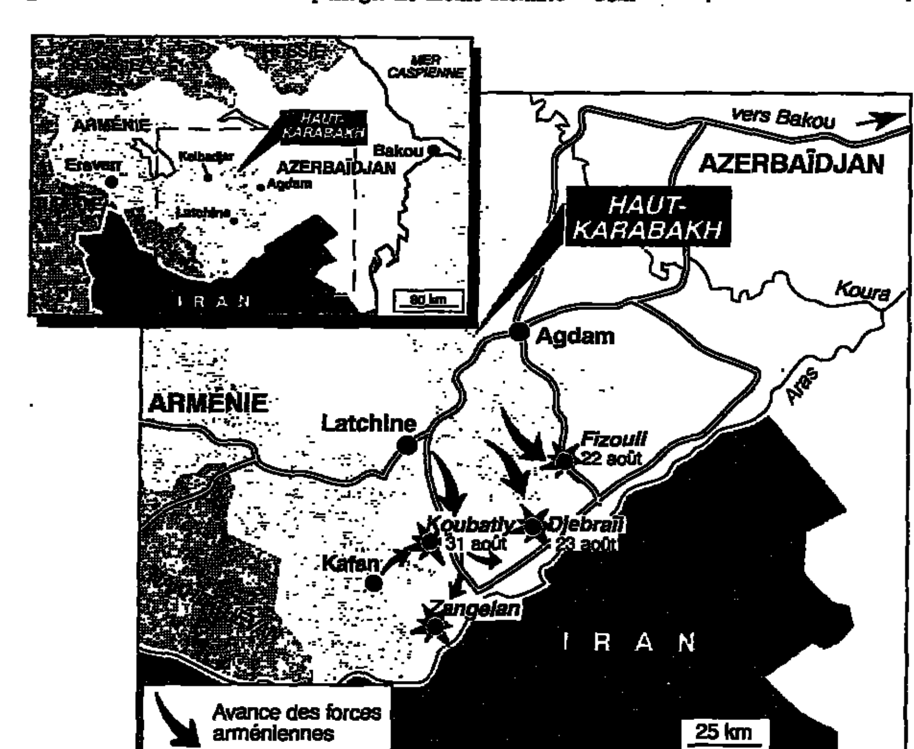
Les réponses varient, mais la part des ressources propres – grossies de celles prises en Azerbaïdjan depuis plus d'un an d'avancées militaires arméniennes – est incontestable. Un butin qui a en partie pris la relève du soutien de l'Arménie et des diasporas arméniennes à l'étranger, issues du génocide subi en Turquie en 1915. Ces dernières vibraient aux souffrances, et justifient aujourd'hui les excès de la *« guerre de libération »* de leurs lointains cousins dans ces montagnes disputées depuis des siècles aux «Turcs» – le nom donné ici aux musulmans turcophones devenus des Azerbaïdjanais.

La troisième destruction de Choucha

Des excès dont les traces, inévitablement, apparaissent le long de la route d'accès au Karabakh : Latchine, gros village azerbaïdjanais qui fermait ce corridor, est désormais une localité fantôme, aux maisons pillées et brûlées. Comme l'est aussi Choucha, la seule vraie vieille cité du Haut-Karabakh. Dès 1989, ses derniers habitants arméniens avaient été chassés vers Stepanakert, la ville nouvelle construite sous les Soviétiques, qui s'est débarrassée en même temps de ses derniers Azéris. Séparées seulement de 7 kilomètres, ces deux villes ont pu alors commencer à échanger les obus. Avec un avantage pour Choucha, l'azérie, qui avait un atout : celui de surplomber Stepanakert, l'arménienne. Jusqu'à ce jour de mai 1992 où cette dernière, plus peuplée et luttant le dos au mur (elle n'était alors approvisionnée que par hélicoptère), l'a emporté : ses défenseurs ont pris d'assaut Choucha, dont la population pouvait fuir par une route restée ouverte vers l'intérieur de l'Azerbaïdjan.

Choucha, construite au temps de la suzeraineté persane, resta, sous l'empire russe, une des principales villes de Transcaucasie et un centre de culture aussi : bien pour les Arméniens que pour les Azerbaïdjanais. Ce que les vainqueurs d'aujourd'hui, bien sûr, veulent ignorer. *«C'est notre ville»*, affirme Viktor, un des deux mille sans-logis du Haut-Karabakh à squatter les maisons les moins noircies de cette ville qui comptait autrefois 25 000 habitants. *« Elle a déjà brûlé deux fois à cause des Turcs, en 1905 et 1920,* poursuit-il. *Cette fois, ce sont les nôtres qui l'ont brûlée. On avait tort, mais on ne savait pas encore si on pourrait la garder. Maintenant c'est sûr. On va la reconstruire et elle ne brûlera plus. »*

Un mini-bus amène à Choucha des architectes d'Erevan. Ils se sont réservés une vieille et belle maison encore debout pour en faire leur bureau. Ils n'ont pas un regard pour les photos, les livres et les manuscrits qui jonchent encore les planchers, seuls objets à avoir échappé aux pillages. L'un des architectes déplore le grillage, en courbes entrelacées, qui orne les fenêtres de cette maison de notable azéri : *« L'architecture chrétienne, c'est des formes géométriques, droites »,* dit-il sur un ton qui promet de vite arranger ça. Même s'il sait que la consigne est de préserver le caractère de la ville, ainsi qu'une au moins des mosquées de Choucha – celle dont les minarets sont intacts, à défaut du toit. Comme était restée debout une des trois églises arméniennes – la grande, construite sous Nicolas II en haut de la ville, où les Azéris stockaient leurs caisses d'obus.



« C'était eux ou nous »

Un autre bâtiment n'a pas été brûlé à Choucha : la vaste forteresse blanche qui sert de prison. Une prison de sinistre mémoire pour les otages arméniens qui y avaient séjourné ces dernières années. Maintenant, elle renferme des condamnés arméniens et des «prisonniers de guerre» azéris. Le délégué du CICR les visite, mais il n'a qu'un interprète local et ne peut être certain d'avoir accès à tous. D'autres otages azéris sont d'ailleurs gardés dans des écoles de Stepanakert ou dans des familles, des casernes ou au front, échangés parfois sans que le CICR en ait connaissance.

Ce même délégué n'avait toujours pas pu se rendre, fin septembre, à Aqdam, grande ville située dans la plaine azerbaïdjanaise, au débouché oriental du Haut-Karabakh. Peuplées avant guerre d'autant d'Azéris que le Haut-Karabakh comptait d'Arméniens, cette ville et sa région furent vidées de leurs habitants puis conquises, en août, par les Arméniens. La première justification est qu'il fallait faire cesser les tirs d'obus qui avaient repris de cette région quand Choucha fut prise. La seconde renvoie à celles des guerres d'antan : le Haut-Karabakh et son armée ont besoin des semences, des armes et de tout ce que renfermait ce grand centre régional de l'adversaire.

Maintenant, *« Aqdam, c'est comme Latchine, c'est une ville détruite »,* disent des Arméniens de France qui ont pu s'y faufiler, contrairement aux journalistes de passage. Le même scénario – bombardements, évacuation forcée des populations puis pillage systématique et destruction des bâtiments – avait été appliqué au printemps à la région azerbaïdjanaise (peuplée de Kurdes) de Kelbadjar, dont la prise a solidement amarré le Haut-Karabakh à l'Arménie. Puis, fin août, ce fut le tour du Sud-Est, où les Arméniens ont mis à portée de leurs tirs la route qui longe la frontière avec l'Iran. Mais les localités qui s'y trouvent – Fizoûli, Djebraïl ou Koubatly – ont été moins détruites, en raison, peut-être, de pressions internationales, relayées par Erevan et par Moscou.

Les Russes, absents du Haut-Karabakh, nient tout soutien aux offensives arméniennes. Mais ils ont des divisions basées en Arménie et pourraient, s'ils le voulaient vraiment, s'opposer au trafic qui fait vivre l'ex-enclave : avant chacune des avancées arméniennes, disent les experts des organisations non-gouvernementales (ONG) sur le terrain, des poids lourds et des camions-citernes arrivaient sur la route Erevan-Stepanakert, puis repartaient chargés d'ustensiles ménagers, de grosses machines, câbles électriques, tapis et autres robinets. Les «Karabakhtsy» disent qu'il s'agit du plus fructueux commerce à leur portée : la vente du butin en Arménie, et au-delà, permet d'acheter de l'essence et des armes à des *« particuliers »*, pour continuer la lutte en attendant la capitulation de l'ennemi.

Et si l'on entend à Stepanakert des soldats dire que *« les forces d'autodéfense du Haut-Karabakh n'avancent que quand les Russes donnent le feu vert »*, c'est, affirme M. Kotcharian, parce que cela *« rassure les combattants de se croire soutenus par Moscou »*. Unel conviction partagée en tout cas à Bakou, ce qui fait l'affaire des Russes : ils se sont au minimum servis de l'insurrection des Arméniens du Haut-Karabakh pour mettre à genoux l'Azerbaïdjan et l'accueillir dans le giron de la CEI. Iront-ils, comme ils le faisaient sous Gorbatchev, jusqu'à aider de nouveau militairement les Azéris pour consolider les intérêts russes dans ce pays, dont le pétrole est sans doute plus précieux que l'alliance un peu forcée des frères en chrétienté arméniens?

M. Kotcharian affirme n'avoir pas perçu de changements dans l'attitude des Russes depuis que le président azerbaïdjanais, Gueïdar Aliev, a fait entrer son pays au sein de la CEI. Mais la stratégie offensive, et un peu moyen-âgeuse, des gens du Karabakh, aura nécessairement une limite dans le temps et dans l'espace. Même si les faits leur donnent actuellement raison : c'est en s'appuyant sur les conquêtes des «Karabakhtsys» que les Russes ont ravi l'initiative des négociations à la CSCE et proposent maintenant des solutions plus complaisantes aux Arméniens.

Si on demande à ces montagnards têtus ce qu'ils vont faire des régions azerbaïdjanaises conquises, que l'ONU et la CSCE les somment de rendre, ils répondent généralement : les garder – *« sinon, pourquoi les nôtres sont morts en les prenant? »* Un instant plus tard, ils ajoutent : *« Si notre indépendance est reconnue, on pourra peut-être rendre Aqdam, mais pas le reste. Et on doit encore libérer Chaoumian et Mardakert »* – des régions du nord du Haut-Karabakh.

Devant l'interlocuteur toujours sceptique, ils expliquent que *« l'ONU n'a rien dit quand c'est nous qui étions bombardés. Et on sait bien que les « casques bleus » n'arriveront jamais ici »*. L'argument final, sur le sujet sensible du *« nettoyage »*, qui a chassé 40 000 Azéris du Haut-Karabakh, puis un demi-million de ses pourtours, c'est la logique du *« c'était eux ou nous »*. A preuve, disent-ils, les villages arméniens du Haut-Karabakh qui ont été pris un temps par les Azerbaïdjanais et qui ont été récupérés *« nivelés au bulldozer »*.

Il s'est quand même trouvé un vieillard, dans ce bus qui montait de Stepanakert à Choucha, pour faire entendre une autre voix. Les passagers invitaient avec force l'étranger de passage à noter la présence du vieux cimetière arménien *« là sur la droite »*. *« Il faut être juste,* dit le vieil homme, *et lui montrer aussi celui qui appartenait aux Turcs, là-bas à gauche »*. Une voix faible qui s'est éteinte sous des grommellements indignés. Faudra-t-il, comme au Proche-Orient, attendre quarante ans pour qu'elle reprenne le dessus?

SOPHIE SHIHAB

Un cessez-le-feu fragile

Le président du Conseil de défense du Haut-Karabakh, Robert Kotcharian, a déclaré, jeudi 21 octobre à Paris, que le cessez-le-feu qu'il a conclu avec l'Azerbaïdjan jusqu'au 5 novembre risquait de ne pas être prolongé ou d'être rompu.

Contrairement à l'optimisme affiché par les dirigeants d'Erevan sur la possibilité d'une prochaine convocation de la conférence de Minsk de la CSCE, qui doit déterminer un statut pour le Haut-Karabakh une fois un cessez-le-feu instauré, M. Kotcharian a estimé que cette conférence avait toutes les chances de ne pas se tenir.

Un autre processus de négociations, lancé sous l'égide de Moscou, a une approche *« plus souple »*, a-t-il dit, car elle ne vise pas à résoudre tous les problèmes globalement et laisse de côté celui du statut futur de sa région. M. Kotcharian tenait une conférence de presse à l'issue de sa première visite à l'étranger depuis la proclamation unilatérale de l'indépendance du Haut-Karabakh. Il a été reçu au ministère des affaires étrangères à Paris et auprès des organismes de la CEE à Bruxelles, mais il n'a pas pu rencontrer les conseillers de l'Elysée.

S. Sh.

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

La Belgique reconnaît la République de Macédoine

La Belgique, qui préside actuellement la Communauté européenne, a reconnu la Macédoine, a annoncé jeudi 21 octobre un porte-parole du ministère belge des affaires étrangères. Le décret doit être publié dans les prochains jours.

Cette décision a provoqué une réaction immédiate de la Grèce, qui s'oppose depuis des mois à une reconnaissance collective de cette République par la Communauté européenne et où Andréas Papandréou a rompu la semaine dernière les négociations qu'avait engagées avec Skopje le précédent gouvernement pour tenter de résoudre le différend sur la dénomination de cet Etat. Les Nations unies avaient admis la Macédoine en leur sein en avril dernier, sous le nom provisoire d'*« ancienne République yougoslave de Macédoine »*.

Un porte-parole du gouvernement grec a déclaré jeudi qu'Athènes entendait protester auprès de Bruxelles et espérait que les autres pays membres de la Communauté tiendraient compte de ses objections. La décision de la Belgique a vraisemblablement été précipitée par la perspective de l'arrivée de la Grèce à la présidence tournante de la Communauté à partir de janvier prochain. – *(AFP.)*

Combats en Bosnie centrale. – Les forces croates de Bosnie ont attaqué, jeudi 21 octobre, les positions musulmanes de Gornji-Vakuf, en Bosnie centrale, où une base de « casques bleus » britanniques a été en partie évacuée. Par ailleurs, des responsables de l'ONU ont annoncé qu'un convoi d'aide humanitaire (le deuxième en deux jours) avait quitté Zagreb, jeudi, en direction des enclaves de Maglaj et Tesanj, en Bosnie centrale, où cent mille civils musulmans sont assiégés par des forces serbes et croates depuis plus de quatre mois. – *(Reuter.)*

DOCUMENT

Une Europe ouverte, démocratique et fédérale

Moderniser les institutions, organiser les pouvoirs, renforcer la démocratie.

La Fondation Bertelsmann organise, du vendredi 22 au dimanche 24 octobre à Bonn, son deuxième Forum International, auquel participent des hommes politiques, des universitaires et des journalistes de toute l'Europe. Le chancelier Kohl, MM. Lubbers, Dehaene, Gonzalez, Klaus, chefs des gouvernements d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique, d'Espagne et de la République tchèque ont annoncé leur présence.

A cette occasion, le Groupe de recherche sur les affaires européennes de l'université de Mayence, sous la direction de Werner Weidenfeld et de Josef Janning, a publié un document qui précise les objectifs à moyen terme de la politique européenne.

Nous publions ci-dessous les principaux extraits du texte de ce groupe de travail qui est très écouté du chancelier Kohl.

SUR la voie de l'Union européenne, la Communauté européenne doit se moderniser pour avoir des structures transparentes et efficaces, organiser clairement les pouvoirs et renforcer sa légitimité démocratique :

– au centre, il faut un système bicaméral composé du Parlement européen et d'un Conseil de l'Union, fonctionnant comme une chambre des États; les deux chambres participent sur une base d'égalité à toutes les décisions de l'Union. Ainsi les principes de la démocratie et du fédéralisme sont-ils respectés;

– l'influence des États membres est garantie par le Conseil européen qui, en tant que chef d'État collectif, fixe les grandes lignes de la politique;

– la Commission devient le gouvernement de l'Union; elle est composée par son président, comme tout gouvernement, sans référence à un système de quotas;

– les limites des activités de l'Union sont précisées par une claire définition des responsabilités et une liste des droits fondamentaux.

L'architecture de cette Union européenne est ainsi immédiatement compréhensible. L'affirmation des États nationaux sont ses frontières naturelles. Afin de maintenir l'équilibre fédéral, le principe de subsidiarité doit être précisé et complété par une claire hiérarchie des compétences et par des règles d'action au niveau de l'Union et des États membres.

Les conséquences de l'élargissement

L'adhésion de nouveaux membres comporte des risques évidents : une baisse de l'efficacité et une multiplication des situations d'exception conduiraient à un renforcement des tendances centrifuges; la permanence de conflits produirait un émiettement ou la formation de blocs; une incapacité à prendre des décisions encouragerait les luttes pour le pouvoir.

Pour les contrôler, l'Union a besoin de resserrer ses procédures de décision. Elle doit prendre des mesures contre la tendance à l'inflation institutionnelle et s'efforcer à un haut degré de transparence et d'efficacité, pour être acceptée par les citoyens.

Un pouvoir politique incontestable ne peut résulter que de la suppression de la présidence tournante tous les six mois. Une présidence assumée par un État membre pour une période de deux ans serait plus efficace que la rotation actuelle. Il paraît également raisonnable de distinguer une présidence pour les affaires de diplomatie et de sécurité (la PESC) encore largement intergouvernementale et une présidence pour le Conseil européen (...)

La France et l'Allemagne

Une responsabilité particulière incombe à la France et à l'Allemagne. Toutes deux devront contribuer plus que tout autre à la solution des divergences d'intérêts, au règlement des conflits liés à la redistribution des fonds, à la garantie du consensus au sein de l'Union. Toutes deux pourraient gagner beaucoup en menant à bien ces tâches, mais il est permis de douter de la solidité de «l'axe» franco-allemand.

Sans doute y a-t-il dans les démocraties occidentales peu de relations bilatérales importantes qui soient aussi peu profondes. Sous la couverture de la haute politique, peu de rapports étroits et relativement peu de connaissances réciproques existent. (...)

Les critères de l'adhésion

Pour les pays qui sont les plus avancés (sur la voie de la démocratie), la conception abstraite d'une Europe unie ne suffit pas. Ce qui est en question pour eux, c'est l'intégration pleine et entière dans l'Union européenne. L'objectif principal de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque, sans parler de la Slovaquie et de la Slovénie, est de remplir les critères d'une intégration dans l'Europe.

C'est pourquoi l'Union européenne doit créer les conditions d'une adhésion rapide de ces Etats, en leur permettant de participer dès maintenant à son organisation, dans les domaines où cela paraît possible. Par ailleurs, il est nécessaire d'ouvrir le grand marché à ces nouveaux partenaires. (...)

Le maintien de la paix

[Pour garantir un renouveau des liens transatlantiques], la coexistence de différentes institutions doit disparaître au profit d'un système de sécurité occidental qui tienne compte des besoins de sécurité à la fois des États-Unis et de l'Europe :

– au niveau européen, l'UEO doit organiser une défense territoriale intégrée. Ses structures de planification et de commandement doivent être compatibles avec l'OTAN;

– l'UEO sera l'organe de coordination des ressources et des responsabilités de ses membres comme pilier européen de l'Alliance atlantique;

– la dissuasion nucléaire, comme garantie ultime de la sécurité de l'Alliance, sera assurée par les Etats-Unis du côté américain, par la France et la Grande-Bretagne du côté européen;

– des unités créées sur une base bi ou multilatérale seront subordonnées à l'UEO ou à l'OTAN, selon leurs fonctions;

– en adhérant à l'Union européenne, les États d'Europe centrale deviendront membres de l'UEO, ils participeront à la défense commune et bénéficieront de la protection totale de l'Alliance. L'entrée dans l'Union européenne, l'UEO et l'OTAN doit être concomitante.

Le continent dans son ensemble a besoin d'une organisation de la sécurité collective en mesure de maintenir la paix grâce à des procédures claires. Selon les règles de l'ONU, la CSCE peut garantir le respect des normes énoncées par la Charte de Paris, la Convention européenne des droits de l'homme, la charte des minorités et les prescriptions de la Communauté pour la reconnaissance de nouveaux États. En cas de besoin, elle doit être en mesure d'imposer le respect de ses règles à un agresseur – et également à l'intérieur d'un État, – même si cela doit être fait au moyen d'une intervention militaire.

Dans cet objectif, l'UEO doit disposer d'unités bi ou multinationales bien équipées. Dans le cadre de l'OTAN, les États-Unis devraient y participer. Sans une dissuasion classique crédible, le retour de la guerre et de la violence en Europe ne pourra être évité. (...)

Nos voisins du Sud

Il revient maintenant aux Européens de garantir la sécurité politique et économique d'Israël et de soutenir le développement économique d'une région pacifiée. La paix au Proche-Orient ouvre de nouvelles perspectives pour l'intégration et la coopération régionales. Dans les deux cas, la Turquie peut, en tant que grande puissance régionale, jouer un rôle clé, à condition que les Européens soutiennent activement ce processus. Il est également dans l'intérêt de l'Europe de désamorcer les conflits économiques et sociaux en Afrique du Nord et d'empêcher que la tension dans les relations ne se transforme en conflit de civilisation. (...)

Investir sur le Vieux Continent

La politique européenne doit privilégier les investissements (sur le Vieux Continent). Pour ce faire, la valorisation du potentiel d'efficacité et les avantages comparés des différentes localisations dans le grand marché intérieur sont une condition nécessaire mais non suffisante. L'Europe occidentale ne peut tirer pleinement partie des avantages, en termes de coûts de production, de l'Europe centrale que si, en même temps, elle crée des emplois dans les secteurs à haute valeur ajoutée. (...) La politique économique de l'Europe se trouve à un carrefour. Le libre jeu des forces du marché ne permettra pas seul à l'Europe de refaire son retard dans les conditions particulières des marchés de haute technologie : à l'inverse, il est difficile d'imaginer que la prospérité de l'Europe s'accroîtrait à l'abri des niches fournies par les blocs commerciaux.

La culture fondement de l'intégration

Pourquoi l'Europe, quand il n'y a plus d'adversaire?

L'Europe doit apporter ce qui est dans l'intérêt de ses Etats. A l'intérieur, cette Europe n'abandonnera jamais sa diversité au profit d'une efficacité purement technocratique. La diversité des régions et des nations, les différences dans le développement et les résultats engrangés exigent des concessions d'intégration modulés plus que la crispation sur des stratégies dépassées.

Dans le nouvel ordre mondial, l'Europe est une grande puissance en gestation dont l'attractivité n'a pas seulement des aspects positifs. Les Européens sont l'objet de diverses sollicitations, attentes, revendications et charges qu'ils ne peuvent négliger. Le refrain de l'intégration ne peut donc être décrit seulement en termes géographiques. Les intérêts vitaux, internes et externes, des Européens dépassent les politiques de puissances des États-nations.

Le véritable fondement de l'intégration européenne est la culture : «l'Europe» est un concept culturel réunissant les normes de la démocratie et de l'État de droit, la citoyenneté, les traditions et les mentalités, ainsi que l'intensité d'une multiplicité historico-culturelle. C'est dans cette idée du continent que gît sa force créatrice, qu'il convient d'organiser politiquement.

Conjurer le mauvais sort

Suite de la première page

Son siège n'a pas encore été décidé, mais les partenaires de l'Allemagne ont sans doute laissé échapper la possibilité qu'il soit installé ailleurs qu'à Francfort; les Allemands tiennent à la ville de la Bundesbank pour bien montrer que la monnaie européenne – si monnaie européenne il y a – devra être aussi stable et forte que le deutschemark.

Certains experts doutent que l'IME travaille très efficacement étant donné les structures différentes des marché financiers. L'idée qu'il puisse établir et contrôler la masse monétaire au niveau européen comme le font les banques centrales au niveau national, suppose le problème de l'unification monétaire résolu.

Peut-être mettra-t-il en place alors les instruments d'observation et d'analyse de la conjoncture européenne, ce qui serait le premier pas vers la convergence des politiques économiques. Paris et Bonn pourraient proposer un plan commun au conseil européen de décembre, visant à harmoniser les politiques économiques par une définition à Douze des objectifs et des moyens de les atteindre, qui ne devraient pas être seulement compatibles mais cohérents d'un Etat membre à l'autre, conformément d'ailleurs à l'article 103 du traité de Maastricht.

Grand désarroi sur la monnaie unique

Le SME était sensé avoir cette effet disciplinaire et centripète sur les politiques économiques; les marchés ont pris acte, pendant les crises de septembre 1992 et de juillet dernier, qu'il n'en était rien, L'idée est donc de reprendre le problème par l'autre bout : la convergence des politiques économiques doit asseoir la crédibilité de la convergence monétaire. L'ironie de l'Histoire veut que, pendant toutes les années du SME, le discours parfaitement inverse a été tenu : un des objectifs des marges étroites de fluctuation (plus ou moins 2,25 % autour du taux-pivot) était de pousser à l'harmonisation des politiques monétaires, financières, budgétaires, et donc économiques, des pays membres et de préparer progressivement une situation où des taux de change quasiment fixes seraient possibles avant le passage à la monnaie unique.

Les Allemands n'étaient pas les derniers à soutenir ces arguments. Depuis août dernier, ils ont radicalement changé; à les entendre, on n'aurait rien trouvé de mieux que les marges de fluctuation larges (plus ou moins 15 % autour du taux-pivot) pour «responsabiliser» les gouvernements et les obliger à mener une politique financière rigoureuse qu'à l'instar de la Bundesbank ils appellent de leurs vœux!

A la question de savoir comme on peut passer d'un système de change quasi-flottants – incompatible à terme avec le marché unique – à la monnaie européenne, les réponses varient et témoignent d'un grand désarroi. Faudra-t-il faire le grand saut du jour au lendemain? Revenir entre-temps à des marges étroites? Mais l'espoir d'y parvenir rapidement exprimé au lendemain de la crise de juillet s'est évaporé. Ou bien faut-il reconnaître que le calendrier de Maastricht est irréaliste?

Actuellement, seul le Luxembourg remplit les conditions du passage à la troisième phase, pour 1997 au plus tôt et 1999 au plus tard. D'autres Etats membres peuvent-ils le rejoindre d'ici là, mais que se passera-t-il si des pays du noyau fondateur se trouvent exclus? Une parade avait été imaginée : les critères ne seraient pas considérés en termes absolus bien que le traité les précise à la virgule près, seulement «en tendance». Les pays qui en 1999 seraient «sur la bonne voie» seraient acceptés... Le jugement du Tribunal constitutionnel de Karlsruhe autorisant le gouvernement de Bonn à ratifier le traité semble exclure cette marge d'appréciation dans la mesure où il indique que le Bundestag devra constater le respect des critères avant la mise en œuvre de la phase III.

Il paraît donc difficile de concilier à la fois les critères et le calendrier; ou bien le calendrier est respecté et les critères interprétés généreusement, ou bien les critères sont rigoureusement tenus et le calendrier devra être vraisemblablement rallongé. C'est cette seconde hypothèse qu'avait privilégiée le chancelier Kohl avant de revenir sur ses déclarations.



GÉRARD FOUET/AFP

«Photo de famille» autour de la reine Beatrix des Pays-Bas, lors de la réunion de Maastricht, le 9 décembre 1991.

Les milieux dirigeants allemands sont en outre divisés sur l'interprétation de la clause d'automaticité prévue par Maastricht en 1999; certains pensent que le respect des critères une fois constaté par le Bundestag, l'Union monétaire entre dans les faits; d'autres soutiennent que les critères une fois acquis, les députés seront souverains pour décider le passage, ou non, à la monnaie unique...

Mini-UEM ou zone mark?

Cette transparence démocratique est louable; elle n'a pas que des avantages. Pour contrer la spéculation qui ne devrait pas manquer de jouer sur les différences de taux de change quand il en sera encore temps, la monnaie unique devrait être décidée sans avertissement. Les tenants de cette thèse – l'Union monétaire à l'improviste – y voient un argument supplémentaire en faveur d'une mini-UEM, qui devrait être instituée le plus rapidement possible, avec, dans un premier temps, l'Allemagne, le Benelux et la France.

La Bundesbank n'y est pas favorable – où serait le respect de ses chers critères? – et elle attend encore que la conversion française à la rigueur ait fait ses preuves; elle considère que la baisse des taux d'intérêt a été trop rapide en France, que la garantie institutionnelle de l'indépendance de la Banque de France est encore insuffisante et que la durée constitue un élément indispensable à la crédibilité monétaire. Les agrégats fondamentaux français ont beau être meilleurs que les allemands, ça n'y change rien. Pour la France, bien qu'elle ait renoncé au rêve de faire du franc une deuxième monnaie-ancre au côté du deutschemark, la petite UEM ressemblerait fort à une entrée formelle dans la zone mark.

Le deutschemark, son rôle et sa signification dans l'imaginaire allemand restent au centre du débat. Comment justifier qu'on sacrifie le deutschemark à une monnaie unique européenne, se demandent nombre de responsables de Bonn, alors que cette Europe est incapable d'arrêter la guerre en Yougoslavie? Le débat sur l'union politique, sous-traitée dans le texte de Maastricht, ressurgit ainsi avec le cortège de réformes institutionnelles qu'il implique au sein de la Communauté. Le rendez-vous a été fixé à 1996, après les actuelles négociations d'élargissement, mais beaucoup se demandent – à Bruxelles et ailleurs – si on pourra attendre deux ans avant de revoir le fonctionnement communautaire.

Le coût de l'élargissement

Personne n'a encore trouvé la solution permettant une démocratisation et une implication plus directe des citoyens, une représentation équitable des Etats-membres, des droits garantis pour les «petits» pays, tout en évitant la paralysie liée à la recherche du consensus et la formation – au sein de la Communauté – de blocs antagonistes autour de tel ou tel «grand», entre les «petits» contre les «grands», ou encore entre les pays pauvres trop heureux de ponctionner les contributeurs nets.

Or la CE dépensera déjà cette année 25 milliards d'écus (170 milliards de francs) par an au titre de la solidarité régionale; si elle s'élargit aux pays d'Europe centrale qui frappent à sa porte, ce sera 60 milliards annuels avec les règles actuelles de la péréquation. Ce n'est pas une des moindres contradictions des partisans de l'élargissement à tout prix qui craignent une augmentation de leur contribution au budget communautaire autant que l'ouverture des marchés.

Les Allemands se classent cependant parmi ceux-là, pour des raisons politiques et stratégiques qui échappent généralement aux Français. Ils poussent à une adhésion programmée sinon rapide des Etats de ce qu'ils appelent l'Europe centrale – pour eux l'Europe de l'Est commence au Bug –, en rappelant que l'entrée dans la communauté occidentale de la RFA après 1945 a été pour celle-ci la meilleure chance de démocratisation et de prospérité. Si cette situation stratégique n'était pas prise en compte par les partenaires de la CE, l'ancrage à l'Ouest de l'Allemagne pourrait, ajoutent-ils, s'en trouver lui-même affaibli.

Elargissement, institutions, Union économique et monétaire, politique de relance conjoncturelle et de réforme structurelle qui lui sont liées, ces questions ont été abordées par le traité de Maastricht à partir de points de vue qui paraissent aujourd'hui largement dépassés quand elles n'ont pas été simplement ignorées. Le traité maintenant ratifié, les Douze devraient s'attaquer aux vrais problèmes et ne pas s'attacher à la lettre d'un texte que le bon sens populaire considère depuis longtemps, et à juste titre, avec un grand scepticisme.

DANIEL VERNET

TRIBUNE

Une crise d'identité

par Dominique Moïsi et Michael Mertens

EN avril 1946, l'historien hollandais Jan Romein concluait sa critique du *Journal* d'Anne Franck en ces termes : *« Le fait qu'il ait été possible pour cette enfant d'avoir été enlevée et tuée est pour moi la preuve que nous avons perdu la bataille contre la bête qui sommeille en l'Homme. Nous avons perdu parce que nous n'avons pas été capables de lui substituer quelque chose de positif. Et c'est la raison pour laquelle nous perdrons encore. Quels que soient les types de pièges que la cruauté peut nous poser, nous tomberons dedans, tant que nous serons incapables de remplacer cette cruauté par une force positive. »*

Quarante-sept ans plus tard, ces lignes paraissent tristement prophétiques. Sommes-nous encore en train de perdre la bataille contre la bête qui sommeille en l'Homme dans les Balkans ou dans certaines parties de l'ex-Union soviétique ? Comme démoralisé par sa victoire sur le totalitarisme, l'Occident, et en particulier l'Europe occidentale, semble avoir perdu le sens d'une ambition commune – comme si notre seul objectif avait été défini négativement, c'est-à-dire en termes de menace soviétique, contre « notre » mode de vie.

Les populations occidentales commencent à idéaliser le prétendu bon vieux temps, quand le conflit Est-Ouest semblait si confortable dans ses certitudes. Le « bon vieux temps » permettait à la plupart de ceux qui avaient la chance de vivre à l'ouest du rideau de fer de mener une vie relativement agréable. En un sens, le fossé entre « eux » et « nous » semble désormais s'agrandir, plutôt que de se rétrécir. En 1989, ils célébraient leur « retour à l'Europe », et nous avec eux.

Aujourd'hui, au contraire, ils se sentent de plus en plus abandonnés, et nous, à l'Ouest, les considérons comme des concurrents indésirables, ou même comme des intrus. Contrairement à notre rhétorique, nous voulons que nos clubs degentlemen – la Communauté européenne et l'OTAN – demeurent exclusifs. En même temps, les liens entre les membres de nos clubs se distendent, devant le regain des égoïsmes nationaux et le retour de vieux préjugés et de nouvelles méfiances.

Illusion sémantique et mensonge

Depuis plus de quarante ans, les termes « Europe » et « Europe occidentale » ont pour nous été synonymes. C'était déjà une illusion sémantique, elle menace aujourd'hui de devenir un mensonge sapant nos principes moraux et nous rend impuissants à comprendre qu'une occasion unique avait été trouvée, qui pourrait de nouveau être perdue plus tôt que nous ne le pensons. Pendant qu'Abel saigne à mort, Caïn se demande : *« Suis-je le gardien de mon frère ? »*

Nombre d'Occidentaux considèrent l' Europe comme un fait établi. Ce n'est plus un but, un feu de joie et une ambition commune. Comme le concept de démocratie, l'idée révolutionnaire d'intégration supranationale, de souveraineté partagée, de responsabilité civique dépassant les frontières et de cosmopolitisme s'est banalisée jusqu'à n'être plus une valeur en elle-même. N'est-ce pas Bismarck qui remarquait un jour : *« Qui parle Europe a tort. Notion géographique. »* Et : *« J'ai toujours trouvé le mot Europe dans la bouche de ces hommes politiques qui demandaient à d'autres puissances quelque chose qu'ils n'osaient pas réclamer en leur nom propre. »*

En fait, la crise actuelle n'est pas simplement économique ou politique. Elle n'est pas simplement, en cette période de transition du système international, l'inévitable crise d'identité d'un continent qui a retrouvé sa géographie et son histoire sans y avoir été préparé. C'est aussi, et essentiellement, une crise morale.

Il ne suffit pas de blâmer les dirigeants politiques actuels en Europe pour n'avoir pas réussi à inspirer à leurs concitoyens une vision et un projet. La « stabilité », n'était-ce pas également un mot de code pour l'accord tacite, auquel adhèrent de plus en plus de citoyens occidentaux, avec l'ordre de Yalta ? L'un de nos principaux problèmes n'est-il pas l'héritage émotionnel de la « trahison des clercs » – et pas seulement des clercs –, pour lesquels notre prospérité était plus importante que leur liberté ?

La fin des ambitions collectives

Dans un récent article dont on a beaucoup parlé, Samuel P. Huntigton considère *« le choc des civilisations »* comme la clé de voûte de la politique mondiale. Même si l'on rejette le manichéisme de cette vision, une dimension reste importante : le monde du confucianisme asiatique a été uni par une ambition collective : rattraper, puis dépasser en termes économiques, l'Occident prospère que l'islam fondamentaliste veut détruire.

C'est une des plus grandes forces – et une des plus grandes faiblesses – de nos sociétés démocratiques de ne plus proposer d'ambitions collectives. Elles préfèrent s'appuyer sur le droit fondamental de chaque personne à la différence. Les sociétés ouvertes présupposent en effet un consensus sur les valeurs de la dignité humaine, de la liberté individuelle, des droits et des responsabilités civiques, et aussi sur la solidarité avec les faibles.

Ces valeurs sont menacées en permanence par ce que Karl Popper a appelé *« la révolte contre la raison »* – la peur de la liberté, le désir de mythes héroïques, – d'un côté, et la confusion de la tolérance civilisée et du relativisme moral ou même du nihilisme, de l'autre. Or la *« démocratie active, positive, totale »*, comme la qualifiait Jan Romein en 1946, doit être intellectuellement militante pour s'imposer.

La réponse occidentale aux défis de l'ère postcommuniste ne doit par conséquent pas être un retour à la vision tribale de l'homme héroïque, à la mode aujourd'hui dans les Balkans, avec ses cris hystériques de : *« Nous voulons notre histoire ! nous voulons notre destinée ! Nous voulons notre combat ! »* Le vrai défi moral et intellectuel consiste à définir nos objectifs en termes positifs.

A une époque où l'administration Clinton tente d'établir encore abstraitement sa nouvelle doctrine, – du *containment* du communisme à l'extension de la démocratie dans le monde –, la priorité, pour les Européens, doit être la défense et le développement de la démocratie sur leur propre continent. Charité bien ordonnée commence par soi-même, et c'est sur notre continent que la plus importante contribution européenne à une société civile mondiale, à un nouvel ordre international doit commencer.

Le défi de la normalité

« Où finit l'Europe ? », telle n'est pas la question, parce que nous savons où elle commence. Les Européens qui se trouvaient derrière l'ancien rideau de fer *« nous ont offert, avec une clarté et une fermeté découlant d'une amère expérience, une réaffirmation de ce que nous avons déjà, en matière de vieilles vérités et de modèles testés »*, comme l'écrivait Timothy Gardon Ash en 1990. En comprenant combien nous leur devons, nous comprendrons que notre aide n'est pas un acte de charité, mais d'intérêt personnel éclairé.

Le défi pourrait être appelé celui de la normalité, une normalité qui fut l'exception en Europe pendant la plus grande partie du XX[e] siècle. De Jérusalem à Moscou, c'est le désir de mener une vie normale, civile et civilisée qui pousse les peuples sur la voie de la paix et de la démocratie. Ce désir est aussi universel que le côté bestial de la nature humaine. Pour les Israéliens et les Palestinens, pour les Européens de ce qui était l' Est et les peuples d'Asie centrale, la Communauté européenne semble encore un modèle de modération, de tolérance et de prospérité. Toutefois la désillusion sur ce qu' ils perçoivent comme l'hypocrisie européenne de la Communauté grandit. C'est nous, en Occident, qui paraissons oublier que cette Communauté est la seule, l'unique, la véritable patrie européenne commune. C'est nous qui, ces quatre dernières années, n'avons pas réussi à concevoir l'Europe ainsi. L'Europe – quel que soit l'endroit où elle finisse – ne s'unira que si nous gardons le sens de l'émerveillement et de la gratitude pour le démantèlement du rideau de fer et de la renaissance de l'Europe dans la liberté.

Le temps est venu de dépasser une approche purement économique et de développer de nouvelles idées pour intégrer politiquement de nouvelles démocraties en Europe, le plus tôt possible. Leur stabilité dépend véritablement des perspectives que nous leur offrons de joindre la Communauté dans un avenir proche, et notre stabilité dépend de plus en plus de la leur. Accroître leur sécurité accroîtra aussi la nôtre.

► Dominique Moïsi est directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI), à Paris. Michael Mertens est conseiller politique à la Chancellerie fédérale, à Bonn ; il s'exprime ici en son nom personnel. Cet article a été écrit pour *le Monde* et la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.



Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

BIBLIOGRAPHIE

Entre l'unité et la dispersion

Apparue au début du vingtième siècle et frappée d'anathème après l'utilisation impérialiste qu'en fit le national-socialisme, la géopolitique retrouve ses lettres de noblesse, grâce à une nouvelle génération de chercheurs emmenée par le géographe Yves Lacoste. Il serait bien imprudent de donner une définition de cette nouvelle conception de la géopolitique qui a vocation à englober non seulement la géographie, l'histoire, l'économie, les religions, mais également les idéologies, les médias, les croyances, dans les rivalités de territoires. Ainsi la géopolitique est-elle une spatialisation des rapports de forces ou une territorialisation des représentations. Sa spécificité est d'opérer avec des cartes.

C'est ce que montre Michel Foucher, directeur de l'Observatoire européen de géopolitique de Lyon, avec *Fragments d'Europe*, préparé par une équipe internationale de chercheurs. A la fois atlas et livre de réflexion sur l'avenir du continent européen, il poursuit et complète le travail fait par André et Jean Sellier dans leur *Atlas des peuples d'Europe centrale* (1).

Le point de départ de Michel Foucher et de ses coauteurs est la fracture de 1989 qui a rendu à l'Europe une « unité de lieu » tout en soulignant l'absence d'« unité de temps ». Les peuples de l'Est qui ont à nouveau la possibilité, refusée par l'empire soviétique, d'appartenir à l'espace européen « réactivent les problèmes du siècle passé ». C'est pour marquer ce double mouvement d'unité et de dispersion que le titre « fragment » a été choisi, à la fois « morceau d'une chose qui a été brisée en éclats » et « morceau d'un ouvrage qui n'est point encore terminé ou qui n'a pu l'être », à la fois référence à une unité (mythique ?) perdue et à un projet en devenir.

Deux chiffres illustrent l'état contradictoire de cette Europe en mouvement vers l'intégration et la fragmentation : le continent comptait cinquante Etats en 1993 contre vingt-trois en 1919 ; au cours des deux dernières années, 14 200 kilomètres de frontières internationales y ont été créées, s'ajoutant au 26 000 kilomètres existant alors. Et, souligne Michel Foucher, *« fait inédit dans l'histoire heurtée du continent »*, cette novation n'est *« ni le produit d'un conflit généralisé, ni le résultat d'une conférence internationale, comme en 1815, 1919 ou 1945 »*.

Mais plus parlant que les chiffres, il y a les cartes qui font l'originalité de *Fragments d'Europe* et inscrivent dans l'espace non seulement les frontières étatiques, politiques ou religieuses, mais, par exemple, les voyages de Pétrarque et d'Erasme aussi bien que les premières d'opéra ou les champs de bataille.

Michel Foucher accorde une attention particulière à ce qu'il propose d'appeler l'« Europe médiane », comprenant l'Europe centrale et orientale, une partie de l'Europe du Sud, la *Mitteleuropa* des Allemands. Europe « médiane » parce qu'elle est dans une situation géopolitique intermédiaire entre l'Ouest et la Russie, dans un état de transition entre l'économie planifiée et l'économie de marché, entre le communisme et la démocratie, dans une fonction de lien entre les chrétientés d'Orient et d'Occident (et le monde musulman), etc. Cette Europe médiane restera-t-elle une zone sismique ou saura-t-elle être le trait d'union d'un nouvel « œcuménisme » européen ? De la réponse à cette question dépend largement l'avenir de tout le continent.

D. V.

(1) Editions La Découverte, 1991, 192 pages, 295 francs.

► *Fragments d'Europe*, sous la direction de Michel Foucher, Fayard, 328 pages, 290 francs.

■ LE RPR «SOUS TENSION». Sept mois, jour pour jour, après le premier tour des élections législatives, qui annonçait la victoire écrasante de la droite du dernier dimanche de mars, le RPR a réuni, jeudi 21 octobre à Paris, son conseil national pour se pencher sur l'aménagement du territoire. Jacques Chirac a exprimé ses *«exigences»* en la matière et Edouard Balladur a rappelé le soutien qu'il attend des néogaullistes. Alain Juppé a invité le mouvement à se mettre *«sous tension»* à quelques mois des cantonales de mars prochain.

■ LE DÉBAT SUR LE GATT. Avant de prendre la parole devant le conseil national du RPR, M. Balladur s'était rendu à Poitiers pour la préparation du futur projet de loi d'orientation sur l'aménagement du territoire. A cette occasion, le premier ministre est revenu sur les négociations commerciales internationales, en réaffirmant sa fermeté dans la défense des positions *«de tous ceux qui ont intérêt à l'ouverture des marchés»*. Il a invité les responsables politiques à éviter dans les semaines qui viennent les *«propos excessifs»*.

La réunion du conseil national du RPR

M. Chirac exprime ses «exigences» sur l'aménagement du territoire



L'aménagement du territoire fait l'objet d'un «débat national», dont Charles Pasqua est, avec le premier ministre, l'un des animateurs intéressés *(lire ci-dessous)*. Il a été le prétexte, jeudi 21 octobre, d'une réunion du conseil national du RPR, au cours de laquelle le mouvement néogaulliste a présenté une campagne d'affichage qu'il lance, à quelques mois des cantonales, sur le thème *«le RPR fait entendre ma voix»*.

Cette volonté de dialogue avec l'opinion est, selon Alain Juppé, *«la première étape de* [la] *contribution* [du RPR] *à l'élaboration du projet présidentiel de Jacques Chirac»*. Et le secrétaire général du mouvement a précisé que *«tous ceux qui sont attachés* [au président du RPR] *par des liens d'amitié et de fidélité doivent être aux avant-postes de ce dialogue et de cette réflexion»*.

Cette réunion du conseil national, qui avait pour but premier de faire entendre la voix de Jacques Chirac, énonçant ses *«exigences»* sur l'aménagement du territoire, a eu à entendre, aussi, celle d'Edouard Balladur, inscrivant son action *«dans une politique générale de changement aussi profond et aussi rapide que possible»*, qui est *«inspirée du désir de ne pas infliger à notre société déjà tellement inquiète des bouleversements inutiles»*.

Des «réformes profondes mais «progressives»

Le premier ministre a énuméré quelques-uns des résultats obtenus grâce aux *«réformes profondes mais progressives»* d'un gouvernement qui, selon lui, aura *«à faire face à un mouvement d'impatience»* des Français, car, a dit M. Balladur : *«Nos concitoyens veulent bien nous savoir gré de leur dire la vérité, mais, au bout d'un certain temps, souhaitent commencer de voir un certain nombre de résultats.»*

Fidèle à son image de pilote du *«vrai changement»* de 1993, Edouard Balladur a mis en garde les militants du RPR contre les *«fausses promesses»*, tout en remerciant M. Chirac et ses *«compagnons»* du *«concours»* et du soutien qu'ils lui apportent.

Selon un processus maintenant convenu, Jean-Louis Debré, secrétaire général adjoint et porte-parole du RPR, a fustigé *«la cohabitation avec un président de la République à l'affût d'une crise politique et arc-bouté dans l'immobilisme»*, pour mieux indiquer : *«Préparons-nous donc activement au moment où, après 1995, avec Jacques Chirac, nous pourrons procéder aux changements, aux ruptures essentielles pour retrouver l'optimisme et l'espoir!»*

Comme si ce n'était pas suffisant, les critiques de M. Debré sur le GATT ont été relayées par M. Chirac dans son exposé sur l'aménagement du territoire. *«Les actuelles négociations au sein du GATT*, a dit le maire de Paris, *sont capitales pour l'avenir de notre pays et ne peuvent se réduire à quelques «ratios» statistiques ou contingents d'exportation. Il y a bel et bien une exception territoriale française, et nous en sommes collectivement dépositaires. On ne négocie pas son identité comme une marchandise. L'espace rural n'a pas vocation à devenir l'arrière-cour de la société urbaine ni la jachère de l'Europe.»*

Etait-ce bien là un propos fait pour *«dédramatiser»*, comme M. Balladur souhaite le faire? *«Nous sommes compris. Je ne dis pas que nous serons aidés par tous ceux qui disent nous comprendre*, a dit le premier ministre, ajoutant : *On veut bien admettre que nos arguments ont beaucoup de force.»* En écho à l'appel de M. Chirac, M. Balladur en a adressé un autre aux membres du conseil national : *«Votre responsabilité collective*, a-t-il dit, *est d'expliquer, expliquer encore ce que nous faisons.»*

Ne doutant pas de ce soutien du RPR, le premier ministre a affirmé sa certitude que, les efforts de 1993 appelant les efforts de 1994, la France *«constatera qu'ils sont efficaces, ce qui lui donnera l'envie de* [les] *continuer et non pas de changer de route»*. En 1995.

OLIVIER BIFFAUD

A Poitiers

M. Balladur condamne les «propos excessifs» sur le GATT

POITIERS

de notre envoyée spéciale

L'exercice commence à devenir répétitif. Il y avait eu Nantes, le 15 octobre; il y a eu Poitiers, le 21. Après les Pays de la Loire, le Poitou-Charentes était la deuxième étape du tour de France que le gouvernement entend accomplir, d'ici au 28 janvier, pour promouvoir le *«grand débat national»* sur l'aménagement du territoire. Comme la semaine précédente, Edouard Balladur avait choisi le TGV et d'en profiter pour venir bavarder un petit moment avec les journalistes. Le conflit à Air France apparaissant suffisamment sensible, le premier ministre a préféré, quelques heures plus tard, condenser ses commentaires dans une déclaration invitant les grévistes à reprendre le travail (*le Monde* du 22 octobre).

Pour le GATT, le premier ministre a indiqué que les rencontres qu'il avait eues, les 18 et 19 octobre, avec les responsables politiques, économiques, syndicaux et culturels lui avaient permis d'apprendre *«sur l'état des esprits»*. *«Quelques-uns ont parlé de veto immédiat, la majorité a plaidé pour que la France obtienne des améliorations. J'y suis bien décidé»*, a-t-il ajouté. *«La France sera-t-elle plus faible ou plus forte dans dix ans avec cet accord? C'est la seule question qui me préoccupe»*, a-t-il déclaré avant de préciser : *«Je ne crois pas que l'on puisse dire que la France entre en guerre contre le reste du monde* (...). *Ce n'est pas l'intérêt égoïste de la France que l'on défend, mais ceux de tous les pays qui ont intérêt à l'ouverture des marchés.»* Quelques instants plus tard, devant les élus régionaux, il a recommandé qu'on évite, *«dans les semaines qui viennent, les propos excessifs»* et *«les formules à l'emporte-pièce»*.

Sur ce thème comme sur celui du jour, l'aménagement du territoire, ses interlocuteurs ne se sont guère montrés enclins à la virulence. Le porte-parole du groupe communiste du conseil régional, Paul Fromonteil, n'a-t-il pas affirmé *«combien paraissait justifié un tel débat»*? Qu'elles viennent des élus ou des responsables économiques et sociaux, les revendications sont apparues récurrentes : l'axe routier centre Europe-Atlantique, la lutte contre la désertification rurale ou encore la formation et la recherche.

M. Balladur, comme il convient pour un premier ministre en déplacement, a confirmé les engagements financiers de l'Etat sur le programme routier, demandé au préfet de consentir un effort supplémentaire dans le contrat de plan Etat-région, en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche, comme le plaide René Monory (UDF-CDS), président du Sénat et du conseil général de la Vienne. Il a donné satisfaction à Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), président du conseil régional, promoteur du concept «arc atlantique», en promettant que *«le gouvernement, soucieux d'éviter un éventuel affaiblissement* [de l'Ouest européen] *cherchera à accompagner le projet d'un institut atlantique d'aménagement des territoires avec une participation de la DATAR»*.

Pour répondre à l'attente d'élus très vigilants en même temps que très demandeurs d'initiatives de l'Etat, M. Balladur a indiqué qu'un comité interministériel pour l'aménagement du territoire (CIAT) se réunira au cours du premier semestre de 1994 pour arrêter la liste des services appelés à quitter Paris, avec le souci d'éviter de *«bouleverser les conditions de vie, de travail et familiales des personnels»*.

ANNE CHAUSSEBOURG

Le contentieux des élections législatives

Le Conseil constitutionnel juge que M. Decaux a aidé M. Juppé dans les limites légales

Le Conseil constitutionnel a continué, mercredi 20 et jeudi 21 octobre, d'examiner les contestations des résultats du scrutin législatif de mars dernier. Il a validé l'élection d'Alain Juppé dans le dix-huitième arrondissement de Paris, tout en constatant que la publicité faite au livre de celui-ci avait permis à une des sociétés du groupe Jean-Claude Decaux d'aider le secrétaire général du RPR dans sa campagne.

La loi, depuis 1990, est stricte : les candidats doivent contenir les dépenses électorales engagées, directement ou indirectement, en leur nom, en dessous d'un plafond, les fournitures des prestataires de services devant être intégrées au prix du marché, même s'il est supérieur au prix facturé. Tout cela est surveillé par la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques, sous le contrôle du juge de l'élection.

Après le Conseil d'Etat, à l'occasion des régionales et des cantonales de mars 1992, le Conseil constitutionnel, en examinant le contentieux des législatives, bâtit sa jurisprudence. La décision qu'il a rendue, jeudi, validant l'élection d'Alain Juppé à Paris, est particulièrement intéressante.

Peu de temps avant les élections, le secrétaire général du RPR avait publié un livre de souvenirs personnels, *la Tentation de Venise* (éditions Grasset). Cet ouvrage avait bénéficié d'une campagne publicitaire dont M. Juppé avait estimé ne pas devoir faire figurer le coût dans son compte de campagne. Cette position avait été contestée par la commission nationale des comptes (*le Monde* du 22 septembre) et par son adversaire socialiste, qui avait saisi le Conseil constitutionnel, lequel, sur le fond, donne tort au ministre des affaires étrangères.

Le juge de l'élection estime que *«la publication d'un ouvrage ne saurait, en principe, être regardée comme une action de propagande du seul fait que l'auteur de ce livre est candidat à une élection»*, mais qu'*«il en va, toutefois, différemment des moyens engagés en vue d'assurer la diffusion de cet ouvrage, dans la mesure où la mise en œuvre de ceux-ci excède, par leur nature ou par leur ampleur, la promotion habituelle d'œuvres de même nature»*. Le Conseil estime donc que si la publicité faite dans les journaux pour le livre de M. Juppé relève de la norme, il n'en va pas de même pour la campagne sur quinze panneaux Decaux dans les rues de Paris.

Restait à calculer le prix auquel cette prestation devait être intégrée dans les comptes du candidat. La commission nationale avait retenu celui figurant dans la facture établie par la société concessionnaire de ces panneaux (510 F pour chacun d'entre eux). Le Conseil constitutionnel ne l'a pas suivi. Il considère que *«ce tarif correspond, en principe, à une campagne d'affichage à caractère national»*, ce qui n'est pas le cas de la campagne en cause. Il estime donc que cette somme *«ne tient pas compte de l'avantage indirect en nature dont a bénéficié le candidat et dont la valeur doit être prise en compte»*.

Le Conseil, pour autant, n'a pas fixé ce qu'aurait dû être ce prix. Il a simplement calculé que M. Juppé, après que son compte a été revu par la commission nationale, n'avait dépensé que 421 051 F, alors que le plafond était de 500 000 F. Il en a conclu que cette marge (78 949 F) est suffisante pour faire face au surcoût de la location de quinze panneaux – ce qui revient, sans que le Conseil ne le dise, à estimer que le prix de chacun d'entre eux restait inférieur à 5 874 F.

THIERRY BRÉHIER

POLITIQUE

L'ouverture du congrès du PS au Bourget

M. Rocard appelle les socialistes au « sursaut »

Quelque mille deux cents délégués ont assisté, vendredi 22 octobre, dans la matinée à l'ouverture du congrès du Parti socialiste, réuni au Bourget (Seine-Saint-Denis). Michel Rocard a appelé les socialistes à *« reprendre possession de [leur] histoire »* et à se montrer capables du *« sursaut nécessaire »*.

Dans son discours d'ouverture, Michel Rocard a présenté les assises socialistes, vendredi, comme le début *« d'un nouveau chapitre d'un même livre, le grand livre d'un combat pour la justice parmi les hommes, le grand livre du socialisme moderne, qui ne peut aller où il veut qu'en sachant d'où il vient »*. Rappelant les grandes heures du socialisme français, mais, aussi, *« ses pages sombres »*, *« l'immense labeur militant, la somme de dévouement, de désintéressement qui ont permis, à chaque étape, de repartir, de recommencer, de rebâtir »*, celui qui sera élu, samedi, nouveau premier secrétaire de ce parti a exhorté les militants socialistes à *« recommencer aussi, en n'oubliant jamais que, chez nous, tout recommencement est une fidélité »*.

« On ne fabrique l'avenir qu'à partir du passé, a-t-il déclaré. *Il nous faut reprendre possession de notre histoire, faute de quoi nous n'aurons ni la force qui permet de surmonter les épreuves, ni les certitudes nécessaires pour se transformer, ni la vision d'un idéal qui seule peut retremper l'énergie. (...) Nous sommes un moment du socialisme. A nous d'en faire un grand moment ! Ce que nos devanciers ont su réussir, en termes de reconstruction, nous devons être capables de le réussir aussi. Ils y ont mis parfois du temps, mais c'était à des époques où tout allait moins vite qu'aujourd'hui. Si nous sommes capables du sursaut nécessaire, si ce congrès est à la hauteur de sa tâche, nous n'aurons pas bien longtemps à attendre pour voir nos efforts récompensés. Reconstituer le parti, pour reconstruire la gauche, pour transformer la société : voilà, tout simplement, notre tâche. »*

M. Poperen dans l'opposition

A la tête, à présent, comme l'a dit M. Rocard, *« d'autres groupes de camarades qui ont préféré en rester à des méthodes plus traditionnelles »*, Jean Poperen a déjà fait savoir qu'il recommandera à ses partisans de s'abstenir lors de l'élection du premier secrétaire. *« La règle démocratique*, nous a-t-il précisé, *est que ce choix soit celui de la majorité, auquel ne participent pas les militants qui sont en opposition, mais qui, naturellement, l'intégreront dans leur action. Le choix est politique. Les nombreux militants qui ont contresigné la motion B n'ont jamais fait de la désignation du premier secrétaire une affaire personnelle. L'élection de Michel Rocard va être la conséquence et la consécration du choix d'orientation. »*

Ayant abandonné définitivement toute tentation de synthèse, l'ancien député du Rhône explique, au contraire, qu'il existe désormais, très clairement, deux conceptions du parti : *« Il y a une ligne de consensus social et une ligne de confrontation. Pour le moment, une majorité, qui a souvent été de conformisme, de passivité, voire de résignation, s'est prononcée en faveur de la première orientation, celle que représente et personnifie Michel Rocard. A elle de gouverner le parti. Pour l'option alternative, une base existe désormais, qui va travailler, dans le PS et au-delà de ses limites actuelles, à rassembler et à mettre en mouvement une gauche offensive, entreprenante, volontariste. »*

Regrettant toujours que les réformes de fonctionnement du parti n'aient pas été plus ambitieuses, Pierre Mauroy, dans un entretien publié par *Libération* vendredi, renouvelle néanmoins l'expression de son plein soutien à M. Rocard. *« Que l'on dépasse*, souhaite-t-il, *des clivages qui n'ont plus de raison d'être, pour créer le rassemblement autour du premier secrétaire et des instances qui seront mises en place au congrès ! Nous serons, ainsi, plus disponibles pour répondre aux seules questions qui vaillent : Comment organiser le chômage ? Comment retrouver la croissance ? Comment relancer l'Europe ? Comment, en un mot, réduire le chômage et redonner confiance dans le progrès et la justice sociale ? »*

De toutes ces questions, les délégués socialistes devaient débattre, vendredi après-midi, au sein de quatre commissions sur l'emploi, l'Europe, les institutions et le fonctionnement interne du parti, destinées à nourrir la motion finale de la direction, qui deviendra, dimanche, le nouveau programme du Parti socialiste de Michel Rocard.

DANIEL CARTON

RECTIFICATIF : Notre article sur « La méthode Percheron » (*le Monde* du 21 octobre) comportait une confusion à propos des sénateurs évincés en 1992 par la fédération socialiste du Pas-de-Calais. Il s'agissait, d'une part, d'André Delelis et, d'autre part, de Michel Darras, décédé la même année, et non d'Henri Darras, ancien président du conseil général, ancien maire de Liévin, mort en 1981.

REPÈRES

PCF

M. Marchais a « des idées » pour sa succession

Cinq semaines après son opération de la hanche, le secrétaire général du Parti communiste a déclaré, jeudi 21 octobre, au journal du soir de TF 1, qu'il ne s'est pas lui-même *« arrêté sur un nom »* pour choisir son successeur. *« J'ai des idées, comme tous les communistes. Le moment venu, je ferai connaître mon opinion, mais elle comptera pour une voix, pas plus »*, a indiqué M. Marchais.

Le secrétaire général du PCF a lancé un appel *« aux communistes qui ont quitté le parti, à ceux qui en ont été injustement exclus »*, pour qu'ils participent à la discussion préparatoire au vingt-huitième congrès, convoqué en janvier prochain.

Lire également page 27 la chronique de Daniel Schneidermann

DÉMISSION

Le conseil général de l'Orne sans président

Le conseil général de l'Orne a tenté, jeudi 21 octobre, de trouver un successeur à Hubert d'Andigné (RPR), « patron » du département pendant vingt-sept ans. Son dauphin pressenti n'a pas tenu plus de six heures. La vacance de la présidence se prolongera jusqu'au début novembre.

M. d'Andigné s'était démis de ses fonctions le 4 octobre (*le Monde* des 6 et 7 octobre) alors que, depuis des années, la droite s'enlise dans ses querelles internes. La succession s'annonçait difficile, mais Gérard Burel, un vétérinaire de cinquante-huit ans, conseiller général (RPR) de Messei, au cœur du bocage, seul candidat déclaré, a été désigné avec 33 voix sur 40. Cependant, l'accord entre les deux groupes de la droite – les héritiers et fidèles du président démissionnaire, et les « rénovateurs » – n'a pas résisté à l'épreuve du bulletin secret.

Lors du partage des vice-présidences, il a manqué cinq voix à deux candidats du camp « rénovateur », dont le chef de file, Daniel Miette (UDF-CDS), a annoncé alors sa démission du poste de deuxième vice-président, geste qui a été imité par les autres vice-présidents élus. M. Burel en a tiré les conséquences en donnant, à son tour, sa démission. – *(Corresp.)*.

EMPLOI

« Les trente-deux heures » reviennent au Sénat

Le débat sur la semaine de trente-deux heures va être relancé au Sénat, à l'occasion de l'examen du projet de loi quinquennale sur l'emploi présenté par Michel Giraud. Gérard Larcher, sénateur (RPR) des Yvelines, a décidé de reprendre la proposition défendue sans succès par Jean-Yves Chamard, député (RPR) de la Vienne, à l'Assemblée nationale (*le Monde* daté 3-4 octobre). Il a reçu l'aval du ministre de l'emploi au cours d'une réunion qui a rassemblé plusieurs sénateurs du RPR autour de M. Giraud.

L'amendement de M. Larcher est, selon son auteur, *« plus souple »* que l'amendement de M. Chamard. Il prévoit, à titre expérimental, l'instauration d'une semaine de travail étalée sur quatre jours, *« avec contrôle des créations effectives d'emplois »*. Cet amendement pourrait être complété par une disposition avancée par René Trégouët, député (RPR) du Rhône, qui propose que la réduction du temps consacré à la production, obtenue pour créer des emplois, soit utilisée à des fins de formation professionnelle. Le projet de loi sera examiné au Sénat à partir du 2 novembre.

LÉGION D'HONNEUR

M. Mitterrand a décoré Marceau Long et Pierre Bergé

La République sait honorer ses serviteurs. Et son président prend grand plaisir à ces cérémonies, où il réunit hauts fonctionnaires et discrets entrepreneurs, intimes et hommes qui ne partagent pas ses idées, mais qu'il apprécie. Remettre, tour à tour, jeudi 21 octobre, à l'Elysée, sous le regard attentif d'Edouard Balladur, impassible, les insignes de grand-officier de la Légion d'honneur à Marceau Long, vice-président du Conseil d'Etat, ceux de commandeur du même ordre à Jacques Marchizaud, président du conseil de surveillance de Roussel-Uclaf, avant de déclarer à Pierre Bergé que sa rosette d'officier de la Légion d'honneur venait *« bien tard »*, permettait à François Mitterrand de manifester son éclectisme.

Dans la foulée, le chef de l'Etat a décoré aussi, notamment, Claude Marti, ancien conseiller de Michel Rocard, et le philosophe Jean-Toussaint Desanti, pour lequel il s'est étonné qu'il ait dû attendre si longtemps pour voir sa boutonnière fleurie.

Les travaux du Parlement

La commission des lois a adopté le projet de révision constitutionnelle sur le droit d'asile

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, jeudi 21 octobre, sans modification, le projet de révision constitutionnelle relatif *« aux accords internationaux en matière de droit d'asile »*. Selon Jean-Pierre Philibert (UDF, Loire), rapporteur de la commission, l'examen du projet par le Congrès, réuni à Versailles, une fois le texte adopté en termes identiques par l'Assemblée nationale et le Sénat, pourrait être fixé au 20 novembre.

La réunion qui a rassemblé à l'hôtel Matignon, le 20 octobre, autour d'Edouard Balladur, les futurs protagonistes de la révision constitutionnelle – présidents de groupe et de commissions affiliés à la majorité – a-t-elle permis de désamorcer les quelques mouvements de mauvaise humeur que commençait à soulever la réforme de la Loi fondamentale au sujet du droit d'asile? Le climat qui a régné, jeudi 21 octobre, en commission de lois, était, en tout cas, plus studieux que polémique. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie) et André Fanton (RPR, Calvados), les plus sceptiques au sein du groupe néogaulliste, ont préféré la non-participation au vote plutôt que le vote contre lorsque la commission s'est prononcée sur le texte.

Au sein de l'UDF, l'attitude a été positive, malgré les propos de Charles Millon, président du groupe, qui attend une *« explication très claire »* du gouvernement (*le Monde* du 22 octobre). Jean-Pierre Philibert (UDF, Loire) est un des avocats les plus ardents du texte, soutenant que cette révision aura *« le mérite »* d'affirmer *« le caractère sacré du droit d'asile au bénéfice de ceux qui sont réellement persécutés »*. La seule fausse note est venue de Claude Malhuret (UDF, Allier), qui s'est demandé si les dispositions législatives découlant de la réforme de la Constitution ne seraient pas de nouveau censurées par le Conseil constitutionnel. M. Malhuret n'a pas participé au vote.

Interrogé par les membres de la commission, Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, a justifié la nécessité de la révision en expliquant qu'une simple loi ordinaire contraindrait le gouvernement à mettre en place des *« centres de rétention »*, afin de faire face à *« un afflux de demandeurs d'asile »* et d'éviter que ces derniers ne *« s'évanouissent dans la nature »*. Le ministre de la justice a également annoncé que les dispositions législatives résultant de la révision seront introduites sous forme d'amendements au nouveau projet de loi de M. Pasqua sur l'immigration, déjà adopté par le Sénat le 12 octobre. Le ministre de l'intérieur réécrit son texte de juillet, partiellement censuré par le Conseil constitutionnel.

Du côté socialiste, Julien Dray (Essonne) et Jacques Floch (Loire-Atlantique) ont mené l'offensive contre une révision qualifiée d'*« électoraliste »*. M. Dray s'est inquiété du fait qu'elle impliquera *« l'abandon d'une parcelle de souveraineté, non pas au bénéfice d'un organisme communautaire, mais au profit d'autres Etats, qui peuvent avoir une approche différente du droit d'asile en raison des particularités de leur diplomatie »*. S'ils ont voté contre le texte, ils n'ont toutefois pas déposé d'amendements – bien que M. Dray en ait rédigé une soixantaine –, jugeant plus sage d'attendre une décision du groupe socialiste sur cette question.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le gouvernement s'oppose à une remise en question de la loi Sapin par les sénateurs

A l'occasion du débat, au Sénat, jeudi 21 octobre, sur le projet de loi relatif à la passation de certains contrats de fournitures et de travaux dans les secteurs de l'eau, de l'énergie, des transports et des télécommunications, plusieurs sénateurs ont tenté de supprimer par amendement une disposition contenue dans la loi Sapin contre la corruption, qui indispose les grandes entreprises concessionnaires de marchés publics. Le gouvernement, représenté par Roger Romani, ministre chargé des relations avec le Sénat, s'est opposé au vote de ces amendements.

La Compagnie générale des eaux et la Lyonnaise des eaux sont tenaces. Ces deux entreprises, qui se partagent la très grande majorité des marchés publics passés par les collectivités locales pour l'affermage et le retraitement des eaux, n'ont toujours pas admis une disposition contenue à l'article 38 de la loi Sapin du 29 janvier 1993, relative à la prévention de la corruption et à la transparence de la vie économique et des procédures publiques, qui rend obligatoire la publicité préalable immédiate pour les délégations de service public de l'Etat ou des collectivités territoriales.

L'objectif de cette mesure était de permettre à l'assemblée élue (conseil municipal, général ou régional) de se prononcer à la fois sur le principe de la délégation, après présentation d'un rapport de l'exécutif territorial, et sur le choix du délégataire. Lors de la discussion du projet Sapin au palais du Luxembourg, à l'automne 1992, la majorité sénatoriale avait supprimé cet article 38, qui avait été rétabli, en dernière lecture, par l'Assemblée nationale.

Dans une proposition de loi sur les collectivités territoriales, enregistrée à la présidence du Sénat le 23 mars 1993, Christian Bonnet (Rép. et ind., Morbihan) renouvelle cette tentative de suppression de l'article 38, mais aucune suite n'a, pour l'instant, été donnée à ce texte. Trois sénateurs, Ernest Cartigny (Rass. dém., Seine-Saint-Denis), Alain Pluchet (RPR, Eure) et Xavier de Villepin (Un. centr., Français établis hors de France), ont donc essayé, une nouvelle fois, de satisfaire les grandes compagnies concessionnaires de marchés publics, en revenant à la charge contre cet article à l'occasion du texte sur les recours en matière de passation de certains contrats dans les secteurs de l'eau.

La prudence de M. Romani

Les trois amendements identiques qu'ils ont déposés étaient laconiques : il s'agissait seulement d'ajouter au texte du premier paragraphe de l'article 38 de la loi contre la corruption, qui prévoit *« une procédure de publicité permettant la présentation de plusieurs offres concurrentes »* pour les délégations de service public, les mots : *« en application des directives communautaires qui les concernent »*. Ce simple ajout aurait pour conséquence immédiate de renvoyer aux calendes grecques l'obligation de publicité, donc de transparence, puisque les législations nationales en matière de délégation de services publics ne sont pas encore harmonisées au plan européen.

Rapporteur du projet de loi, Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne) a clairement pris ses distances avec ces amendements, en émettant un avis personnel défavorable à leur adoption, laquelle, a-t-il indiqué, *« aurait pour effet essentiel de paralyser l'application de la loi anticorruption »*. Quant à M. Romani, qui représentait le gouvernement sur ce texte, il a développé des trésors de prudence et d'habileté pour s'opposer, lui aussi, à ces ajouts sénatoriaux. Se gardant bien de se prononcer sur le fond, le ministre chargé des relations avec le Sénat s'est déclaré *« au regret de constater »* que ces amendements étaient des « cavaliers », c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas de lien direct avec le projet de loi en discussion et que, par conséquent, leur adoption ferait courir le risque d'une censure du Conseil constitutionnel.

Le message était clair : le gouvernement n'acceptait pas l'amendement Lyonnaise des eaux et CGE. Ses auteurs ont préféré ne pas insister et, disciplinés, ont accepté de les retirer. Seul M. Bonnet a manifesté sa mauvaise humeur en indiquant qu'il ne participerait pas au vote sur l'ensemble du projet de loi. Au nom du groupe socialiste, Jacques Bellanger (Yvelines) s'est félicité de la fermeté du gouvernement contre ces amendements qui témoignaient, a-t-il dit, *« de la volonté de donner la priorité à la défense d'intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général »*.

Et dans sa grande sagesse, le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de loi sur les recours en matière de passation de contrats, sans modifier, au passage, une des dispositions essentielles de la loi anticorruption...

PASCALE ROBERT-DIARD

Les députés réclament la revalorisation des retraites agricoles et des aides pour les pêcheurs

Les députés ont adopté en première lecture, dans la nuit du jeudi 21 au vendredi 22 octobre, les crédits de l'agriculture et de la pêche. Ils s'élèvent à 47 milliards de francs, en hausse de 17,8 % par rapport au budget initial de 1993, mais cette augmentation est pratiquement absorbée par la subvention au BAPSA (budget annexe des prestations sociales agricoles), qui atteint 19 milliards de francs. Le RPR et l'UDF ont voté pour, après avoir réclamé une revalorisation des retraites et des aides pour la pêche artisanale ; le PS et le PC ont voté contre.

Dix heures de débat pour les crédits de l'agriculture et de la pêche – l'un des plus longs, dans la discussion budgétaire, avec celui des affaires sociales et de la santé – ont permis aux quelques députés présents dans l'hémicycle du Palais-Bourbon de se faire, comme c'est traditionnel en pareille occasion, les porte-parole de tous les lobbys : des pêcheurs aux forestiers, en passant par les horticulteurs, les viticulteurs et, même, les producteurs de champignons de couche. Jean Puech, ministre de l'agriculture et de la pêche, ne savait plus quoi répondre, tant les questions de la centaine d'orateurs inscrits étaient répétitives.

Ayant prononcé un discours d'une heure et demie, qui répondait par avance à la plupart des interrogations des députés, M. Puech ne pouvait donner de réponse précise à certaines questions, dans l'attente des conclusions des quatre groupes de travail mis en place par le premier ministre, en mai dernier, lorsqu'il avait annoncé du plan de relance de l'agriculture.

Ces groupes de travail, qui étudient, notamment, le dossier de la protection sociale, les problèmes de financement des exploitations et les activités forestières, rendront leurs conclusions en novembre. M. Puech a donc demandé aux députés d'être un peu patients, sachant qu'au vu de ces conclusions son budget pourrait être complété en deuxième lecture. Il a expliqué que son projet est *« un bon budget »*, qui *« garantit à l'agriculture et à la pêche les moyens d'une politique économique efficace et marque l'engagement du gouvernement à assurer la pérennité de la protection sociale agricole »*.

Avec, en toile de fond, le dossier des négociations du GATT, les députés ont surtout réclamé au ministre une revalorisation des retraites pour des agriculteurs retraités dont les revenus sont parfois inférieurs au RMI ; une extension à la pêche industrielle et semi-industrielle des mesures prises en faveur de la pêche artisanale ; des aides pour l'installation des jeunes agriculteurs et pour les entreprises de transformation du bois.

Pourquoi pas une loi quinquennale ?

Malgré leurs nombreuses revendications, les députés de la majorité avaient salué, dès le début de la discussion, les efforts du gouvernement. *« L'agriculture semble mieux prise en considération »*, affirmait Philippe Vasseur (UDF, Pas-de Calais), rapporteur spécial de la commission des finances, en relevant la hausse de 17,8 % du projet de budget 1994 par rapport à la loi initiale de 1993. Il ajoutait lui-même un bémol, en précisant que *« les 7 milliards de francs supplémentaires sont pratiquement absorbés par la subvention au budget annexe des prestations sociales agricoles, afin de faire face aux conséquences des deux précédents budgets »*, et que l'augmentation du budget pour 1994 n'est plus que de 6,8 % si on le compare à la loi de finances rectifiée de 1993.

Le rapporteur spécial a exprimé un regret : que ses amendements sur les *« allègements des charges sociales, fiscales et financières qui pèsent sur l'agriculture »* n'aient pas été adoptés dans la première partie du budget, consacrée aux recettes. Ne doutant pas que le gouvernement veuille réaliser de tels allègements, il a observé qu'*« à trop attendre, on risquerait de créer dans l'opinion agricole le sentiment qu'on veut présenter ces mesures en même temps que le résultat des négociations sur le GATT pour « faire passer la pilule »*. *« Il faut dissiper cette inquiétude,* a-t-il affirmé, *en réaffirmant la position de la France sur le GATT, tout en présentant très rapidement les mesures d'allègement. »*

Enfin mécontent de voir que l'agriculture ne s'entend pas promettre, comme tant d'autres, *« une grande loi quinquennale »*, véritable potion magique du gouvernement Balladur, M. Vasseur en a réclamé une, au motif que *« les agriculteurs, désorientés, veulent savoir quelle place la France entend leur faire à l'avenir »*.

Dans l'opposition, Rémy Auchedé (PC, Pas-de-Calais) a déclaré que ce budget est *« marqué, pour l'essentiel, par des mesures d'accompagnement du décin de notre agriculture induit par la réforme de la politique agricole commune et par le pré-accord de Blair House »*. Alain Le Vern (PS, Seine-Maritime) a affirmé que ce budget ressemble à un plaidoyer : *« Plaidoyer,* a-t-il dit, *pour expliquer pourquoi, après avoir voté contre la PAC et déposé une motion de censure, les mêmes parlent, aujourd'hui, d'assurer la pérennité de la même PAC, soudain parée de mérites insoupçonnés : plaidoyer pour préparer l'opinion et la profession agricole au renoncement sur le GATT ; plaidoyer pour tenter de faire passer pour un bon budget un budget insuffisant et sans imagination. »*

CLAIRE BLANDIN

BUDGET DES ANCIENS COMBATTANTS : avis défavorable de la commission des affaires sociales. – Après avoir entendu Philippe Mestre, ministre des anciens combattants et des victimes de guerre, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a donné, mercredi 20 octobre, un avis défavorable au budget des anciens combattants. Le rapporteur, Georges Colombier (UDF, Isère) a justifié cette décision par l'absence, dans le projet de budget, d'une mesure prévoyant une retraite anticipée en faveur des anciens combattants d'Afrique du Nord.

Les dispositions sur la sécurité des stades sont étendues à toutes les enceintes sportives

Survenant après d'autres, les graves incidents du 28 août dernier, au Parc des princes, qui avaient fait dix blessés parmi les forces de police, ont incité Michèle Alliot-Marie à préparer en urgence un projet de loi relatif à la sécurité des manifestations sportives. Approuvé par le conseil des ministres le 6 octobre (*le Monde* du 8 octobre), ce texte a été examiné en première lecture par le Sénat jeudi 21 octobre. Ce projet, volontairement court et qui se veut *« dissuasif et préventif »*, alourdit certaines sanctions prévues par la « loi Bredin » du 13 juillet 1992 et accélère la procédure de comparution immédiate.

Dissuasif, le projet de loi, amendé sur proposition de François Lesein (Rass. dém., Aisne), au nom de la commission des affaires culturelles, prévoit une amende de 25 000 francs pour les personnes accédant à une enceinte sportive en état d'ivresse. Cette amende s'accompagne d'un an d'emprisonnement si l'auteur de l'infraction s'est rendu coupable de violences ayant entraîné une incapacité de travail d'une durée inférieure ou égale à huit jours. Seront passibles de la même peine les personnes qui introduiront des boissons alcoolisées, sauf si elles sont autorisées à les vendre ou à les distribuer.

Les personnes qui auront incité des spectateurs à la haine ou à la violence à l'encontre de l'arbitre, d'un juge sportif, d'un joueur ou de toute autre personne, seront passibles de 100 000 francs d'amende et d'un an d'emprisonnement. Celles qui se rendront coupables de violence pourront se voir interdire l'accès au stade pendant un maximum de cinq ans. A titre préventif, elles devront se présenter au commissariat à l'heure des matches. Si les personnes condamnées sont de nationalité étrangère et ne résident pas en France, elles pourront faire l'objet d'une interdiction du territoire français de deux ans maximum.

Le projet prend en compte de nouvelles infractions, comme le fait d'introduire tout objet susceptible de constituer une arme dangereuse ou le jet de projectiles, qui pourront être sanctionnés de 100 000 francs d'amende et trois ans d'emprisonnement. Sur amendement proposé par Jean-Louis Carrère (PS, Landes), les mêmes peines seront applicables à ceux qui utiliseront ou tenteront d'utiliser les installations mobilières ou immobilières de l'enceinte sportive comme projectiles. Afin d'assurer la coordination du projet de loi avec l'entrée en vigueur du nouveau code pénal, le 1er mars 1994, les sénateurs ont adopté des amendements techniques, instituant des peines d'amende minimales pour toutes les infractions.

Alors que Mme Alliot-Marie, estimant que ce phénomène résulte d'un *« problème de société propre à la ville et aux banlieues »*, souhaitait limiter le champ d'application de son projet de loi aux enceintes sportives soumises à homologation (stades de plus de trois mille places et salles de plus de cinq cents places), les sénateurs ont adopté un amendement de M. Lesein qui l'étend à toutes les enceintes sportives. Le texte a été approuvé par le RPR, l'UDF et le PS, tandis que le PC a voté contre.

GÉRARD ALBOUY

SOCIÉTÉ

■ LA CENTRALE DE TCHERNOBYL MAINTENUE EN ACTIVITÉ. La décision du Parlement ukrainien, votée jeudi 21 octobre par 221 voix contre 39, met un terme au moratoire de 1990 qui gelait toute construction de nouveau réacteur pendant cinq ans, et prévoyait l'arrêt définitif, à la fin de l'année, des deux tranches nucléaires encore en fonctionnement sur ce site où s'est produit, le 26 avril 1986, le plus grave accident nucléaire de tous les temps.

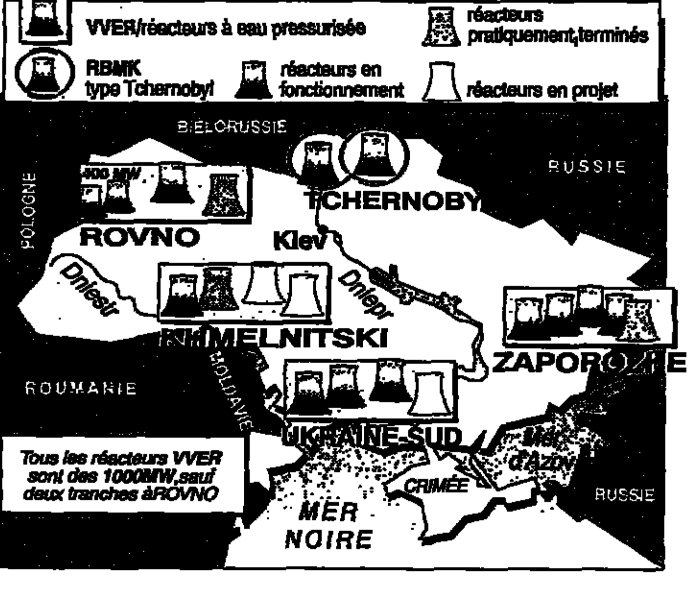
■ RÉALISME ÉCONOMIQUE. Le manque de ressources énergétiques et de devises de l'Ukraine explique cette décision qui sacrifie les arguments écologistes au réalisme économique. En 1992, déjà, elle n'avait pas hésité à procéder à des coupures de courant pour réduire sa consommation intérieure afin d'honorer ses contrats d'exportation d'électricité vers les pays d'Europe orientale voisins qui la payent en dollars.

■ COOPÉRATION. L'aide des pays occidentaux pour régler le problème nucléaire des pays d'Europe de l'Est ne se résume pas à des questions financières. De nombreux blocages techniques et «psychologiques» ralentissent la mise en place d'une coopération efficace.

Après l'abandon du moratoire nucléaire de 1990

Le Parlement ukrainien prolonge l'exploitation des réacteurs de Tchernobyl

«Nous n'avons pas le choix. Toute autre solution ferait de l'Ukraine un pays arriéré.» Un peu penaud, le député s'excuse, devance les questions gênantes et puis, dans un ultime sursaut, trouve une bien piètre parade. *«La Russie elle-même,* avance-t-il, *n'a pas arrêté une seule de ses centrales nucléaires.»* Cette référence au grand frère d'hier, aujourd'hui rejeté, a de quoi faire sourire. Le prétexte est mince pour faire avaler au reste du monde le vote massif, par 221 voix pour et 39 contre, du parlement ukrainien en faveur du maintien en activité de la centrale de Tchernobyl.



Tchernobyl désert. Tchernobyl poubelle. Tchernobyl symbole enfin de ce qui n'aurait pas dû être, depuis qu'une explosion a éventré le cœur du réacteur numéro 4, en avril 1986, et qu'un incendie a ravagé la salle des machines du réacteur numéro 2, le rendant définitivement inutilisable en octobre 1991. Il est des records dont on ne devrait pas se remettre, de ces événements qui condamnent définitivement une technique comme celle, dépassée et peu sûre, des réacteurs RBMK de la centrale ukrainienne.

Mais le réalisme économique l'a emporté cette fois sur les arguments des écologistes. L'Ukraine, avec ses 52 millions d'habitants, manque cruellement de ressources énergétiques et de devises. D'un côté, elle dépend fortement des approvisionnements en hydrocarbures de la Russie : celle-ci serait prête à des concessions en échange de la flotte de la mer Noire et des armements stratégiques sur son territoire. De l'autre, sa balance commerciale a singulièrement besoin des quelque 20 à 30 térawatts-heure d'électricité qu'elle exportait dans les années 80 vers la Hongrie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Bulgarie (1) contre des devises convertibles.

Depuis 1991, la production d'énergie électrique a chuté et ce qui reste de la centrale de Tchernobyl représente en production pratiquement l'équivalent de l'électricité qui a été exportée. Comment, dans ces conditions, s'étonner qu'une grande partie des parlementaires ukrainiens ait fait leur deuil, malgré tout, du moratoire prévoyant la mise à l'arrêt définitif, à la fin de cette année, des deux réacteurs restants de Tchernobyl fruits d'une filière, les RBMK, qui a souvent fait la preuve de ses faiblesses?

«Aménager ces réacteurs RBMK d'origine russe, disait en avril un expert occidental, *ne serait que du bricolage et il faudra bien se résoudre un jour à les fermer.»* Une opinion que partageait au printemps dernier un responsable de la toute nouvelle autorité de sûreté nucléaire ukrainienne (GANU). *«Pour nous,* disait Vladimir Ghugunov, *sur les deux réacteurs encore en activité à Tchernobyl, il faut absolument déclasser le réacteur numéro 1 qui fonctionne encore à 70 % de sa puissance. Quant au réacteur numéro 3, qui fonctionne encore à plein régime, on pourrait, comme le désire l'exploitant, le prolonger jusqu'à l'an 2000.»*

Finalement, c'est le point de vue de l'exploitant qui a triomphé. Mais pour une courte période seulement, car il y a fort à parier que ces deux réacteurs ne seront guère prolongés au-delà de 2000 ou 2003. Sous l'effet du feu nucléaire, les «tubes de force» de ces installations se déforment et doivent être remplacés périodiquement comme cela s'est fait, au prix de doses importantes d'irradiation reçues par les équipes de réparation, à la centrale de Sosnovy-Bor à Saint-Pétersbourg. Bref, on brûlera le combustible restant et on fera tourner les deux installations de Tchernobyl pour produire du courant et se donner le temps nécessaire de mettre en service des réacteurs nucléaires d'un nouveau type.

C'est l'un des points importants de la décision prise, jeudi 21, par le gouvernement ukrainien. L'annulation du moratoire de cinq ans voté en 1990 ouvre, en effet, la voie à l'engagement de nouvelles centrales nucléaires et à la reprise de chantiers abandonnés après l'accident de 1986. A cette époque, six réacteurs à eau pressurisée (VVER), *«plus modernes et plus sûrs»*, étaient en construction sur quatre sites : un à Rovno; trois à Khmelnitski ; un à Zaporozhe, la plus grande centrale du pays avec cinq tranches installées, et un autre à Ukraine-Sud.

Mais seuls les chantiers de Zaporozhe et de Rovno pourraient redémarrer dans des délais brefs. D'ici un an pour le premier et dans un an et demi pour le second, ce qui donnerait demain à l'Ukraine plus de souplesse dans son approvisionnement en énergie. L'opinion publique de la toute jeune République acceptera-t-elle ce choix politique et suivra-t-elle son président, Leonid Kravtchouk, pour qui *«on ne peut exclure l'énergie nucléaire dans ce pays»*?

C'est tout le problème. Car, si beaucoup acceptent l'existence des quatorze réacteurs actuellement en fonctionnement – qui fournissent 25 % de l'électricité du pays, – certains risquent de demander des comptes sur le dossier délicat du sarcophage non hermétique abritant le réacteur éventré de Tchernobyl. Les experts occidentaux estiment qu'il doit être refait d'urgence. Mais l'Ukraine, sans aide internationale, n'en a guère les moyens.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Ses échanges avec la Russie et la Moldavie étaient en revanche équilibrés.

La lente mise en place de l'aide internationale

L'argent ne suffit pas

Si l'on s'en tient aux chiffres et aux intentions affichées, tout va bien dans le meilleur des mondes possibles. L'ensemble du monde occidental se presse au chevet du nucléaire malade des pays d'Europe de l'Est. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et l'Organisation mondiale des exploitants de centrales nucléaires (WANO), la Communauté européenne, les pays dotés d'un parc électronucléaire multiplient expertises et programmes d'assistance. Les sept principaux pays industrialisés (G7) et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) financent.

Le coût d'une mise à niveau de tout le parc électronucléaire d'Europe de l'Est a été évalué à plus de 100 milliards de dollars. On en est loin, si l'on en croit les responsables de Bruxelles, l'aide de la CEE sur la période 1990-1993 atteint 330 millions d'écus (MUC), auxquels il faut ajouter une centaine de MUC d'engagements bilatéraux de ses Etats membres. Soit un total de 430 MUC (près de 2,9 milliards de francs). Les Etats-Unis interviennent pour quelque 200 millions de francs, le Japon pour 72 millions de francs.

En fait, cette manne n'est que difficilement débloquée. Seulement 90 MUC d'aide européenne avaient été libérés en juin ; des crédits le plus souvent consacrés à financer des études et des déplacements d'experts. Les pays concernés en conçoivent une certaine amertume. Les torts, ou les réticences, sont partagés. Touchés dans leur orgueil national, Russes et Ukrainiens (les autres pays de l'est semblent moins rigides) souhaitent que les aides servent à financer des travaux qu'ils auraient définis et exécutés eux-mêmes. De leur côté, les Occidentaux tiennent évidemment à contrôler la destination de leurs crédits, et à sauvegarder les intérêts de leurs industriels.

Le temps aidant, les relations s'améliorent cependant, surtout quand elles se lient au niveau des spécialistes, techniciens ou responsables de centrales. En Ukraine, l'Europe aide à l'amélioration de la sûreté des centrales de Rovno et, à un degré moindre, de Zaporojié. Elle assiste aussi l'autorité de sûreté ukrainienne (GANU) dans ses efforts pour mettre sur pied une réglementation et une organisation opérationnelles.

Le blocage de la convention de Vienne

L'Institut français de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), son homologue allemand GRS et EDF jouent un rôle prépondérant dans ces actions. Pour Rovno, la France a fourni une aide de 1,8 million de francs, et la Communauté européenne 5 MUC (33,5 millions de francs).

Dans le cadre d'un accord bilatéral franco-ukrainien, EDF, dont la centrale de Golfech (Tarn-et-Garonne) s'est jumelée avec celle de Rovno, a fourni des codes de calcul et des ordinateurs qui permettent de simuler le comportement des réacteurs lors d'un accident grave. Comme l'IPSN, elle organise, à Paris et sur place, des sessions de formation pour les techniciens et les ingénieurs de sûreté. Mais, même dans ce domaine, où les Ukrainiens sont demandeurs et les intérêts commerciaux négligeables, les choses avancent très lentement. Créée l'an dernier, la GANU a beaucoup de mal à profiter des offres de formation qu'elle a pourtant sollicitées et obtenues de Paris, mais aussi de Washington ou de Tokyo. La raison? *«Un manque d'effectifs, mais aussi des difficultés d'organisation sur place, où la lutte d'influence est chaude entre tous les acteurs du nucléaire ukrainien»*, diagnostique un expert français.

Mais un autre problème, beaucoup plus préoccupant, provoque, actuellement, un quasi-blocage de toute aide technique. La Russie et l'Ukraine n'ont, en effet, toujours pas signé la convention de Vienne, qui stipule que, partout dans le monde, l'exploitant de la centrale concernée est civilement responsable en cas d'accident. De crainte de se voir impliqués dans un «nouveau Tchernobyl», les industriels occidentaux évitent évidemment toute livraison de matériel pour l'instant.

JEAN-PAUL DUFOUR

La France fournira du matériel pour démanteler les armes nucléaires russes

La France va fournir à la Russie des machines-outils et des conteneurs destinés au démantèlement des armes nucléaires ex-soviétiques – prévu dans le cadre des accords START – à la suite de la signature, mercredi 20 octobre, à Paris, de deux accords techniques.

Ce sont entre 500 et 1 000 tonnes d'uranium très enrichi et entre 100 et 200 tonnes de plutonium qui doivent être extraites de l'arsenal ex-soviétique. Négociés à l'origine par Gérard Renon, alors secrétaire d'Etat à la défense et aujourd'hui PDG de la SNECMA, les deux accords signés par les ministres français et russe des affaires étrangères sont la suite logique d'un accord-cadre entre les deux pays, en date du 12 novembre 1992. Le premier accord porte sur la fourniture d'équipements de sécurité radiologique pour les sites où les têtes nucléaires doivent être démantelées et leurs matières entreposées dans les meilleures conditions. Le second accord traite des moyens de convertir l'uranium et le plutonium extraits à des fins civiles. Les deux textes représentent un investissement de 400 millions de francs entre 1993 et 1996.

Parallèlement, Français et Russes ont négocié la fourniture de machines-outils pour le découpage des têtes nucléaires et de conteneurs pour assurer leur transport dans des conditions de sécurité totale pendant le cycle de leur démantèlement.

REPÈRES

JUSTICE

Deux anciens préfets du Gers sont mis en examen dans l'affaire de l'incendie de Barbotan

Le juge chargé de l'enquête sur l'incendie des thermes de Barbotan (Gers), le 27 juin 1991, qui avait entraîné la mort de vingt personnes, a procédé à cinq nouvelles mises en examen, dont celle de deux anciens préfets du Gers. Jean-Michel Bérard et Gérard Guiter, qui se sont succédé à la préfecture entre 1988 et 1992, seront entendus par la justice, en novembre prochain. Leur mise en examen ne devrait pas manquer de relancer la polémique, née au lendemain du drame, sur les conditions d'ouverture de l'établissement thermal et le contrôle de ses dispositifs de sécurité. Le maire de Barbotan, Marc Déro, la préfecture du Gers et la Chaîne thermale du Soleil, qui gère les thermes, s'étaient alors renvoyé la responsabilité en matière d'autorisation d'ouverture. L'établissement thermal ne détenait pas de certificat de conformité car la commission départementale de sécurité ne s'était plus rendue à Barbotan depuis 1988 alors qu'elle aurait dû procéder, tous les ans, à une inspection.

Outre MM. Bérard et Guiter, le juge a mis en examen un fournisseur de matériaux plastiques, le directeur régional de l'APAVE, organisme chargé des contrôles de sécurité dans les établissements professionnels, et l'ancien directeur des services départementaux d'incendie et de sécurité du Gers. Au total une quinzaine de personnes ont déjà été inculpées dans ce dossier.

ESPACE

La fusée Ariane a mis sur orbite le satellite Intelsat-VII

Une fusée européenne Ariane 44 LP a été lancée du centre spatial de Kourou (Guyane française), vendredi 22 octobre à 7 h 45 (heure de Paris), pour placer sur orbite géostationnaire le premier exemplaire d'une nouvelle génération de satellites de télécommunications. Intelsat-VII, d'une valeur de 103 millions de dollars (près de 600 millions de francs), aura la capacité, une fois gagnée son orbite définitive , de transmettre simultanément dans la région Asie-Pacifique 18 000 conversations téléphoniques et trois programmes de télévision. L'Organisation internationale de télécommunications par satellites prévoit la mise sur orbite de neuf satellites de ce type. – *(AFP, Reuter.)*

Report de cinq mois du deuxième essai du propulseur à poudre d'Ariane-5. – Le deuxième essai au sol du propulseur à poudre du futur lanceur lourd Ariane-5, prévu le mois prochain au centre spatial guyanais de Kourou, a été reporté à une date ultérieure. Le troisième prendra sa place et aura lieu dans cinq mois. Cette décision a été prise à la suite de *«la mise en évidence d'hétérogénéités dans le chargement en poudre»*, qui auraient rendu la mise à feu dangereuse. Le premier vol de la fusée, prévu en octobre 1995, ne devrait pas être retardé, précise-t-on au CNES (Centre national d'études spatiales).

CLÉS/ *Réacteurs*

■ **Les RBMK, d'origine russe, sont des réacteurs à eau bouillante, modérés au graphite et brûlant de l'uranium légèrement enrichi**, dont la conception ancienne – le premier, Sosnovy-Bor-1 date de 1973 – ne répond plus aux normes de sûreté occidentales. Leurs faiblesses : un pilotage délicat ; un système d'arrêt d'urgence très long, mais heureusement modifié depuis l'accident d'avril 1986 ; une absence d'enceinte de confinement protégeant l'environnement en cas d'accident. Quinze réacteurs de ce type sont encore en fonctionnement dans les pays de l'ex-Union soviétique, mais tous ceux qui étaient en chantier, dont deux à Tchernobyl, ont été abandonnés.

■ **Les VVER, également d'origine russe, sont des réacteurs à eau pressurisée et uranium enrichi** d'une conception plus proche de celle des réacteurs occidentaux. Quarante et un réacteurs de ce type sont actuellement en fonctionnement dans l'ex-URSS et en Europe, dont deux en Finlande, et une quinzaine sont en construction. Les neuf VVER-230 de première génération (440 MW) posent des problèmes de sûreté pratiquement insolubles, tandis que ceux de seconde génération, les VVER 213 (440 MW), dont 14 sont en fonctionnement, peuvent être améliorés. Ceux de la troisième génération, les VVER-320 (1 000 MW) dont 18 sont en fonctionnement et 15 en construction, ont des normes de sûreté proches des installations occidentales.

■ **Le sarcophage de Tchernobyl** renferme 64 000 mètres cubes de matériaux radioactifs, 800 à 1 000 tonnes d'eau radioactive, 35 tonnes de fragements de cœur, 135 tonnes de laves et 10 à 15 tonnes de combustible sous forme de fines poussières. Construit dans des conditions épouvantables, au prix de fortes irradiations des «liquidateurs», ce bâtiment, dont le toit est à claire-voie, vieillit vite et devrait être remplacé rapidement par un ensemble totalement hermétique et constamment régulé en température. Un concours d'idées a d'ailleurs été lancé, auquel les Français ont participé, pour réaliser ce nouveau sarcophage que les Ukrainiens sont bien incapables de financer seuls.

MÉDECINE

Dénonçant une directive de la Communauté européenne

Les multinationales du fractionnement sanguin s'opposent à l'interdiction d'importation de plasma américain en Europe

Les grands groupes privés internationaux du fractionnement du plasma sanguin ont pris position, jeudi 21 octobre à Bruxelles, contre toute interdiction d'importation de plasma en Europe. Ils s'opposent aux objectifs fixés par une directive européenne de 1989, qui prévoit l'autosuffisance en sang des pays de la CEE et le refus de la rémunération des donneurs. Cette directive sera au centre de la prochaine réunion à Bruxelles, en décembre, du conseil des ministres de la santé de la Communauté.

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Créé en 1992, l'International Plasma Produce Industry Association (IPPIA) représente la plupart des géants mondiaux du fractionnement du plasma sanguin humain (1). La situation créée par l'adoption de la directive de la CEE du 14 juin 1989 (directive nº 89/381) a favorisé l'union de groupes concurrents au sein de cette structure installée à Genève et dirigée par Robert W. Reilly. Et la prochaine réunion à Bruxelles du conseil des ministres de la santé de la Communauté a conduit les dirigeants des six premiers fabricants de produits plasmatiques (parmi lesquels Armour Pharmaceutical Company, filiale du groupe français Rhône-Poulenc) à prendre position contre l'application de cette directive.

Ce texte qui, en 1989, avait été adopté à l'unanimité, prévoit que *«les Etats membres prennent toutes mesures utiles pour promouvoir l'autosuffisance de la Communauté en sang et plasma humains. A cette fin, ils encouragent les dons de sang ou de plasma volontaires et non rémunérés»*. Or les responsables de l'IPPIA estiment que la stricte application de ces mesures (donc l'arrêt des importations de plasma en Europe qui, pour l'essentiel, proviennent des Etats-Unis) aurait des conséquences néfastes d'un point de vue sanitaire. Ils fondent leur argumentation sur un rapport établi, à leur demande, par le cabinet londonien «indépendant» Remit consultants Ltd.

Ce document, rendu public à Bruxelles, rappelle tout le poids de l'industrie privée du fractionnement plasmatique en Europe. Sur les 6,3 millions de litres de plasma humain fractionnés chaque année dans la Communauté, 40 % le sont par des organismes non lucratifs et 60 % par le secteur privé. Différents indicateurs montrent que cette consommation est croissante, qu'il s'agisse des facteurs de coagulation (traitement de l'hémophilie) ou de l'albumine.

Des situations inégales

En 1986, la consommation de l'albumine était estimée à environ 250 kilogrammes par million d'habitants par le docteur W. G. Van Aken, expert européen, membre de la Croix-Rouge hollandaise. Le rapport de Remit consultants estime que la demande d'albumine se situera dans la CEE à près de 340 kilogrammes par million d'habitants en l'an 2000. De même, selon ce document, les besoins en plasma pour l'obtention du facteur VIII anti-hémophilique (dont l'usage ne cesse d'augmenter dans la CEE depuis les années 60) seront supérieurs de près de 1 200 tonnes à ceux qui sont nécessaires à la production d'albumine.

Sur les six pays étudiés, seules la Belgique et la France ont atteint le seuil d'autosuffisance. Les Pays-Bas et le Royaume-Uni se situent dans une fourchette de 10 % à 20 % en deçà de ce seuil. L'Italie connaît un déficit substantiel en plasma, mais pourrait disposer d'une capacité de fractionnement suffisante pour assurer son autonomie si l'offre domestique de plasma le permettait. Quant à l'Allemagne, faute d'un nombre suffisant de donneurs, elle est le pays qui connaît le déficit le plus lourd en plasma de fractionnement.

Toujours selon les auteurs du rapport, le déficit communautaire en plasma, évalué à 1,8 million de litres en 1989, devrait s'élever à 2 millions de litres en 1995 et à 2,6 millions de litres en l'an 2000. Les principaux pays déficitaires devraient être l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. En ce qui concerne les dons, le déficit passerait de 7 millions en 1989 à 7,8 millions en 1995 et à 9,3 millions en l'an 2000.

Afin de combler un tel déficit, les organismes de collecte devront soit trouver de nouveaux donneurs de plasma, soit encourager les donneurs existants à en donner davantage. L'idée d'accroître le volume de sang total collecté aux seules fins d'en extraire le plasma ne paraît nullement satisfaisante, la voie logique semblant plutôt être la conversion des donneurs de sang total à la plasmaphérèse (2).

La menace de pénurie

«Une autosuffisance des pays de la Communauté européenne d'ici à l'an 2000 est peu probable, tant que les organismes de collecte existants continuent d'utiliser les mêmes méthodes, peut-on encore lire dans ce rapport. *Si les législations nationales découlant de la directive 89/381 interdisent la rémunération du don de plasma, elles excluent du même coup l'une des possibilités d'accroître l'offre, ce qui aggravera encore la situation de l'Allemagne, qui perdra ainsi une grande partie, voire la totalité des 150 000 litres de plasma collecté par plasmaphérèse rémunérée.»*

La CEE est dans une situation d'autant plus paradoxale concernant l'autosuffisance en plasma qu'elle dispose d'une considérable capacité industrielle de fractionnement. *«Si toutes les incitations* (financières ou non, NDLR) *étaient supprimées, le nombre de donneurs et de dons de plasma chuterait immédiatement*, a-t-on fait valoir à Bruxelles. *La directive européenne encourage la production et l'utilisation de produits plasmatiques fabriqués à partir de plasma non rémunéré. Si cela entraîne l'exclusion de tout ou partie des produits fabriqués aux Etats-Unis, en Allemagne et en Autriche, pays où la plasmaphérèse est rémunérée, il faut s'attendre à une pénurie de produits finis au sein de la Communauté européenne.»*

«Toute restriction des importations de plasma prélevé chez les donneurs rémunérés constitue une menace grave pour la vie des patients qui se verraient ainsi refuser le droit de choisir librement des produits adéquats et de grande qualité, fait valoir M. Reilly, directeur de l'IPPIA. *Et toute tentative d'application contraignante d'une politique d'autosuffisance se traduirait par un recul considérable en matière de traitement, ainsi que par des souffrances accrues pour de nombreuses personnes.»* La rencontre des ministres de la santé de la Communauté européenne consacrée à ce dossier – qui donne lieu à une intense activité de lobbying – est prévue pour le 13 décembre prochain.

JEAN-YVES NAU

(1) L'IPPIA représente six fabricants de produits plasmatiques : Alfa Therapeutic Corporation (Japon), Armour Pharmaceutical Company (groupe Rhône-Poulenc), Baxter International (Etats-Unis), Gruppo Marcucci (Italie), Immuno A. G. (Autriche), Miles (groupe Bayer, Allemagne).

(2) Le plasma peut être obtenu de deux manières : soit après centrifugation du sang obtenu par un don classique ; soit après un prélèvement direct par plasmaphérèse, un procédé qui sépare directement des cellules chez le donneur le plasma et qui permet de prélever plusieurs litres par an chez un même donneur.

INTEMPÉRIES

Une centaine d'habitants évacués dans la région lyonnaise à la suite d'éboulements

Dans la région lyonnaise, une centaine de personnes ont dû être évacuées de leurs habitations à cause d'éboulements causés par les intempéries du dernier mois. A Lyon, sur les pentes de la colline de Fourvière, deux immeubles abritant une cinquantaine de personnes ont été momentanément abandonnés à la suite de l'éboulement de plusieurs centaines de mètres cubes de boue et de rochers, jeudi 21 octobre. La veille, à La Mulatière, au sud de la ville, l'effondrement d'une impressionnante masse de terre et de rochers a provoqué la mort d'un sans-abri qui avait pris ses quartiers d'hiver dans une galerie souterraine.

A Couzon-au-Mont-d'Or, au nord de l'agglomération, c'est un pan d'une falaise haute de 80 mètres qui s'est décroché de sa base. Par précaution, cinquante-cinq handicapés mentaux hébergés dans une institution située en contrebas ont été relogés. Les pentes des collines de Fourvière et de la Croix-Rousse à Lyon, ainsi que plusieurs zones fortement peuplées, sont sous surveillance. Des travaux ont été entrepris en vue de stabiliser les secteurs les plus menaçants. – *(Bur. rég.)*

Les suites du scandale du sang contaminé à l'étranger

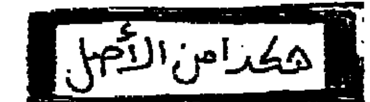
Allemagne : le Bundestag va créer une commission d'enquête

Le Bundestag (Chambre basse du Parlement) va créer une commission d'enquête parlementaire pour faire la lumière sur le scandale du sang contaminé en Allemagne et déterminer les indemnités à accorder aux victimes. Les groupes parlementaires des Unions chrétiennes CDU/CSU du chancelier Helmut Kohl et du Parti libéral (FDP), au pouvoir à Bonn, se sont mis d'accord sur la création d'une telle commission, qui pourrait intervenir la semaine prochaine.

Le scandale du sang contaminé a éclaté au début d'octobre avec le limogeage du président de l'Office fédéral de la santé (BGA), Dieter Grossklaus, et d'un haut fonctionnaire du ministère de la santé. Le ministre de la santé Horst Seehofer, leur reprochait d'avoir dissimulé une liste de trois cent soixante-treize hémophiles contaminés par le virus du sida. Les contaminations post-transfusionnelles n'avaient provoqué aucun scandale en Allemagne jusqu'à ces dernières semaines, alors que le nombre de victimes – environ deux mille personnes – est bien supérieur aux cas recensés en France (mille deux cents). Mais l'industrie pharmaceutique avait pris les devants en indemnisant dès 1988 les patients contaminés, contre une promesse formelle de ne pas intenter d'action en justice. – *(AFP.)*

Autriche : des fonctionnaires de la santé accusés de corruption

Une enquête a été ouverte sur l'éventuelle implication de fonctionnaires du ministère autrichien de la santé dans une affaire de corruption liée à la contamination des hémophiles par des dérivés sanguins infectés par le virus du sida. Michael Ausserwinkler, ministre autrichien de la santé, a précisé, dans une interview au magazine *News*, que l'enquête dira notamment si des fonctionnaires du ministère de la santé *«ont reçu des cadeaux de la firme pharmaceutique Immuno, qui a produit et commercialisé les plasmas sanguins infectés, ou se sont laissé financer des voyages par elle»*. Le magazine *News* affirme que *«plusieurs hauts fonctionnaires du ministère ont à plusieurs reprises participé à des voyages pour des congrès financés par l'entreprise»*. M. Johann Eibl, dirigeant d'Immuno, a estimé que ces invitations étaient habituelles, et il a fermement nié que *«des fonctionnaires du ministère»* aient pu être *«soudoyés»*. L'affaire a éclaté suite à une plainte déposée contre la firme Immuno par l'avocat de vingt-quatre hémophiles autrichiens contaminés. – *(AFP.)*



JUSTICE

Un recours en annulation déposé contre la ville de Sète

Le groupe Tranchant stoppé dans sa conquête des casinos en Languedoc-Roussillon

La conquête au pas de charge de trois casinos du Languedoc-Roussillon par Georges Tranchant pourrait être stoppée à Sète où un groupe concurrent a engagé un recours administratif.

MONTPELLIER

de notre correspondant

La création de casinos au Grau-du-Roi (Gard) et à Valras-Plage (Hérault), par Georges Tranchant, ancien député (RPR) des Hauts-de-Seine, jusqu'ici proche de Charles Pasqua, s'était passée sans difficulté. En quelques mois, celui qui figure parmi les tout premiers importateurs de machines à sous en France avait multiplié les interventions personnelles. Si bien que la Société anonyme pour le développement régional du tourisme et des loisirs (SADRTL), dans laquelle il ne peut officiellement avoir de participation en raison de ses activités professionnelles, avait obtenu les autorisations d'ouverture.

A Valras, il avait bien fallu accélérer la fermeture d'un ancien casino pour faciliter l'arrivée du groupe Tranchant. Son propriétaire, âgé de soixante-treize ans, ne put que crier à la spoliation de l'établissement qu'il dirigeait depuis 1955. Pour la ville, les recettes induites par les «bandits manchots» étaient plus fortes. Le tribunal administratif de Montpellier avait, au surplus, rejeté une requête déposée contre la commune.

Le même tribunal aura prochainement à se prononcer sur un nouveau recours en annulation déposé, cette fois, contre la ville de Sète par le groupe GIPPI (Générale immobilière Pascal Pessiot internationale) dont le siège est à Paris. Cette société immobilière reconvertie dans les casinos après le rachat, en 1992, du holding du casino du Grand-Sud, ne s'attendait pas à ce que le cahier des charges signé en 1988 par ses prédécesseurs soit jeté aux orties au profit de Georges Tranchant.

Pour Francis Perez, ex-patron des Casinos du Grand-Sud, qui contrôlait cinq établissements dans le Languedoc-Roussillon et dans le Jura, la pilule est plus amère encore. Ce pied-noir de trente ans, devenu riche au Portugal et à Djibouti, affirme avoir été piégé par Alain Verbyst, un émissaire secret de Georges Tranchant. Après quatre tentatives infructueuses pour obtenir l'autorisation d'exploiter des machines à sous, condition nécessaire à la rentabilité du projet sétois, Alain Verbyst avait su, grâce à un carnet d'adresses bien fourni, lui faire miroiter l'obtention du fameux «sésame». Sans doute naïf, Francis Perez a investi à Sète plusieurs millions de francs dans la construction de bâtiments, au risque de mettre en péril les autres casinos du groupe. Mais lorsqu'il traite avec Alain Verbyst, Francis Perez ne sait pas qu'il s'agit d'un ancien avocat radié du barreau de Nice à la suite d'une inculpation dans l'affaire du rachat du casino de Menton. Il ne sait pas non plus qu'il travaille en sous-main pour le compte de Georges Tranchant, qu'il informe quasi quotidiennement de ses démarches, comme le prouvent une série de télécopies arrivées mystérieusement ces derniers jours sur les bureaux de notables montpelliérains. Du côté de Georges Tranchant, la décision est prise : il veut prendre le casino de Sète. Alain Verbyst est chargé de séduire la commune et son maire, Yves Marchand (CDS). L'opération sera bouclée en moins de deux mois. Les rumeurs circulant alors sur la provenance des fonds des Casinos du Grand-Sud et l'inculpation de Francis Perez et de son associé, Alain Ferrand, à Lons-le-Saunier (Jura), pour abus de biens sociaux, tombent à pic. Au mois d'août 1992, lorsque les deux hommes vendent au groupe GIPPI, l'accord entre le groupe Tranchant et la ville de Sète a déjà été conclu.

Le préfet de l'Hérault, par qui aurait dû transiter le dossier des candidatures, n'a eu connaissance du nouveau cahier des charges qu'en février 1993. La ville de Sète ne voit dans tout cela rien d'anormal. *«Le groupe Tranchant représentait à nos yeux une meilleure garantie. Les Renseignements généraux ne nous ont jamais fait état du passé d'Alain Verbyst»*, explique le secrétaire général de la mairie, Stéphane Pintre. Pour le groupe Tranchant, les révélations sur le rôle ambigu d'Alain Verbyst arrivent au plus mauvais moment. Le 25 octobre, devait prendre fin à Sète l'enquête publique préalable à l'autorisation d'exploiter des machines à sous.

RICHARD BENGUIGUI

ÉDUCATION

Dialogue en direct entre la navette et un lycée français

«Allo, Orthez ? Ici Columbia...»

ORTHEZ

correspondance

17 heures 02, jeudi 21 octobre. A cet instant précis, les sept membres d'équipage de la navette spatiale américaine Columbia survolent l'Australie, à 280 kilomètres d'altitude. Au même moment, une cinquantaine d'élèves du lycée Gaston-Fébus d'Orthez (Pyrénées-Atlantiques) attendent fébrilement. Dans quelques minutes, ils vont pouvoir discuter directement, en anglais, avec les astronautes et leur poser la quinzaine de questions qu'ils ont peaufinées depuis des mois : Avez-vous les mêmes réflexes que sur la Terre ? Voyez-vous des satellites ? Comment prenez-vous une douche dans l'espace ? Quelles sont les choses qui vous manquent le plus ? Avez-vous constaté des phénomènes étranges ?

Quelques secondes encore d'efforts et d'appels, et la liaison est établie, relayée par un radio-amateur d'Adélaïde. Il aura fallu un an pour faire aboutir ce projet un peu fou. A l'origine, l'idée avait été lancée par Jean-Marc Dumont, professeur d'anglais à Orthez. Radio-amateur à ses moments perdus, il sait que la NASA propose, depuis quatre ans, à l'occasion de chaque mission de la navette, des expériences de communication avec des établissements scolaires. Et avec le soutien des responsables du lycée Gaston-Fébus, il tente sa chance, écrit à la NASA, associe les élèves, et finit par obtenir tous les feux verts, dont celui, indispensable, des astronautes, à qui ont été communiquées les questions.

Rendez-vous le 26 octobre

Peu importe, au fond, que cette grande première dans un lycée français ait dû être écourtée. Après quatre à cinq minutes de communication, les réponses en provenance de Columbia sont devenues inaudibles. Mais les astronautes ont eu le temps de dire aux lycéens d'Orthez que leur anglais était excellent et qu'ils souhaitaient prendre le temps de répondre à leurs questions. Rendez-vous a donc été pris, mardi 26 octobre, pour une nouvelle liaison.

JEAN SARSIAT

La quatrième édition de la semaine du goût

Pour étudiants et femmes seules

Pour sa quatrième édition, la journée du goût s'est transformée en semaine. Cette manifestation, organisée par la Collective du sucre et parrainée par le Conseil national des arts culinaires, s'étend, du 18 au 24 octobre, de la cantine scolaire au restaurant gastronomique, en passant par le restaurant universitaire et la restauration d'entreprise.

Comme l'exige désormais la tradition, près de 1500 chefs et artisans des métiers de bouche se sont rendus, lundi 18 octobre, dans les classes de CM1 et de CM2. Les contempteurs, qui critiquaient le fait que les élèves, après une telle leçon de choses, devaient ingurgiter la production habituelle de leur cantine, devront cette fois taire leurs sarcasmes. Quatorze entreprises de restauration collective ont pris l'engagement de servir 2,3 millions de repas «spécial goût» dans plus de 2500 restaurants scolaires. Le même effort est entrepris dans les «restau U» et 2000 restaurants d'entreprise.

De plus, 550 établissements qui affichent au moins 13 sur 20 dans le guide Gault-Millau proposent à leurs clients un menu «le goût à la carte». Les étudiants bénéficient d'une addition réduite de 30 % à 50 % durant la semaine ; un privilège étendu mercredi 20 octobre aux tables de femmes seules, pour cause de retransmission télévisée d'un match de football comptant pour les coupes d'Europe.

Les six étudiants de l'Ecole supérieure de commerce de Reims, qui concrétisaient un de leurs rêves mercredi 20 octobre, étaient un peu perdus dans la salle du restaurant de Guy Savoy. Les tables avaient en effet été envahies par des femmes, venues entre amies s'offrir un voyage gastronomique chez le restaurateur parisien. Cette féminisation soudaine – d'autant plus importante que la grève des personnels au sol d'Air France avait entraîné des annulations parmi les repas d'affaires – a étonné les quelques habitués présents et réjoui le personnel. Guy Savoy lui-même paraissait ravi du succès de cette initiative, *«heureux de faire découvrir, dans le cadre de la semaine du goût, (sa) cuisine et de nouvelles saveurs à des amateurs curieux»*.

Le meilleur souvenir

Si, à Saint-Etienne, les femmes n'avaient pas saisi l'occasion de se rendre chez Pierre Gagnaire, les étudiants, eux, n'ont pas dédaigné cette opportunité. Les élèves du Centre national d'études supérieures de la Sécurité sociale (CNESSS) ont même instauré un système de solidarité propre à leur établissement. Durant cette semaine du goût, les internes, qui bénéficient d'indemnités *«substantielles»*, ont invité leurs camarades externes à découvrir la cuisine du grand chef stéphanois, auréolé d'une troisième étoile au guide Michelin, d'une note de 19,5 sur 20 au Gault-Millau et du titre de meilleur chef de l'année.

La succession de *«petits plats»* aux saveurs subtiles, la présentation soignée des assiettes, l'ambiance *«décontractée»* de l'hôtel particulier arts déco dans lequel Pierre Gagnaire a installé ses fourneaux, la présence *«discrète des serveurs qui ne sont pas systématiquement derrière vous»*, et la simplicité du chef venu les saluer *«deux fois»*, a conquis les convives. Ce repas, indiquent-ils, restera sans nul doute le meilleur souvenir de leur séjour à Saint-Etienne. Le lendemain, ces étudiants devaient renouer avec des préoccupations plus quotidiennes et plancher sur les programmes médicalisés des systèmes d'information des hôpitaux, au menu de leur matinée de travail. Une perspective bien indigeste.

MICHÈLE AULAGNON et VINCENT CHARBONNIER

EN BREF

POLICE : un inspecteur des R.G. de Grenoble mis en examen et remis en liberté. – Conformément aux réquisitions de l'avocat général, Michel Legrand, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Grenoble, présidée par Daniel Farge, a prononcé, jeudi 21 octobre, la remise en liberté de Christian Aussillon et l'a placé sous contrôle judiciaire. L'inspecteur des renseignements généraux de Grenoble avait été placé en détention, le 1er octobre dernier, par Nathalie Carnevale, juge d'instruction. Mis en examen pour «corruption passive» et «violation du secret professionnel» (*le Monde* du 6 octobre), il est soupçonné d'avoir entretenu des relations *«compromettantes»* avec l'un des auteurs supposés d'un trafic de haschisch et de lui avoir fourni des documents administratifs confidentiels.

PRISON : retour spontané d'un évadé à Tours. – Un détenu qui s'était évadé, mercredi 20 octobre, à l'issue d'une audition au palais de justice de Tours, s'est présenté spontanément le lendemain devant le même juge, sur les conseils de son avocat. Ali Boucetta, qui est inculpé d'assassinat, avait faussé compagnie aux gendarmes qui l'escortaient au moment d'entrer dans le véhicule qui devait le reconduire en prison. Menottes aux mains, il s'était perdu dans la foule.

PARIS

Le dispositif de santé mentale dans la capitale

Controverse autour du site de l'ancien hôpital Bretonneau

Le conseil de santé mentale du dix-huitième arrondissement s'est réuni, jeudi 21 octobre, pour dénoncer l'opposition de la mairie à un projet d'implantation, sur le site de l'ancien hôpital Bretonneau, de cent lits d'hospitalisation en psychiatrie.

Le dernier rapport sur la psychiatrie française, effectué sous la direction du docteur Gérard Massé, soulignait la spécificité du système de prise en charge de la santé mentale dans la capitale et notait qu'à Paris *« l'éloignement des prises en charge hospitalières est préoccupant »* (*le Monde* du 10 février). Dans Paris, seul l'hôpital Sainte-Anne dispose de lits d'hospitalisation complète en psychiatrie (1). Forts de ce constat et devant les difficultés rencontrées dans leur pratique quotidienne, les responsables des quatre secteurs de psychiatrie adulte et de l'intersecteur de psychiatrie infanto-juvénile du dix-huitième arrondissement souhaitent mettre à disposition des patients du quartier cent lits d'hospitalisation à temps complet. Un centre d'accueil permanent des urgences psychiatriques doit compléter le dispositif.

Il s'agit de permettre *« des admissions moins dramatiques »*, d'éviter *« la coupure totale avec un environnement familier »* et l'*« institutionnalisation prolongée, source de dépendance, de chronicisation »* pour les malades. Environ 2 500 personnes sont suivies chaque année par l'ensemble des équipes psychiatriques et médico-psychologiques de l'arrondissement. En 1993, deux cents patients ont été hospitalisés, en banlieue, dans les centres hospitaliers spécialisés (CHS) de Maison-Blanche (Seine-Saint-Denis) et de Perray-Vaucluse (Essonne).

« Priorité aux personnes âgées »

Conçu depuis une dizaine d'années, le projet a véritablement pris corps il y a cinq ans. Il figure dans le schéma départemental d'organisation de la psychiatrie adopté en décembre 1989, ainsi que dans le programme d'établissement des deux CHS concernés. Successivement étudié par l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, le dossier suivait lentement son cours, jusqu'à ce que le site de l'ancien hôpital Bretonneau soit retenu.

Roger Chinaud (UDF-PR), maire du dix-huitième arrondissement, nous a confié qu'il défend *« la même position depuis trois ans »*. *« Je suis pour que l'on trouve des lieux et de la place pour implanter des lits de psychiatrie dans la ville*, dit-il, *et pourquoi pas dans l'arrondissement, mais à Bretonneau, non ! »* Le maire a en effet l'intention de réhabiliter le terrain de l'ancien hôpital, *« gelé depuis des années par l'AP-HP »*, pour le réserver *« en priorité »* à la cure médicale des personnes âgées.

Il projette d'installer sur les lieux – quelque 15 000 mètres carrés – deux cent cinquante lits de gériatrie, quatre-vingts à cent logements pour le personnel hospitalier, et un petit centre d'information et de gérontologie. L'AP-HP a inscrit dans son budget 1993 *« un crédit d'investissement permettant de redonner à ce site une activité hospitalière »* et étudie à ce titre *« l'implantation d'activités de gériatrie, d'une part, et de psychiatrie d'autre part. »* Les psychiatres sont tout prêts à cohabiter avec un futur *« grand service de gériatrie »*, dont la conception est, disent-ils, *« voisine de* [leur] *pratique »*, et à partager le même plateau technique et la charge des services logistiques.

Parce que Paris *« est l'un des derniers bastions en France qui refuse d'accueillir la psychiatrie dans la ville »*, et parce que, en 1987, Alain Juppé (RPR), ajoint au maire de Paris chargé des finances et élu dans le dix-huitième, s'était, selon plusieurs témoignages, déclaré favorable au projet, les professionnels de santé mentale de l'arrondissement sont décidés à se battre. Les cinq syndicats de psychiatres français les soutiennent, ils ont demandé audience au ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville.

LAURENCE FOLLÉA

(1) Un *Guide de la psychiatrie publique à Paris*, offre une présentation détaillée du dispositif de prise en charge psychiatrique. Syndicat interhospitalier de communication externe des hôpitaux spécialisés de Paris (PSYCOM 75), CHS Esquirol, 57 rue du Maréchal-Leclerc, 94413 Saint-Maurice Cedex. Tél. : 43-96-61-61.

Cyclisme sur piste

Six jours devenus trois

Lorsque l'on évoque le cyclisme sur piste, dans la région parisienne, la référence au mythique Vel'd'Hiv' de la rue Nélaton est proche. Pourtant le dernier coureur a tourné sur la piste du vélodrome en 1959 et l'édifice a été rasé peu après. Depuis, le public parisien semble avoir perdu le chemin des vélodromes.

Celui de la Cipale, en plein air, dans le bois de Vincennes, n'est utilisé qu'épisodiquement et n'est pas destiné à recevoir les manifestations traditionnnellement hivernales que sont les grandes réunions sur piste. Reste le Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB), dont la piste amovible a bien failli être démontée en 1989, année de la dernière édition des Six Jours de Paris. Une épreuve sortie de la naphtaline cinq années plus tôt par les gérants du POPB, qui ne surent jamais lui redonner sa saveur d'antan. Le peu d'engouement des Parisiens finit par convaincre certains que la piste n'avait plus d'avenir dans la capitale.

Ce n'était pas l'avis des responsables de la Société du Tour de France. *« En 1990, nous avons constaté que la piste de Bercy n'était plus utilisée*, explique Jean-Marie Leblanc, directeur de la société. *Déplorant cet état de fait, nous avons décidé de lancer l'Open des nations. »*

Cette compétition, dont la troisième édition va avoir lieu du samedi 23 au lundi 25 octobre, rompt délibérément avec la formule des Six Jours. Aux interminables « chasses » qui caractérisent ceux-ci, elle substitue des épreuves courtes et spectaculaires pour un public présent pendant quatre heures. Elle est fondée sur le principe du « trois fois huit » : huit équipes nationales composées de huit coureurs, qui s'affrontent chaque jour dans le cadre de huit disciplines.

La formule, qu'il a fallu roder, semble susciter un frémissement encourageant. Si environ onze mille spectateurs sont venus suivre chacune des deux premières éditions, ce qui est relativement peu dans une enceinte de la capacité du POPB, ce sont douze mille places qui étaient déjà réservées à quarante-huit heures des trois coups de l'édition 1993. *« En choisissant une formule ambitieuse et coûteuse, nous avons fait un investissement sur le long terme*, précise Jean-Marie Leblanc. *Je considère que le cyclisme sur piste est un sport d'avenir. Il est spectaculaire, télégénique, coloré, facilement compréhensible. »*

Autre facteur d'intérêt : le retour au premier plan de l'école française de piste. Les derniers championnats du monde ont vu le sacre du jeune Florian Rousseau, vainqueur de l'épreuve du kilomètre, et la révélation de Pascal Ermenault, dauphin du fantasque Ecossais Graeme Obree dans l'épreuve de poursuite.

La présence de ces nouveaux champions permettra peut-être d'équilibrer un budget global de cinq millions de francs. C'est l'espoir des organisateurs, qui ont redonné vie à une tradition vieille comme les Six Jours : un restaurant sera installé sur le parterre central et l'on pourra y dîner tout en tentant de suivre les évolutions des pistards.

GILLES VAN KOTE

► Les épreuves ont lieu samedi 23 de 20 h à minuit, dimanche 24 de 15 h 30 à 19 h 30 et lundi 25 de 20 h à minuit. Renseignements : 44-68-44-68.

Des sépultures à l'abandon au Père-Lachaise

Tombes à vendre

La perpétuité n'est plus ce qu'elle était, même dans l'illustre et historique cimetière du Père-Lachaise. Près de quatre cents concessions, pourtant achetées au siècle dernier « pour l'éternité » par d'honorables quidams viennent d'être reprises par la ville. Les tombes seront démolies, les restes de leurs occupants déposés à l'ossuaire et l'emplacement proposé à un nouveau candidat.

Les pierres de ces sépultures rappellent parfois des personnages notoires, comme le duc de Feltre qui fut général et ministre du premier empire, puis maréchal et pair de France à la Restauration. On y trouve aussi une trentaine d'autres noms à particule dont la descendance n'existe plus... ou n'a pas le culte des morts. Les sépultures sont donc abandonnées aux intempéries qui en quelques décennies ont raison du tendre calcaire parisien.

Avant de remettre sur le marché les tombes en déshérence, la ville affiche ses intentions *in situ* et dans les mairies. Puis elle patiente environ quatre ans. Un demi-millier de procédures sont ainsi lancées chaque année pour le seul Père-Lachaise. A l'expérience, deux douzaines de familles seulement se manifestent parfois.

Témoins de leur époque

Les gardiens expliquent que, depuis le Concile, les catholiques attacheraient peu d'intérêt à ces monuments de vanité que sont parfois les nécropoles familiales du siècle dernier. Mais il paraît que l'on ne constate pas la même indifférence chez les juifs, plus conservateurs.

Certains avancent une raison simplement financière. La partie la plus ancienne, et la plus boisée, du Père-Lachaise a été classée il y a trente ans par André Malraux comme site historique et pittoresque. La rénovation des tombes doit donc se faire à l'identique et certaines sont de véritables morceaux d'architecture commémorative.

En additionnant les frais d'actes notariés pour faire authentifier ses droits, le devis de réfection du caveau et surtout la facture de restauration du mausolée qui le surplombe, la famille arrive vite à 100 000 francs. Le prix d'une voiture ou d'une piscine ! Entre la dernière demeure du grand ancêtre et les plaisirs d'aujourd'hui, la balance n'est pas égale.

Pourtant, rien qu'au Père-Lachaise huit mille tombes mériteraient d'être conservées comme témoin de leur époque. C'est pourquoi la ville a été obligée d'en reprendre une cinquantaine sur le conseil d'une commission d'architecture funéraire. Elle les restaure, sans les remettre sur le marché.

Ainsi a-t-on procédé récemment avec celle de l'amiral Decrès, ministre de la marine sous Napoléon Ier et duc d'empire, assassiné par son valet de chambre et mort sans descendance en 1820. Loin de céder à la mode de la privatisation, le Père-Lachaise municipalise au contraire le culte du souvenir.

MARC AMBROISE-RENDU

SEINE-ET-MARNE

L'inauguration de l'autoroute Melun-Sens

Une nouvelle voie pour le sud du département

En inaugurant, vendredi 22 octobre, la section Melun-Sens de l'autoroute A 5, qui doit relier Paris à Troyes, les services du ministère de l'équipement, des transports et du tourisme, doivent mettre fin à près de vingt années d'attente des habitants du sud-est de l'Ile-de-France.

On ne parlait pas encore de Franciliens lorsque fut prononcée, en 1976, la déclaration d'utilité publique qui devait permettre la construction, sur la même emprise foncière, de la ligne TGV Sud-Est et de l'autoroute A 5. Depuis cette date, le train à grande vitesse a bien posé ses rails sur le plateau de Brie, mais le projet de voie rapide censé désenclaver le sud du département de Seine-et-Marne dormait dans les tiroirs du ministère de l'équipement, faute de crédits suffisants. Il aura fallu attendre 1990 pour que l'Etat et les collectivités locales dégagent les 3 milliards de francs nécessaires à cette réalisation. Une opération qui a débuté en 1991 et qui doit se poursuivre jusqu'au début de l'année 1995.

L'autoroute A 5 est en effet une opération en plusieurs phases, dont les 60 kilomètres séparant Sens de Melun constituent la première section à péage. Le tronçon commun d'un « Y » dont les deux branches seront gratuites et raccordées, à terme, à la Francilienne en ville nouvelle de Sénart. L'ouverture de ces deux tronçons supplémentaires est prévue en juin 1994 pour la partie est, dite A 5 b (une dizaine de kilomètres entre le péage ouvert vendredi 22 octobre à Saint-Germain-Laxis au nord de Melun, et les communes d'Evry-les-Châteaux et Grégy-sur-Yerre au nord de Brie-Comte-Robert), et en janvier 1995 pour la partie A 5 a (9 kilomètres entre Saint-Germain-Laxis et Lieusaint).

Montereau espère attirer des entreprises

Ce raccordement au réseau parisien doit permettre à la nouvelle autoroute de jouer un triple rôle : ouvrir un accès vers l'est de la France (Champagne-Ardennes, Lorraine, Franche-Comté, Alsace) et les pays limitrophes (Allemagne et Suisse) et faciliter le contournement de la région parisienne par l'est, en offrant un itinéraire nord-sud concurrentiel de l'autoroute A 6, à laquelle l'A 5 sera reliée en 1997 par le barreau A 160 entre Sens et Courtenay. Enfin, ces 80 kilomètres de nouvelle voie rapide doivent améliorer la desserte de Sénart et surtout le sud d'un département victime du marasme économique.

Les élus de la ville de Montereau, oubliée à la frontière de l'Ile-de-France et de l'Yonne, dont 18 % de la population active est inscrite au chômage, espèrent que la nouvelle autoroute va pouvoir attirer les entreprises qui font défaut. *« L'A 5 doit nous désenclaver définitivement*, estime le maire, Alain Drèze (PS). *C'est en quelque sorte le cordon ombilical qui nous relie à la région parisienne et à l'est de la France. C'est également le fruit d'une longue bataille de tous les élus, toutes tendances confondues, au terme de laquelle nous avons obtenu deux échangeurs autoroutiers. Le fait est assez exceptionnel pour une commune de 18 827 habitants ».*

Montereau a déjà engrangé les bénéfices du chantier en passant convention avec le concessionnaire de l'autoroute. Après avoir mis gratuitement à la disposition de la Société des autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR) une vingtaine d'hectares de terres vierges et inondables pour les besoins de la fabrication de bitume, elle les récupère aujourd'hui remblayés, viabilisés et dotés d'un embranchement ferré. La ville a gagné environ 12 millions de francs tout en ayant fait l'économie des nuisances qu'aurait engendrées le passage de plus de 500 camions par jour.

Reste maintenant aux élus à faire preuve d'imagination pour séduire les entrepreneurs. *« Le risque existe*, reconnaît Alain Drèze, *de les voir s'installer dans l'Yonne, où ils bénéficieront de conditions financières et fiscales plus attractives qu'en Ile-de-France. Il ne faudrait pas que l'autoroute ne soit qu'un ruban de bitume traversant la ville sans la desservir, comme c'est déjà le cas pour le TGV. Je regrette à cet égard que nous n'ayons pas obtenu la gratuité entre Melun et Montereau. »*

Les automobilistes qui pourront circuler sur la nouvelle section autoroutière vendredi 22 octobre dès 16 heures devront débourser environ 35 centimes du kilomètre, soit 21 francs pour effectuer le trajet de Melun à Sens.

ROLAND PUIG

RECTIFICATIF. – Une erreur de transmission a rendu inexact le texte que nous avons consacré aux positions des conseillers de Paris sur la hausse des tarifs du stationnement dans la capitale (*le Monde* du 21 octobre). La mesure proposée par Jacques Chirac a été votée par l'ensemble de la majorité RPR et UDF ainsi que par le représentant des Verts. Dans l'opposition, le groupe socialiste s'est abstenu, les élus du Mouvement des citoyens (Georges Sarre) et le groupe communiste ont voté contre.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

AU NORD DE L'HIVER. Film français de Nicolas Vanier : Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55).

JURASSIC PARK. Film américain de Steven Spielberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

L'OMBRE DU DOUTE. Film français d'Aline Issermann : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PAS DE PITIÉ POUR LES PAUVRES. Film espagnol de Santiago San Miguel, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

THE MUSIC OF CHANCE. Film américain de Philip Haas, v.o. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

REPÈRES

EXPOSITION

Le Val-d'Oise célèbre le verre

La terre cuite n'était pas le seul matériau utilisé par les Gaulois. Le musée archéologique départemental du Val-d'Oise veut en convaincre ses visiteurs par l'exposition intitulée « Verre et merveilles : mille ans de verre dans le nord-ouest de la Gaule », qui a lieu à Guiry-en-Vexin jusqu'au 31 janvier 1994. Quelque trois cents objets en verre fabriqués entre les IIIe et IVe siècles et conservés dans les musées nationaux ou du nord-ouest de la France y sont rassemblés.

Les visiteurs peuvent découvrir, au début de l'exposition, les installations, les outils, les matériaux et les colorants qui présidaient à la réalisation des objets. La technique du soufflage, en particulier, qui a donné lieu à une production importante de contenants en verre originaux à l'ère gallo-romaine, est expliquée en détail. Le verre, à cette époque était destiné à différents usages: flacons de toilette, vaisselle de table ou vaisselle de stockage. A l'époque mérovingienne, le verre est considéré comme un matériau d'apparat et est essentiellement utilisé pour les objets de parure (bracelets, bagues, perles et colliers). Le parcours de l'exposition permet un voyage au début de l'ère chrétienne et la découverte de la coquetterie de nos ancêtres.

TOURISME

Des professionnels récompensés

Le comité régional du tourisme, en partenariat avec Paris-Promotion et la Chambre de commerce et d'industrie, a remis, mardi 19 octobre, ses grands prix du tourisme destinés à valoriser les produits des professionnels franciliens. La maison de Chateaubriand, dite de la Vallée aux Loups à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) a reçu le prix du tourisme d'accueil. Les seize cartes « Top 25 forêts d'Ile-de-France » de l'Institut géographique national ont été distinguées pour leur *« innovation »*. Le musée des transports de la vallée du Sausseron, à Butry-sur-Oise (Val-d'Oise), a été retenu pour le prix du tourisme d'été, et la Route des peintres impressionnistes en Val-d'Oise pour le prix des produits d'hiver.

La sélection « coup de cœur » va à l'Hôtel de jeunes dans le Marais, dont les 456 lits accueillent les jeunes du monde entier désirant séjourner dans la capitale. Enfin, le prix du conseil régional va à la société Marne loisirs de Vaires-sur-Marne (Seine-et-Marne) qui organise le « nolisage de coches de plaisance » plus communément appelé tourisme fluvial.

FACTURES

Le téléphone, le gaz et l'électricité payables par minitel

Après EDF-GDF Services, France Télécom offre désormais à ses clients de toute l'Ile-de-France la possibilité de régler leurs factures par Minitel. Les clients de la BNP, du Crédit mutuel et du Crédit du Nord pourront utiliser leur service Minitel de banque à domicile. Ceux d'autres banques pourront y accéder par le 36-15 TELEFACT. Selon France Télécom, sur la base d'une communication Minitel de deux minutes, le coût de paiement de la facture est évalué à 2,19 francs, soit moins que le prix d'envoi d'un chèque. France Télécom émet cent soixante millions de factures par an et EDF-GDF cent dix millions.

Ce système de télépaiement devrait s'appliquer à l'ensemble des régions de France à partir du mois de janvier. Et par la suite d'autres services devraient pouvoir être réglés de la même manière, comme les impôts, les services des eaux ou les assurances.

MULTIMÉDIAS

Protestations à l'INA et dans les milieux universitaires

La protection du patrimoine de l'image et du son est renvoyée à 1995

Faute de décret d'application et de ressources budgétaires, la mise en place du dépôt légal des sources audiovisuelles décidé par la loi du 20 juin 1992 est reportée à 1995. *Cette situation provoque* le mécontentement des responsables de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) et des milieux universitaires et scientifiques impliqués par la sauvegarde du patrimoine culturel en ce domaine.

L'Institut national de l'audiovisuel s'inquiète, les scientifiques se mobilisent. Ils protestent parce que la loi du 20 juin 1992 – qui a prévu, dans son article premier, que *« les documents imprimés, graphiques, photographiques, sonores, audiovisuels, multimédias, quel que soit leur procédé technique de production, d'édition ou de diffusion, font l'objet d'un dépôt légal obligatoire »* – n'entrera pas en application le 1er novembre comme l'avait annoncé, fin juillet, le ministre de la communication, Alain Carignon. Le décret nécessaire n'a pas été publié au *Journal officiel* et la mise en place de ce dépôt légal est repoussée au 1er janvier 1995.

Pourquoi ce report, alors que la loi avait été votée à la quasi-unanimité, fait peu fréquent dans le domaine audiovisuel ? Pourquoi le budget prévu pour cette nouvelle activité a-t-il été à ce point amputé ?

A l'INA, comme du côté des scientifiques, personne ne veut croire que l'aboutissement de dix ans de colloques, de réunions et de travaux divers pour convaincre les pouvoirs publics que l'audiovisuel devait enfin entrer dans le champ de la recherche au même titre que l'écrit soit ainsi renvoyé subrepticement « aux calendes grecques ».

Le président de l'INA, Georges Fillioud, s'alarme des multiples conséquences entraînées par ce délai. Outre le *« trou de mémoire »* que le Parlement avait décidé de combler et qui va *« se creuser pendant dix-huit mois encore »*, l'ancien ministre de la communication souligne la situation difficile qui en résulte brusquement pour la communauté scientifique : elle *« attendait dans l'impatience de pouvoir accéder à des documents »* et *« devra différer les études, les thèses, la préparation des diplômes que le peuple des chercheurs et des étudiants avait conçues »*. Sans parler de l'équipe installée par Francis Denel, ex-directeur des archives à l'INA, nommé depuis un an directeur du dépôt légal, qui était prête à fonctionner et se voit paralysée.

« Un manque irrattrapable... »

Le conseil d'administration de l'INA, réuni le mercredi 20 octobre pour examiner les prévisions budgétaires pour 1994, a fait savoir sa préoccupation face au report annoncé. Non seulement *« la protection du patrimoine de l'image et du son ne sera pas assurée pendant une année de plus, un manque irrattrapable »*, a-t-il souligné dans une résolution écrite, mais la douzaine d'universités et de centres de recherche avec lesquels des conventions avaient été négociées – certaines même signées – devront renoncer à leurs programmes de recherche. *« L'Institut devra à la fois subir le discrédit de ce dysfonctionnement qui ne manquera pas de lui être imputé et supporter les charges induites par la nécessité de maintenir en état des équipements techniques et informatiques spécialement conçus pour le dépôt légal. »* Le conseil d'administration de l'INA insiste donc pour que soit rapidement publié le décret d'application permettant le dépôt obligatoire des émissions diffusées sur les chaînes de radio et de télévision en application de la loi.

Au ministère de la communication, on explique qu'on a dû *« différer »*, pour des raisons d'économies, la subvention inscrite par le gouvernement précédent au budget du ministère de la culture. Le problème, explique-t-on au cabinet de M. Carignon, est que cette loi – *« importante »* – a des conséquences financières *« qui n'ont pas été maîtrisées par nos prédécesseurs » : « On s'est rendu compte*, ajoute-t-on, *que les moyens n'existaient pas à la culture, moyens marqués, vous le savez, par la très grande rigueur des finances publiques »*. Ce qui a été décidé serait *« une mesure de sagesse » : « On ne coupe pas le moteur, on le fait tourner au ralenti, on a inscrit une subvention de 16 millions de francs* (1) *qui servira à maintenir les opérations préparatoires* [matériel, personnel]. *La loi sera appliquée intégralement, mais en janvier 1995. »*

Reste à convaincre l'INA et les chercheurs qu'il ne s'agit pas là d'une remise en cause fondamentale.

CATHERINE HUMBLOT

(1) Le budget dont disposera le ministère de la communication pour 1994 ne reconduit pas les 54 millions de crédits prévus pour la gestion et le fonctionnement du dépôt légal. Au total, le budget de l'INA apparaît en diminution de 8,2 % par rapport à celui de 1993.

Un appel de chercheurs et d'universitaires

« Mémoire interdite »

Un groupe d'universitaires et de chercheurs nous a adressé, au sujet de la situation de l'INA, le texte de l'appel suivant :

« La mise en place du dépôt légal des sources audiovisuelles décidée par la loi du 20 juin 1992 doit permettre enfin, après une longue attente, de garantir la conservation du patrimoine national de la radiotélévision. Elle doit permettre d'y accéder. Cette loi prolonge dans ce nouveau domaine, désormais essentiel, le dépôt légal de l'imprimé qui a permis depuis des siècles l'élaboration, la construction et la transmission d'une science vivante et d'une identité nationale.

» Or, faute de décret d'application et faute de budget, le projet se trouve paralysé. La dynamique de recherche et d'enseignement (séminaires, travaux scientifiques, cycles de formation), largement engagée dès la parution de la loi, est en passe d'être interrompue. La situation est préoccupante.

» En effet, cette fin du vingtième siècle voit se multiplier initiatives et interrogations à propos de l'image et du son, de la communication, du rôle, du statut et de la responsabilité des médias. L'ensemble des acteurs publics prend conscience de la gravité des déséquilibres culturels internationaux. La création d'une chaîne éducative et de formation a été décidée. L'évolution technologique autour du multimédia et du numérique prend forme. Elle fait apparaître de nouveaux types de supports de l'image et du son qui auront pour conséquence un véritable bouleversement éditorial.

» Il n'y aura pas de constitution de savoirs scientifiques sur l'image et le son sans accès à ces sources radiotélévisées. Sans savoirs constitués, il n'y aura pas de formation des maîtres, et sans maîtres formés il n'y aura pas cet apprentissage d'une lecture critique de l'audiovisuel qui est indispensable pour les citoyens de demain.

» Historiens, sociologues, philosophes, sémiologues, politologues, spécialistes des sciences de la communication, économistes, géographes et hommes de lettres, ne pourront plus se dispenser de l'usage de ces sources, car elles sont essentielles à toute réflexion sur le passé présent, la mémoire collective, la représentation que notre société se donne d'elle-même.

» La loi de l'information marchande doit être équilibrée par l'aménagement d'un espace propre à créer un travail de réflexion, de discernement et de conceptualisation. Celui-ci ne se fera qu'à partir d'une organisation raisonnée des matériaux d'archives obéissant aux nécessités scientifiques de la longue durée.

» Bien des pays nous ont montré l'exemple : Etats-Unis, Grande-Bretagne, Suède, Canada, etc. Il serait absurde et insupportable que la France, infidèle à sa longue tradition patrimoniale, diffère l'application de cette loi.

» Les signataires manifestent leurs plus vives inquiétudes face à l'incertitude que fait peser aujourd'hui l'absence de décret et de moyens financiers indispensables à la mise en œuvre d'une politique que le Parlement a votée à la quasi-unanimité. Ils attendent des pouvoirs publics les décisions qui s'imposent. »

Ce texte porte les signatures de Marc Augé; Jean Baudrillard; Roger Chartier; Régis Debray; Michel Deguy; Jacques Derrida; Georges Duby; Marc Ferro; Robert Frank; Raoul Girardet; Alfred Grosser; Jean-Noël Jeanneney; Pierre Levy; Jean-Francois Lyotard; Bernard Miège; Raymonde Moulin; Pierre Nora; Pascal Ory, Paul Ricœur; Dominique Schnapper; Pierre Sorlin; André-Jean Tudesq; Jean Tulard; Jean-Pierre Vernant; Eliséo Veron; Paul Virilio; Dominique Wolton.

PRESSE

Un jugement du tribunal de Paris

Suspension de la mise en œuvre de la clause de cession aux « DNA »

Le premier chapitre du dossier judiciaire opposant le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) à la Société alsacienne des médias (SAM, associant la banque Vernes au groupe Hersant), à propos de la récente prise de contrôle du quotidien strasbourgeois *les Dernières Nouvelles d'Alsace (DNA)*, a tourné à l'avantage du SNJ. Jeudi 21 octobre, Françoise Ramoff, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris, a ordonné *« la suspension de la mise en œuvre de la clause de cession »* aux *DNA*, *« en raison d'un dommage imminent »*. Cette disposition permet à un journaliste de quitter un journal avec indemnités, lorsque l'actionnaire principal change. Aux *DNA*, elle est ouverte jusqu'au 31 octobre.

Le juge a refusé de se prononcer sur le fond du dossier, c'est-à-dire sur le caractère licite ou illicite de la vente des *DNA* à la SAM par Hachette, au regard de la loi de 1986 qui interdit à un groupe de presse de dépasser le seuil de 30 % du total de la diffusion des quotidiens d'information politique et générale. Selon le jugement rendu par Mme Ramoff, *« cette appréciation relève à l'évidence du juge de fond »*, d'autant que *« ces questions font actuellement l'objet d'une enquête préliminaire confiée par le garde des sceaux au parquet de Paris »*. Le juge a toutefois manifesté sa compétence sur le reste, ce que contestaient les avocats de la SAM. Il a ainsi ordonné de proroger la clause de cession *« à titre conservatoire »* jusqu'à la décision qui sera prise à l'issue de l'enquête préliminaire menée par la direction centrale de la police judiciaire. Celle-ci devrait aboutir d'ici à trois mois.

« Le jeu de la clause de conscience, qui entraînerait pour les journalistes leur départ du journal, leur causerait un dommage irréversible », a noté Mme Ramoff. Elle a enfoncé le clou en ajoutant : *« en cas de difficulté* [concernant cette prorogation de la clause de cession], *il nous en sera référé »*. Les deux parties risquent d'ailleurs de se retrouver rapidement devant le juge, la direction des *DNA* n'ayant vraisemblablement pas l'intention de revenir sur la date de clôture de la clause de cession.

Y.-M. L

PUBLICITÉ

Enquêtant sur des ententes et abus de position dominante

Le Conseil de la concurrence envisage des sanctions

Trente-deux kilos de papier: c'est le poids du rapport qu'ont reçu début septembre 1993 toutes les parties concernées par l'enquête que le conseil de la concurrence mène depuis 1990 sur le marché publicitaire et notamment le secteur d'espaces. Après une enquête de la direction de la concurrence du ministère des finances en 1991, un premier texte de notification de griefs était parvenu, avant l'été 1992, aux centrales d'achats, agences, et régies soupçonnés d'ententes bi ou multilatérales, ou encore d'abus de position dominante (*le Monde* du 18 juillet 1992).

Depuis lors, plusieurs facteurs – un complément d'information, une erreur matérielle risquant d'entacher la procédure, le renouvellement du conseil – ont retardé la sortie du rapport définitif, auquel les parties intéressées peuvent répondre jusqu'à la fin octobre. Ce n'est qu'ensuite que le conseil de la concurrence se prononcera sur les éventuelles sanctions déterminées au vu des mémoires en réponse.

Dès à présent, le rapport crée toutefois une certaine animation dans les milieux professionnels parce qu'il contient des propositions de sanctions émanant du commissaire du gouvernement, bien que ne celles-ci ne préjugent en rien les décisions du rapporteur et du conseil. Selon les organesprofessionnels *Stratégies* et *CB News*, ce commissaire ne retiendrait pas le grief d'entente générale, difficile à prouver, tout comme le serait une entente entre Eurocom et Carat, les deux principaux groupes du marché. Il écarterait également d'autres griefs plus mineurs, et reconnaîtrait des circonstances atténuantes aux régies de journaux (comme *Libération et le Monde)* qui auraient établi une entente défensive. En revanche, il proposerait de sanctionner plus sévèrement Carat pour abus de position dominante, et PMS, une centrale dont il contesterait les services réels.

M.C.I.

BRÈVES

HAVAS : Pierre Dauzier « favorable à un rapprochement » CGE-Canal Plus-CLT. – Le président d'Havas, Pierre Dauzier, s'est dit favorable, jeudi matin 21 octobre, sur France Inter, à un rapprochement entre la Générale des Eaux, Canal Plus et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) sous le contrôle de son groupe. *« Je suis forcément favorable à un rapprochement CLT-Canal Plus sous le contrôle d'Havas*, a-t-il déclaré, *comme je suis favorable à un rapprochement Générale des Eaux-Canal Plus-CLT, toujours sous le controle d'Havas, cela va de soi. »* M. Dauzier a précisé que ce second schéma a sa préférence.

LIVRE CGT : manifestation devant le ministère du travail. – Environ trois cents ouvriers du Livre CGT de la région Ile-de-France ont manifesté, jeudi 21 octobre, aux abords du ministère du travail, rue de Grenelle, à Paris. Reçue par l'un des conseillers du ministre du travail, Michel Giraud, une délégation des manifestants a, selon Daniel Légerot, secrétaire général du Comité intersyndical du Livre parisien CGT (CILP), obtenu des assurances sur la levée de tous les obstacles administratifs pour l'application des plans de préretraites FNE à cinquante-cinq ans dans les imprimeries de la presse parisienne.

ARTS

L'AME AU CORPS au Grand Palais

Le savant et l'artiste

C'est une nouveauté, c'est une exception : au Grand Palais, une exposition à idées, sinon à thèse. «L'âme au corps» – beau titre dans le genre énigmatique – mélange les genres, ose parallèles et recoupements, raconte plusieurs histoires à la fois et suggère, avec ce qu'il faut d'insistance, les éléments d'une réflexion historique. Le cas est trop rare pour qu'avant toute autre considération, hommage ne soit rendu aux auteurs de ce coup d'éclat, un homme de science, Jean-Pierre Changeux, et un homme de l'art, Gérard Régnier. De leurs travaux, de leurs recherches, est née une exposition, complexe et difficile, audacieuse et ambitieuse – trop difficile et follement ambitieuse, diront ceux que gênent ou déconcertent les conclusions qu'elle avance.

Ceux-là admettront néanmoins la prodigieuse richesse et la rareté des collections ici rassemblées, tableaux, sculptures, écorchés, cires anatomiques, machineries variées, pile Volta, baquet de Mesmer, «fusil photographique» de Marey, radiographies et dessins – un fourmillement de dessins de toutes sortes et de tous auteurs, d'artistes, de savants, de savants-artistes, de médecins, d'aliénistes et de paléontologistes. Ils admettront encore que ces pièces sont disposées subtilement, selon des systèmes d'échos et d'oppositions, le long d'un parcours qui combine l'ordre chronologique et le classement des sciences. La mise en scène ne pousse pas le spectaculaire trop au-delà du raisonnable, en dépit de quelques effets de crépuscule excessifs et, par endroits, d'un petit côté cabinet du docteur Caligari – à moins que ce ne soit celui du docteur Frankenstein.

Sans doute a-t-on souhaité, dans ces passages, rappeler quelle connivence lie science et fantastique depuis deux siècles. Mais cette connivence superficielle, dont sont issus Jules Verne, la science-fiction et Steven Spielberg, n'est que l'un des éléments de la question, et l'un des moins essentiels. Quelle question? Celle des rapports entre arts et sciences depuis le siècle des Lumières, depuis l'*Encyclopédie*, Buffon et la création du Muséum d'histoire naturelle, par décret de la Convention, le 10 juin 1793. Tous ces pluriels ont leur importance : il s'agit des arts – des beaux-arts, autrement dit, – des sciences – médecine, mécanique, électricité, psychiatrie, optique – et, évidemment, de leurs rapports, divers, paradoxaux quelquefois, et infiniment plus nombreux qu'il n'est d'usage de le prétendre.

Ici commence la thèse, qui prend à contre-pied la mythologie du démiurge. Cette dernière, lourde de romantisme, frottée de symbolisme, sous-entend – et proclame plus volontiers encore – que l'art est création, l'artiste un créateur. Qu'il porte en lui un monde qui ne demande qu'à venir au jour, une vision qu'il importe de révéler, une conception autonome douée de ses lois et de sa nécessité propres. Les expressionnismes, figuratifs et abstraits, et le surréalisme ont poussé pareille conception à son paroxysme d'intensité avant que d'autres avant-gardes, minimalistes et conceptuelles, n'inventent ce raffinement de doctrine : que l'art est à lui-même son unique sujet d'étude critique et de déconstruction, sa propre fin autrement dit.


GÉRARD RONDEAU

« Innervation sensorielle de la face » (1798)

Dessiner le cortex

A ces certitudes contemporaines, l'exposition objecte en rappelant et en célébrant les œuvres qui se fondent sur une analyse savante du monde réel et sur les recherches scientifiques qui se sont appuyées sur les arts – le dessin par exemple. Elle se propose de démontrer qu'au dix-neuvième siècle, et jusqu'à la première guerre mondiale, l'activité des savants suscite curiosité et inquiétude chez certains peintres et sculpteurs. Jusque vers 1860, ils se rencontrent dans les amphithéâtres d'anatomie; ils pratiquent ensemble la dissection; ils usent des mêmes écorchés, tel celui du sculpteur Houdon, et des mêmes cires anatomiques. Pour connaître la structure du cortex cérébral, il faut la dessiner sur le motif. Pour fixer la forme des neurones, le crayon et l'encre sont de bons instruments. Quand Cuvier entreprend de reconstituer les espèces «antédiluviennes» à partir d'ossements fossiles, il procède par croquis fragmentaires qu'il réunit. Il invente le procédé des papiers collés, en somme – quelques décennies avant Picasso. Or Picasso demandait au collage exactement ce qu'en attendait Cuvier : la reconstitution d'une réalité qui ne peut être connue que par fragments.

D'autres exemples plus récents? L'exposition en regorge, historiquement exacts, intellectuellement justes. Ainsi de celui qui associe Edgar Degas et Etienne-Jules Marey. Le peintre a cherché comment surprendre les rythmes et les postures du mouvement humain et animal. Il a voulu vaincre la vitesse qui interdit la perception visuelle du déplacement. Le savant a construit des instruments de mesure et de photographie afin de résoudre les mêmes questions, entreprise qui le conduisit du reste tout près de l'invention du cinématographe. Le même Degas s'inspire à l'occasion des progrès de la criminologie selon Lombroso et Morel. A ces danseuses de l'opéra, mi-ballerines mi-prostituées, il attribue les caractères de la dégénérescence physique. Il lui arrive même, précédant Gide dans cette voie, d'assister à des procès de criminels, afin de perfectionner ses connaissances en matière d'anthropologie.

Plus attendues, des connections se confirment, qui associent chimie et lithographies de Redon, découvertes des cellules et toiles de Kupka, définition des cycles du métabolisme et allégories de Munch. A l'évidence, ces peintres, et nombre de leurs contemporains, loin d'éviter le commerce des savants, le recherchent. Ils lisent les traités d'optique qui pourraient nourrir leur analyse des couleurs et de la lumière. Ils s'inquiètent des théories transformistes de Lamarck et de la sélection naturelle selon Darwin, ne serait-ce que parce qu'elles suggèrent la métamorphose à l'infini des êtres.

Les effets du progrès

Conclusion de l'analyse : dans les œuvres où une histoire de l'art hâtive ne voit que fantaisies et intuitions inexplicables, il convient de reconnaître les effets du progrès scientifique et la volonté des hommes d'atelier de ne pas se laisser distancer par les hommes de laboratoire et de calculs. Car c'est en vérité ici la chronique d'une querelle, celle qui oppose les maîtres du visible – les peintres – à ceux qui leur révèlent sans ménagement que la réalité d'un corps se nomme cellule, celle d'un objet atome, celle d'une sensation fluide électrique, celle d'un sentiment réaction chimique. Que la victoire appartienne aux seconds ne fait aucun doute, et ce n'est pas sans raison, que l'exposition finit vers 1914, quand progrès techniques et théoriques rendent caduque l'idée d'une représentation illusionniste du réel.

Renoncement? Abandon? Il se pourrait qu'il y ait eu de cette résignation mélancolique – mélancolique au sens de Dürer, cet anatomiste exceptionnel – dans l'attitude d'un Duchamp ou d'un Derain, convaincus de la définitive supériorité de la science, de l'irréparable défaite des beaux-arts. La guerre et ses catastrophes, impossibles à représenter par le dessin et la couleur, ont achevé la démonstration.

On connaît la suite, et, dès l'entre-deux-guerres, le pullulement des maniérismes et éclectismes qui oublient le sujet au profit du style, bienheureux oubli, douce et grisante anesthésie. On sait combien, aujourd'hui, les artistes de trente et de quarante ans sont troublés par les manipulations génétiques, les images de synthèse, le clonage et la généralisation du simulacre. Mais, jusqu'ici, jamais les débuts de cette histoire douloureuse et décisive n'avaient été montrés de manière aussi aigüe et aussi pertinente. «L'âme au corps» appartient ainsi à la très étroite aristocratie des expositions capitales.

PHILIPPE DAGEN

► Grand-Palais, square Jean-Perrin, 75008 Paris. Métro : Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 44-13-17-30. Jusqu'au 24 janvier décembre. L'exposition s'accompagne d'un catalogue à sa mesure, immense et d'une très grande richesse en matière d'histoire des sciences (560 pages, 530 ill., 490 francs, coédition Gallimard/Réunion des musées nationaux).

Un entretien avec Jean-Pierre Changeux

«Un creuset pour l'homme du XXIe siècle»

Jean-Pierre Changeux, professeur au Collège de France, directeur du laboratoire de neurobiologie moléculaire de l'Institut Pasteur, est l'un des deux artisans de « L'âme au corps ». Ce savant, qui s'est fait connaître par les positions très tranchées de son Homme neuronal *(éditions Fayard) ou de* Matière à penser *(éd. Odile Jacob), consacre ses recherches à la biologie moléculaire du cerveau. Mais ce « scientiste » est également un collectionneur de peintures qui développe une réflexion esthétique sur notre temps.*

« Votre intérêt pour les arts est-il ancien?

– Je me suis intéressé à l'art très tôt, d'abord par le dessin – mes premiers travaux de recherche étaient d'anatomie et le dessin est toujours important dans cette discipline. En parallèle, j'ai étudié la composition musicale auprès d'André Jolivet et j'ai joué – je joue encore, médiocrement – de l'orgue. Enfin, vers les années 70, je me suis passionné pour la peinture au point de débuter une collection. Mes goûts me portaient vers le «grand genre», c'est à dire la peinture d'histoire française des dix-septième et dix-huitième siècles. Un domaine méconnu où on pouvait encore faire des découvertes et même risquer des attributions. Deux de mes tableaux sont maintenant au Musée du Louvre (un Thomas Blanchet et un portugais contemporain de Goya, Sequeira) et dix autres au musée de Meaux. Cela m'a amené à organiser à Meaux, en 1983, avec le concours de Blanche Grinbaum, une exposition, «Aux sources du classicisme», qui a eu un certain retentissement. Cette exposition, je l'avait organisée dans un but précis : réfléchir sur l'histoire de l'art et sur la dynamique évolutive de la représentation picturale du milieu du seizième siècle au milieu du dix-septième siècle. Mais aussi révéler une période alors peu appréciée de la peinture française (Lallemant, Fréminet, Bellange), écartelée entre l'Ecole de Fontainebleau et le Grand Siècle.

– Eprouvez vous la même passion pour l'art contemporain?

– Je regrette la gratuité et le dérisoire dans l'art. Sans doute Duchamp et son humour ont-ils été nécessaires à un moment de notre histoire. Mais aujourd'hui son héritage me paraît un cul-de-sac. De même qu'après Malevitch – un très grand artiste – et les suprématistes on arrive à une impasse : l'insignifiance de la toile blanche, du tas de caillou, du «n'importe quoi». Un retour à la figure humaine, à l'expression des émotions, au message éthique, me semble la voie d'avenir.

– En quoi l'exposition dont vous êtes l'un des commissaires pourrait y aider?

– L'évolution de l'art, comme le progrès de la connaissance scientifique, doit être replacée dans son contexte historique. Cette exposition peut avoir un rôle de creuset pour l'homme du vingt-unième siècle en provoquant une «fusion réconciliatrice» entre les activités humaines que l'on se plaît, depuis le romantisme, à cliver, à opposer. L'histoire des cultures n'est pas traitée par le musée actuel. Je trouverais intéressant que les articulations de l'art et de la science puissent être désormais présentées en un même lieu. D'autant que le musée d'art contemporain est de plus en plus déconnecté du monde réel, de la recherche, de l'évolution des connaissances : la déshumanisation de l'art – arts plastiques, mais aussi littérature, voire philosophie – fait des progrès inquiétants. La philosophie française, de Diderot à Bergson jusqu'à Merleau-Ponty, a longtemps pris en compte les avancées scientifiques. On a l'impression, aujourd'hui, que le temps s'est arrêté. Artistes et philosophes vivent, désormais, dans un univers trop cloisonné.

– Ne pourrait-on pas retourner le compliment aux scientifiques?

– Je souhaite le retour de l'encyclopédisme. Je suis conscient que le monde de la science évolue dans une sphère très spécialisée, technique et abstraite, et de plus en plus difficile d'accès. Les scientifiques négligent trop souvent de réfléchir sur les implications de leurs découvertes au plan de la société. Au même moment, le grand public a de plus en plus de mal à suivre le fil du développement des connaissances scientifiques : peut-être parce que les médias ne font pas suffisamment leur travail, mais aussi parce que les scientifiques répugnent à une vulgarisation qui est cependant fondamentale. La science n'est pas une activité désincarnée, formelle, froide et finalement totalitaire. En revanche, je reconnais qu'il n'est pas aisé de faire comprendre que la recherche scientifique est, avant tout, débat critique.

– N'est-il pas totalement utopique de vouloir ainsi rapprocher l'art et la science, deux mondes profondément séparés depuis près de deux siècles?

– Si le but de la science et des arts est d'œuvrer *in fine* pour le bonheur de l'humanité, les arts ont sans doute une fonction sociale essentielle, distincte et très complémentaire de celle de la science. L'œuvre d'art, par sa «faculté d'éveil», son pouvoir poétique, invite à la méditation, à l'évocation de «modèles» de l'homme en société, à un «rêve partagé» par la collectivité. La taille des théatres antiques nous indique que les tragédies classiques étaient appéciées par une majorité du peuple grec. Si l'œuvre de Poussin a survécu, c'est qu'elle véhicule un message éthique qui a résisté aux siècles. La grande peinture d'histoire (religieuse surtout) s'adressait au plus grand nombre et en était comprise.»

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX

REPÈRES

PRIX LITTÉRAIRES

Sélections pour le Fémina et l'Interallié

Les jurés des prix Fémina et Interallié ont rendu publiques leurs deuxièmes sélections en vue des prix qui seront attribués respectivement les 15 et 23 novembre. Sept romans restent en lice pour le Fémina français : *Annam*, de Christophe Bataille (Arlea); *Héloïse*, de Philippe Beaussant (Gallimard); *Journal d'Hannah*, de Louise Lambrichs (La Différence); *l'Œil du silence*, de Marc Lambron (Flammarion); *Jacob Jacobi*, de Jack-Alain Léger (Julliard); *Un lit dans l'hexagone*, de Ana Novac (Calmann-Lévy); *l'Interdite*, de Malika Mokeddem (Grasset). Trois romans restent en course pour le Fémina étranger : *l'Enfant volé*, de Ian McEwan (Gallimard), *le Maître des illusions*, de Donna Tartt (Plon) et *A tout jamais*, de Graham Swift (Gallimard).

Pour l'Interallié, sept titres sont encore en compétition : *les Corps célestes*, de Nicolas Bréhal (Gallimard); *le Dernier Amour d'Aramis*, de Jean-Pierre Dufreigne (Grasset); *l'Œil du silence*, de Marc Lambron (Flammarion); *le Rocher de Tanios*, de Amin Maalouf (Grasset); *Comme hier*, de Eric Neuhoff (Albin Michel); *Les Jours ne s'en vont pas longtemps*, d'Angelo Rinaldi (Grasset); *Mes dix mille plus belles années*, de Jean Schmitt (Grasset).

CINÉMA

Les inconnus du MOMA

La cinémathèque du Musée d'art moderne de New-York accorde désormais des «cartes blanches» à des programmateurs invités. Le premier à bénéficier de ce privilège est le cinéphile-globe-trotter français Pierre Rissient. Juste retour des choses : depuis plus de trente ans, celui-ci a énormément fait pour la reconnaissance des grands réalisateurs américains en France, de Walsh et Losey à Scorsese et Eastwood en passant par Altman et Schatzberg.

Parmi les trente films choisis par cet amoureux érudit, quelques-uns évoquent ses grands engouements, toujours défendus avec fougue (*Partie de campagne*, de Jean Renoir, *Bird*, d'Eastwood, *Bona*, de Lino Brocka, *Peel*, premier court-métrage de Jane Campion). Les autres sont des titres pratiquement inconnus ou oubliés, de *The Abyss* du Danois Urban Ged Erik Sharell (1910) au *M* de Joseph Losey (1951) en passant par *Harakiri*, de Fritz Lang (1919) ou *Cœur de lilas* tourné en France par Anatole Litvak en 1931. D'autres enfin visent plus explicitement les lacunes américaines : *Queen Kelly*, de Von Stroheim, n'a jamais été distribué aux Etats-Unis, et le talent d'un John Berry (*He Ran all the Way*, 1951) y est bien oublié depuis qu'il a été victime du maccarthysme.

PHOTO : mort du galeriste Gilles Dusein. – Gilles Dusein, directeur de la galerie photographique Urbi et Orbi, est mort, le 20 octobre à Paris, des suites du sida. Il avait trente-trois ans. D'abord collectionneur, expert et responsable de ventes de photographies à Drouot, Gilles Dusein a développé une action rigoureuse qui a contribué à inscrire la photographie plasticienne dans l'art contemporain.



THÉATRE

LES SUPPLIANTES à Saint-Denis

Un Thésée centre-gauche

« Ô Thésée, ne laisse pas, sans sépulture, les corps de nos enfants servir de jouets à des fauves ! ». Ce sont des mères athéniennes, « les suppliantes », qui adjurent Thésée d'aller recueillir les cadavres de leurs fils, abandonnés par l'armée grecque en fuite devant les Thébains. Euripide reprend une légende, racontée déjà par Eschyle et des épopées plus anciennes. La tragédie d'Euripide se démarque des précédentes. Il accentue le lyrisme, l'émotion, des interventions des mères. Il « invente » un Thésée très éloigné du séducteur et du combattant sans pitié qu'il s'est montré jusque-là : le Thésée d'Euripide est un Sage, presque un Saint.

Surtout *les Suppliantes* sont du théâtre politique. Un manifeste des droits de l'homme et de la démocratie. *« Tu cherches en vain un roi dans cette ville, Athènes est libre !*, dit d'une voix ferme Thésée à l'envoyé thébain, *j'ai donné le pouvoir au peuple, des citoyens élus au suffrage universel administrent l'Etat »*, et Thésée ne cesse d'enseigner les mécanismes et les vertus de la démocratie. Remarquons toutefois qu'il est « centriste » : *« Il existe trois classes dans l'Etat. Les riches, citoyens inutiles, qui ne s'emploient qu'à accroître leur fortune. Les pauvres, privés jusque du nécessaire, et redoutables, car le sens de l'injustice et les discours des démagogues pervers les poussent à se ruer sauvagement sur les possédants. Des trois classes, c'est la classe moyenne qui sauvegarde la cité, en soutenant les institutions que l'Etat s'est données. »* (Euripide écrit *les Suppliantes* en 422 avant Jésus-Christ).

Il faut aller entendre Miloud Khetib donner, à Saint-Denis, une superbe présentation de cette tragédie, qui en projette l'énergie, la poésie, et l'étrange jeunesse. Comme il est de règle chez les Grecs, la parole file droit et vite, au plus simple, c'est très beau. Miloud Khetib, avec de la science et du charme s'est attaché avant tout à « modeler » le rythme, la mélodie, les nuances, les respirations, les points d'orgue, de la prosodie grecque. Il s'épaule pour cela sur deux musiciens, François Bedel au zarb (c'est une percussion de là-bas), et Lidevij Edelkoort à la clarinette : vêtus comme Miloud Khetib de très belles et simples robes argiennes (couleur de soleil et de nuit), ces deux artistes ont imaginé, scandé, coloré, le chant en l'« ajustant », vers par vers, au poème d'Euripide, comme un grand sculpteur athénien dispose les formes de la pierre sur le corps imaginaire du dieu. Une heure de découverte, de rêve, et d'extrême beauté.

MICHEL COURNOT

► Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 000 Saint-Denis. Tél. : 42-43-17-17. A 20 h 30, du mardi au samedi ; 17 heures le dimanche. De 60 F à 100 F.

MAISON D'ARRÊT au Théâtre national de la Colline

Les entrailles de la ville

Le décor représente la *« machine citadine, productrice d'angoisse et de sueur »* : une architecture métallique nue, démesurée, absurde ; de temps en temps et sans raison apparente des ventilateurs géants se mettent à tourner à grand bruit. Des plates-formes se soulèvent. Les portes sont grillagées, donnent sur des murs aveugles. Chacun peut voir tout le monde, et ne prête attention à personne. Pour *Maison d'arrêt*, la pièce d'Edward Bond créée à Avignon (*le Monde* daté 18-19 juillet), adaptée au plateau de la Colline, Graciela Galan a ainsi imaginé les entrailles inhumaines de la ville, le *« désert urbain »*, voulu par le metteur en scène Jorge Lavelli.

Un désert claustrophobique pour une violente dénonciation de tous les enfermements. D'abord un homme parle seul. Il monologue longuement, s'adresse à sa fille, veut la convaincre de boire une tasse de thé. Elle ne réagit pas, n'écoute pas, murée dans un silence dont on ne saura pas la cause, car à bout de patience, à bout d'argument, son père l'étreint et l'étouffe. Il reste là à ses côtés, sans comprendre, est arrêté, emprisonné, sans révolte extérieure. Mais jamais il n'acceptera ce meurtre. Avec acharnement, il en refusera la responsabilité, et jusqu'à la réalité.

La prison lui apparaît comme une injustice « normale ». La prison et tout ce qui s'y passe. Les coups, les matons, les visites, les trahisons, le suicide d'un détenu la veille de son départ et la rage amère de sa femme. Ayant refusé la réalité de son acte, il s'enferme à double tour dans un refus dont rien ne peut le délivrer, ni son retour chez lui, ni les avances amoureuses de sa voisine.

Dérision et violence

Le malheur lui a enseigné la méfiance. Il s'est calciné de l'intérieur, foyer en cendres autour d'une douleur qui échappe aux mots. Les mots, comme le reste, ne sont que trahison. Le pire est la tentation de se fondre dans la masse des humains robotisés, dont les comportements affolés dépendraient d'un unique cerveau électronique malade, qui éprouverait un plaisir sadique à les faire se cogner contre les murs, juste pour leur rappeler qu'ils ne s'échapperont pas. Tant d'agitation inutile, d'énergie désespérée : Edward Bond s'amuse de son propre pessimisme.

Jorge Lavelli n'est guère plus joyeux. Il écrit : *« La société nous apparaît comme une monstrueuse fantasmagorie où notre identité se consume. Le rêve de l'homme moderne s'emprisonne dans le filet de ses propres rêves de puissance. »* Son spectacle pourrait se passer dans n'importe quel pays industrialisé. La pièce de Bond se passe en Angleterre, le seul endroit où refuser de boire son thé détruit les fondations sociales, les structures mentales. Les personnages sont pareils à ceux des films de Ken Loach. Des prolétaires massifs éduqués dans le respect du silence, et à qui Bond ferait dégoiser les torrents de paroles qu'ils ne diront jamais.

Le spectacle de Lavelli transperce les carapaces, dénude le vide et le vertige des existences condamnées. Dérision et violences sont liées, se nourrissent l'une de l'autre. Les comédiens adoptent un jeu de pantins hystériques. Dominique Pinon, Luc-Antoine Diquéro, Xavier Percy, Emiliano Suarez, avec Didier Sandre (le père) en tête, tous entrent dans ce jeu avec une force et une cohésion remarquables. Les seules personnes humaines, les seules qui montrent la souffrance, les déchirements de l'espoir déçu, ce sont les femmes : Christiane Cohendy (la voisine) et Christine Gagnieux (la femme du détenu). Elles sont magnifiques. Elles parviennent à ouvrir une brèche dans ce spectacle parfaitement cohérent, clos sur lui-même au point de rouler, autonome, à côté de la pièce, et qui assène, sans rémission, la cruauté d'un monde d'emprisonnement et d'exclusion.

COLETTE GODARD

► Théâtre national de la Colline. 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Métro Gambetta. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinées samedi et dimanche à 15 h 30. Tél. : 43-66-43-60. Places de 60 F à 150 F. Le texte français d'Armando Llamas est publié aux Éditions de l'Arche.

LE VISITEUR au Petit Théâtre de Paris

Un jour, Dieu a visité Freud

Eric-Emmanuel Schmitt est un pur produit de Normale Sup' : agrégé de philosophie, il allie le sérieux de l'ambition à l'élégance du style, au brillant de l'esprit. Sa seconde pièce de théâtre, *le Visiteur* – toute ressemblance avec un film au titre voisin est purement fortuite – est un exemple parfait du moule auquel il a été formé, à ceci près qu'il aurait rédigé non pas une dissertation en vue du concours mais un de ces exercices qui font les grands moments des soirées d'étudiants.

Thème de l'exercice : la rencontre du docteur Freud et de Dieu. Thèse : le second reproche au premier son athéisme et les conséquences perverses de la psychanalyse sur le comportement humain. Antithèse : le premier répond au second qu'il ferait mieux, plutôt que de douter de sa doctrine, de mettre un peu d'ordre sur la terre, en l'occurrence l'Europe à l'aube de la seconde guerre mondiale. Synthèse : on peut parler légèrement, sur le ton de la comédie, des enjeux les plus sérieux du siècle (la barbarie, la psychanalyse, les croyances religieuses) et offrir aux publics du théâtre un divertissement allègre et sans prétention.

La scène est à Vienne, après l'Anschluss. Sigmund Freud (Maurice Garrel), dans la confidence de son appartement, tente de convaincre sa fille (Josiane Stoléru) de l'importance de résister au diktat nazi. Celle-ci préférerait qu'il signe les papiers lui permettant de prendre le chemin de l'exil qu'un officier allemand (Joël Barbouth) lui a récemment apportés. Tandis qu'Anna est emmenée en garde à vue pour irrespect envers la puissance occupante, un drôle d'homme (Thierry Fortineau), la quarantaine environ, en habit et chapeau claque, s'introduit dans le salon du bon docteur par... la fenêtre (décor soigné de Carlo Tommasi).

Commence alors l'un de ses exercices de style comme le théâtre parisien n'en produit plus depuis belle lurette, depuis que les satiristes formés aux meilleures écoles ont déserté les boulevards. Schmitt a ajouté du piment à l'affaire, en glissant çà et là quelques faustes pistes qui laissent penser que le visiteur nocturne n'est peut-être qu'un imposteur, un tantinet paranoïaque... C'est Gérard Vergez, camarade scénariste de l'auteur pour le petit écran, qui met en scène ce spectacle. Avec une jubilation et un rythme sympathiques. D'autant que les interprètes sont de haut vol. Maurice Garrel est un grand de la scène, un acteur qui donne à l'étroit plateau du Petit Théâtre de Paris l'allure d'une scène immense. Si, au moment des saluts, Joël Barbouth enlevait son brassard frappé de la croix gammée, le public applaudirait encore plus volontiers, si c'est possible, cette entreprise parfaitement aboutie.

OLIVIER SCHMITT

► Petit Théâtre de Paris. 15, rue Blanche, Paris-9e. Métro : Trinité. Tél. : 42-80-01-81. Du mardi au vendredi à 21 heures. Samedi à 17 h 30 et 21 h 15. Dimanche à 15 h 30. De 120 F à 230 F.

DANSE

ALIE/N A (C) TION de William Forsythe et le Ballet de Francfort au Châtelet

Compte à rebours vers l'apocalypse

Dans le film *la Planète des Singes*, des astronautes débarqués sur une planète inconnue découvraient à la fin, devant les débris de la statue de la Liberté échoués sur une plage, qu'il s'agissait de la Terre, après une catastrophe atomique. Toutes choses égales par ailleurs, c'est un peu ce qui nous arrive devant ce sidérant *Alie/n A (c) tion*... sauf que nous n'attendons pas la fin pour reconnaître *« la planète des agités »*, comme disait Henri Michaux, la planète des cinglés, la nôtre. Jamais chorégraphe ne nous aura parlé aussi directement, avec autant d'urgence et de clarté sous des dehors souvent énigmatiques, de notre monde actuel. Avec les seuls moyens de l'art théâtral qu'il exerce : la danse, mais aussi les lumières, les musiques, les mots, la mise en scène.

Les trois parties qui composent le spectacle forment un tout sans faille, dont deux entractes ne réussissent pas à briser l'envoûtement. L'espace ? Sur fond de gouffre ténébreux, un immense plateau dénudé comme Forsythe les aime, seulement strié en hauteur par des perches, filins, portant projecteurs, écran vidéo, et d'autres engins techniques non identifiés. Le temps ? C'est peut-être le personnage principal de la pièce. Il nous est compté. Une voix nous le rappelle cruellement, qui égrène les secondes et les minutes tout au long de la première partie. Plus tard, elle le fera, mais à l'envers.

Compte à rebours de l'apocalypse ? Sans doute ! Le petit avion enfantin qui tournoie au bout d'un fil est peut-être plus dangereux qu'il n'y paraît. Jusque-là, nous aurons entendu des cris, des râles (enregistrés ou poussés par les danseurs), des coups de feu, des déflagrations, des orages comme sait en provoquer Thom Willems, des chansons de Prince ou soudain une cantate angélique. Et des mots, beaucoup de mots, proférés surtout par deux meneurs de jeu fascinants, Dana Caspersen la petite blonde et Stephen Galloway l'immense Noir (également auteur des costumes, faussement quotidiens, épatants). *« Quel nègre êtes-vous ? Car quelqu'un est toujours le nègre de quelqu'un, un jour ou l'autre. » « Est-ce que mon existence est vaine ? Est-ce que mes larmes sont insensées ? »* Ou bien des ordres donnés aux danseurs, des jeux de mots mêlant l'anglais et l'allemand, des appels anxieux et répétés comme le terrible *« Time is running out of time... »*

Alien. Action (qui signifie aussi *« Moteur ! »* sur le tournage d'un film). Aliénation. On s'affaire à de folles actions (déménager des bancs de proportions géantes, construire, déconstruire), on court en tous sens, on meurt, on ressuscite. La danse ? Forsythe ne se contente plus d'écarteler les corps, il les désosse carrément, les fait s'effondrer comme des marionnettes privées de leur manipulateur, rebondir et bouger comme on n'a jamais vu bouger. Corps liquides, corps indestructibles. Ailleurs, il se souvient de la danse classique comme d'une merveille à jamais disparue, dans des séquences à l'unisson d'une déchirante beauté. *« Alles ist schön, alles ist kaput... »* Tout est beau, oui, mais rien ne sera détruit en nos mémoires de ce spectacle d'une poésie violente, qui noue la gorge en enchantant les yeux, et dont on n'a pu dire ici le centième des richesses.

SYLVIE DE NUSSAC

► Théâtre du Châtelet. Les 22 et 23 octobre à 20 h 30, le 24 à 16 heures. Second programme : *The Vile Parody of Address, Steptext, Quintett*, du 26 au 30 octobre à 20 h 30. Tél. : 40-28-28-40.

■ **LE « CONSENSUS SOCIAL » FRAGILISÉ.** – La crise économique bouscule les règles de l'« économie sociale de marché », qui contraint salariés et patrons à s'entendre depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Les négociations salariales pour 1994 s'annoncent difficiles. Les suppressions d'emplois se multiplient, la chasse aux coûts salariaux est ouverte, supprimant primes diverses. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des Länder veulent réduire les excès de l'Etat-providence...

■ **DES SYNDICATS INQUIETS.** – Malgré la démonstration de force, en mai, du puissant syndicat IG Metall (3,3 millions de membres), les organisations ouvrières sentent que les règles de fonctionnement de leurs négociations avec le patronat sont menacées : certaines entreprises quittent des fédérations pour ne pas avoir à respecter les accords salariaux de branche. Prête au réalisme sur les salaires de base, la confédération DGB est à la recherche de nouvelles stratégies.

■ **LE RECUL DE LA BASE.** – Le nombre de salariés syndiqués baisse dangereusement, comme le montre le tableau sur les effectifs du DGB dans le commerce, la banque et le textile...

■ **LE RISQUE ÉLECTORAL.** – L'Allemagne entre dans un cycle électoral qui pourrait se traduire par une déconfiture des deux principaux partis politiques, auxquels les électeurs sont tentés de faire porter les responsabilités de la récession.

La récession outre-Rhin et ses conséquences sociales et politiques

Les acquis sociaux sont bousculés en Allemagne

FRANCFORT

de notre correspondant

En Allemagne l'économie sociale de marché (*« Soziale Marktwirschaft »*), définie après la guerre, contraint les entreprises à une construction paritaire de l'ordre social . Salariés et employeurs *« sont dans le même bateau »*. Fin 1993, le bateau menace de couler et les négociations salariales s'annoncent particulièrement délicates. Elles ont commencé par un tir d'artillerie sans sommation du patronat de la métallurgie qui a brutalement dénoncé, le 28 septembre, les conventions de 1993. C'est la première fois depuis la fin de la guerre que la fédération Gesamtmetall procède ainsi . D'habitude, c'est au syndicat de la branche de dénoncer la convention pour en réclamer une meilleure. Comme la convention 1993 s'arrêtait de toute façon à la fin décembre, la décision patronale n'a qu'une portée symbolique. Mais quel symbole !

Il n'est pas le seul. La récession dans laquelle est plongée l'économie allemande depuis un an, fait souffler une bise glaciale sur l'ensemble des acquis sociaux. La perspective d'un conflit salarial pour 1994, intervient alors que les salariés voient se soulever d'immenses vagues de suppressions d'emplois dans toutes les branches :-100 000 dans l'automobile ;-35 000 dans la chimie ;-80 000 dans la construction électrique et électronique ;-100 000 dans la mécanique ;-25 000 dans le textile... La liste noire n'en finit pas. Et l'avenir s'annonce endeuillé : alors que l'Allemagne (partie ouest) avait créé 3 millions d'emplois de 1985 à 1992, elle va en perdre d'ici à l'an 2000. L'industrie allemande, la fierté du pays qui avait réussi la performance unique en Europe de conserver ses effectifs depuis 20 ans, pourrait en détruire un million ou deux millions à elle seule.

LE MODÈLE ALLEMAND EST MAUVAIS POUR L'ALLEMAGNE.

PESSIN

Crise des coûts

Au-delà de la récession conjoncturelle, l'Allemagne est plongée dans *« une crise des coûts »*, expliquent gouvernement et patronat réunis. Les salaires sont les plus élevés du monde et les prélèvements obligatoires atteignent 52 % du produit intérieur brut. Et d'engager une politique de remise en cause des excès de l'Etat providence, qui surchargent les entreprises, plombent leur compétitivité et menace le *« StandortDeutschland »* (l'Allemagne comme lieu d'investissement et de production). Le chancelier Kohl veut réduire les dépenses budgétaires de 20 milliards de marks en 1994, essentiellement en rognant dans les allocations chômage et les aides sociales diverses (*le Monde* du 2 juillet). Le parti social-démocrate et les syndicats ont immédiatement dénoncé cette *« atteinte à l'Etat social »* (Sozial staat), c'est-à-dire au fondement même de la République fédérale. Les entreprises, de leur coté, s'attaquent, une à une, à tous les à-cotés du salaires : prime de Noël, primes de formation, primes de vacances... Tout passe à la toise et les salariés perdent gros. *« L'argent des vacances »*, par exemple, est une prime qui atteint 1 000 marks dans le textile (3 500 francs), 36 % d'un mois de salaire dans la chimie, 50 % dans l'automobile, 110 % dans l'acier. Pour l'ouvrier, la coupe signifie qu'il devra faire une croix sur son été en Espagne ou dans les Landes françaises...

Dans le même temps, le débat s'engage sur la durée du travail. Comme en France. Mais dans le sens inverse ! L'administration fédérale et celles des Lander doivent faire des économies et, toutes envisagent de faire travailler les fonctionnaires et les enseignants plus longtemps. La Bavière, première à passer à l'acte, a décidé de porter la semaine de travail de 38 heures trente à 40 heures, à compter du 1er janvier prochain pour ses fonctionnaires. Le Schleswig-Holstein, pourtant dirigé par les sociaux-démocrates, a annoncé une pareille intention dès l'été dernier. Berlin-ouest également.

Les syndicats réagissent à ces changements avec une grande nervosité. IG Bau (construction) organise une grande marche sur Bonn le 28 octobre pour dénoncer la décision gouvernementale de supprimer *« les indemnités de mauvais temps »* versées dans cette branche. Les autres branches font montre de détermination : pas question d'accepter un « Null-Runde », c'est -à-dire un blocage des salaires comme le veut le patronat. IG Chemie (chimie) réclame *« une hausse d'au moins 4,2 % »*. IG Metall vers lequel tous les visages sont tournés parce que c'est par la métallurgie que vont commencer les négociations de 1994 (puis viendront la fonction publique et la chimie), a mis la barre plus haut. Klaus Zwickel, son nouveau président, veut *« être constructif »* et il propose *« un moratoire contre les suppressions d'emplois »* de douze mois. Au pot, il verse un abandon du passage programmé pour le début 1995 des 36 aux 35 heures de travail, sans diminution de salaire (le gain patronal serait de 1,4 % du coût salarial). Il demande un gel des heures supplémentaires et un développement des formes de travail à temps partiel. Mais il tient à une hausse des salaires l'an prochain *« jusqu'à 6 % »*, qui représente la somme de l'inflation prévue (environ 4 %) et d'une part (2 %) des gains de productivité.

Erosion du revenu salarié réel

Alors que la récession est *« la plus grave depuis la fin de la guerre »* et que les licenciements pleuvent, la demande parait exorbitante. IG Metall la justifie pourtant en tenant un discours radicalement contraire à celui du gouvernement et du patronat. D'abord, explique-t-il, les salariés subissent de nombreuses mises au chômage partiel qui ont grevé leurs revenus bruts. L'institut d'analyse économique DIW de Berlin a calculé que *« les revenus réels ont augmentés moins vite que ne prévoyaient les accords de branche de 1993 »*, qui tablaient sur des hausses comprises entre 3 et 4 %. Là dessus, les nombreuses taxes et les impôts que prévoit le gouvernement viennent réduire ce qui reste. Au total le revenu salarié réel aura décru de 1 % cette année, après une stagnation en 1992.

La crise, dit IG Metall, n'est pas due à un excès du coût du travail. Il suffit pour s'en persuader de regarder l'histoire récente. Entre 1980 et 1985, les salaires réels ont baissé en Allemagne et l'industrie a perdu 500 000 emplois . Entre 1985 et 1990, les salaires ont augmenté, la durée du travail a été réduite et l'industrie a créé des emplois. La crise, poursuit IG Metall, vient d'abord de la récession mondiale puis d'un mark élevé puis enfin d'une insuffisance de la consommation intérieure. Et on l'aggrave en Allemagne où on cherche à rétracter la demande en voulant rogner sur les revenus. Mieux vaudrait faire repartir les dépenses intérieures par de bons salaires. Quitte, ajoute le syndicat, à modifier l'organisation du travail afin d'améliorer le temps d'utilisation des machines.

Plus généralement les syndicats sont inquiets à l'évidence de la perte de compétitivité de l'Allemagne. Mais ils estiment que la solution ne vient pas d'une baisse de l'Etat social et des salaires. Même s'ils ont conscience que les coûts de entreprises ne doivent plus être alourdis, ils pensent que la véritable issue à la crise passe par un renforcement de ce qui a toujours fait la spécificité du pays : l'industrialisation dans le consensus social, de produits haut de gamme avec des employés très qualifiés et bien payés. Telle est la philosophie du modèle allemand. En sortir, c'est prendre tous les risques d'un dérapage toujours plus incontrôlé vers la régression sociale et économique.

Chez Lufthansa, la compagnie aérienne qui a entrepris un difficile redressement après les premières pertes de son histoire l'an passé, les 49 000 salariés ont accepté un année de blocage des rémunérations. Pour l'an prochain, le syndicat OTV de la fonction publique (la firme est encore nationalisée) vient d'accepter une prime de 870 marks au 1er octobre et une hausse de 2,7 % à partir du 1er avril prochain. Un modèle ? Peut-être. L'institut économique de Kiel (IfW) estime qu'il suffit que l'évolution des salaires redescende sous celle des prix pour que l'Allemagne redevienne créatrice d'emplois à moyen terme. L'optimisme, de ce coté du Rhin, n'est pas interdit.

ÉRIC LE BOUCHER

Des effectifs en baisse

	Nbre en milliers	1992/1991 (%)
Adhérents du DGB (1)	11 015	- 6,7
dont :		
• IG Metall (métallurgie)	3 394	- 6,3
• ÖTV (services publics, transports)	2 115	- 1,1
• IG Chemie (chimie, papier)	819	- 6 6
• IG Bau (bâtiment)	696	- 10,4
• Commerce, banque	630	- 14,6
• Poste	611	- 0,1
• Chemin de fer	475	- 10
• IG Bergbau (mines, énergie)	457	- 9,8
• Alimentation	395	- 8,5
• Education, sciences	346	- 3,8
• Textile	288	- 17,2
• IG Medien (média)	236	- 3,5

(1) DGB : Deutscher Gewerkschaftsbund

Les deux principaux partis sont en recul

D'ici à l'automne 1994, les citoyens de la République fédérale, en partie ou dans leur totalité, vont être appelés aux urnes à de multiples reprises : la plupart des Parlements des Länder, notamment ceux de l'Est, sont soumis à renouvellement, on votera pour les européennes en juin, et cette année culminera en octobre avec les élections législatives, où le chancelier Kohl remettra son mandat en jeu.

A la différence des élections locales et nationales de 1990, il ne s'agit plus cette fois-ci de récompenser le chancelier Kohl et son parti, la CDU, d'avoir su saisir la chance historique de la réunification allemande. Quatre ans après l'euphorie de la chute du mur de Berlin et les joies des retrouvailles avec les frères de l'Est, se sont installés le désenchantement et la désillusion. A l'Ouest, on s'aperçoit que la réintégration dans le bien-être à l'occidentale de 16 millions d'habitants est impossible à réaliser sans sacrifices pour les habitants des « anciens » Länder, toutes catégories sociales confondues.

Augmentation du temps de travail

A l'Est, où l'on avait pris pour parole d'évangile les discours du chancelier promettant la naissance à court terme d'un *« paysage florissant et prospère »* dans l'ex-RDA, on vit avec une particulière amertume l'explosion du chômage (37 % de la population active) et les bouleversements de la société liés à la sortie du communisme.

Cet état d'esprit se traduit, au vu des études d'opinion et des élections partielles, par un phénomène nouveau : la désaffection croissante à l'égard des deux grands partis qui dominent la vie politique outre-Rhin depuis 1945, le Parti chrétien-démocrate (CDU) et le Parti social-démocrate (SPD). Aux dernières élections régionales de septembre à Hambourg de septembre, ils se sont situés l'un et l'autre à leur plus bas niveau historique, rassemblant à eux deux moins de 70 % des suffrages. Les électeurs manifestent leur mécontentement de manières diverses : par l'abstention, le vote d'extrême droite à l'Ouest, ou pour les anciens communistes à l'Est, voire, comme à Hambourg, en portant leurs suffrages sur des formations nouvelles qui prétendent représenter les « citoyens de base » contre les appareils politiques traditionnels.

On pourrait penser que l'ouverture d'un « front social » consécutif aux décisions patronales de dénoncer les conventions collectives joue en défaveur de la coalition au pouvoir et favorise l'opposition social-démocrate en mobilisant les bataillons de la classe ouvrière et des salariés. Or, cette perspective embarrasse tout autant le SPD que la CDU. La décentralisation allemande fait que le SPD n'est pas seulement perçu comme un parti d'opposition pouvant rejeter sur l'équipe au pouvoir la responsabilité de la mauvaise gestion du pays et des coups portés aux avantages acquis. Gouvernant, seul ou en coalition avec les Verts et les libéraux dans la plupart des Länder, et disposant de ce fait de la majorité au Bundesrat, la deuxième Chambre du Parlement, le SPD apparaît aussi comme un parti de gouvernement auquel les électeurs sont susceptibles de demander des comptes. En matière sociale, les Länder SPD n'ont d'ailleurs pas été les derniers à mener une politique d'austérité, qui pourrait se traduire par exemple, dans le Schleswig-Holstein, par l'augmentation d'une heure du temps de travail hebdomadaire des fonctionnaires.

L'embarras du SPD est d'autant plus grand que son nouveau chef, Rudolf Sharping, est en train de procéder à un recentrage du parti, préférant, en cas de victoire électorale, former une coalition avec les libéraux du FDP à une formule « rouge-verte » avec les écologistes. Ce qui amène quelques tensions avec les syndicats. Une dirigeante du syndicat DGB, Ursula Engelen-Kefer, exprimait récemment son irritation en ces termes : *« Lorsqu'on a de tels amis, on peut se passer d'ennemis. »*

LUC ROSENZWEIG

Les syndicats à la recherche d'une stratégie

FRANCFORT

de notre correspondant

Qui a dit que les syndicats allemands étaient en perte de vitesse ? En mai, IG Metall, la plus importante organisation de branche en Europe, forte de 3,3 millions de membres, a fait une démonstration de sa force. La direction du syndicat a appelé ses membres à l'est de l'Allemagne à la grève pour obtenir le respect des conventions signées avec le patronat lors de la réunification sur le rattrapage des salaires de l'Est sur ceux de l'Ouest. Après des arrêts de travail de deux semaines, le patronat a cédé. Certes, l'égalisation des salaires était repoussée de deux ans, à 1996, certes, les firmes en grande difficultés obtenaient le droit à des dérogations, mais IG Metall restait le partenaire obligé. Depuis, très peu d'entreprises ont obtenu le droit de déroger et le salaire de branche – fondement de la puissance syndicale – reste la règle commune.

Un peu plus tard, intervint un épisode moins connu mais révélateur. La filiale allemande de Digital Equipment, le fabriquant américain d'ordinateurs, est sortie de la fédération de la métallurgie pour échapper aux salaires conventionnels de cette branche. Un départ qui, après celui d'IBM Deutschland, montre que au sein du patronat, la grogne monte contre ces accords de branche jugés insupportables. De plus en plus de firmes veulent négocier directement avec leur conseil d'entreprise, jugé plus souple, en tous cas plus proche des réalités de l'entreprise. L'attaque directe de Digital contre les négociations de branche et son exemple risquaient de faire tâche d'huile. IG Metall a bien compris le danger. Après une semaine de grèves tournantes remarquablement conduites – y compris en portant la menace sur le système informatique de cotation de la Bourse de Francfort –, la firme capitulait.

Voilà que, en pleine récession, alors que le chômage frappe 2,3 millions de personnes à l'Ouest et près d'un salarié sur trois à l'Est, un syndicat confirme son pouvoir, l'étend aux nouveaux Lander et punit les entreprises récalcitrantes. Dans quel autre pays est-ce possible ? Qui dit que l'Allemagne n'est plus un pays social ? En fait, derrière ces incontestables victoires, le syndicalisme allemand souffre. Non pas d'une perte de pouvoir face aux patrons. Mais d'une désaffection de la base et d'un flou sur sa stratégie future.

Les élections au conseil de surveillance de la sécurité sociale, qui ont eu lieu cette année, montrent que la confédération DGB (Deutscher gewerkschafts bund) n'a plus obtenu que 44,7 % des votes contre 49,6 % en 1986 et 57,2 % en 1980. Ce sont les listes *« libres »* (inorganisées) qui montent avec 45,5 % des voix cette année contre 24,9 % en 1980. Le nombre des adhérents du DGB a, lui aussi, reculé de près de 800 000 en 1992 pour revenir à 11 millions, soit un taux de syndicalisation encore très élevé (40 % contre moins de 10 % en France) mais en baisse. De leur côté, le DBB (fonctionnaires) conserve son million d'adhérents et le DAG (employés) ses 580 000 cotisants.

Le temps des vaches maigres

Le risque d'une telle glissade a un nom : le corporatisme. Le DGB dont l'histoire depuis 1949 a démontré la responsabilité, tient à s'en garder. Mais aujourd'hui le rapport de force n'est plus en sa faveur. S'il réussit à conserver son statut d'interlocuteur du patronat, il doit faire preuve de réalisme sur les salaires et la base, forcément, est tentée de se détourner d'une organisation qui ne lui apporte plus grand-chose. Or le temps des vaches maigres risque de durer longtemps. Pour ne pas se trouver uniquement sur la défensive, le DGB veut porter le débat ailleurs. Mais où ?

Heinz-Werner Meyer, le président du DGB, a lancé une vaste réflexion sur le syndicalisme du troisième millénaire. Il veut, lors d'un congrès extraordinaire en 1996, réviser entièrement les textes de base du mouvement qui datent de 1881 et qui, définissant le syndicalisme comme *« une troisième voie entre le capitalisme et le socialisme »*, sont devenus obsolètes après la chute du communisme. Parmi les idées avancées, on évoque la dimension *« écologique et sociale »* de l'économie de marché. IG Metall, cet été, a mis l'accent sur *« l'humanisation du travail »* et sur une meilleure distribution du pouvoir dans les entreprises. La *« démocratie dans l'entreprise »*, telle semble la ligne nouvelle. Mais elle reste bien floue. Surtout face à l'urgence : *« la priorité des salariés est la sécurité du travail »*, avoue Klaus Zwickel. Et pour l'instant...

E. L. B.

ÉTRANGER

Décidée par la Bundesbank pour lutter contre la récession

La baisse des taux allemands allège la pression sur le franc

La Banque de France a annoncé, vendredi matin 22 octobre, une baisse de son taux d'appel d'offres ramené de 6,75 % à 6,45 % à compter du lundi 25 octobre. Par ailleurs, le taux des pensions de 5 à 10 jours a été fixé dès vendredi à 7,25 %, contre 7,75 % auparavant. Cette décision intervient alors que la Banque fédérale d'Allemagne a abaissé, jeudi 21 octobre, d'un demi-point ses taux directeurs, les ramenant de 6,25 % à 5,75 % pour l'escompte et de 7,25 % à 6,75 % pour le Lombard (avances sur titres). En même temps, elle a réduit de 6,67 % à 6,40 % son troisième taux directeur, le plus important, celui de ses pensions à quatorze jours. Les banques centrales des pays de la zone mark ont suivi : 5,25 % contre 5,75 % pour le taux d'escompte aux Pays-Bas ; 9,40 % contre 9,65 % pour le taux central en Belgique ; 5,25 % contre 5,75 % pour le taux d'escompte en Autriche. La Banque d'Italie en a profité pour ramener de 8,50 % à 8 % son taux d'escompte. Le franc s'est raffermi par rapport au mark et la Bourse de Paris est montée de 2,33 %.

La Bundesbank est vraiment imprévisible! Rien, jeudi 21 octobre, ne laissait vraiment prévoir un abaissement surprise de ses taux directeurs, déjà diminués d'un demi-point le 9 septembre. La banque centrale allemande pouvait encore abaisser le taux de ses pensions à quatorze jours (REPO) jusqu'au plancher constitué par son taux d'escompte antérieur de 6,25 %. Au surplus, n'avait-elle pas, mercredi 20 octobre, ramené de 6,70 à 6,67 % le REPO en question, un vrai goutte-à-goutte qui témoignait de sa prudence extrême. Pratiquement, les opérateurs en Allemagne, comme à l'étranger, ne pariaient pas un pfennig sur un geste d'importance, ce jeudi 21 octobre, à l'occasion du conseil d'administration de la banque centrale. Ils furent un peu alertés par l'annonce inopinée, en fin de matinée, d'une conférence de presse à l'issue du conseil dont le principe avait été arrêté la veille.

Pour expliquer la décision dudit conseil, le Dr Hans Tietmayer, le nouveau président de la Bundesbank, a déclaré que la diminution progressive du taux d'inflation en Allemagne et la montée récente du mark (vis-à-vis du dollar et du yen) constituaient deux des facteurs qui ont permis à la banque d'abaisser ses taux. La hausse des prix de détail s'est ralentie, en effet, à un rythme annuel de 2,7 % sur les six derniers mois et de 2,4 % sur les trois derniers.

Retour au niveau de 1988

M. Tietmayer a estimé, en outre, que *« les perspectives de maîtrise de la croissance de la masse monétaire M3 se sont améliorées »* (cette croissance a été, en rythme annuel, de 7 % en septembre contre 7,2 % en août). *« D'une manière générale,* a-t-il assuré, *la politique de la Bundesbank n'est pas seulement fondée sur des facteurs actuels, mais l'est sur des facteurs d'avenir. »* Pour autant, *« l'attitude de prudence de la banque centrale n'est pas abandonnée »*. A un journaliste qui lui demandait si les décisions du 21 octobre constituaient un tournant de la politique monétaire allemande, M. Tietmayer a répondu : *« L'emploi du terme « tournant » est, à l'évidence, inapproprié »*, précisant qu'il n'y avait plus tellement de marge de baisse sur les taux à long terme, les plus importants en Allemagne puisqu'ils s'appliquent à plus de 60 % des crédits, à un niveau d'environ 5,80 %.

Evoquant l'évolution de la conjoncture, le président de la Bundesbank a déclaré que la baisse d'un demi-point des taux directeurs apporterait un coup de pouce au redressement de l'économie allemande, laissant entendre, contrairement au chancelier Kohl, que le pays n'était pas encore sorti de la récession : *« La croissance du produit intérieur brut au troisième trimestre 1993 a été au niveau de celle du deuxième trimestre. »*

Il apparaît, en effet, que c'est l'absence de reprise de l'économie en RFA qui a incité la banque à accélérer le rythme de l'assouplissement de sa politique monétaire, dont une nouvelle étape n'était pas attendue avant novembre. Aujourd'hui, on table sur une nouvelle diminution des taux directeurs en décembre. Tout compte fait, le taux d'escompte allemand est revenu à son niveau de la fin de 1988, après une pointe à 9,75 % pendant la majeure partie de 1992.

La décision de la Bundesbank est pain bénit pour la Banque de France, qui peut abaisser ses propres taux directeurs à due concurrence. Il n'est pas interdit de penser que cette décision a été inspirée aux Allemands par leur souci de permettre à l'institut français d'émission de mieux résister aux pressions s'exerçant sur lui, notamment de la part de l'étranger, pour changer de politique monétaire. Une baisse unilatérale des taux français, improbable pour l'instant, risquerait de provoquer une hausse du mark à Paris, de nature à gêner les exportateurs allemands de moins en moins compétitifs.

Dans ce domaine, la manœuvre a réussi, du moins dans l'immédiat. Une forte remontée du dollar, de 1,64 DM à plus de 1,67 DM et de 5,75 francs à 5,85 francs, provoquée par la réduction de l'écart de taux entre New-York et Francfort, n'a pas manqué d'alléger la pression sur notre monnaie, le cours du mark à Paris revenant de plus de 3,54 francs, en début de semaine, à un peu moins de 3,49 francs, jeudi 21 octobre. Mais la partie n'est pas gagnée pour autant pour le franc, car les marchés financiers vont maintenant attendre la nouvelle diminution des taux directeurs allemands...

FRANÇOIS RENARD

Afin de protéger leur souveraineté

Les Etats-Unis ne veulent pas d'une organisation mondiale du commerce

Les Etats-Unis ne s'en cachent plus : ils ne veulent pas d'une organisation multilatérale du commerce (MTO) qui viendrait se substituer au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) une fois conclues les négociations de l'Uruguay Round. Ce serait *« un fardeau inutile »*, a estimé, jeudi 21 octobre à Genève, John Schmitt, le négociateur américain.

Cette prise de position n'est pas de nature à faciliter un rapprochement des points de vue entre les Etats-Unis et la France. Avec l'appui de plusieurs pays européens, Paris milite en effet pour la création d'une organisation multilatérale du commerce chargée de régler les contentieux commerciaux entre pays. La position française s'appuie sur le programme de travail de l'Uruguay Round qui prévoit une telle évolution. Mais Washington n'en veut pas. Et pour cause : un renforcement des règles du commerce international signifierait un abandon de souveraineté pour les Etats-Unis.

Au-delà des conflits sur l'agriculture, l'abaissement des droits de douane, la culture, beaucoup de spécialistes estiment qu'un échec de l'Uruguay Round viendrait d'un refus américain de voir se créer cette MTO. Par ailleurs, après avoir ironisé sur la dernière offre de la Communauté en matière d'abaissement des droits de douane qu'il juge insuffisante (*le Monde* du 22 octobre), le négociateur américain a indiqué que les Etats-Unis présenteraient au cours des prochains jours une offre limitée dans le domaine des services financiers.

SOCIAL

La convention médicale a été officiellement signée. – Deux syndicats de médecins libéraux (CSMF, SML) et deux caisses nationales d'assurance-maladie (la CNAMTS, pour les salariés, la MSA pour le monde agricole) ont officiellement signé, jeudi 21 octobre, la convention qui régit les rapports entre le corps médical et la Sécurité sociale. Valable pour quatre ans, la nouvelle convention médicale prévoit un taux d'évolution des dépenses de médecine ambulatoire limité à 3,4 % en 1994, ce qui doit permettre de dégager 10,7 milliards de francs d'économies.

Réunis à Paris sous l'égide de la Banque mondiale

Les pays donateurs promettent 5,5 milliards de dollars d'aide aux pays africains les plus pauvres

Au terme de deux jours de discussions au siège européen de la Banque mondiale à Paris, une quinzaine de pays donateurs industrialisés et d'institutions internationales (1) ont promis, mercredi 20 octobre, une aide de 5,5 milliards de dollars (32 milliards de francs), sur trois ans, aux vingt-sept pays africains les plus pauvres actuellement engagés dans un programme de réformes économiques (2).

Cette aide de 5,5 milliards de dollars s'inscrit dans le cadre de la troisième phase du Programme spécial d'assistance (PSA) mis en place par la Banque mondiale en 1987 en faveur des pays les plus pauvres et les plus endettés de l'Afrique sub-saharienne. Elle est bien en deçà des 8 milliards de dollars indispensables pour mener à bien le troisième volet de cette aide multilatérale qui s'étalera de 1994 à 1996, a admis Edward Jaycox, vice-président de la Banque mondiale, chargé des affaires africaines.

A titre de comparaison, la deuxième phase du programme PSA, lancée en octobre 1990 au profit de vingt-quatre pays africains et qui avait mis en présence dix-huit bailleurs de fonds, portait sur un montant initial de 7,4 milliards de dollars pour la période 1991-1993. A deux mois de l'échéance, certains donateurs semblent avoir du mal à tenir leurs engagements et leur réticence, dictée par des motifs liés à la crise économique dans les pays industrialisés, devrait être encore plus marquée pour les trois années à venir.

L'aide des pays donateurs à l'Afrique qui, aux yeux des institutions internationales, reste *« un continent en transition »* a été freinée par la fragilité de la reprise économique au sein de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) mais aussi par des *« demandes concurrentielles venant d'ailleurs »*, a souligné M. Jaycox, faisant allusion aux dossiers d'aide déposés notamment par les pays de l'ex-URSS. Le vice-président de la Banque mondiale n'a pas révélé la répartition de cette aide de 5,5 milliards de dollars en fonction des pays donateurs, mais il a indiqué que certains d'entre eux, *« et tout notamment les Japonais, devaient être félicités »* pour avoir relevé le niveau de leurs engagements en faveur de l'Afrique. Si la France, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont fait des efforts, la Communauté européenne reste le plus important contributeur.

Tirant les leçons des deux précédentes phases de ce programme spécial d'assistance, M. Jaycox a indiqué que la Banque mondiale *« avait beaucoup appris »* en l'espace de quelques années, au prix de quelques erreurs. Ainsi, a-t-il expliqué, la Banque admet à présent que le fait de réduire systématiquement le nombre de fonctionnaires a surtout pour effet de créer d'importants problèmes sociaux et politiques, sans permettre pour autant de réaliser les économies escomptées. Une autocritique qui est certainement allée droit au cœur des ministres africains présents à la réunion, eux qui, pendant des années, ont entendu cette institution marteler la même exigence, aujourd'hui jugée vide de sens.

SERGE MARTI

(1) Belgique, Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Italie, Japon, Pays-Bas, Norvège, Suède, Suisse, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Fonds du Koweït, Banque africaine de développement, Communauté économique européenne.

(2) Bénin, Burkina-Faso, Burundi, République centrafricaine, Tchad, Comores, Guinée-Equatoriale, Ethiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Kenya, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Rwanda, Sao-Tomé-et-Principe, Sénégal, Sierra-Leone, Tanzanie, Togo, Ouganda et Zambie.

Les compagnies aériennes et les agents de voyages s'inquiètent des conséquences économiques du conflit

La grève à Air France se poursuivait vendredi 22 octobre, alors que débutaient les vacances de la Toussaint. Le trafic de la compagnie devait être de nouveau perturbé au départ de Roissy. La quasi-totalité des vols moyen-courriers ont été annulés. En revanche, le programme des vols moyen-courriers au départ d'Orly est maintenu dans sa quasi-totalité. Les vols long-courriers sont transférés pour la plupart au départ d'aéroports de Bruxelles, Beauvais, Nantes et Lille. Des arrêts de travail sont annoncés à Marseille, Toulouse et Lyon. Air Inter a reporté ses vols au départ de Roissy sur Orly.

Les compagnies étrangères, qui ont dû subir quelques retards dans leur programme de jeudi, devaient assurer un trafic normal. Les forces de police restaient déployées aux abords des pistes des deux aéroports parisiens. Des affrontements ont eu lieu à Orly dans la matinée. Des grévistes projetaient de bloquer l'autoroute du Nord dans les deux sens (à l'exception des ambulances et des véhicules transportant des enfants) ; Depuis mercredi, la SNCF à mis en place des TGV et des voitures supplémentaires pour accueillir les voyageurs d'Air France.

Les premières victimes de ce conflit sont évidemment les compagnies aériennes. On sait qu'Air France perd 20 millions de francs par jour du fait de la paralysie de son activité fret et 50 millions pour le blocage de l'activité passagers. Mais l'invasion des pistes et des accès d'autoroutes ont gêné d'autres transporteurs. Pour la seule journée du mardi 19 octobre, Alitalia a dû annuler 24 vols sur 38 au départ ou à l'arrivée de Roissy. Le reste de ses avions ont dû être déroutés sur Bruxelles, Orly ou Lyon.

Lufthansa fait état de pertes de passagers par milliers. Pour pallier l'annulation de 28 de ses vols mardi et mercredi, la compagnie allemande a fait appel à des autocaristes. Face à ces pertes, elle examine les possibilités éventuelles de recours notamment contre Aéroports de Paris (ADP).

« La notoriété de la plate-forme aéroportuaire de Paris souffre beaucoup de ces grèves, fait-on remarquer à ADP. *Il est vrai que nous sommes responsables du fonctionnement des aéroports, mais nous ne sommes pas mandatés pour maintenir l'ordre public. »* Les recettes d'ADP ont fondu ces dernières jours. Sur un chiffre d'affaires quotidien oscillant entre 10 et 15 millions de francs, 70 % dépendent directement ou indirectement du trafic aérien. Par ailleurs, les commerces (hôtels, bars, restaurants, boutiques) liés à l'activité des aéroports parisiens sont en chute libre.

Risque de chômage technique

Moins spectaculaires que les difficultés de déplacement des passagers, le transport de marchandises est mis à rude épreuve. La Poste a abandonné l'aéroport Charles-de-Gaulle pour se reporter sur le rail et la route. Depuis la grève du 12 octobre, l'activité fret de Roissy est paralysée. Des centaines de tonnes de marchandises sont en attente. *« Si cette grève n'arrête pas avant la fin de la semaine*, explique Klaus Pfab, président du Syndicat national des agents et groupeurs de fret aérien (SNAGFA). *Il n'est pas impossible que des entreprises soient obligées de prendre des mesures de chômage technique. »*

Depuis plusieurs jours, les entreprises de fret ont déserté Roissy et véhiculent leurs marchandises par camions vers les aéroports de Bruxelles, Amsterdam et Francfort. Des détours qui peuvent renchérir les coûts de 10 %. Les entreprises ont prévenu leurs filiales et leurs correspondants de ne plus envoyer leurs marchandises vers la capitale. Les colis arrivent par avion sur les plates-formes des aéroports néerlandais, allemand ou belge avant d'être acheminés par camions vers les clients français. *« Ce transport final est fait par des entreprises de fret étrangères et nous risquons de voir notre clientèle nous échapper »*, s'inquiète Klaus Pfab.

Les voyages d'affaires et de tourisme sont mal en point. Nombreux sont les voyagistes et les agences de voyages qui naviguent à vue. Go Voyages, qui en cette période de basse saison travaille avec les compagnies régulières, est totalement désorganisée. *« Nous sommes assaillis par les coups de fil de nos clients et nous sommes dans l'impossibilité de les renseigner*, explique un responsable. *La seule chose à faire pour eux, c'est malheureusement d'aller à l'aéroport, où les décisions se prennent heure par heure. »* Les vols sont décalés, partent de Bruxelles ou de Lille au lieu de Paris avec des acheminements en bus.

« Nous sommes obligés de faire de la gymnastique sans arrêt, explique Jacques Maillot, le président de Nouvelles Frontières. *On arrive tant bien que mal à faire partir tout le monde en décalant les vols ou en affrétant des autocars pour partir d'aéroports plus sûrs. »* Jeudi 21 octobre, la situation était revenue à la normale pour les compagnies aériennes étrangères, mais Le Club Méditerranée attendait avec inquiétude le week-end, où sont concentrés la majorité de ses vols. *« Cette situation compromet les efforts des agents de voyages pour vendre Air France face à la concurrence des autres compagnies internationales qui bientôt desserviront le marché français et européen en toute liberté »*, déplore le Syndicat national des agents de voyages. Il faudra du temps pour restaurer la crédibilité du pavillon national et des aéroports parisiens.

MARTINE LARONCHE

▶ Air France met des numéros verts à la disposition du public. Pour les vols au départ 05-05-11-55 et pour les vols à l'arrivée 05-05-15-55.

Zones de colère

● **Orly, jeudi 21 octobre, 15 heures.** L'avion de 17 h 30 à destination de Tel-Aviv partira peut-être à 23 heures. Celui de Beyrouth prévu pour 10 heures pourrait, avec un peu de chance, décoller vers 18 heures. Le vol de Reykjavik est annulé, mais Icelandair a affrété un autocar et ses voyageurs décolleront vendredi matin de Luxembourg. L'anarchie s'organise. Tant bien que mal. Avec des files d'attente monstrueuses, des enfants impatients et des parents stressés, des annonces démenties, contredites, suspendues, balayées, des bagages encombrants qu'on rêve d'enregistrer, mais qu'on redoute de perdre, des cabines de téléphone prises d'assaut et des comptoirs d'Air France désertés, des jurons tout juste retenus, mais une telle densité de colère, d'indignation, de violence refoulées que l'on craint l'orage qui deviendrait révolte ou pugilat. L'atmosphère est électrique, la fièvre sous-jacente, et cette retenue apparente des passagers quelques heures après l'intervention musclée des policiers a quelque chose de menaçant.

Cela fait un bout de temps qu'il se tient droit devant le stand d'Air France. La chéchia rouge carmin plantée sur le crâne, la veste de velours brun, des chaussures de chantier qui pourraient affronter la poussière des déserts, une moustache en pinceau, le regard doux. Il est né au Maroc et doit être très ancien.

Le bonheur des uns

« L'hôtesse d'Air France vient de s'absenter ? »

Lui : *« Je n'ai vu personne, j'attends depuis 12 heures »*.

– Vous avez un avion ?

Lui : *J'ai un billet d'Air France pour l'avion de Casablanca de 19 heures. Mais il y a des grèves, vous savez. J'attends une hôtesse pour lui demander quoi faire.*

– Avez-vous lu cette affiche ? La compagnie suggère de téléphoner pour avoir les renseignements concernant les vols... »

Lui : *« Je ne sais pas lire, madame... »*

Trois derniers passagers arrivent essoufflés en zone 3 et l'on ferme le comptoir. Le vol pour Bucarest paraît être en bonne voie. Mais les agents d'Air Liberté qui organisaient le départ sont encore tendus. *« Vous voyez le bazar ? Air France, chaque jour, s'enfonce davantage et embête tout le monde. C'est navrant. »* Les salaires mis en cause leur semblent supérieurs à ceux qu'ils perçoivent eux-mêmes. Mais la comparaison leur paraît audacieuse. *« Rien à voir entre un monstre de 39 000 employés assimilables à des fonctionnaires et une petite compagnie de 400 employés que quatre jours de grève suffiraient à couler... »* L'hôtesse d'AOM approuverait . Elle ne touche aucune prime pour cause d'heures supplémentaires ou d'horaires décalés. *« Cela fait partie du boulot »*, dit-elle, inquiète malgré tout des rumeurs concernant une refonte des grilles et une réduction des salaires. Le repésentant de la compagnie islandaise, lui, est révolté : *« OK pour le droit de grève. Pas d'accord pour la casse, la violence et l'entrave faite au travail des confrères étrangers. »*

● **Le Bourget, 18 heures.** Rien à signaler. Les avions, ici, atterrissent et décolent à intervalles réguliers. Le petit « 22 tonnes » d'Air Algérie dans lequel est arrivé ce matin Yasser Arafat, attendu par une nuée de grévistes, de policiers, de photographes, est sur un bout de piste. L'arrivée, ce soir, d'un représentant du gouvernement russe promet d'être plus discrète. Le Bourget a développé l'art de l'accueil VIP.

Ces derniers jours pourtant, ce n'est pas tant l'accueil que la disponibilité immédiate d'un appareil qui a séduit de nombreux hommes d'affaires, coincés par les grèves affectant Orly et Roissy. Los prix sont loin d'être les mêmes – 9 000 F un Paris-Epinal aller-retour, 30 000 F Paris-Londres. – mais le temps est de l'argent et certains contrats ne souffrent aucun délai. *« L'activité, depuis deux jours, se révèle trépidante »*, assure un policier. Le directeur d'une société d'assistance confirme le boum soudain de ses activités. Mais tout le monde est discret. Un télex du commandant de l'aéroport, Jean Meunier, recommande à tous les responsables de compagnie du Bourget *« d'observer la plus grande prudence sur ce sujet si l'on ne veut pas voir Le Bourget bloqué à son tour dans les prochains jours, voire les prochaines heures »*. Tant mieux, écrit-il, si des compagnies ont pu bénéficier des retombées de la grève : *« Ce n'est pas une raison pour le crier sur tous les toits. »*

Les compagnies jouent profil bas, conscientes d'être le dernier recours de « businessmen » pressés, mais en aucune façon une concurrence sérieuse pour les avions réguliers. Et le message d'Alexandre Couvelaire, président de la compagnie Euralair, tient en trois formules : *« indignation »* devant *« cette prise en otages des passagers du monde entier » ; « solidarité »* du monde du transport aérien avec Air France, *« clé de voûte du système français » ; « gravité »* de l'enjeu.

● **Roissy, zone de fret, 21 h 30.** Le chauffage du hangar qui est leur lieu de travail et qui est devenu leur quartier général a été coupé. Et la veste de piste qu'ils ne peuvent pas quitter leur donne l'allure de fantassins. Certains pensent à rentrer chez eux, mais tardent à quitter le groupe. D'autres arrivent pour la nuit, respectant ces fameux « horaires décalés » qui donnent matière à prime. La journée a été rude et l'affrontement avec les forces de l'ordre rugueux. Certains ont passé leur temps à poursuivre les caméras de télévision afin d'exhiber leur bulletin de salaire en réponse au ministre des transports : *« Comment croire un ministre aussi mal informé ou manipulateur pour tromper les Français ? »* La violence leur fait peur, mais la *« haine »* aujourd'hui les tenaille. Ils trouvent trop injuste de se voir accuser d'actes suicidaires ou même de sabotage. Ils jugent humiliant de n'avoir pas obtenu la moindre brèche dans l'épaisse muraille élevée autour du plan : *« Pas la moindre discussion, ouverture, offre de négociation ! »*

A condition que l'on parle

Fatigués ? Même pas. Déterminés : *« S'ils veulent que l'on s'essouffle, nos poumons sont solides ! »* Plus désabusés à l'encontre de leur PDG : *« Où est donc Attali ? On ne voit que Bosson ! »* Blessés par l'absence de soutien des cadres et personnels navigants. *« Certains téléphonent le soir à des non-grévistes pour leur demander d'aller en renfort à Lille ou à Bruxelles. »* D'autres, disent-ils, *« détournent la tête à notre passage et n'osent même plus nous regarder dans les yeux »*. Car voilà bien ce qui accroche : le sentiment d'une terrible inégalité. *« On était prêts à consentir de réels sacrifices pour sauver la compagnie ! On aurait supporté beaucoup ! A condition que l'on nous parle et que l'on répartisse équitablement les efforts. Pourquoi ne pas s'être inspiré de la Sabena, qui a opéré des réductions de salaires en appliquant des taux variables allant de 2 à 17 % selon le niveau des salaires ? »*

On les a quittés là, dans cet immense hangar où le fret s'accumule. Autour de sandwiches et de boissons fournis par le comité d'entreprise, ils continuaient à débattre, évoquer les expériences étrangères, imaginer des solutions. En vase clos.

ANNICK COJEAN



à Air France

M. Balladur cherche à éviter une extension du mouvement

Suite de la première page

Au moins deux bonnes raisons lui interdisaient de rester sur une prudente réserve.

En premier lieu, les conséquences de ce conflit risquent d'être d'autant plus mal ressenties que celui-ci intervient à la veille des départs des vacances de la Toussaint. Les pouvoirs publics ne pouvaient pas donner l'impression de se désintéresser d'un événement dont les effets rejaillissent sur la vie quotidienne et surtout sur la vie économique.

D'autre part, rien ne dit que cette grève, qui interpelle directement l'Etat-actionnaire, ne fera pas tache d'huile. Comme Air France, d'autres entreprises nationales cherchent à faire admettre un douloureux *«plan de retour à l'équilibre»*, et le succès, même relatif, de la journée d'action du 12 octobre suggère un certain regain de la combativité dans le secteur public. Les syndicats d'Air Inter ont déposé un préavis de grève pour le mardi 26 octobre, et la situation sociale paraît très fragile à la SNCF, particulièrement sollicitée en raison des difficultés du trafic aérien, comme à France Télécom.

Chez les cheminots, la nécessité d'intensifier la politique de restructuration comme l'accélération des mesures d'économies en instaurant un blocage des salaires a été à l'origine de deux jours de grève depuis le début du mois et d'une manifestation nationale bien suivie. La situation de Jacques Fournier, le président de la SNCF – en sursis jusqu'à l'expiration de son mandat en avril 1994, – ne facilite sans doute pas la tâche de l'entreprise.

A France Télécom, dont le pourcentage de grévistes le 12 octobre (75 % dont 30 % parmi les cadres supérieurs) était plus important qu'en mai 1968, le climat social préoccupe beaucoup le gouvernement. A mi-voix, celui-ci reconnaît qu'il est allé trop vite en besogne et a sous-estimé l'attachement du personnel à son statut de fonctionnaire.

Si le calme prévant dans le secteur privé, l'organisation, prévue le 18 novembre, d'une manifestation unitaire de quarante syndicats d'entreprises appartenant quasi exclusivement au secteur public confirme le regain d'un activisme d'autant plus imprévisible qu'il se développe pour l'essentiel en dehors du contrôle des instances syndicales nationales.

Réunion des ministres à Matignon

A Matignon, où l'on admet aussi que le message gouvernemental passe encore difficilement dans les entreprises placées sous la tutelle de l'Etat, on réfléchit à la meilleure façon de doser fermeté – qu'il s'agisse de rétablir l'équilibre des sociétés nationalisées ou de faire respecter la liberté du trafic – et volonté de faire prévaloir le dialogue. S'agissant d'Air France, on se dit conscient, dans l'entourage du premier ministre, que la nécessaire intervention des forces de l'ordre ne saurait tenir lieu de seule réponse aux grévistes. Reste à savoir comment et à quel moment aider la direction à renouer les fils sans trop donner l'impression qu'elle se déjuge, notamment sur le dossier de la répartition des sacrifices entre personnel au sol et personnel navigant.

Plus largement, le premier ministre devrait adresser la semaine prochaine un signal rassurant aux salariés du secteur public en rassemblant les ministres directement en charge des entreprises où des plans sociaux sont en cours d'élaboration, y compris Air France. Edouard Balladur, qui avait imposé le 16 septembre aux présidents de revoir leur copie afin de réduire aux maximum les licenciements (alors que les pouvoirs publics n'avaient, dans un premier temps, guère formulé d'objections...), espère ainsi donner un aperçu des résultats obtenus. Toutefois, la réduction du nombre des suppressions d'emploi affichées se traduira par des formes indirectes de partage du travail, comme le passage à mi-temps ou le recours accru au chômage partiel.

Redoutant la montée des risques d'agitation, le gouvernement doit aussi manœuvrer au plus près sur le plan politique. Dans sa propre majorité, on souhaite une certaine fermeté face aux grévistes d'Air France, mais d'aucuns, comme Jacques Godfrain, député de l'Aveyron et délégué général du RPR aux transports, souhaitent ouvertement le limogeage de Bernard Attali, une décision qui ne pourrait que créer des tensions entre le premier ministre et le président de la République. Or, ce dernier, qui sera le 25 octobre l'invité de «L'heure de vérité» sur France 2, commentera très probablement l'actualité sociale.

A Matignon, on ne croit guère à un brutal changement de ton de François Mitterrand. Mais l'on se souvient qu'en 1987, au début de la première cohabitation, le président avait tenu à recevoir, au fort de Brégançon, une délégation de cheminots en grève...

JEAN-MICHEL NORMAND

INDUSTRIE

S'intéressant notamment à la Chine et à l'Inde

Renault et PSA misent sur l'Asie

Les constructeurs automobiles français négocient des accords à tours de bras pour avoir leur part du marché asiatique, en forte croissance d'ici à la fin du siècle. PSA mise essentiellement sur la Chine et l'Inde. La Chine est aussi dans la ligne de mire de Renault qui, à la différence de PSA, place aussi quelques espoirs sur le marché japonais. Dans la foulée de Volvo.

A Tokyo, dans les allées du Motor Show, le Mondial de l'automobile japonais, qui a couvert ses portes au public vendredi 22 octobre, les constructeurs européens et japonais partagent la même morosité quant à l'évolution de leur marché intérieur.

Conséquence : tous les industriels du secteur ont les yeux rivés sur les autres pays asiatiques, seul marché en forte croissance (avec l'Amérique du Sud) pour cette décennie. Traditionnellement mauvais exportateurs en dehors de l'Europe, les constructeurs français entendent cette fois-ci ne pas laisser échapper un marché qui, selon Jean-Yves Helmer, directeur de la division automobile de PSA Peugeot-Citroën, devrait atteindre 6,5 millions de véhicules en l'an 2000, en croissance de 58 % de 1992 à la fin du siècle. La tâche ne sera pas aisée, car les constructeurs japonais sont déjà bien implantés dans la plupart des pays asiatiques (*le Monde* du 10 juillet). Seule la Chine leur a pour l'instant relativement échappé.

Approches différentes du Japon

PSA entend focaliser ses efforts sur ce pays ainsi que sur l'Inde. En Chine, Peugeot négocie actuellement la construction d'une nouvelle usine d'une capacité de 150 000 voitures, à côté de son implantation actuelle.

L'usine d'assemblage Citroën de ZX pourrait passer de 37 500 véhicules à 150 000 à terme. *«La Chine pourrait devenir le troisième pays de production pour PSA, après la France et l'Espagne»*, prévoit M. Helmer.

En Inde, marché en forte croissance mais dominé par Maruti, constructeur national filiale du japonais Suzuki, PSA négocie un accord avec Premier Automobile, second constructeur indien.

Le marché chinois est également dans la ligne de mire de Renault. *«Nous allons y aller avec Volvo»*, précise Jean-Christophe de Bouteiller, directeur des affaires internationales de la firme au losange. Celle-ci est en train de négocier une implantation industrielle pour la fabrication de minibus Trafic à Hubi, non loin de l'usine Citroën ; une concentration qui permettra d'attirer plus facilement des équipementiers. Pour attaquer le marché chinois, Renault pourrait se faire aider par San-Fu, son partenaire taïwanais, avec qui il assemble des R19, R9 et Express.

Renault compte aussi sur son allié suédois pour renforcer ses positions en Thaïlande. Il y possède un atout de taille : *«Le roi de Thaïlande roule en Volvo»*, rapporte M. de Bouteiller. La firme thaïlandaise Siam-Renault distribue annuellement 2 000 R19 et R21 assemblées localement. Renault négocie également l'implantation d'une usine d'assemblage au Vietnam.

Mais les deux constructeurs français divergent quant à leur approche du marché japonais. Chez PSA, on part relativement battu. Citroën est distribué par Mazda, et Peugeot vient de négocier un accord de distribution avec Inchcape, mais avec des objectifs *«limités à quelques milliers de voitures»*, prévoit M. Helmer. En revanche, Renault est plus ambitieux, stimulé par l'expérience de Volvo, dont le propre réseau de distribution a écoulé 11 000 véhicules l'an passé.

En septembre, Louis Schweitzer, PDG de Renault, échangeait une poignée de main avec M. Yanase, l'un des principaux distributeurs de voitures étrangères au Japon. Une poignée de main qui aurait valeur d'accord. La semaine dernière Yanase créait la société France Motors pour la distribution de Renault au Japon. Dans un premier temps, les Clio (appelées Lutetia au Japon), les R19, les Safrane seront proposées au consommateur nippon. Avec pour objectif la vente de 15 000 véhicules Renault en 1996.

ANNIE KAHN

L'ORÉAL

Le chiffre d'affaires consolidé des neuf premiers mois de l'année 1993 s'est élevé à 30,12 milliards de francs.

A structures et taux de change identiques, ce chiffre d'affaires a progressé de 7 % par rapport à celui des neuf premiers mois de 1992. A données publiées, la progression a été de 7,7 %, sur la base des taux de change du 31 décembre 1992.

Il est rappelé que la progression du chiffre d'affaires consolidé du premier semestre 1993 avait été de 7,1 % à données comparables et de 8,1 % à données publiées sur la base des mêmes taux de change.

La situation consolidée au 30 juin 1993 fait ressortir un résultat avant impôt, participation et plus ou moins-values brutes de 2,45 milliards de francs, soit une croissance de 10,5 % par rapport au 30 juin 1992.

D'après les données actuellement prévisibles pour le deuxième semestre 1993, les progressions, sur une base annuelle, du chiffre d'affaires et des résultats devraient être au moins équivalentes à celles du premier semestre.

Pour plus d'informations, veuillez consulter les banques, les sociétés de bourse ou les établissements financiers, ainsi que vos journaux habituels et, par minitel, la base de données "3616 CLIFF".

CIC Union Européenne de CIC

LA PERFORMANCE DE NOS SICAV ET FCP

		VALEUR LIQUIDATIVE PUBLIÉE EN FRANCS AU 01/10/1993	PERFORMANCES EN % COUPONS BRUTS RÉINVESTIS DEPUIS LE 30/12/1992
VALUNION	*SICAV - C -*	82584,31	+ 9,54% ①
UNION +	*SICAV - C -*	149776,36	+ 9,78% ①
FRANCE COURT TERME	*SICAV - C -*	13501,32	+ 8,69% ①
FINÉPAR OPPORTUNITÉS	*FCP - C -*	17971,05	+ 9,59% ①
FINUNION	*SICAV - D/C -*	17514,77	+ 13,14% ①
UNION CAPITALISATION	*SICAV - C -*	15271,58	+ 16,97% ①
FRANCE RETRAITE	*SICAV - D/C -*	18484,99	+ 13,77% ①
EUROVAL	*SICAV - D/C -*	1735,72	+ 14,45% ①
FINÉPAR VALORISATION	*FCP - C -*	188,48	+ 13,55% ①
FINÉPAR OBLIGATIONS FSES	*FCP - DA -*	1524,15	+ 16,69% ①
UNION FRANCE	*SICAV - AF -*	1233,29	+ 25,31%
FINÉPAR ACTIONS FSES ②	*FCP - AF -*	707,03	+ 25,95%
CIC CROISSANCE OPPORTUNITÉS ②③	*FCP - AF -*	1950,29	+ 22,60%
EURO CROISSANCE	*SICAV - AE -*	619,64	+ 17,73%
FINÉPAR EUROPE	*FCP - AE -*	1315,58	+ 14,57%
EURASUD	*SICAV - AE -*	1093,95	+ 23,40%
FCP ROYAUME UNI	*SICAV - AE -*	497,88	+ 13,05%
UNION AMÉRIQUE	*SICAV - AN -*	1411,25	+ 12,19%
JAPACIC	*SICAV - AJ -*	192,74	+ 37,39%
JAPAN PACIFIC FUND ④	*SICAV - AJ -*	1469,23	+ 48,82%
EURO ORIENT	*SICAV - AS -*	1364,31	+ 34,77%

① : **Performances annualisées** - ② : Éligibles au P.E.A. - ③ : Ex Finépar Second Marché - ④ : Sicav Luxembourgeoise commercialisée en France (autorisation du 15/11/1990).

AF : Actions Françaises
AE : Actions Européennes
AN : Actions Amérique du Nord
AJ : Actions Japonaises
AS : Actions Asie hors Japon
C : Capitalisation
D/C : Distribution ou Capitalisation
DA : Distribution annuelle

Souscriptions et rachats reçus
à l'UNION EUROPÉENNE DE CIC
4, rue Gaillon - 75002 Paris - Tél. : (1) 42667603

VIE DES ENTREPRISES

La réforme du marché de l'assurance en Grande-Bretagne

Les investisseurs institutionnels vont renflouer les Lloyd's

Les Lloyd's ont franchi simultanément une étape historique et une phase importante sur la voie de leur convalescence financière, mercredi 20 octobre, en adoptant le principe de l'entrée d'investisseurs institutionnels dans les «syndicats» d'assurances.

LONDRES

de notre correspondant

Depuis la création, il y a plus de trois siècles, de ce grand marché de l'assurance-réassurance, c'est la première fois que le monopole qu'exerçait jusque-là les *«Names»*, ces riches particuliers membres d'un ou de plusieurs syndicats, est remis en cause. Désormais, grâce à la réforme entérinée à une large majorité (12 844 *«Names»* ont voté pour et 591 contre), la citadelle des Lloyd's s'ouvre aux sociétés et trusts, dont elle a un urgent besoin pour restaurer sa santé financière.

En menaçant de démissionner en cas de résultat négatif, David Rowland et Peter Middleton, respectivement président et directeur général des Lloyd's, ont souligné à quel point cette réforme était indispensable pour restaurer l'image de marque du numéro un mondial de l'assurance, passablement ternie par une succession d'années financièrement désastreuses ayant entraîné la faillite personnelle de plusieurs milliers de *«Names»*. Les pertes ont dépassé 5,5 milliards de livres (1) de 1988 à 1990 et sont estimées à 1,5 milliard en 1991.

Le dépit des «Names»

Les *«Names»* dissidents n'étaient pas hostiles à l'apport de capitaux provenant d'investisseurs institutionnels. Mais, selon Christopher Stockwell, le président de l'association qui représente les quelque trente-sept groupes de *«Names»* menaçant de poursuivre les Lloyd's en justice, ce vote revenait à *«mettre la charrue avant les bœufs»*. M. Stockwell souhaitait que la réforme soit repoussée au 31 janvier 1994, afin de permettre, au préalable, le règlement des contentieux financiers. La direction des Lloyd's a convaincu l'assemblée que c'est précisément l'arrivée de capitaux frais qui peut aider à résoudre la crise actuelle.

Jusqu'à présent, seize banques commerciales, sociétés boursières et trusts ont manifesté leur intention de placer des capitaux aux Lloyd's, pour un total dépassant 1,1 milliard de livres. Mais le dépit des *«Names»* en faillite se comprend : jusqu'à ce vote, leur responsabilité financière (sur leurs biens propres) était illimitée en cas de pertes des Lloyd's. Pour devenir membre d'un syndicat, il fallait faire la preuve d'une fortune d'au moins 250 000 livres, investir 30 % de celle-ci aux Lloyd's et payer un droit d'entrée de 3 000 livres. Désormais, les investisseurs institutionnels – mais aussi les particuliers –, ne seront personnellement responsables qu'à concurrence des fonds qu'ils ont déposés aux Lloyd's.

Différentes précautions sont également prises pour disperser au maximum la responsabilité d'un syndicat. Le montant minimum du capital d'un investisseur est désormais fixé à 1,5 million de livres, ce qui devrait limiter le nombre des «petits» investisseurs, et le droit d'entrée passe à 10 000 livres. Si elle permet d'envisager l'avenir sous de meilleurs auspices, cette réforme ne règle pas tout : en échange de l'arrêt des actions en justice, la direction des Lloyd's doit offrir une indemnisation conséquente aux *«Names»* qui ont été spoliés. Or il n'est pas sûr que la fragile confiance qui vient d'être retrouvée résisterait à une trop grande libéralité.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 8,70 francs.

Les mutuelles lâchent la GMF

La fuite en avant de Jean-Louis Pétriat

Les mutuelles d'assurances ont décidé d'abandonner la Garantie mutuelle des fonctionnaires (GMF). Le GEMA (Groupement des entreprises mutuelles d'assurances) considère comme caduques les propositions de recapitalisation d'un milliard de francs transmises le 11 octobre à la GMF. Face à la logique jugée *«suicidaire»* et *«irresponsable»* de Jean-Louis Pétriat, président de la GMF, les mutuelles ont jeté l'éponge. La réunion, jeudi 21 octobre, des présidents des mutuelles membres du GEMA a été, semble-t-il, particulièrement houleuse. M. Pétriat serait parti en claquant la porte.

A l'évidence, Jean-Louis Pétriat a tout fait pour déboucher sur une rupture. Le GEMA, en se faisant forcer la main, avait accepté d'aider la GMF, dans une situation délicate, pour faire barrage à un *plan de sauvetage étudié* par AXA et qui portait en germe le risque de voir la GMF s'éloigner de l'économie sociale. Mais, compte tenu d'une gestion pour le moins hasardeuse de la GMF au cours des dernières années, le GEMA réclamait, en échange de son milliard de francs, un droit de regard sur la nomination d'un directeur général à la GMF et un élargissement de son conseil d'administration. Une façon de restaurer un peu de vie démocratique dans une mutuelle où les administrateurs et les délégués des sociétaires sont clairement *«tenus»* par le président.

M. Pétriat a vu tout de suite dans ces exigences une atteinte à son pouvoir et un processus pour l'obliger, à terme, à démissionner. Il a donc nommé, par surprise, un nouveau directeur général, Joël Rochard, sans aucune consultation. Et, comble de la provocation, il a fait appel à une banque d'affaires américaine, Salomon Brothers, très éloignée de l'économie sociale, pour étudier les plans de soutien.

Une tragi-comédie qui ne résoud en rien les graves problèmes de solvabilité de la GMF. M. Pétriat croit pouvoir sauver la mutuelle seul, mais les pouvoirs publics réclament une recapitalisation d'au moins un milliard de francs. Qui voudra l'apporter? Peut-être encore AXA, mais certainement pas sans droit de regard sur la gestion de la GMF.

E. L.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

GIAT INDUSTRIES : 5 000 personnes manifestent à Saint-Etienne. – Cinq mille personnes ont manifesté, jeudi 21 octobre à Saint-Etienne, à l'appel d'une cinquantaine d'organisations syndicales, politiques et caritatives pour protester contre le plan d'adaptation industriel et social présenté par la direction de GIAT Industries en juillet. Celui-ci prévoit le transfert de l'essentiel de l'activité de l'ex-Manufacture de Saint-Etienne à Saint-Chamond, à une dizaine de kilomètres, et la suppression de 1 000 des 1 300 emplois du site. Dans une motion remise au préfet de la Loire, les organisateurs rappelaient que la fermeture du centre de GIAT Industries, dernière grande entreprise du chef-lieu de la Loire, *«porterait un coup fatal à notre économie et aurait des conséquences sociales dramatiques chez les sous-traitants, dans l'artisanat et les services publics, et pour de nombreux commerces»*. Ces nouvelles mesures ne feraient qu'aggraver la situation économique de la région stéphanoise, marquée par la perte de plus de 8 000 emplois ces deux dernières années. – *(Corresp.)*

AXA veut former 1 000 jeunes en cinq ans. – AXA Assurances a signé un protocole d'accord, avec l'assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie, mercredi 20 octobre, pour embaucher 214 jeunes en contrat d'alternance en 1993 (60 % en contrat de qualification et 40 % en apprentissage). Ces jeunes vont bénéficier de vingt-quatre mois de formation alternée, ce qui leur permettra d'accéder à un BTS «force de vente» pour devenir ensuite agents généraux. A terme, l'objectif de la compagnie d'assurances est de former et d'embaucher ainsi 1 000 jeunes en cinq ans.

RÉSULTATS

***GROUPE GAN : bénéfice net* semestriel de 372 millions de francs.** – Le GAN, Groupe d'assurances nationales, a réalisé au premier semestre 1993 un résultat net consolidé part du groupe de 372 millions de francs, contre 487 millions de francs sur les six premiers mois de 1992. Sur l'ensemble de l'année, le résultat du groupe devrait être *«sensiblement amélioré par rapport à 1992, avec des perspectives claires de progrès nouveaux en 1994»*, a indiqué, jeudi 21 octobre, le président du GAN, François Heilbronner. En 1992, le bénéfice net avait reculé de 80 %, à 402 millions de francs, en raison d'importantes provisions et de la dégradation de l'activité dommages. M. Heilbronner a indiqué que *«le GAN se présentera en bonne forme pour la privatisation»*, qui doit, selon lui, s'engager, au début de 1994, pour les groupes publics d'assurances.

PARIS, 22 octobre ⬆ Toujours bien orientée

Soutenue par l'annonce d'une détente monétaire en France, la Bourse de Paris s'orientait résolument à la hausse vendredi 22 octobre, jour de liquidation. L'indice CAC 40, après avoir ouvert en hausse de 0,31 %, s'inscrivait, vers 11 h 15, en progression de 0,40 %. Aux alentours de 13 heures, les gains accumulés par les valeurs françaises avoisinaient en moyenne 0,63 % à 2 213,54 points. L'indice CAC 40 s'approchait ainsi à grands pas de son niveau record affiché le 31 août à 2 218,49 points.

Les traditionnelles prises de bénéfice en ce jour de liquidation mensuelle risquent toutefois de freiner la hausse de l'indice, a indiqué un opérateur.

La banque centrale française a décidé vendredi d'abaisser son taux directeur «plafond», dit de prise en pension à 5-10 jours, d'un demi-point, c'est-à-dire de 7,75 % à 7,25 %, et son taux «plancher» de refinancement (taux sur appel d'offre) de 0,30 point, c'est-à-dire de 6,75 % à 6,45 % à partir de lundi. Ce mouvement de détente en France intervient au lendemain de la baisse surprise des taux allemands. Baisse qui été suivie par de nombreux pays européens : Suisse, Belgique, Autriche, Italie, Danemark et Espagne.

Selon un analyste, la Bourse va se libérer de plus en plus du climat morose de l'économie et poursuivre son mouvement de hausse soutenu par ces perspectives de baisse de taux. «A ce niveau la Bourse joue pleinement son rôle d'anticipation», a ajouté cet analyste.

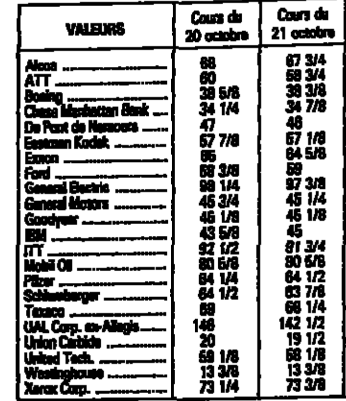
Du côté des valeurs, *le titre BNP est* toujours la valeur la plus active de la cote, et fait l'objet de nombreux ajustements. Le titre gagne 0,4 % à 284,20 francs. Le Crédit local de France a toujours le vent poupe avant sa prochaine introduction dans le CAC 40 et progresse de 2,3 % à 450 francs.

NEW-YORK, 21 octobre ⬇ Repli

Wall Street a clôturé en baisse, jeudi 21 octobre, à l'issue d'une journée dominée tour à tour par la réduction surprise des taux directeurs allemands, la publication de résultats trimestriels d'entreprises américaines et une nette remontée des taux d'intérêt à long terme. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 636,16 points, en baisse de 8,94 points, soit un repli de 0,25 %. L'activité a été très soutenue avec quelque 288 millions d'actions échangées. Le nombre de titres en baisse a dépassé de peu celui des valeurs en hausse : 1 060 contre 946 alors que 631 titres restaient inchangés.

Wall Street avait débuté la séance en hausse sous l'effet de la réduction des taux directeurs allemands, avant de repartir à la baisse à la mi-séance après la publication de résultats trimestriels décevants et une remontée en flèche des taux d'intérêt à long terme.

Ce redressement est intervenu après la publication du rapport d'octobre de la Réserve fédérale de Philadelphie montrant une augmentation de l'emploi dans l'industrie manufacturière des principaux États de la côte Est, selon Samuel Kahan, économiste chez Fuji Securities. La diminution des taux directeurs en Allemagne et dans d'autres pays européens a également pesé sur le marché obligataire car elle a fait renaître les craintes d'inflation, a ajouté M. Kahan.



VALEURS	Cours du 20 octobre	Cours du 21 octobre
Alcoa	68	67 3/4
ATT	60	58 3/4
Boeing	38 5/8	38 3/8
Chase Manhattan Bank	34 1/4	34 7/8
Du Pont de Nemours	47	48
Eastman Kodak	57 7/8	57 1/8
Exxon	65	64 5/8
Ford	58 3/8	59
General Electric	98 1/4	97 3/8
General Motors	45 3/4	45 1/4
Goodyear	46 1/8	45 1/8
IBM	43 5/8	45
ITT	92 1/2	91 3/4
Mobil Oil	80 5/8	80 5/8
Pfizer	64 1/4	64 1/2
Schlumberger	64 1/2	63 7/8
Texaco	69	68 1/4
UAL Corp. ex-Allegis	146	142 1/2
Union Carbide	20	19 1/2
United Tech.	59 1/8	58 1/8
Westinghouse	13 3/8	13 3/8
Xerox Corp.	73 1/4	73 3/8

LONDRES, 21 octobre ⬆ Au plus haut

Les valeurs ont vivement progressé, jeudi 21 octobre, à la Bourse de Londres. A l'issue des transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a gagné 32 points à 3 188,3, soit une avance de 1 %, battant ainsi ses records absolus et de clôture. Les échanges sont restés élevés, avec *745 millions d'actions contre 743 millions mercredi.*

A la mi-journée, les valeurs étaient quasiment inchangées par rapport à la veille, affectées par des prises de bénéfices et des chiffres plus mauvais que prévu du commerce extérieur britannique. Le déficit de la balance commerciale avec les pays non membres de la CEE a atteint 1,09 milliard de livres en *septembre, alors que les analystes* attendaient un chiffre de 600 millions.

La décision de la Bundesbank de baisser ses taux directeurs, suivie aussitôt de plusieurs banques centrales, notamment belge et néerlandaise, a provoqué en début d'après-midi un mouvement d'euphorie, soutenu ensuite par l'ouverture positive de Wall Street.

VALEURS	Cours du 20 octobre	Cours du 21 octobre
Allied Lyons	5,85	5,98
B.P.	3,39	3,45
B.T.R.	3,87	3,88
Cadbury	4,86	4,84
De Beers	13,88	13,88
Glaxo	7,01	7,22
G.U.S.	38,50	38,50
I.C.I.	7,07	7,06
Reuters	15,87	16,08
RTZ	6,84	6,76
Shell	7,07	7,05
Unilever	11,38	11,47

TOKYO, 22 octobre ⬆ Hausse

La Bourse de Tokyo a terminé en hausse, vendredi 22 octobre. Au terme des échanges, l'indice Nikkei 225 a conservé un gain de 85,41 points, soit 0,42 %, à 20 264,93 points, après avoir atteint 20 377,84 points dans la matinée, en hausse de près de 200 points. Le Topix, à plus large base de calcul, a, quant à lui, terminé à son plus haut du jour, à 1 663,09, sur une avance de 17,53 points, soit une progression de 1,07 %.

La tendance a été soutenue grâce à des achats liés aux indices opérés par *des caisses de retraite du secteur* public, avant l'introduction en Bourse, mardi 26 octobre, d'East Japan Railway. La bonne orientation du marché obligataire et la baisse des taux allemands ont également contribué à la bonne tenue du marché.

VALEURS	Cours du 21 octobre	Cours du 22 octobre
Ajinomoto	1 400	1 420
Bridgestone	1 380	1 370
Canon	1 490	1 500
Fuji Bank	2 330	2 390
Honda Motors	1 620	1 590
Matsushita Electric	1 460	1 490
Mitsubishi Heavy	684	685
Sony Corp.	4 800	4 900
Toyota Motors	1 820	1 850

CHANGES

Dollar : 5,8300 F ⬇

Vendredi 22 octobre, le franc se traitait à 3,4930 francs pour un deutschemark sur le marché des changes parisien contre 3,5105 francs à la clôture de jeudi (3,5241 francs selon le cours indicatif de la Banque de France), tandis que le dollar se stabilisait à 5,8300 francs contre 5,8363 francs la veille en fin de journée *(5,8270 francs cours BdF).*

FRANCFORT	21 oct.	22 oct.
Dollar (en DM)	1,6663	1,6704
TOKYO	**21 oct.**	**22 oct.**
Dollar (en yens)	107,80	108,45

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (22 oct.) ...... 6 13/16 %-6 15/16 %
New-York (21 oct.) ...... 2 16/16 %

BOURSES

	20 oct.	21 oct.
(SBF, *base 100 : 31-12-81)*		
Indice général CAC	591,56	592,24
(SBF, *base 1000 : 31-12-87)*		
Indice CAC 40	2 149,68	2 199,72

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	20 oct.	21 oct.
Industrielles	3 645,10	3 636,16

LONDRES *(Indice «Financial Times»)*

	20 oct.	21 oct.
100 valeurs	3 156,30	3 188,30
30 valeurs	2 379,20	2 397,90
Mines d'or	224,70	227,60
Fonds d'Etat	103,31	103,46

FRANCFORT

	20 oct.	21 oct.
Dax	2 042,56	2 034,69

TOKYO

	21 oct.	22 oct.
Nikkei Dow Jones	20 179,42	20 264,93
Indice général	1 645,56	1 663,09

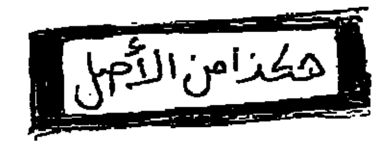
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8450	5,8475	5,8915	5,8960
Yen (100)	5,3920	5,3979	5,4477	5,4561
Ecu	6,6673	6,6732	6,6561	6,6656
Deutschemark	3,4926	3,4953	3,4926	3,4969
Franc suisse	3,9640	3,9685	3,9831	3,9898
Lire italienne (1000)	3,6304	3,6343	3,6127	3,6185
Livre sterling	8,6640	8,6736	8,6851	8,6984
Peseta (100)	4,3730	4,3782	4,3419	4,3501

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/16	3 3/16	3 1/4	3 3/8	3 1/4	3 3/8
Yen (100)	2 3/8	2 1/2	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8
Ecu	7 1/8	7 1/4	7 1/16	7 3/16	6 3/4	6 7/8
Deutschemark	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16	6	6 1/8
Franc suisse	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 3/16	4 5/16
Lire italienne (1000)	8 7/16	8 11/16	8 5/16	8 9/16	8 1/8	8 3/8
Livre sterling	5 11/16	5 13/16	5 7/16	5 9/16	5 5/16	5 7/16
Peseta (100)	9 5/16	9 11/16	9 1/16	9 3/8	8 7/8	9 1/4
Franc français	6 5/8	7 3/4	6 7/16	6 9/16	6 1/8	6 3/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la salle des marchés de la BNP.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 22 OCTOBRE

Liquidation : 22 octobre
Taux de report : 7,25

Cours relevés à 13 h 31
CAC 40 : +0,63 % (2213,64)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Obligations

Actions

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 21 octobre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 21/10	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8170	5,8270	5,50	6
Ecu	6,7080	6,6995	—	—
Allemagne (100 dm)	353,1900	352,4100	341	364
Belgique (100 F)	16,1830	16,2245	15,60	16,60
Pays-Bas (100 fl)	314,0600	313,4300	303	324
Italie (1000 lires)	3,6325	3,6265	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,0600	86,9900	82	90
Irlande (1 iep)	8,2655	8,2535	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6675	8,6820	8,25	9,05
Grèce (100 drachmes)	2,4280	2,4210	2,69	3,09
Suisse (100 f)	400,4600	398,2900	389	411
Suède (100 krs)	73,5900	73,1900	68	77
Norvège (100 k)	80,6200	80,5500	76	85
Autriche (100 sch)	50,2030	50,0950	48,70	51,70
Espagne (100 pes)	4,3960	4,3895	4,10	4,85
Portugal (100 esc)	3,4100	3,4050	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4008	4,4194	4,10	4,55
Japon (100 yens)	5,4213	5,3954	5,20	5,65

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 21/10
Or fin (kilo en barre)	69700	70250
Or fin (en lingot)	69650	69550
Napoléon (20f)	400	399
Pièce Fr (10 f)	360	360
Pièce Suisse (20 f)	397	397
Pièce Latine (20 f)	395	396
Souverain	504	500
Pièce 20 dollars	2595	2490
Pièce 10 dollars	1192,50	1222,50
Pièce 5 dollars	725	725
Pièce 50 pesos	2585	2580
Pièce 10 florins	415	413

Matif (Marché à terme international de France)
21 octobre 1993

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 236 849

Cours	Mars 94	Juin 94	Déc. 93
Dernier	128,86	128,16	124,66
Précédent	129,10	128,52	124,70

CAC 40 A TERME
Volume : 39 203

Cours	Oct. 93	Nov. 93	Déc. 93
Dernier	2218	2231	2243,50
Précédent	2168	2181,50	2194

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Carole FRANCIS
et
Claude JEANNINGROS
ont la joie d'annoncer la naissance de

Julie,

à Paris, le 13 octobre 1993.

24, rue de l'Aude,
75014 Paris.

Laurence et Philippe PONNELLE-NAAR
ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Louis,

à Chartres, le 13 octobre 1993.

Décès

– Le Provincial de France,
Et la communauté des missionnaires d'Afrique (Pères blancs),
font part du retour vers le Seigneur du

Père Jean DÉJEUX,
originaire du diocèse de Nantes.

décédé à Paris le 17 octobre 1993, à l'âge de soixante-douze ans.

Ils le recommandent à vos prières.

Obsèques à Saint-Pierre de Montrouge, lundi 25 octobre, à 10 h 30.

– Le président de l'université Paris-IV-Sorbonne,
Le directeur,
Les professeurs,
Et les étudiants du Centre international d'études francophones,
ont la grande douleur de faire part du décès subit de leur collègue, maître et ami,

Jean DÉJEUX.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Pierre du Petit-Montrouge, le lundi 25 octobre 1993, à 10 h 30.

[Né le 5 novembre à Albi, ordonné prêtre à Carthage (Tunisie), en 1952, dans l'ordre des Pères blancs, blessé deux fois durant les campagnes d'Italie et de France, le Père Déjeux avait ensuite participé en France, puis en Algérie (de 1958 à 1981), à des entreprises d'alphabétisation des adultes et s'était spécialisé dans les littératures maghrébines francophones dont il devait devenir le meilleur expert mondial. Il était l'un des piliers du Centre international d'études francophones de la Sorbonne. Il laisse dix-huit titres portant presque tous sur sa spécialité principale, le dernier en date étant *Maghreb, littératures de langue française* (Editions Arcantère, *le Monde* du 10 septembre).]

– L'Institut d'études du travail de Lyon, université Lumière-Lyon-II,
a la profonde tristesse de faire-part du décès de

Mme Nicolette DAZORD,
maître de conférences en ergonomie,

survenu le 20 octobre 1993.

L'ensemble de son personnel s'associe à la douleur de sa famille.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Gaston CUSIN,
membre honoraire
du Conseil économique et social,
conseiller d'Etat honoraire,
conseiller-maître honoraire
à la Cour des comptes,
haut-commissaire en AOF,
commissaire de la République
à Bordeaux à la Libération,
délégué du gouvernement provisoire
au ministère de l'économie nationale,
grand officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
rosette de la Résistance.

La levée de corps a eu lieu ce jour, vendredi 22 octobre 1993, à l'hôtel des Invalides, dans l'intimité, selon ses vœux.

Une cérémonie d'adieu aura lieu le samedi 23 octobre, à 11 h 30, au cimetière de Saint-Gingolph (Haute-Savoie).

Le rassemblement se fera place du Général-de-Gaulle.

Cet avis tient lieu de faire-part.

De la part des familles Cusin, Mexandeau, Fleischman.

[Né le 15 juin 1903, contrôleur des douanes, Gaston Cusin avait été conseiller référendaire à la Cour des comptes, en 1936, puis directeur de l'Imprimerie nationale et chef du service du blocus en 1940. Commissaire de la République à la Libération, il avait été nommé inspecteur général de l'économie nationale en 1946, puis conseiller d'Etat, en 1959, après avoir été haut-commissaire en Afrique occidentale française. Gaston Cusin avait été membre du Conseil économique et social de 1964 à 1974.]

– Le ministre,
Et les personnels du ministère de la coopération,
ont la très grande tristesse de faire part du décès, survenu le 20 octobre 1993, du

médecin-général
Bernard DURAND (CR),
officier de la Légion d'honneur,
ancien secrétaire général
de l'Organisation de coopération
contre les grandes endémies
en Afrique centrale (OCEAC),
ancien sous-directeur de la santé
et du développement social,

au terme d'une vie consacrée au développement de la santé publique en Afrique.

– La vie d'artiste du sculpteur

Jacques PELLAN

a cessé le 20 octobre 1993.

L'au revoir se fera le 25 octobre, à 15 heures, au crématorium du cimetière des Joncherolles, 95, rue Marcel-Sembat, à Villetaneuse (Seine-Seine-Denis).

1, rue Claude-Monet,
27620 Giverny.

– Paris. Saint-Honoré-les-Bains.

Paul Becker,
son époux,
Marcel et Yolande Becker,
François Becker,
Alain Becker,
ses enfants,
Olivier Becker,
Sophie et Laurent Sarrazin,
Mathieu Becker,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne BECKER,
née Lambert-Carez,

survenu le 10 octobre 1993, dans sa quatre-vingt-septième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Henri Bouyer,
ses parents,
M. et Mme François Bouyer,
M. et Mme Claude Weil,
ses frères et sœur,
Les familles Bouyer, Lefeuvre, Quenson, Chesa,
Ainsi que ses amis,
font part du décès de

M. Jean BOUYER,

survenu le 21 octobre 1993, à l'âge de quarante-six ans.

Une cérémonie se déroulera le samedi 23 octobre, à 15 h 30, en l'église de Saint-Julien-de-Concelles (Loire-Atlantique).

Pas de fleurs.

Les dons recueillis seront destinés à la recherche médicale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jacques Moinet,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Josée MOINET,

survenu le 16 octobre 1993, à Paris.

Une messe à sa mémoire sera célébrée en l'église Saint-Augustin, place Saint-Augustin, Paris-8e, le jeudi 28 octobre, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés à l'Institut Curie, 26, rue d'Ulm, Paris-5e.

6, rue de Madrid,
75008 Paris.

– Mme Rachida Nekhili,
sa mère,
Amor,
son frère,
Et ses sœurs,
Monia,
son épouse,
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu, le 12 octobre 1993, dans sa quarante-cinquième année, de

Noureddine NEKHILI,
producteur-réalisateur
à la télévision tunisienne.

37, rue Eschmoune,
2005 Carthage (Tunisie).

– Mme Mohamed M. Abushadi,
née Colleen Althea Bennett,
son épouse,
Farid, Karim, Farida, Sonya Abushadi,
ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Mohamed Mahmoud ABUSHADI,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et des Lettres
(Egypte),
fondateur et ancien président
du groupe UBAF,

survenu le 21 octobre 1993.

Les obsèques ont eu lieu au Caire.

62, avenue Foch,
75016 Paris.
20, rue du Docteur-Halim-Abou-Seif,
Héliopolis.

– Les membres du conseil de surveillance et du directoire,
Ainsi que l'ensemble du personnel de l'Union de banques arabes et françaises (UBAF),
ont la profonde tristesse de faire part du décès du

docteur Mohamed Mahmoud ABUSHADI,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur des Arts et des Lettres
(Egypte),

leur fondateur et président d'honneur, survenu à son domicile au Caire, le jeudi 21 octobre 1993.

Les obsèques ont eu lieu le jour même.

UBAF,
190, avenue Charles-de-Gaulle,
92523 Neuilly Cedex.

Anniversaires

– Il y a deux ans disparaissait

Alice CARTIER.

Que ceux qui l'ont connue et aimée lui réservent une pensée.

– Pour le vingt-troisième anniversaire de la disparition de

Samson FRANÇOIS,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, admiré ou aimé.

– Le 23 octobre 1990,

Julien GISBERT

nous a quittés à dix-sept ans.

Ses parents rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont aimé et connu.

– Le 23 octobre 1989, disparaissait

Alain LANDRÉAT.

Que ceux qui l'ont aimé aient une pensée pour lui.

– Il y a un an, le

médecin-colonel Jean LARTIGAU

nous quittait en laissant au fond de nos cœurs le plus grand des chagrins.

Que tous ceux qui l'ont connu, apprécié et aimé aient une pensée pour lui.

Son épouse.

– Il y a onze ans mourait

Elisabeth WEINER.

Ceux qui l'aimaient se souviennent.

Soutenances de thèses

– « Naissance et essor d'un « genre » médiéval : la littérature des dits (des origines à 1340) ». Thèse de doctorat d'Etat par Monique Leonard, Sorbonne, salle Louis-Liard, samedi 23 octobre 1993, à 14 heures.

Nominations

– Nous apprenons avec satisfaction la récente nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, puis sa réception dans l'ordre, du

docteur Jean-Yves GIRARD.

Ancien combattant en Algérie, dans les rangs de la 11e demi-brigade parachutiste de choc, le récipiendaire est médecin en chef (lieutenant-colonel du cadre de réserve parachutiste). Ancien interne des Hôpitaux d'Alger et ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Paris, expert près la cour d'appel d'Aix-en-Provence, il exerce à Nice son activité de neuropsychiatre. Figure locale du parachutisme, il est titulaire de nombreuses autres décorations civiles et militaires. Il est, par ailleurs, membre fondateur du Lions Club de Marina-Baie-des-Anges, de l'Association et du Syndicat nationaux des psychiatres privés.

Conférences

– Le Centre de la Kabbale de Paris vous offre l'opportunité de comprendre la sagesse du judaïsme et la puissance de la Kabbale. Séance d'information le dimanche 24 octobre 1993, à 19 heures, au Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Rens. : 43-56-01-38.

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communicat. diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

ÉCHECS

Garry Kasparov ne pouvant plus être rejoint

Le championnat du monde prend fin après la vingtième partie

Contrat rempli pour Garry Kasparov : en obtenant la nulle avec les Noirs, dans la vingtième partie du championnat du monde disputée à Londres jeudi 21 octobre, le Russe a marqué le demi-point qui lui manquait pour mettre fin à la compétition. En menant 12,5 à 7,5 au score, il ne peut plus être rejoint par Nigel Short. Kasparov va donc empocher les cinq huitièmes de la bourse de 1,7 million de livres, ce qui augmentera son compte en banque de près de 9 millions de francs. Short, quant à lui, touchera environ 5,5 millions de francs.

Une fois de plus, l'Anglais – qui, avec les Blancs, a toujours ouvert avec é4 – n'a pas réussi à trouver le défaut de la cuirasse dans cette vingtième partie. Kasparov a simplement assuré avec sa défense sicilienne, comme il l'a fait à de multiples reprises dans la deuxième moitié du championnat du monde : dans des parties qui n'avaient quasiment plus d'enjeu, le cœur n'y était plus.

Le bilan de ce match est écrasant : le tenant du titre a remporté six parties et n'a perdu qu'une fois. Les chiffres des trente-six rencontres officielles entre les deux hommes depuis le début de leur carrière parlent d'eux-mêmes : seize victoires pour le Russe, deux pour l'Anglais et dix-huit parties nulles, ce qui représente un taux de victoire anormalement élevé (50 %) pour des joueurs de ce niveau, Kasparov s'affirmant comme la bête noire de Short.

Dans l'immédiat, les deux hommes vont se revoir quatre fois jusqu'au 30 octobre pour continuer la promotion du jeu d'échecs, l'un des principaux objectifs de leur organisation, la Professional Chess Association. Sont prévues des parties sur un rythme semi-rapide, censées être plus spectaculaires, des parties en blitz de Kasparov contre des spectateurs tirés au sort et des études sur des positions données.

Par ailleurs, dans le championnat du monde concurrent qui se déroule à Djakarta, sous l'égide de la Fédération internationale des échecs, Karpov, avec les Noirs, a remporté la quinzième partie et mène désormais au score devant Timman par 9,5 points à 5,5.

P. B.

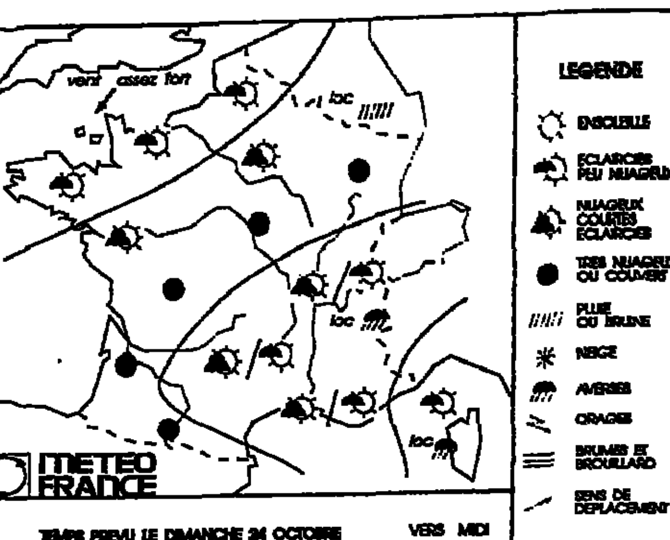
Blancs : SHORT
Noirs : KASPAROV
Vingtième partie
Défense sicilienne

1. é4	ç5	19. Td4	Td8
2. Cf3	d6	20. Txd8	Fxd8
3. d4	çxd4	21. Ca2	a4
4. Cxd4	Cf6	22. Fa2	b4
5. Cç3	a6	23. axb4	Dxb4
6. Fç4	é6	24. Fç3	Db7
7. Fb3	b5	25. Cd4 (51)	Cf6 (97)
8. 0-0	Fe7	26. Cxç6	Dxç6
9. Df3	Dç7	27. Td1 (76)	Fe7 (99)
10. Dg3	0-0	28. h3 (88)	Ta8 (99)
11. Fh6	Ce8	29. Td4	Ce8
12. Tad1	Fd7	30. Dd3	Ff6
13. a3	Cç6	31. Tç4	Da6
14. Cxç6	Fxç6	32. Fxf6	Cxf6
15. Ff4	Db7	33. Dd2	h6
16. Tfe1 (22)	a5 (51)	34. Td4	Db6
17. é5	dxé5	35. ç3	a3 (114)
18. Fxé5 (31)	Ff6 (68)	36. bxa3 (102)	Nulle

Les chiffres entre parenthèses représentent, en minutes, le temps total de réflexion de chaque joueur depuis le début de la partie.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
RADIO TÉLÉVISION

MÉTÉOROLOGIE



Samedi : Très nuageux, pluvieux... et toujours frais. – De l'Alsace au Centre, Limousin, et jusqu'aux Pyrénées occidentales, le temps sera couvert et pluvieux. Le matin, ces pluies seront faibles et intermittentes ; elles se renforceront sur le nord-est dans un premier temps, puis sur le Centre en mi-journée, et sur les Pyrénées en soirée.

Plus au nord, sur les régions proches de la Manche, de la Bretagne à la Belgique, le ciel sera plus variable, avec quelques éclaircies.

Sur un grand quart sud-est, du Languedoc-Roussillon à la région Rhône-Alpes, le temps sera instable, nuageux en général, donnant çà et là des averses, mais il y aura aussi quelques éclaircies. Les averses seront parfois orageuses sur l'est de la Provence ainsi que la Corse. Le relief alpin sera bien chargé, il neigera du côté des Alpes italiennes surtout, mais débordant également du côté français, et la neige tiendra au sol vers 1 000 mètres en général.

Sur les Vosges, le Jura, le Massif Central, ainsi que sur les Pyrénées, il neigera vers 600 mètres.

Le vent du secteur nord-est soufflera en Manche jusqu'à 50 km/h de façon régulière. Dans l'intérieur, il sera soutenu également, et les pointes atteindront 40 km/h. Le mistral et la tramontane faibliront par rapport à la veille, avec des rafales à 100 km/h le matin, faiblissant à 80 km/h dans l'après-midi.

Les températures minimales seront comprises entre 3 degrés et 5 degrés sur la plupart des régions, localement 0 degré sur les reliefs. De la Belgique à la Bretagne, elles seront plus basses, comprises entre 2 degrés et 4 degrés ; il fera plus doux sur les côtes, avec 7 degrés.

Dans la journée, le mercure avoisinera 8 degrés de l'Alsace au Centre et aux Pyrénées occidentales, mais ne dépassera pas 5 degrés sur les reliefs. De la Bretagne à la Belgique, il fera plus doux, avec 10 degrés, et il fera jusqu'à 16 degrés sur le littoral méditerranéen.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 22-10-1993
Valeurs extrêmes relevées entre le 21-10-1993 à 18 heures TUC et le 22-10-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	16	12	C
BIARRITZ	14	8	D
BORDEAUX	13	3	N
BOURGES	9	3	P
BREST	11	4	C
CAEN	10	9	C
CHERBOURG	10	7	C
CLERMONT-FER.	9	4	P
DIJON	7	4	N
GRENOBLE	8	8	C
LILLE	10	6	C
LIMOGES	6	2	P
LYON	10	5	C
MARSEILLE	16	8	C
NANCY	9	2	C
NANTES	11	4	N
NICE	20	11	C
PARIS-MONTS.	10	8	C
PAU	12	1	N
PERPIGNAN	14	8	D
POINTE-A-PITRE	30	22	D
RENNES	11	5	C
ST-ETIENNE	7	3	C
STRASBOURG	9	4	C
TOULOUSE	12	4	C
TOURS	11	2	C

ÉTRANGER			
ALGER	21	13	N
AMSTERDAM	11	5	N
ATHÈNES	24	16	N
BANGKOK	33	25	N
BARCELONE	23	7	D
BELGRADE	17	[illegible]	D
BERLIN	9	5	C
BRUXELLES	9	5	C
COPENHAGUE	7	4	N
DAKAR	31	26	D
GENÈVE	10	4	N
ISTANBUL	20	14	N
JÉRUSALEM	28	16	D
LE CAIRE	33	21	D
LISBONNE	21	12	D
LONDRES	10	6	D
LOS ANGELES	27	16	C
LUXEMBOURG	7	2	C
MADRID	18	5	D
MARRAKECH	26	13	N
MEXICO	17	12	C
MILAN	12	6	P
MONTRÉAL	11	8	C
MOSCOU	6	2	C
NAIROBI	26	16	C
NEW-DELHI	31	14	D
NEW-YORK	19	13	C
PALMA-DE-MAJ.	19	10	N
PÉKIN	18	5	D
RIO-DE-JANEIRO	25	21	C
ROME	25	15	C
HONGKONG	29	22	D
SÉVILLE	24	12	D
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	6	-1	D
SYDNEY	20	15	D
TOKYO	18	15	N
TUNIS	22	16	C
VARSOVIE	7	6	P
VENISE	15	11	P
VIENNE	8	5	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PUBLICATION JUDICIAIRE

« LE PARISIEN » condamné pour diffamation envers le sous-préfet TREYSSAC

Par un jugement du 14 septembre 1993, la 17e chambre du tribunal de grande instance de PARIS a condamné M. Ph. AMAURY et MICHEL DELEAN pour diffamation publique envers un fonctionnaire public, en l'espèce M. J.-F. TREYSSAC, sous-préfet à ANTONY, à 20 000 F d'amende chacun et à des dommages-intérêts, pour avoir fait paraître dans le journal « le Parisien » du 13 avril 1993 un article intitulé « Une nouvelle enquête accuse le sous- préfet ».
Pour extrait Me Raymond DOHET, avocat à la Cour.

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 22 OCTOBRE

TF 1

15.30 Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.40 Club Dorothée vacances. Charles s'en charge; Parker Lewis ne perd jamais; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Hélène et les garçons.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous! Invitée : Marie Pacôme.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.25).
20.00 Journal, Météo et Trafic infos.
20.50 Série : Columbo. Criminologie appliquée, d'E.-W. Swackhamer.
22.30 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Les vautours en Espagne; Allíante, de Michel Radici; Le retour des bouldras, de Michel Terrasse; La cigogne noire, de Michel Gourdin et Yves Amand; Le paradisier de Victoria, de Tony Bennan.
23.35 Série : Paire d'as.
0.30 Journal et Météo.
0.40 Série : Passions.
1.00 TF1 nuit (et à 2.00, 3.00, 4.00, 4.35).
1.10 Documentaire : Histoires naturelles Afrique du Sud : liberté surveillée; Ré, mi-terre, Ré, mimer.

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Rive gauche.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Magazine : Giga. Avec les séries : Goal; l'Annexe; Promo 96.
18.35 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.40).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Série : RG. Piège, de Jorge Marecos Duarte.
22.25 Bouillon de culture. Magazine présenté par Bernard Pivot. Invités : Daniel Cohen, généticien (les Secrets du génome humain); Michel Boujenah, interprète du film d'Ariel Zeitoun le Nombril du monde et auteur de Du rire et des larmes; Malika Mokeddem (l'Interdite).
23.35 Journal, Météo et Journal des courses.
0.00 Cinéma : Le Sang d'un poète. ■ Film français de Jean Cocteau (1930).
0.50 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : (« Objections ») Invité : Pierre Mauroy. Débat : Socialistes, quel projet ? quel avenir ?

RTL, 18 h : Invité Jean-Paul Huchon.

FRANCE 3

15.15 Série : Capitaine Furillo.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Francis Lalanne.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Monte-Carlo, la légende, de Frédéric Mitterrand.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : La Grande Classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. Gary et les sous-marrants, de Philippe Lespinasse et Jean-Michel Destang.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Présenté par Sylvain Augier. Invité : Martin Lamotte. Equateur : la revanche du Chota, de Geneviève Roger et Frédéric Tonolli; Irlande : la vie en rose, de Frédéric Chignac et Jean-Yves Cauchard; France : les faussaires du Louvre, de Jacques Guigal et Michel Marion.
22.50 Journal et Météo.
23.20 ▶ Magazine : Pégase. Le Barnum de l'air, d'Eric Domage et Patrick Goupillon.
0.15 Court métrage : Libre court. Otac, le père, de Gisèle Cavalli.
0.30 Continentales.

CANAL PLUS

15.20 Documentaire : Les Condors. De Michel Terrasse.
16.12 Surprises.
16.25 Le Journal du cinéma.
16.30 Cinéma : Dinosaures. □ Film américain de Brett R. Thompson (1991).
18.05 Canaille peluche. Le Tourbillon noir.

— En clair jusqu'à 20.30 —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
20.15 Sport : Football. Strasbourg-Caen. Match de la 14e journée du championnat de France de D1, en direct; à 20.30, coup d'envoi.
22.30 Sport : Les KO de Canal Plus. Finales des championnats de France de boxe.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Robin des Bois, prince des voleurs. ■ Film américain de Kevin Reynolds (1990).
1.20 Cinéma : Trahie. □ Film américain de Damian Harris (1991) (v.o., dern. diff.).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités japonaises et américaines de la semaine du 16 octobre 1943 (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Paul McCartney. Movin'on, d'Aubrey Powell (rediff.).
19.00 Série : Assaulted Nuts. De Ray Cameron.
19.30 Documentaire : Kazimir Malevitch. De Barrie Gavin.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Téléfilm : Les Gens d'en face. De Jesus Garay.
22.15 Documentaire : Bruxelles-requiem. D'André Dartevelle.
23.30 Cinéma : Papillons. ■ Film allemand de Wolfgang Becker (1987) (v.o.).

M 6

14.45 Magazine : La Vie à pleins tubes. Vidéofan : Alain Souchon.
17.10 Variétés : Multitop.
17.40 Série : Croc blanc.
18.10 Série : Code Quantum.
19.00 Série : Deux flics à Miami.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Capital. Le business Montignac.
20.45 Téléfilm : Désigné coupable. De Mark Sobel.
22.30 Série : Mission impossible. Fantômes.
23.30 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Déréglementation aérienne : l'exemple américain.
0.00 Magazine : Sexy Zap. Le cours; La nuit des éros; Monsieur Discret; Le transat.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Musique : Culture rock. La saga de 1987.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Gabin dans le rôle de Jean Gabin.
21.32 Musique : Black and Blue. Portrait de Warren Baby Dodds. Avec Georges Paczynski.
22.40 Les Nuits magnétiques. Naples ville-passion, ville-miroir, en direct de Nantes, à l'occasion du Festival des allumés (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Jacques Meunier.
0.50 Musique : Coda. Le Nil, des sources au delta (5).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Symphonie nº 4, Roseraie indienne et lac chinois des sorcières, d'après Wölfli, de Norgard; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur op. 47, de Sibelius; Symphonie nº 5 op. 50, de Nielsen, par l'Orchestre symphonique de la Radio nationale danoise, dir. : Leif Segerstam.
23.09 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Hot-Brass, à Paris. Roy Hargrove, trompette, et son quintette.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Monuments

L'ATTACHEMENT national envers nos vieilles figures politiques comporte incontestablement un aspect archéologique. Intégrés au patrimoine, comme l'Obélisque ou « le Château des oliviers », ils sont désormais intouchables, classés à l'inventaire des monuments politiques. Au début de la semaine, toutes les chaînes nous avaient montré Jacques Chaban-Delmas retrouvant la mairie de Bordeaux après plusieurs opérations et de longs mois d'absence. Petits pas de vieillard, fanfaronnades chabanesques : quelle forme, quelle santé de fer! claironnaient les commentaires, avec un optimisme enjoué de visiteurs d'hôpital.

A son tour, Georges Marchais était reçu par PPDA, qui déploya à son égard la tendresse réservée aux grands-parents, et à tous les visages oubliés de l'enfance. Vous avez raté la Fête de l'Huma pour la première fois : est-ce qu'elle vous a manqué? Et en envoyant votre lettre de démission, avez-vous ressenti un pincement au cœur? Et en tant que malade, quel regard avez-vous porté sur les affaires du pays? Que nul ne s'y trompe : on n'interviewait pas là le secrétaire général en sursis, mais on ré-inaugurait le monument national familier, après quelques semaines de rénovation, et avant sa transformation définitive en musée. A la place du CSA, plutôt que de décompter cette visite dans le temps de parole de l'opposition, on serait bien tenté de la ranger dans le quota de fiction française.

Comme pour nous faire mieux mesurer la perte que nous allions subir, et se donner à lui-même des regrets, Georges Marchais offrit, sur un thème imposé – son successeur – une ultime représentation d'adieux : naturellement, j'ai des idées de noms, mais je ne vous les livrerai pas, non non, vous ne m'aurez pas, d'autant plus que mon choix n'est pas encore arrêté! Et de rire, rajeuni de vingt ans par le plaisir intact de faire le Marchais devant les caméras.

Mais sous les rires, transpirait une insistante lassitude. A l'évidence, le monde d'aujourd'hui lui était désormais opaque. Le même journal de TF 1 venait de nous montrer la scène effarante de ces dizaines d'avions neufs inutiles, rouillant dans le désert californien de Mojave, cloués au sol par la déréglementation. On imaginait la flambante tirade contre le libéralisme et la concurrence sauvage que cette vision eût inspirée à un Marchais au sommet de son art. On entendit aussi M. Balladur – s'ingéniant, lui, à faire du Balladur – inviter suavement les grévistes d'Air France à « bien apprécier la situation ». Et même cette suavité n'inspira qu'un coup de patte machinal au vieux lutteur, qui ne dialoguait plus qu'avec des fantômes.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 23 OCTOBRE

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag. Cococinel; Draghetto; Omer et le fils de l'étoile.
7.20 Club mini. Sophie et Virginie; Sally la petite sorcière; Le Jardin des chansons.
8.10 Télé-shopping.
8.40 Club Dorothée vacances. Nicky Larson; Candy; Jeux; Le Jacky Show Maximusic avec Lagaf', Dorothée, Haddaway, Christophe Rippert; Terre, attention danger.
10.20 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.43).
10.45 Magazine : Ça me dit... et vous? Avec les séries : Petite Fleur, La Maison en folie.
11.45 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.53 Météo, Trafic infos et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Le bal des masques, de Jean-François Boyer et François Badaire.
13.55 Jeu : Millionnaire.
14.15 Divertissement : Ciné gags (et à 17.25).
4.20 La Une est à vous. Avec la série : Agence tous risques.
7.30 Magazine : Trente millions d'amis.
8.00 Divertissement : Les Roucasseries. Invité : Pierre Perret.
8.30 Divertissement : Vidéo gag.
9.00 Série : Beverly Hills.
0.00 Journal, Essais de formule 1. Tiercé et Météo.
0.45 Variétés : Super nana. Emission présentée par Patrick Sébastien.
3.00 Téléfilm : La Cavale infernale. De John Stewart.
0.40 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
1.15 F1 Magazine. Spécial Grand Prix de formule 1 du Japon à Suzuka.

FRANCE 2

.55 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde. (rediff.).
.50 Dessin animé.
.00 Debout les petits bouts. Cupido; Captain Planet.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 h : (« Rue des entrepreneurs ») Débat : « Economie et écologie, une piste pour l'emploi »

8.05 Hanna Barbera Dingue Dong. Le Génie de la lampe; Les Jetsons; Les Nouvelles Aventures de Scoubidou; Wally Gator.
9.05 Magazine : Grands galops. Avec à 9.20, Sur les pistes, de Pierrette Brès.
9.25 Magazine : Samedi aventure. Présenté par Didier Régnier. Destinations de rêve : les îles du Pacifique (2e partie).
10.30 Le Magazine de l'emploi. Présenté par Daniela Lumbroso.
11.35 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta.
12.35 Expression directe. RPR; CNPF.
12.59 Journal et Météo.



13.25 Magazine : Géopolis. Présenté par Claude Sérillon. Irlande du Nord : une sale petite guerre, d'Hervé Ghesquière et Michel Anglade.
14.15 Magazine : Animalia.
15.15 Magazine : Samedi sport. A 15.20, Tiercé, en direct d'Auteuil; A 15.40, Terre de foot : spécial Diego Maradona; A 17.00, Football (match du championnat de 2e division) : Niort-Nancy.
18.50 INC.
18.55 Magazine : Frou-frou. Présenté par Christine Bravo. Invité : Martin Lamotte.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Journal des courses et Météo.

20.50 Divertissement : Ça n'arrive qu'une fois. Avec Smaïn, Patrick Timsit, Courtemanche.

22.40 Variétés : Taratata. Emission présentée par Nagui. Invité : Alain Souchon. Avec les Innocents, Laurent Voulzy, Crowded House, James Taylor, Four non Blondes.
0.05 Journal et Météo.
0.30 Magazine : La 25e Heure. Présenté par Jacques Perrin.
1.00 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).

FRANCE 3

7.30 Magazine : L'Heure du golf. Spécial Saint Andrews; La compétition : l'Alfred Dunhill Cup.
8.00 Magazine : Espace entreprises.
9.00 Magazine : Terres francophones. Synthèse du Sommet de la francophonie.
9.30 Magazine olympique. De Michel Drhey.
10.00 Magazine : Rencontres à XV. Présenté par Jean Abeilhou, Jean-Paul Cazeneuve et Marc Guillaume. Retour sur le match France-Roumanie; Début de la tournée des Wallabies en France; 4e journée des matches retour en Challenge Yves-du-Manoir.
10.30 Magazine : Mascarines. Présenté par Gladys Says.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : Les Mystères de l'Ouest.
17.40 ▶ Magazine : Montagne. Invité : Antoine. Reportage : La Montagne en ruine, de Gauthier Flauder.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. Le Temps de l'innocence, d'Edith Warton.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : Yacapa. Présenté par Pascal Brunner. Invités : Michel Cardoze, Corinne Le Poulain, Catherine Allégret.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Série : Des héros ordinaires. Le Frère trahi, de Philippe Monnier.
22.20 Journal et Météo.
22.45 Jamais sans mon livre. Magazine présenté par Bernard Rapp. Arrêts sur image. Invités : Régis Debray (l'Etat séducteur); Georges Balandier (le Pouvoir sur scènes); Jacques Darriulat (Métaphores du regard).
23.40 Magazine : Musiques sans frontière. Spécial Cuba. Avec Van Van, Anacoanas, Irakere et Chucho Valdes, Rubalcaba, NG la Banda, Pablo Milanes, Los Papines, Issac Delgado, Carlos Varcia, Amaury Perez, Adalberto Alvarez y su son, Sintesis, Fidel Morales, Martha Jean Claude; Rubrique Paris-métisse avec Cesaria Evora.
0.30 Continentales Club.

CANAL PLUS

— En clair jusqu'à 7.25 —

7.00 CBS Evening News.
7.25 Les Superstars du catch.
8.20 Documentaire : La Forêt des géants. De Mike Birkhead.
9.15 Téléfilm : La Voyageuse du soir. D'Igaal Niddam.
10.55 Cinéma : L'Amour poursuite. ■ Film américain d'Alan Rudolph (1989).

— En clair jusqu'à 14.00 —

12.30 Flash d'informations.
12.35 Magazine : 24 heures. Présenté par Erik Gilbert.
13.30 ▶ Magazine : L'Œil du cyclone. Ultra light.
14.00 Téléfilm : L'Amour en noir. De Roy Battersby, avec Nathaniel Parker, Robert Hines.
15.45 Sport : Football américain. Match de championnat de la NFL : Dallas Cowboy - San-Francisco 49 ers.
16.38 Sport : Basket américain. Finale pour la troisième place de l'Open McDonald, en direct de Munich; Finale de l'Open MacDonald, en direct.

— En clair jusqu'à 20.30 —

19.30 Flash d'informations.
19.35 Magazine : Le Plein de super.
20.30 Téléfilm : Le Crépuscule des vampires. De John McBride.
22.00 Flash d'informations.
22.05 Surprises.
22.15 Magazine : Jour de foot. Buts et extraits des matches de la 14e journée du championnat de France de D1.
23.00 Cinéma : L'Ange des ténèbres. □ Film américain de Camilo Vila (1988).
0.40 Cinéma : Rhapsodie en août. ■ Film japonais d'Akira Kurosawa (1991).

ARTE

— Sur le câble jusqu'à 19.00 —

17.00 Documentaire : Citizen Barnes. D'Alain Jaubert et Philippe Pilard (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix (rediff.).
19.00 Magazine : Via Regio. Histoires de patries perdues. La Galice, l'Aragon, la Saxe, la Basse-Saxe.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. Turquie 1993.
19.35 Documentaire : Histoire parallèle.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Documentaire : Révolte à Sobibor. De Lily van den Bergh et Pavel Kogan.
22.10 Téléfilm : Les Bienheureux. D'Ingmar Bergman.
23.35 Cinéma d'animation : Snark. Pertes et prophètes, de Jonathan Bairstow; Crofton Road SE.5, de Gerd Gockell; Pôles, d'Olivier Boulanger et Martin Koscielniak; Joyeux gaillard, d'Anri Koulev; Crossing and Meeting, d'Ed. Emschwiller.
0.05 Documentaire : Jazz in the Night. Jazz à Burghausen-Anthony Cox, de Thomas Hassner.
0.25 Série : Trois étoiles. D'Antoni Janes (rediff., 35 min.).

M 6

6.05 Musique : Boulevard des clips
8.00 M 6 Kid. Graine de champion; Peter Pan; Rahan; Bucky O'Hare.



10.00 M 6 boutique. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
12.00 Série : Les Années coup de cœur.
12.25 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Présentée par Laurent Weil. Invités : Christine Lemler, Vanessa Demouy, Olivier Carreras.
13.00 Série : Equalizer.
13.55 Série : Supercopter.
15.00 Série : Département S.
16.00 Série : Covington Cross.
17.00 Série : L'Aventurier.
17.30 Série : Le Saint.
18.25 Série : Les Incorruptibles, le retour.
19.15 Magazine : Turbo. Présenté par Dominique Chapatte.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes. Présenté par Eléonore de Galard.
20.50 Téléfilm : Amour, meurtre et mensonges. De Robert Markowitz.
0.20 Série : Soko, brigade des stups. Faux et usage de faux.
1.10 Informations : Six minutes première heure.
3.00 Rediffusions. Fax'O; Culture pub; Les Lumières dans la ville; Renouveau de la préhistoire française; Culture rock; Fréquenstar.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Alain Rey, lexicographe.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Une petite mort privée, de Jean-Philippe Mestre.
22.35 Musique : Opus. Philippe Hersant, portrait réfléchi d'un compositeur.
0.05 Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Munich) : Mana Dzimtene, Idylle symphonique, de Kalnins; Les soldats qui ne reviennent jamais, de Skulte; Concerto pour violon et orchestre, de Kalsons; Symphonie nº 3, de Kalnins; Lauda, de Vasks, par l'Orchestre philharmonique national de Lettonie, dir. Paul Megl.
23.00 Maestro. Erick Kleiber, par Denise Bahous.
0.05 Carrefour de la guitare. Par Robert Vidal. Œuvres de Sor, Albeniz, Llobet, Lamarque-Pons.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Le rouble suisse

Sir Thomas Gresham tenait, au XVIe siècle, que la mauvaise monnaie chasse la bonne. Il nous en vient, de Zürich, un nouvel exemple. Les roubles russes ayant exactement le même poids et le même format que les pièces de cinq francs suisses, des roublards, c'est le cas de le dire, ont jugé d'autant plus naturel de les utiliser dans des distributeurs de tickets de bus qu'ils ont l'obligeance de faire la monnaie.

Coût de l'opération, selon Time, *qui relate l'affaire : 86 000 dollars, plus les millions nécessaires pour permettre aux huit cent trente machines en service de séparer le bon grain helvétique de l'ivraie russe. Comme quoi, il est tout à fait abusif de dire du rouble qu'il ne vaut plus rien. Le tout est de savoir s'en servir.*

Pour le tsar Eltsine, à l'affût des moyens de remplir ses caisses désespérément vides, n'y a-t-il pas là une idée à creuser?

PROCYON

L'ESSENTIEL

COURRIER

Les lettres de nos lecteurs. Un livre : «l'Homme de terre», d'Eric Fotorino *(page 2).*

INTERNATIONAL

Les assassinats d'étrangers en Algérie

Après la mort de trois techniciens travaillant pour une firme italienne, les mesures de sécurité ont été considérablement renforcées pour protéger la communauté étrangère *(page 6).*

La paix armée dans le Haut-Karabakh

Alors que les négociations piétinent, les Arméniens du Haut-Karabakh assurent leur emprise sur les territoires conquis en Azerbaïdjan. Et ne cachent pas vouloir s'installer définitivement *(page 7).*

POLITIQUE

Les travaux du Parlement

Après dix heures de débat, les députés ont voté une augmentation de 17,8 % des crédits de l'agriculture et de la pêche. Au Sénat, le gouvernement s'est opposé à un amendement visant à remettre en cause certaines dispositions contraignantes de la loi Sapin *(page 12).*

SOCIÉTÉ

L'exploitation de Tchernobyl est prolongée

Le Parlement ukrainien a voté massivement pour le maintien en activité de la centrale de Tchernobyl, malgré les mises en garde des experts. Entre l'impératif économique et le risque écologique, la République en crise a choisi *(page 13).*

COMMUNICATION

L'inquiétude de l'INA

La loi de 1992 qui doit renforcer la protection du patrimoine de l'image et du son en instaurant un dépôt légal attend toujours un décret d'application et un budget. La mise en place est remise à 1995. D'où l'impatience des responsables de l'Institut national de l'audiovisuel *(page 17).*

CULTURE

L'art et la science au Grand Palais

Médecins, physiciens, biochimistes, peintres et sculpteurs se côtoient dans une exposition audacieuse et ambitieuse – «L'âme au corps», – qui explore les relations et la fascination mutuelle entre artistes et scientifiques *(page 18).*

ÉCONOMIE

L'aide aux pays africains

La Banque mondiale a promis aux vingt-sept pays africains les plus pauvres une aide de 5,5 milliards de dollars sur trois ans. Une enveloppe insuffisante et inférieure aux précédentes, les pays donateurs se faisant de plus en plus prier *(Page 21).*

Renault et PSA misent sur l'Asie

Confrontés à la morosité des marchés traditionnels, les constructeurs automobiles français lorgnent vers l'Asie. PSA prévoit de s'installer en Chine et en Inde. Renault veut également s'implanter en Chine. Avec, en ligne de mire, le marché japonais *(page 23).*

Services

Abonnements 33
Annonces classées 21
Carnet 26
Jeux 39
Marchés financiers .... 24 et 25
Météorologie 26
Radio-télévision 27

Le télématique du Monde :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Heures locales

Les municipalités réfléchissent aux moyens de renforcer la sécurité routière dans leur commune. L'exemple de Gif-sur-Yvette dans l'Essonne et de Saint-Avé dans le Morbihan. Lire aussi : Annemasse, la recherche d'une identité.

Ce numéro comporte un cahier «Temps libre» folioté 29 à 40

Le numéro du «Monde» daté vendredi 22 octobre a été tiré à 477 797 exemplaires

Après vingt ans de procédure autour de la notion de crime contre l'humanité

Paul Touvier devrait être jugé en 1994

La Cour de cassation a rejeté, jeudi 21 octobre, le pourvoi formé par Paul Touvier, soixante-dix-huit ans, contre la décision de justice le renvoyant devant la cour d'assises des Yvelines pour complicité de crime contre l'humanité. Le procès de l'ancien chef milicien, toujours astreint à un contrôle judiciaire, devrait avoir lieu en 1994.

Le dernier obstacle juridique au procès de Paul Touvier vient d'être levé. Les juges de la chambre criminelle, présidée par Christian Le Gunehec, ont en effet rejeté tous les arguments soulevés par la défense. Les avocats de Paul Touvier, Mes Yves Capron et Hubert Henry, ont notamment développé trois moyens juridiques pour soutenir leur cause :

1) L'autorité de la chose jugée. Me Capron a fait valoir que le massacre de sept otages juifs à Rillieux-la-Pape, le 29 juin 1944, seul crime désormais retenu contre l'ancien milicien, ne pouvait être retenu dans la mesure où Paul Touvier a déjà été jugé en 1946 et condamné à mort par contumace.

Dans son arrêt, la chambre criminelle se réfère aux dispositions du statut du tribunal militaire international de Nuremberg de 1945 et indique que l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité *«fait obstacle à ce qu'une personne poursuivie pour ces faits se soustraie à l'action de la justice en raison du temps écoulé, que ce soit depuis les actes incriminés ou depuis une précédente condamnation prononcée sous une autre qualification».*

2) La différence entre crime de guerre et crime contre l'humanité. La défense de Paul Touvier a longuement insisté sur le fait que le massacre de Rillieux-la-Pape devait se ranger dans la catégorie des crimes de guerre dans la mesure où il ne porterait pas la marque d'une *«participation volontaire et consciente à un plan systématique et concerté en vue de réaliser l'extermination de tous les juifs d'Europe».*

La Cour de cassation, sur ce point, relève que les faits visés correspondent au contraire à la définition du crime contre l'humanité, puisque les assassinats des sept personnes désignées par Paul Touvier *«ont été commis en raison de l'appartenance raciale ou religieuse des victimes, toutes juives».*

3) L'intention et la nécessité. Me Capron a enfin développé l'argument selon lequel son client aurait agi par nécessité, obligé en quelque sorte d'ordonner la mise à mort d'otages sous la pression des autorités allemandes et plus particulièrement de la Gestapo. Ainsi «l'élément matériel» du crime existerait-il, mais sans élément moral.

Là encore, les juges de la Cour de cassation n'ont pas suivi Me Capron et Henry en considérant que Paul Touvier ne peut invoquer cette excuse alors qu'il fut *«un responsable de la Milice»* et que *«ses fonctions le mettaient naturellement dans l'obligation de satisfaire aux exigences des autorités nazies».*

Ainsi se referme, vingt ans après les premières plaintes pour crime contre l'humanité déposées à Lyon contre Paul Touvier, une interminable procédure. Une course d'obstacles parfois marquée par un *«négationnisme juridique»*, selon la formule de Me Yves Choucroy, comme dans les années 70, lorsque la juridiction lyonnaise refusa d'instruire le dossier, ou en 1992, lorsque la chambre d'accusation de Paris accorda un non-lieu général à Touvier avant d'être désavouée par la Cour de cassation.

La justice doit cependant encore examiner une ultime requête : certaines parties civiles demandent en effet que Paul Touvier ne soit pas jugé à Versailles, comme il est prévu, mais à Lyon, où il dirigea le service de renseignement de la Milice. La décision de l'autorité judiciaire ne devrait pas tarder.

L. G.

M. Mitterrand a adressé un message au congrès du PS

Claude Estier, président du groupe socialiste du Sénat, a donné lecture, vendredi matin 22 octobre, au congrès du PS réuni au Bourget, d'un message du président de la République. *«Je n'ai jamais manqué d'adresser un message d'amitié, de volonté et d'espoir aux socialistes réunis en congrès national,* déclare François Mitterrand. *J'agis de même aujourd'hui et le fais de grand cœur. L'important pour moi n'est pas de savoir qui vous choisirez pour assurer votre direction. De cela, vous êtes seuls juges et je souhaite pleine réussite à ceux que vous en chargerez. L'important est de vous savoir fidèles à nos engagements, au choix qui fut et demeure le nôtre depuis Epinay-sur-Seine afin que le parti que nous avons construit demeure l'axe du rassemblement des forces populaires, des forces de progrès.»*

Somalie : visite surprise de M. Boutros-Ghali

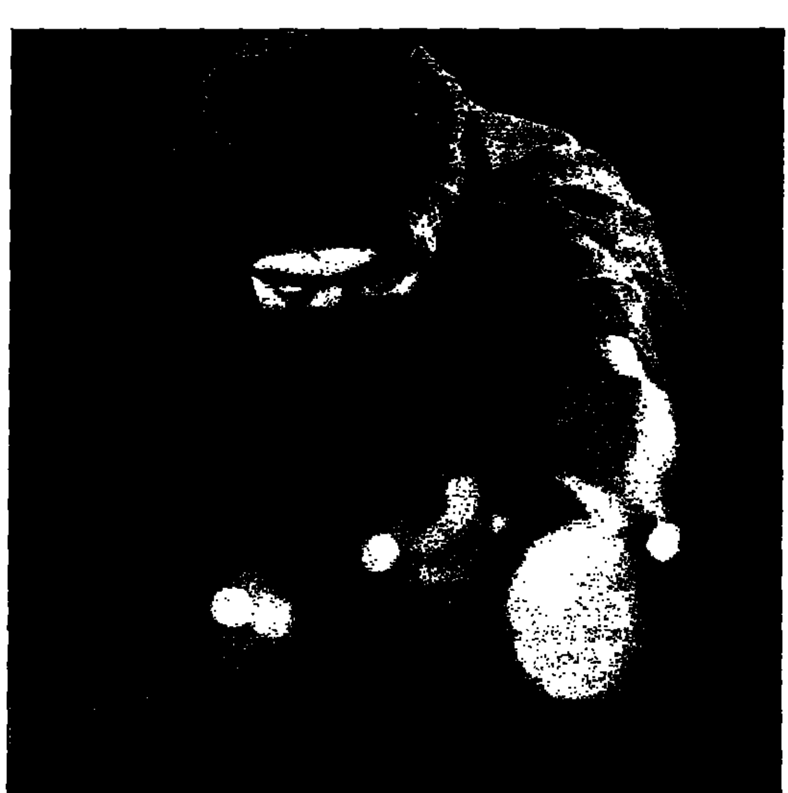
Le secrétaire général des Nations unies, M. Boutros Boutros-Ghali, a effectué, vendredi 22 octobre, une visite surprise en Somalie, mais il a évité Mogadiscio. Il s'est rendu directement à Baidoa, où un millier de «casques bleus» français sont stationnés. *(AFP, Reuter.)*

Le Monde

temps libre

INTÉRIEUR

Billard le retour


MARC TOULIN

Pour les jeunes générations, le temps de l'« arnaque » et des « arnaqueurs » s'achève. Le mythe du mauvais garçon rôdant autour des tapis verts aussi. Aujourd'hui, sans l'apprentissage des pères, les fils se sont mis à tirer les lignes de l'imaginaire et du savoir sur l'implacable mathématique du jeu de billard. Reflet de tous les risques qu'ils auront, à coup sûr, à affronter.

(Lire page 37.)




TAYLOR/GAMMA

EXTÉRIEUR

Plein vol

On les voit d'en bas, combattant en silence des forces et des courants connus d'eux seuls ; lointains, inaccessibles, infatigables. Hommes-oiseaux bercés par les altitudes, ils planent. Qui sont-ils, ces vélivoles énigmatiques, et de quels rêves nourrissent-ils leurs assauts incessants vers les nuages ?

(Lire page 36.)

STYLE

Femmes au miroir


GERARD RONDEAU

Rendez-vous d'automne et robes à choisir : après-midi de femmes, à Paris, dans une boutique de la rue du Pré-aux-Clercs, dernier endroit de la rive gauche où l'on s'habille sans trop le montrer.

(Lire page 32.)

Lire aussi

En ville
A Genève, la place Bourg-de-Four. *(Page 31.)*

Utrecht la silencieuse
Une cité dominée par le calme. *(Pages 34 et 35.)*

Photographe de guerre
Luc Delahaye sous la mitraille et les honneurs. *(Page 40.)*

L'Œil de Claude Sarraute
(Page 33.)

FORMES

TOUS ne succombent pas, mais tous sont frappés; étonnés du caractère chaudement original de ce petit loustic à l'œil rehaussé de faux cils, la tunique peinte sous les flammes d'une lune chaude, la bedaine accueillante. Sa modestie et cette façon parcimonieuse qu'il a eue d'entrer dans la cité en s'excusant presque d'avoir à y semer le doute et l'étrangeté lui ont valu d'emblée la sympathie que l'on réserve à ceux qui amusent sans vraiment déranger. Une sorte de E. T. qui serait tombé sur une planète amie et qui chercherait, par les moyens les moins violents, à s'y faire remarquer. Twingo.

Couleur corail, jaune indien, vert coriandre, gris brume, rouge nacré : la dernière Renault.

Les grands sorciers de chez Renault avaient donné au projet le nom de code « X.06 » ; une opération d'envergure limitée, dont le budget et les délais de réalisation laissaient à la chance une part pour le moins égale à celle du succès. On lira dans quelles conditions le cahier des charges qui leur fut imposé les amena à imaginer une voiture résolument désengagée des propos et des paris de la concurrence. Défi de luxe, pourtant, dans un moment peu propice aux extravagances, la mise au point de cet extraterrestre semble aujourd'hui se solder par le succès. Succès d'estime, mais succès de ventes aussi, succès de conception ; succès tout court, si l'on entend bien les propos que le pays tient sur le dernier rejeton de la lignée, enfant pour ainsi dire non voulu, qu'on est en train d'adopter avec une assez franche sympathie.

On se dispose à l'aimer, cette Twingo, un peu comme on avait aimé la 4 CV quand, en 1947, la Régie proposa, à une

La petite


PATRICK SAUTELET

reine

France qui se désengourdissait de la période glaciaire de la guerre, la première berline populaire avec laquelle on pouvait à l'aise, en tassant un peu la famille à l'arrière, droper vers les bords de mer et ne pas se sentir ridicule au volant d'une automobile achetée à l'arraché. Elle avait de la gueule, quatre portes, un moteur alerte et une résistance aux coups qui donnait confiance. On la produisit jusqu'en 1961. 1 105 000 exemplaires vendus. Un record.

C'est sa petite nièce que l'on voit aujourd'hui se baguenauder dans la ville, les yeux faits, la charge – légère – de la brigade légère sous le capot ; l'air ailleurs. Comme un entracte, un répit dans la course à la cylindrée, elle semble vouloir nous dire qu'en la choisissant, on peut aussi prendre le temps de vivre et d'aller mettre momentanément nos excès au clou. Il n'est que de voir ces PDG, étranglés de bonheur d'avoir osé, ces cadres encore jeunes, rosissants de plaisir d'être doublés, ces dames des contributions si sûres de ne pas s'être trompées. Les raisonnables.

L'affaire, cependant, n'est peut-être pas encore tout à fait jouée. Cette jeune clown, avant de devenir une « petite reine » à part entière, devra démontrer qu'avec autant de qualités son prix n'est pas forcé : 55 000 francs, c'est peu pour se draper dans l'étoffe du héros ordinaire, c'est déjà beaucoup pour s'abstraire de ce grand combat social où, sur la route, seuls les plus véloces sont les plus titrés.

Jean-Pierre Quélin

(Lire nos articles page 33.)

Les rendez-vous

ILE DE FRANCE

Les faïences de Marly

Avec l'exposition « Châteaux de faïence », le musée-promenade de Marly-le-Roi (tél : 39-69-06-26) expose le résultat de campagnes de fouilles organisées dans le parc et sur le site du château royal détruit après la Révolution. Marie-Amynthe Denis, conservateur du musée, et Bruno Bentz, archéologue, montrent la richesse et la variété de ces décors de faïence qui ornaient les demeures de plaisance du XIVe au XVIIIe siècle (Ecouen, Beauregard, Nevers, Trianon, Rambouillet). Jusqu'au 12 décembre. Entrée : 35 F, du mercredi au dimanche, de 14 heures à 18 heures Catalogue, 240 F. Accès, autoroute de l'Ouest, sortie Saint-Germain.

Ecologie urbaine

« Fenêtre sur la ville », thème de l'exposition présentée jusqu'au 31 janvier 1994 à la Maison de la nature, 9, quai du 4-Septembre, 92100 Boulogne, tél. : (1) 46-03-33-56. Une leçon d'écologie urbaine à travers une présentation de la région Ile-de-France, la découverte de la nature en ville (espaces verts, faune, flore), des informations sur les pollutions et les nuisances de la ville et les solutions pour les combattre . Avec des textes, des décors, des jeux, des animations vidéo, des films et des carnets de visite à demander à l'accueil. Tous les jours de 9 heures à 12 h 30 et



DR

de 14 heures à 18 heures. Entrée gratuite. Accès par métro (ligne 10, station Boulogne) ou autobus (lignes 52, 72, 175, 160, 431 et 482, arrêt Pont-de-Saint-Cloud).

Musique pour Dame

Mérimée l'avait découverte en 1841 au château de Boussac dans la Creuse, George Sand la célébra: la Dame à la Licorne est depuis 110 ans l'hôte du musée des thermes de Cluny, à Paris, place Paul-Painlevé. Pour fêter le nouvel éclairage qui met en valeur la célèbre suite de six tentures, une « illustration musicale » est proposée les week-ends d'octobre, à 18 heures (entrée : 100 F, tarif réduit 60 F. Réservation au 46-34-51-17) : un groupe de quatre chanteurs (Venance fortunat) le samedi 23 et le dimanche 24 octobre, un ensemble de musiciens (Alegria) interprétant le répertoire du quinzième siècle, le samedi 30 et le dimanche 31 octobre.

Quelle espérance pour Saint-Antoine ?

L'église Notre-Dame d'Espérance, rue de la Roquette, qui avait été érigée pour les fabricants de mobilier du faubourg Saint-Antoine, comme en témoignent les médaillons de sa façade, va être détruite (et remplacée). Un symptôme dans un quartier en plein bouleversement où ce ne sont pas toujours des artistes et des « créateurs » qui ont remplacé les artisans d'antan. Des photos et des objets rendent compte des transformations en cours au siège de la Sauvegarde et la mise en valeur du Paris historique, 44-46, rue François-Miron, 75004.

Futé, très futé

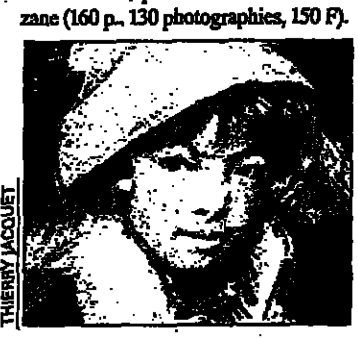
La crise ? Connais pas. Ces deux guides optimistes donnent les moyens de vivre mieux avec moins d'argent. Disons le d'emblée, *le Petit Futé Paris* (59 F) se distingue de son compère *Paris pas cher* (110 F). Par son optique associant consommation à art de vivre, par son prix plus fidèle au propos et par trois initiatives. Plus encore que les deux premières, classiques, séduisantes pour le grand public (réduction ou cadeau offerts sur présentation du guide dans les boutiques), on appréciera la dernière, ce *Petit guide commis en flagrant délice à l'usage des amants futés*. Traduisez : comment aimer et vivre sans risques ou, plus exactement, comment se protéger du sida. Pratiques à risques, fausses rumeurs, protection, pratiques sexuelles, modes de vie, dépistage, information, associations de prévention et d'aide aux malades : le travail est aussi complet que possible. Sa présentation adopte un ton « Petit Futé » qui dédramatise ce sujet grave.

Nuits parisiennes

L'opéra sans queue, le théâtre sans énervement avec les forfaits de l'hôtel Concorde Saint-Lazare (tél. : 40-08-43-04) : une nuit dans ce quatre étoiles, le petit déjeuner et une représentation à l'opéra Bastille coûtent 1630 F pour une personne, 2200 F pour deux personnes, 1325 et 1590 F si l'on préfère assister à un spectacle de danse au Palais Garnier . Même type de formule pour le théâtre Mogador, le Casino de Paris et l'Olympia. Programme des représentations et dates auprès de l'hôtel.

« Tibet, un autre monde »

Une exposition de photographies d'une grande ampleur rend compte de la séduction qu'exerce le Tibet sur le monde occidental. Une occasion rare de contempler cette civilisation séculaire telle qu'elle existait encore en 1959, à la veille de l'invasion chinoise. Pour la première fois seront présentés les clichés inédits d'Archibald Jack, qui visita le Tibet en 1938. A côté de quelque cent cinquante documents photographiques *« sélectionnés avec rigueur après des recherches importantes auprès des meilleures sources »*. Ils sont signés Alexandra David-Neel, Hugh E. Richardson, Fosco Marini et Heinrich Harrer. Le Tibet contemporain est vu par Henri Cartier-Bresson, Marc Riboud, Galen Rowell et Kevin Kling, notamment. Du 28 octobre au 28 novembre, au toit de la Grande Arche, à la Défense, tous les jours de 9 heures à 18 heures (RER Grande Arche). Renseignements auprès de la Maison du Tibet (tél. : 40-39-01-96) qui, avec le soutien de la fondation l'Arche de la fraternité, accompagne cette exposition d'un album, *Tibet, un autre monde*, publié aux éditions Olizane (160 p., 130 photographies, 150 F).



THIERRY JACQUET

RÉGIONS

Dimanche à la mine

Sur les traces de Zola, week-ends « Bonne mine dans le Nord », dans la région de Douai. Déjeuner au restaurant le Briquet pour se donner du courage, puis, de 14 heures à 17 heures, plongée dans la mine Delloye, à Lewarde, sous la conduite de mineurs, visite des 450 mètres de galeries et remontée : salle des Géomètres, salle des Pendus, lampisterie. Nuit à Douai et dimanche harmonieux : carillon (l'un des plus prestigieux d'Europe), beffroi de l'hôtel de ville (célébré par Victor Hugo), quais de la Scarpe, déjeuner gastronomique et visite du Musée de la Chartreuse (œuvres du Moyen Age à nos jours). Hors transport : 600 F. Paris-Douai : 50 minutes en TGV, 1 h 45 en voiture.

Renseignements : Maison du Nord-Pas-de-Calais, 1, rue de Châteaudun, 75009 Paris, tél. : 40-16-07-07.



TIENDA BROTHERS

Bordeaux : histoire de la plaisance

L'histoire de la plaisance à voile et à moteur retracée à travers treize espaces d'expositions (notamment sur l'America's Cup, les bolides des années 30, l'offshore et les premiers multicoques), quelque soixante-dix bateaux de moins de 2 m à plus de 24 m de long (dont la moitié prêts à naviguer), une centaine de maquettes, une cinquantaine de moteurs et des milliers de documents et photos, c'est ce que proposent les 13 000 m² couverts et les 2 km de galeries du Conservatoire international de la plaisance installé dans l'ancienne base de sous-marins de Bordeaux, boulevard Alfred-Daney, à la sortie (Bordeaux centre) de l'autoroute reliant Paris à l'Espagne, à deux pas du cœur historique de la ville. Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 10 à 19 heures. Plein tarif : 45 F, tarif réduit : 35 F.

Renseignements au 56-11-11-50.

Marseille : le cadeau d'Eugénie

Sous le Second Empire, les Marseillais firent bâtir au plus bel endroit de leur cité, le promontoire du Pharo, un palais pour l'impératrice Eugénie. Moins galante, la Troisième République le reprit à la veuve de Napoléon III. Eugénie fit un procès, le gagna et offrit ensuite le château à la ville. Depuis lors ce bâtiment n'avait jamais reçu de destination digne de lui. On en a peut-être trouvé une avec le Centre de rencontres euroméditerranéen : 5 200 m² sont en cours d'aménagement sur cinq niveaux pour un coût total public de 120 millions de francs. Vingt organismes à vocation internationale, dont l'UNESCO, ont déjà retenu des bureaux. Le portrait officiel de la souveraine a été briqué. Congrès, séminaires, communication, formation, coopération Nord-Sud et Centre culturel méditerranéen constitueront les principales activités ou spécialités du château du Pharo rénové. Le Club du Pharo ou Phar'Club, est une association loi de 1901, constituée cette année avec pour mission le parrainage des manifestations.

Renseignements au 91-55-29-92.

Saison d'hiver

Les Salons décentralisés ont leur public. A Vannes, dans le Morbihan, 1er Salon du tourisme, des loisirs et de l'aventure, du 29 octobre au 1er novembre. Trois cents exposants pour trois thèmes principaux : la Bretagne, la France, le monde. Renseignements au 97-02-40-00. Autre généraliste, le 9e Salon international du tourisme et des voyages, à Colmar, du 11 au 14 novembre, ses 400 exposants et ses conférences quotidiennes (thermalisme le 11, tourisme rural le 13, moyenne et haute montagne, le 14). Renseignements au 89-20-20-50. A Nantes, 7e Salon de la neige et du tourisme, du 11 au 14 novembre, et 80 exposants venus des massifs montagneux français.

Renseignements au 16-40-52-08-11.

ÉTRANGER

Jeune danse à Londres

Brillant festival de jeune danse, dirigé d'une main de fer par Val Bourne, au The Place Theatre, cette année, la manifestation Dance Umbrella accueille de nombreux Japonais, dont Taburo Teshigawara que l'on ne voit pas assez en France. Et quelques très vivants représentants de la danse anglaise, comme le danseur fétiche et provocant du groupe DV8 : Nigel Charnock. Beaucoup de solos, période de crise oblige. La Doug Elkins Company, qui est new-yorkaise, vaut à elle seule le détour. Londres, jusqu'au 7 novembre. Informations, 20 Chancellors Street, London W6 9RN. Tél : 19-44-81-741-79-02.

Katmandou en direct

Royal Nepal Airlines ouvre une ligne directe entre Paris et Katmandou. Tous les mercredis, un Boeing 767-300 s'envole de l'aéroport d'Orly-Sud, fait escale à Francfort et rallie Katmandou en moins de neuf heures. Les vendredi et dimanche, ce même vol part de Londres, assurant ainsi trois liaisons européennes hebdomadaires avec la capitale népalaise. A Katmandou, correspondance avec New-Delhi, Bombay, Calcutta, Bangkok, Singapour et Hongkong. Vol direct du mercredi : 5 850 F ou 6 800 F selon les dates, en classe Economie. Renseignements : Royal Nepal Airlines, 2, rue Saint-Victor, 75005 Paris, tél. : 40-46-95-21.

Une reine des Pays-Bas

« Marie de Hongrie, une reine parmi des empereurs et des artistes, 1505-1558 » est l'objet d'une double exposition présentée simultanément dans deux musées des Pays-Bas : le Museum Het Catharijneconvent, à Utrecht (Nieuwegracht 63, tél. : 30-31-72-96) et le Noordbrabants Museum, à Bois-le-Duc (Verwerstraat 41, tél. : 73-13-96-64). Près de trois cents œuvres mettent en lumière le rôle de cette protectrice des arts. Sœur de Charles Quint à l'époque de François Ier et de Henry VIII d'Angleterre, reine de Hongrie et régente des Pays-Bas, *« elle sut, par sa conduite à la fois ferme et intelligente, se maintenir avec éclat sur la scène politique »*. Le Noordbrabants Museum, remarquable par son architecture – au milieu d'un jardin, un ancien palais, résidence des gouverneurs de la province, flanqué de deux ailes modernes – abrite des peintures et statues du bas Moyen Age, de la Renaissance et du Baroque et une collection d'art moderne. Jusqu'au 28 novembre. Musées ouverts du mardi au vendredi de 10 heures à 17 heures, samedi et dimanche de 11 heures à 17 heures. Renseignements : office néerlandais du tourisme. Tél. : 42-25-41-25.

Anvers et les masques

De son passé africain, la Belgique a conservé de belles collections ethnographiques : non loin de l'hôtel de ville, le musée d'Anvers n'est pas très grand mais c'est l'un des plus intéressants. Jusqu'au 31 décembre, il a rassemblé une centaine de masques zaïrois (de 10 h à 17 h, le mercredi jusqu'à 21 h, fermé lundi. Suikkerrui 19, tél : 19-32-3-232-08-82) sous le titre « La face des esprits ». Cette exposition fait partie du programme d' « Anvers, capitale culturelle de l'Europe ». Renseignements : Grote Markt, tél. 226-93-00.

Zuiderzee Culture

Ses maisons Renaissance richement décorées et ses gigantesques entrepôts disent assez la prospérité qui, au début du XVIIe siècle, fut celle de la ville d'Enkhuizen (à environ 60 km d'Amsterdam) lorsqu'elle possédait la plus belle flotte de harenguiers de Hollande. L'ensablement du Zuiderzee, vaste mer intérieure, à la fin du XVIIe, devait en faire une cité morte prisée des voyageurs en quête de nostalgie romantique. En 1932, la fermeture du Zuiderzee ainsi que l'assèchement des terres sur une grande échelle scellaient la fin d'une époque. C'est à ce mode de vie disparu qu'est consacrée l'exposition « Zuiderzee Culture » présentée au Zuiderzee Museum (19-31-2280-18260), à



DICK BEAULIEUX

Enkhuizen. Une exposition qui fait revivre la vie quotidienne des fermiers, pêcheurs et artisans d'antan, à travers peintures, costumes et faïence, notamment les faïences de Makkum inspirées de décors chinois. Un livre, *Traditions typiques du Zuiderzee, vues sous des angles différents* (90 F), vient compléter le tout.

A visiter en attendant l'ouverture, le 1er mars 1994 à Lelystad (à une cinquantaine de kilomètres de la capitale), du « Nieuw Land Poldermuseum » (19-31-3200-60436), musée consacré à l'éternelle lutte de la Hollande contre les eaux et à l'épopée de la conquête du Zuiderzee. L'ancien musée, ravagé par un incendie en 1987, retraçait l'histoire des polders de la région de l'Ijsselmeer. Son succès (80 000 visiteurs par an) imposait sa reconstruction. C'est désormais chose faite.

Voler vers Taïpeh

Air Charter, filiale d'Air France, ouvrira le 5 novembre une ligne entre Paris et Taïpeh, à raison d'un vol hebdomadaire sans escale, le vendredi, en Boeing 747-400 combiné avec prolongation sur Nouméa, la Nouvelle-Calédonie bénéficiant ainsi d'une liaison accélérée (de deux à quatre heures par rapport aux dessertes actuelles) de et vers Paris, avec une seule escale.

L'Inde sur des boggies

L'Inde en train (la patience est de rigueur) pour vagabonder le long des 62 000 km de voies ferrées et des 7 000 gares qui ponctuent l'un des réseaux les plus denses du monde. Différents forfaits « Indrail Pass », de durées variables (24 heures à 90 jours), proposés par le voyagiste Le Monde de l'Inde et de l'Asie (15, rue des Ecoles, 75005 Paris, tél. : (1) 46-34-03-20). Au choix, classe climatisée, 1re ou 2e classe. On peut y dormir en couchette et y manger (indien) pour la modique somme de 3 F. A partir de 5 600 F par personne pour 30 jours de train en 1re classe avec le vol Paris-Delhi A/R. Un prix qui ne comprend pas les nuits d'hôtels.

VENTES

Versailles à Saint-Ouen

On peut s'attendre au meilleur quand un grand antiquaire parisien met aux enchères sa collection : trois jours de vente du 9 au 12 novembre, quelques bribes du patrimoine national et des milliers d'objets d'art acquis avec passion pendant trente ans.

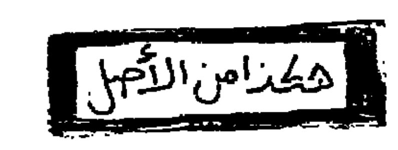
A Drouot, où il est connu comme le loup blanc, Bernard Steinitz a la réputation d'avoir un œil. Comme dans les parfums il faut avoir un nez, pour l'antiquité c'est l'œil qui fait la différence. On le constate en découvrant les pièces d'envergure qui seront vendues sur place, dans les ateliers Steinitz, à Saint-Ouen. Fait assez rare, le siècle de Louis XIV est représenté par des objets de « haute décoration », pour reprendre une expression facilement galvaudée, mais qui trouve ici sa pleine expression. Un ensemble monumental du XVIIe est composé d'une cheminée et de la console faisant suite, en marbre rouge du Languedoc. D'une taille hors du commun, (4,35 mètres de large), ce type de console était déjà rare sous Louis XIV ; on ne connaît actuellement aucun autre ensemble similaire, alors que deux cheminées à peu près semblables sont encore en place à Versailles, l'une dans le salon de Diane, l'autre dans celui de l'Œil-de-Bœuf, qui était l'antichambre du roi. Toutes deux sont taillées dans le même marbre rouge qui provient des carrières du Languedoc, exploitées un temps par les Romains, puis fermées, et rouvertes par Louis XIV à l'occasion de la construction de Versailles. Les estimations avoisinent 1 million de francs pour la cheminée et 2 millions pour la console.

Toujours d'époque Louis XIV, une fontaine de plus de 2 mètres de haut, taillée dans un seul bloc de marbre, est ornée de deux dauphins en bronze doré et d'un masque de Neptune formant dégueuloir, également en bronze doré. Son estimation se situe entre 1 et 1,5 million. Du XVIIIe siècle, on retient de nombreuses suites de boiserie rocaille, dont une pièce rehaussée de panneaux de laque de Chine, provenant de l'ancien hôtel d'Aguesseau, aujourd'hui siège de l'ambassade des Etats-Unis, à Paris, estimée environ 2 millions de francs.

Mais l'œil acéré de Bernard Steinitz ne s'exerçait pas seulement sur le plus haut niveau ; aussi ses ateliers regorgent-ils de milliers d'objets de moindre importance, mais soigneusement sélectionnés, et pour la plupart XVIIe ou XVIIIe : petits meubles, luminaires, coffres et coffrets, bronzes, ferronneries, etc., resteront sans doute accessibles, entre 2 000 et 5 000 francs. Les sièges, environ cent cinquante en tout – sont estimés à partir de 2 000 francs pour de sympathiques tabourets XVIIe, et de 4 000 francs pour des fauteuils XVIIe ou XVIIIe. Pour le plus grand plaisir des chineurs un peu aventureux, de nombreuses pièces seront proposées par lots, le matin, alors que les gros enchérisseurs viendront l'après-midi.

Catherine Bedel

▶ Exposition publique du 3 au 7 novembre, de 10 heures à 17 heures, 77, rue des Rosiers, à Saint-Ouen. Vente sur place, du 9 au 12 novembre, de 11 h à 12 h et de 14 h à 18 h.



Place Bourg-de-Four

Loin des banques, la place Bourg-de-Four préserve la dernière parcelle urbaine d'un terroir genevois où le revenez-y gallo-romain finit par damer le pion à la rigueur calviniste.

Quillé sur son rocher cabossé, telles Tolède, Prague ou Constantine, heureux Bourg-de-Four, certes affectant la forme d'une corne d'abondance (ou d'un jambon), mais où on oublie un instant la Genève lacustre, avec son Léman d'or blanc, ses banques en forme de temple ou de cercueil, ses magasins où les produits en réclame sont dits *« en action »* !

Sage et noble place qui doit son nom à un forum gallo-romain (« four » est la contraction de *forum*) où passa César – en attendant Calvin en fureur, Voltaire venant sereinement en carrosse de Ferney traiter avec son éditeur, Bonaparte en homme pressé et Morand en chaland hédoniste ou Zamenhof inventant l'espéranto, – mais s'est contenté de signaler dans le marbre la maison où vécut *« Robert Céard, fondateur du bataillon des sapeurs-pompiers de Genève, né en 1840 »*, etc.

De ce *« Bourdeuf »*, ainsi nommé dans le langage des ados d'aujourd'hui, partit durant deux millénaires la voie Léman-Méditerranée, et ce n'est pas vraiment fini puisque, l'été, démarrent devant le café La Clémence les voitures de sport bourrées de jeunes filant vers la Provence ou l'Ibérie.

Face à La Clémence, le court passage des Chaudronniers encadre la verdâtre prison Saint-Pierre, où, quand elle était encore en service, les cellules avec échappée sur le Bourg-de-Four étaient très demandées par les prisonniers, car, de là, on jouissait d'une vue sur les jolies jambes se dorant à la terrasse du café. A croire d'ailleurs que ce coin précis jouit d'un microclimat puisque les bananiers s'y épanouissent même sous les pluies d'automne...

Malgré la présence intimidante, sur la place, du palais de justice, d'un poste de police, d'une église luthérienne et d'un presbytère calviniste, et en dépit d'un vieil avis de la République et Canton de Genève toujours placardé dans le hall de la maison paroissiale protestante, et prévenant que le Conseil d'Etat est décidé *« à ne plus tolérer (...) la tenue inconvenante affichée par dames et jeunes filles sur la voie et les lieux publics »*, les jolies jambes sont plus que jamais là, avec la mode ultra-courte...

Elles se mêlent aux étudiants de tous les coins de la planète, tout frais, tout émoustillés – l'université est en contrebas du Bourg-de-Four – et à des intellos du cru, à vrai dire rarement productifs – *« On ne peut pas être au Bourg-de-Four et au moulin »* ! – mais sympathiques gardiens de cette dernière parcelle du terroir urbain de Genève pas encore complètement intégrée au système du fric régnant en maître absolu sur le reste de la cité.

Ces résistants racontent volontiers leur dernière victoire, au reste déjà âgée de pas mal d'années, contre la mercantilisation et la pollution du lieu : deux des leurs, dont le très honorable peintre Albert Feurer, se déculottaient et tournaient leur postérieur vers les cars de touristes. Les voyagistes décidèrent de ne plus amener leurs clients qu'à pied, en petits groupes. *« Toujours ça de gagné ! »*

Dès qu'ils mirent la main sur la ville, vers 1530, les huguenots chassèrent, eux, les femmes galantes qui, sous les ordres d'une « reine du sérail », nommée par le Conseil de Ville, tenaient discret et giboyeux « hôtel érotique » au coin de la place et de la rue des Belles-Filles (actuellement et platement rue Etienne-Dumont). De tels débordements « catholiques » ne sont plus, même de nos jours laxistes, envisageables ici, mais l'esprit gaulois de La Clémence a incontestablement repris peu à peu du territoire à l'austérité calviniste.

Les défenseurs du Bourg-de-Four se rassurent encore en voyant le *« bordier »* – « riverain » en français de France – Gilles Petitpierre, avocat et conseiller aux Etats en vue, regagner à vélo son logis sur la place ; en regardant prospérer la boulangerie et l'épicerie (il est vrai « fine », et d'ailleurs les jeunes filles de la maison ont fait de l'équitation) ; ils préfèrent oublier que la charcuterie a battu en retraite devant des vitrines pleines de divans soyeux pour émirs ennemis de la cochonnaille, que le coiffeur pour hommes à devanture de bois a été remplacé par un restaurant fatalement nommé Le Carnivore...


DIDIER RUEF

Ici, de Ferney, Voltaire venait traiter avec son éditeur.

« Certes les deux tiers des arcades [entendre « magasins »] *sont maintenant occupées par l'antiquaille et autres tapissiers de haut vol, mais vous pouvez encore manger tranquille une vraie longeole de porc genevoise »* au Pied de Cochon, brasserie délicieusement sombre, enfoncée dans le sol médiéval comme au fond d'une tranchée, face aux marches du tribunal.

Le palais de justice, à la grise façade Grand Siècle français, n'aime guère qu'on lui rappelle ses origines : il repose en effet sur les fondations d'un couvent de clarisses qui s'enfuirent lorsque les soldats bernois de la Réforme nouvelle-née profanèrent sous leurs yeux le Saint-Sacrement. La dépravation papiste, par malheur jamais complètement éradiquée, profita de l'intégration napoléonienne du canton de Genève dans le département du Léman pour s'infiltrer derechef par ici et installer une cave à vins dans le sous-sol du vaste édifice, alors hôpital et bientôt tribunal.

Ce marchand d'alcool y est toujours, aussi indéracinable que les vignes genevoises restées en France depuis les arrangements frontaliers de 1601, mais demeurées suisses par le label (1).

Ne sont plus là, en revanche, les ormes géants, trépassés sous un virus venu, affirme-t-on, d'Amérique septentrionale – ce continent dont le reste de Genève fait mentalement partie, de Gaulle le notait déjà plus crûment, – laquelle s'est débrouillée pour remplacer les arbres défunts par une espèce de chez elle, le févier, *fava americana*, qu'une « manipulation génétique » a toutefois privé de ses épines géantes... Cette sournoise anti-gauloiserie a agacé plus d'un Bourg-de-Fourois. Mais la lutte continue...

De notre envoyé spécial
Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) On appelle *« biens-fonds »* ces vignobles ou autres terres privées helvétiques situés historiquement en France, à moins de 10 kilomètres de la Suisse ; ils couvrent 1 500 hectares du Pays de Gex annexé par Henri IV.

PIGNON SUR RUE

1 Les caves du palais de justice

« Votre conseiller en vins depuis 1812. » Dans les soubassements mêmes du tribunal de Genève, on découvre un boyau frais, tapissé des meilleures bouteilles du monde et, d'abord, des crus du canton : 400 viticulteurs, 300 étiquettes, 20 crus sélectionnés par les Caves du Palais, de l'œil-de-perdrix rosé au blanc chasselas de Peissy en passant par le gamay-vigne-blanche rouge. Compter 35 francs français pour un millésime cantonal honorable. Catalogue général sur demande. Expéditions mondiales. Fermé lundi matin.
Tél. : 311-40-14 (de Paris pour Genève, composer 19-41-22).

2 Epicerie Pizzo

Dans un mouchoir de poche et au prix fort – mais quelle qualité ! – toutes les primeurs du Sud, la charcuterie fine des Grisons ou d'Italie et surtout les cinquante confitures maison, préparées notamment avec les baies rouges ou noires de Savoie et des Alpes suisses ou bien avec pamplemousses, mangues et autres fruits d'outre-mer.
Tél : 311-25-52.

4 Divertimento

A l'entresol d'une maison médiévale, une sorte de caverne, connue et courue par tous les jeunes Genevois, car elle est réputée recevoir « avant tout le monde » les dernières nouveautés musicales en tout genre de la planète entière, classiques compris.
Tél : 310-00-00.

4 Au Pied de Cochon

Un peu banalement annoncé « bistrot gourmand », c'est en fait le haut lieu de la gastronomie « popu » de bon aloi sur le Bourg-de-Four : *« Il n'est que cochonnaille qui m'aille ! »* Entre un avocat international célèbre et un prévenu gourmand en liberté provisoire, on peut s'initier aux spécialités genevoises préparées par le chef, dont *« la carte de visite est le pied de cochon farci, désossé et reconstitué »*. On peut plus modestement commander la fameuse et toute simple saucisse du « jeûne » genevois, la longeole, arrosée d'un rouge du canton fruité, mais léger, repas conclu par la sucrerie, liée à tort ou à raison, elle aussi, à ce « jeûne » parpaillot, la tarte aux pruneaux (en fait des quetsches). Prévoir en moyenne 180 francs français par personne.
Ouvert tous les jours, toute l'année, sauf la nuit de Noël.
Tél. : 310-47-97.

10 Pharmacie Homberger

C'est certainement, avec la Clémence, et malgré l'accueil pas toujours très chaleureux qu'on y reçoit, le commerce le plus connu du Bourg-de-Four, jouissant même d'une réputation internationale à cause de ses produits homéopathiques, des gouttes amaigrissantes au Sinaryl, « invention miracle » contre le rhume. Le catalogue des spécialités court sur septante pages (soixante-dix en français de France) et est bilingue français-allemand, mais on entend toutes les langues devant les étagères Premier Empire (fausses) d'une officine remontant tout de même au Second Empire (1851). Les bien-portants hantent l'apothicairerie Homberger pour ses bains moussants ou ses savons vitaminés.
Tél : 310-45-33 et 34.

20 Café La Clémence

Le belvédère, le « forum du forum », juste au cœur du Bourg-de-Four, sur la ligne même du partage des eaux de cette place bossue. Mais à la terrasse ou sur les bancs de l'intérieur on commande plus volontiers qu'une Henniez, le Perrier helvète, un dôle nouveau, vin du Valais, voire un champagne. Le ton général est plutôt francophile et latin, les serveurs portugais en rajoutant s'il le faut. On ne sourira pas, car c'est inscrit sur la carte, si vous commandez un « cynorrhodon », qui est l'infusion de nos fleurs d'églantier (le « gratte-cul » des Provençaux). Cette boisson sage et originale passe pour riche en vitamine C, mais la Clémence y ajoute quelques pétales secs d'hibiscus d'Egypte (carcadet), aux vertus, dit-on, aphrodisiaques...
Ouvert toute l'année de 7-8heures du matin à minuit et parfois au-delà... Tél. : 312-24 – 98-64.

21 Confiserie Hautlé

Mme Hautlé s'est retirée chez ses filles au Canada après avoir régné de droit divin un demi-siècle sur la minuscule autant qu'appétissante vitrine de sa confiserie-chocolaterie. Cependant, les gourmets du quartier ont racheté en coopérative l'établissement et ont formé une sorte de « conseil de surveillance gourmande », qui veille scrupuleusement au maintien des règles présidant aussi bien à la confection des *« petites pièces sèches »* (gâteaux secs) qu'à la préparation – un peu « lourde » à dire vrai... – des pruneaux truffés au chocolat, de la *« tourte sans crème »*, carrément légère, elle, des caramels mous ou de la roulade au citron appelée plus poétiquement « bras-de-Vénus » dans certaines régions de France.
Fermé le lundi et la première quinzaine d'août.
Tél. : 310-37-73.

RIVERAIN

Le Neuchâtélois

Jacques Matile est originaire de Neuchâtel. Il s'est « exilé » à Genève depuis quarante ans – mais dans la Confédération helvétique on conserve pour soi et ses descendants sa citoyenneté cantonale d'origine. Libraire, il a longtemps officié dans les « rues basses », le centre « moderne ». En 1987 il a enfin grimpé en haut du Bourg-de-Four.

En 1839, dans le plus biscornu, le plus dissimulé des douze coins que compte cette place au dessin inclassable, rebelle aux urbanistes romains aussi bien qu'aux disciples de « Corbu », (autre Neuchâtelois), le libraire Jullien, c'est-à-dire, selon le sens de l'époque, à la fois éditeur et marchand de livres, installa ses affaires.

Elles y sont toujours car, il y a six ans, en rachetant ce prestigieux fonds cent cinquantenaire aux descendants du fondateur, Jacques Matile n'a changé ni le nom ni le ton de sa librairie, appréciés dans toute la Romandie et au-delà. « Jullien » reste donc spécialisé en histoire, philosophie et régionalisme, mais offre aussi, dans un ordre parfait, rythmé par le crissement du papier cristal recouvrant les volumes d'occasion, un très beau choix littéraire, avec des « oubliés », tels ce féroce pamphlet anti-allemand de Loti, *la Grande Barbarie*, vendu en 1915 *« au profit des victimes belges »*, ou bien le lyrique *Christophe Colomb* de Lamartine, réédité par Jullien en 1942.

Jacques Matile va, lui, rétablir la tradition du catalogue en republiant bientôt *le Bouquiniste genevois*, naguère fort prisé des connaisseurs. Espérons que notre libraire le sera dans le sens complet du mot et redynamisera aussi les activités proprement éditoriales de sa maison, réduites presque essentiellement ces dernières années à des guides.

L'heure du tour de taille

C'est la rentrée. Comptes et mécomptes. Après-midi indiscret dans l'ombre des glaces de la boutique d'un styliste aux formes souples et aux propos arrangeants.

L'une entre en coup de vent, négligente et familière, l'autre comme par effraction, penaude, déjà coupable. L'une dompte d'emblée ces quelques mètres carrés de narcissisme prêt à porter, y moule son ego avec un naturel confondant. L'autre tatonne, s'excuse, évite le miroir mural, peu sûre de son corps, de son envie. Deux femmes en boutique, un après-midi, chez Michel Klein.

Deux femmes, puis beaucoup d'autres, qui parlent trop fort, ou qui se taisent désespérément, qui comptent mentalement et se font peur, ou qui dépensent avec jubilation. A les voir, si cela ne tenait qu'à elles... Mais il y a les hommes, les journaux féminins que lisent les hommes, la femme du patron de l'homme, le leur, et cette loi implacable de la démographie qui sème tant de filles plus jeunes dans le centre des grandes villes, où s'abreuve le regard de l'homme. Le leur.

Entre les rires clairs, les soupirs de soulagement, on devrait entendre des pleurs. Des cris de révolte. Des plaintes contre ces méchancetés intimes, secrètes que révèle la boutique. Celle de la fille à qui la mère vient d'affirmer que, décidément, cette robe en lurex lui sied mal, c'est-à-dire trop bien. Celle de l'amie de la *« meilleure copine »* qui dénigre le corps et les fringues, en toute amitié. *« Non, je t'assure, tu peux me faire confiance. C'est surtout derrière. Aux fesses »*. Celle de l'épouse de l'homme indifférent à bien autre chose qu'à la forme, ou la couleur, de cette veste en bouclette-stretch. Que lit-elle dans son oeil, alors qu'il n'attend qu'un répit, une pause dans le flot des questions, pour retourner au défilé offert en boucle, comme un affront, sur le téléviseur de la table ?

Rue du Pré-aux-Clercs, quelques mètres carrés dépouillés, comme les vêtements du créateur. Une halte dans la ville. Essayer ne coûte rien. Le miroir aime plutôt les femmes. Les vendeuses mentent tendrement sur leurs mensurations. Dominique, elle aussi, a la quarantaine fatale. Elle en parle avec les mots d'un psy. Elle aime le vin, Dominique, sans doute le chocolat. Elle renvoie volontiers les hommes dans leurs cordes. Touchée, elle aussi, hanches masquées par l'habile faiseur. Idéale, pour le réconfort aux visiteuses. Rue du Pré-aux-Clercs, pourtant, le choc des désarrois. Parmi les filles et les femmes à l'aise, sûres de leur forme, parmi les fanatiques du rituel, qui viennent juste pour passer un coup de fil, comme dans un bar, les fausses snobs qui se sont donné rendez-vous dans la place pour un essayage chez Irié, voisin et concurrent, entrent celles qui, de toutes façons, ont un compte bancaire à sec, et savent que les vendeuses le savent, mais qui s'offrent un quart d'heure de rêve, pour le moral, ou pour parfaire leur déprime.


GÉRARD RONDEAU

« Non, je t'assure, tu peux me faire confiance... »

Celles qui se mentent, toutes celles qui se mentent sur leur taille véritable. Qui cessent de respirer, rentrent le ventre, devant la glace, pour tenir dans du 40. Chiffre-frontière. Au-delà, point de salut. Au-delà, la marge, le malheur. Ici on habille encore en 42, ultime limite avant l'exclusion du 44. Comme d'autres couturiers, le maître des lieux a cessé de proposer du 44. Les clientes, dans cette largeur, exigeaient les modèles les plus voyants, les plus moulants, ceux qui vont à leurs filles, ou à leurs copines anorexiques. Méprise générale, décidée par l'époque. Mais où ? De quel droit ? A ces questions, vendeuses et visiteuses répondent par des haussements d'épaules. Au 44, vous êtes autre chose qu'une femme, c'est ainsi. Inutile de discuter, de vanter notre bonheur masculin de l'opulence. Diktat. L'oppression règne, entre les hanches et les côtes. Le 42 est déjà maudit. Trop proche du terme. Alors, le 40. Terrible bataille, qui, en cette rentrée, tourne à l'assaut du 38.

Un délirant dictateur – mais qui ? – a décrété que les mères devaient remonter les âges, atteindre celui de leurs filles. Trois enfants, mais le devoir de n'en rien laisser paraître. Des seins, mais pas de hanches. Des mensurations de mannequins, mais sur son mètre soixante originel. D'ailleurs, cet automne, médiatisation oblige, une cliente sur deux confie vouer un culte de mimétisme à Claudia Schiffer ou à l'une ou l'autre des nouvelles divas du temps présent, Christie Turlington, Nadège ou Yasmine. Femmes déroutées, accros à la pub, à la pub de la pub. Femmes de chair qui, plus que les hommes, s'identifient à des « top » d'un mètre soixante-quinze minimum, à des échassiers de dix-huit ans.

Rue du Pré-aux-Clercs, une boutique où défilent bien des tourments enfouis ou proclamés, des guerres absurdes, perdues d'avance, ou gagnées pour quoi, un automne de sursis ? La victoire vaine de l'idiote égoïste, mais mince, sur les généreuses, d'âme et de ligne. Le coup d'oeil vachard de l'experte anémique sur celle qui gagne la cabine avec ses deux kilos superflus.

Heureusement, il y a celle qui a renoncé, non à plaire, mais à plaire sous la contrainte. La marrante qui s'en moque ; celle qui, en s'avançant, regrette son vieux jean's, et sa collection de tee-shirts ; celle qui attend l'été, pour enfiler à nouveau les larges chemises – XXL – de l'homme de sa vie. Toutes celles qui, heureusement, n'en font pas toute une affaire.

Philippe Boggio

Les rendez-vous du Pré-aux-Clercs

Une rue discrète du faubourg Saint-Germain a su, tout en gardant son caractère de « village », devenir le point de rencontre des créateurs d'une mode proche de son public.

Elle est à Saint-Germain-des-Prés ce que la rue du Jour est aux Halles, un petit morceau de ce Paris des gamins et des artisans que chantait Piaf. Repaire des femmes invisibles qui viennent ici acheter leur petit pull noir et leur costume infroissable, la rue du Pré-aux-Clercs a gardé, malgré ses métamorphoses, le charme d'un passage délicieusement rive gauche, où la nouveauté n'a jamais le clinquant du neuf, car comme l'explique Michel Klein, qui y a ouvert deux boutiques depuis 1986, *« il ne faut pas se forcer à faire des vêtements à la mode, sinon on les fait mal »*. Les riverains semblent unis par un pacte qui fait dire aux plus anciens, comme Anita Saada, de la boutique Peinture : *« Je ne change de rive que pour dîner chez des amis, ou aller à la FIAC »*, et aux plus récents : *« C'est une rue hors du temps. On s'y promène. Il y a des vraies concierges qui promènent leur chien, des nurses avec de gros landaus. Je me souviens, il y avait encore un retoucheur, avec des vestes aux bâtis blancs dans la vitrine. Nous n'avons pas chassé le restaurateur de porcelaine. Il venait de mourir. »*

Percée en 1844 sous le nom de Neuve-de-l'Université, remplacée en 1877 par l'appellation actuelle, la rue du Pré-aux-Clercs fut à l'origine une langue de terre qui s'étendait de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés jusqu'aux abords du Palais-Bourbon. Sous ses dehors calmes et provinciaux, elle a été le théâtre de conflits incessants entre l'université de Paris (créée en 1180) et l'abbaye, furieuse de voir les clercs troubler son silence. L'affaire se conclut en 1368, avec la cession par l'abbaye à l'université de la petite bande de pré délimitée par les rues Visconti, Jacob, Bonaparte...

Mais ce n'est que tout récemment que la rue a changé d'allure. Le verre dépoli et les étagères de travertin ont remplacé les échoppes poussiéreuses. Le temps n'a pas résisté aux années 80 et aux ravages du style intemporel. Disparus, le bon petit restaurant, l'antiquaire haute époque, le réparateur de porcelaine, qui mettait trois mois pour changer un bouchon. Reste l'hôtel Saint-Thomas-d'Aquin, un deux-étoiles propret immortalisé par un poète breton en 1911 : *« L'électricité y brille, c'est la vraie maison de famille. »* Mais la nostalgie est là. Tunisienne germanopratine depuis 1955, Anita Saada, très gardienne du temple sous ses châles d'étamine, tient la chronique du quartier. Charlotte Perriand passe pour dire bonjour, on fait salon dans l'arrière- boutique aux allures de boudoir. Lampes Tiffany, valses de Chopin, vieux livres de poche en édition étrangère. *« Chez moi, c'est Howard's End ! »* Elle est arrivée en 1962, pour vendre pendant quatorze ans des meubles art nouveau avant de se spécialiser dans les tissus Liberty dont son mari est l'importateur : *« On était comme au bout du monde, et pourtant à deux doigts du Flore ! C'était comme une ruelle de derrière, un jardin accessible à tous, mais que personne n'empruntait. Le trottoir était notre terrasse, on sortait notre chaise longue... »* Bob (Wilson) habitait à l'Hôtel Saint-Thomas-d'Aquin ; l'ex-disc-jockey du Sept, Guy Cuevas, y vendit pendant un temps des *« fringues extravagantes »* ; sans oublier Peggy Roche, une grande dame de style au chapeau noir, disparue récemment. *« La rue nous appartenait, c'est tout juste si on ne tirait pas une petite sonnette pour dire May I ? »*

Un bout de la rue Saint-Guillaume sert d'antichambre à cette artère longtemps ignorée des piétons et des taxis, et les bruits du boulevard Saint-Germain, comme ceux de la rue des Saint-Pères, ne lui parviennent que tamisés. Tous les immeubles, jusqu'au 11, donnent sur les jardins de la rue de l'Université. Confidentielle sans être excentrée, la rue du Pré-aux-Clercs a gagné, en dix ans, son titre de rue des basiques, où les fournisseurs ont repris les codes réservés autrefois aux duchesses du faubourg Saint-Germain. Tout l'art consiste à donner l'impression qu'on fait ici les affaires par hasard. Sans doute pour mieux faire corps avec ce septième arrondissement, où travailler semble tellement vulgaire ! *« Ce qui est triste à Paris, c'est qu'il y a trop de magasins de vêtements »*, disent ces aristos du chiffon, confondant parfois édition et littérature : *« Le parfum des livres vient jusqu'à nous. »* En comparaison, Grenelle ferait presque Chaussée-d'Antin, avec ses vitrines trop neuves, trop fournies, trop éclairées.

Ex-styliste chez Kenzo, le plus parisien des Japonais, Irié fête en 1993 les dix ans de sa maison. La rue du Pré-aux-Clercs est son domaine. Laurent Laclos, PDG sans cravate, se promène avec un impressionnant trousseau de clés : pas moins de dix lieux Irié ouverts en dix ans, qui servent d'entrepôts, de bureaux, ou même de galerie comme celle-ci, que de temps à autre un Américain fait ouvrir, pour acheter un improbable vase de marbre blanc. C'est lors d'un dimanche ensoleillé, au cours d'une balade en Vespa, qu'Irié aurait trouvé son lieu, caché derrière une pancarte « bail à céder ». Pour l'ouverture de la boutique, ni inauguration ni communiqué de presse. Les femmes sont venues, d'autres ont suivi, plus riches, plus maquillées, avec le sac Hermès sur le siège avant de l'Austin noire. La société emploie aujourd'hui vingt-cinq personnes, l'exportation représente la moitié du chiffre d'affaires, on a ouvert à Munich, Milan, Bruxelles, mais pas rive droite... *« Si vous nous offrez 500 mètres carrés place des Victoires, nous n'irons pas »*, dit cet Avignonnais autodidacte. Sur fond d'opéra, la cabine d'essayage collective est un lieu d'observation unique des rivalités contemporaines : miroir, dis-moi quelle est la plus belle dans son caleçon stretch ? Le samedi après-midi, les maris modernes s'impatientent, un bébé dans les bras, un sac à dos avec biberon dans l'autre.

L'esprit de famille est là. Des vendeuses qu'on a toujours l'air de déranger, tant elles jugent la cliente du haut de leur respectueuse indifférence : *« On ne vend bien qu'à celles qui comprennent »*, explique-t-on chez Michel Klein. Des parquets de bois, des murs blancs, des boutiques aux décors neutres, faits pour ne pas contrarier ces vêtements d'évidence, coordonnables de saison en saison, pantalons cigarette, costume chinois ou micro-cardigan de maille à superposer cet hiver sur sa chemise blanche. Reste l'insolite, comme chez Irié, ce zèbre empaillé, ou encore ce piano à queue, où il arrive qu'une vieille Américaine de passage déchiffre un concerto de Mozart. Un soir, avant la fermeture, Cecilia Bartoli a même chanté du Rossini ! Les stylistes s'inspirent de leurs propres clientes, qu'ils observent face au miroir. Certains avouent même avoir longtemps tenu la caisse à l'heure du déjeuner. *« Je n'aime pas les couleurs vives, ce n'est pas seyant, je préfère les demi-teintes. C'est plus beau avec les yeux, les cheveux, ça n'écrase pas. J'aime également les tissus qui suivent le mouvement, crêpes, soies, velours, j'ai toujours en mémoire les années 30 »*, explique Corinne Sarrut, en servant le thé sur la table basse recouverte d'un drap blanc. Cette ancienne styliste de Cacharel a ouvert en 1987, *« à la place d'un magasin de matériel médical, d'ailleurs très vilain »*. L'homme d'affaires n'est autre que le mari de Corinne Sarrut, un psychiatre mélomane, qui s'occupe également de la bande-son le jour du défilé, une séance de travail avec huit mannequins. *« Oh ! rien de spectaculaire... Je ne montre que ce que je vends »*, explique Corinne Sarrut.

Aujourd'hui, on perce, on s'installe, et bientôt peut-être la façade grenat aux lettres vanille « Art Reliure Bibliothèque » ne sera plus que le vestige d'un passé débordé par la mode. Imperturbable, Anita Saada importe de Nantucket – où elle passe ses vacances chaque été – les paniers d'osier au fond d'acajou sur lesquels elle possède des ouvrages de référence. Destinés à l'origine aux gardiens de phare, ils sont aujourd'hui les plus chers du monde. *« Il n'y a plus qu'une femme pour les tresser ! »*, dit-elle avec nostalgie.

Depuis 1990, les nouveaux venus se bousculent, franchisés avenants (Anvers, Oxymus, Laurence Tavernier, et bientôt une nouvelle boutique de linge de maison, Vis-à-Vis), au point que la rue Perronnet, perpendiculaire, fait désormais figure d'annexe, avec l'ouverture récente d'une boutique d'agendas Filofax, et le rendez-vous obligé pour le brunch du samedi au Coffee Parisien, chez Jonathan disent les plus avertis. De quoi rendre à la rue sa mémoire : car c'est au seizième siècle que les huguenots firent de ce lieu de promenade et de divertissement le terrain privilégié de leurs luttes. D'où l'expression *« aller sur le pré »* : se battre en duel.

Laurence Benaïm

ANITA ET OXYMUS

4 Corinne Sarrut.
Robes de crêpe de soie imprimée (1 500 F), pantalon à pattes trompette (de 800 à 1200 F), et pull chaussette généreusement présentés en trois tailles (700 F). Tél : 42-61-71-60

6 Michel Klein.
Tél : 42-60-37-11. Longueurs et superpositions sur fond de noir, gris, et bleu de Chine. De la tunique (1 700 F), au paletot d'alpaga (5 600 F).

7 Laurence Tavernier.
Tél : 49-27-03-95. Vêtements d'intérieur pour petits déjeuners gracieux : tee-shirt brodé de roses miniatures (415 F), pyjama masculin en coton (810 F), robes de chambre en laine et cachemire (1 825 F).

Anvers.
Tél : 42-86-84-40. Un vestiaire aux formes intemporelles savamment déclinées dans des couleurs de nature, du gilet chiné (975 F), au long manteau de velours (2 600 F).

8 Irié.
Pour celles qui ont déjà tout, des nouveautés encore : pulls en chenille (de 1 450 à 2 200 F), manteau en laine bouillie (1950), et toujours, le costume en polyester de coupe masculine (2 200 F la veste, 1 200 F le pantalon).

10 Isadora.
Echarpes japonaises (à partir de 700 F), objets et bijoux animaliers en galalithe de Danièle Poulain (du vaporisateur de sac en forme de chat, 260 F, au collier naïf, à 2 200 F). Tél : 42-22-89-63.

11 Tous les caleçons.
Tél : 45-44-11-07. Dessus à porter dessous et le contraire : body caraco en fil d'écosse (500 F), caleçon de viscose, soie et lycra (420 F), et célèbres pulls Smedley en mérinos, la première tonte du mouton (à partir de 500 F).

Oxymus.
Tél : 45-44-43-35. Des souliers français fabriqués en Italie, à formes douces et prix de charme : trotteurs lacés en veau velours (650 F), boots cavalières en cuir (695 F).

18 Peinture.
Tél : 45-48-18-52. En direct de Londres, des tissus Liberty vendus au mètre : plus de deux cents imprimés de 270 F (coton), à 340 F en chintz, sans oublier les célèbres châles tricotés à Chillsell Nottingham (60 couleurs, 200 F), et les paniers de luxe : 3 100 F.

Egalement : Le jour et l'heure. 18, rue Perronet. Tél. : 45-44-40-01. Du dernier Filofax en croûte et cuir (390 F), avec recharges coordonnées, aux répertoires Smythson en papier bible bleu, du plus intimiste *Friends, Lovers, Husbands* au plus mondain *Menus and guests* (de 75 à 1 100 F).

Rendez-vous : le bar de l'Hôtel Lennox : 9, rue de l'Université. Tél : 42-96-10-95. Coffee Shop Parisien, et en face, le Coffee Shop. 5 et 8, rue Perronet. Tél : 40-49-08-08 ; tél : 45-44-92-93.

FORMES



e taille

aux-Clercs

Twingissimo

Le programme initial avait pour nom de code « X-06 », puis « Twingo ». Huit mois après son lancement, on ne parle plus que de « la Twingo ». A quoi tient le succès de cette modeste surdouée et qui est-elle au juste ?



PATRICK BAUTELET

Thème développé, le « monocorps » apparu avec l'Espace.

« *NOUS avons inventé Twingo. A vous d'inventer la vie qui va avec.* » Les publicitaires chargés de promouvoir la dernière née des Renault ne se sont pas trompés. Twingo n'est pas une voiture supplémentaire, plutôt classée en bas de gamme, destinée à séduire une clientèle déjà ciblée. « *Nous n'avions pas de modèle à remplacer. Donc pas d'habitudes*, explique Patrick Le Quément, directeur du design industriel chez Renault. *Ça nous a permis de partir d'une page blanche, de développer un produit plus innovant en remettant en cause l'architecture traditionnelle des petites voitures et en développant le thème du « monocorps » apparu avec l'Espace.* »

Incontestablement, le résultat a séduit. A peine lancée, en février 1993, Twingo s'est hissée, derrière la Clio, au deuxième rang des voitures les plus vendues chaque mois en France. PDG, stylistes, architectes, avocats ou jeunes cadres, n'hésitent pas à se montrer derrière le large pare-brise surmontant les yeux de grenouille et le sourire largement échancré de la calandre d'une voiture à 55 000 francs. Finie la phase de curiosité. Twingo est déjà devenu phénomène de société.

« *L'époque où le chef avait forcément le plus bel appartement, la plus belle voiture et, souvent, la plus belle femme est révolue. Maintenant, les gens préfèrent sur-investir dans ce qu'ils aiment vraiment : la voiture, la hi-fi, les voyages ou les restaurants* », estime Yves Dubreuil, chef du projet Twingo, qui ne cache pas son penchant personnel pour la bonne cuisine. Ainsi les acheteurs de Twingo ne seraient pas des automobilistes qui ont peu d'argent, mais des personnes qui ont choisi de ne pas consacrer trop d'argent à leur voiture et ont été attirées par ce véhicule sympathique, fonctionnel et qui ne manque pas de personnalité.

« *Twingo n'est surtout pas une voiture de crise,* affirment ses concepteurs. *Nous avons voulu un véhicule qui sorte des valeurs traditionnelles des automobiles qui cultivent souvent le fantasme de la vitesse et de la puissance avec des formes agressives. Twingo substitue le plaisir du déplacement à celui du pilotage. C'est une petite voiture chaleureuse, expressive, qui privilégie le bien-être.* » Faut-il s'en étonner ? Twingo n'a pas séduit, en priorité, les jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans, mais les plus de... soixante ans (17 % de la clientèle).

La petite histoire rapporte que l'austère Raymond Lévy a souri lorsque le projet « X-06 » – nom de code de la future Twingo – a été présenté en 1988 au comité de direction. Le président de Renault aurait tout de suite senti qu'il tenait là une digne héritière de la 4 CV, de la 4 L ou de la R 5, ces petites voitures populaires qui ont jalonné la vie de générations de Français depuis l'après-guerre. Quelques jours plus tard, Yves Dubreuil était convoqué. « *Vous entrez dans mon bureau comme directeur d'achat, vous en ressortirez directeur de projet*, lui annonçait Raymond Lévy. *Nous avons un projet qui a du talent et des originalités, mais qui n'est pas rentable. A vous de jouer. Vous n'avez pas le droit de refuser.* »

Quelques mois plus tôt, Yves Dubreuil avait déjà collaboré avec Patrick Le Quément et Jacques Cheinisse, directeur du produit, pour réaliser en un temps record – huit mois au lieu des dix-huit habituels – le « concept car » Megane, présenté au Salon de Paris 1988. « *Cette complicité qui existait déjà entre nous a été déterminante pour le développement d'un projet cohérent. Si on avait confié le cahier des charges de Twingo à un comité, il aurait fait une sous-Clio. Or Twingo, c'est le contraire d'une voiture de comité.* »

Twingo est, d'abord, une réussite en termes de design et de conception architecturale. Difficile, voire impossible, de proposer plus d'espace habitable dans une voiture de 3,43 m de long et 1,63 m de large. En s'inclinant, les quatre dossiers proposent même deux couchettes pour adultes. « *L'option du « monocorps » a été déterminante dans ce domaine. Tout comme le choix de proposer une seule motorisation*, explique Patrick Le Quément. *Dans une voiture « normale », l'emplacement du moteur doit être calculé pour recevoir plusieurs types de motorisation avec tous les accessoires qui se greffent autour. Là, nous avons même assemblé différemment ces accessoires pour réduire leur volume. Idem pour les passages de roues, calculés au plus juste pour un seul type de pneus. Il ne nous restait plus qu'à harmoniser la voiture autour de cette seule architecture mécanique.* »

La limitation volontaire des options proposées à la clientèle (1) a été tout aussi déterminante pour la réduction des coûts. L'étude du projet est revenue à 3,7 milliards de francs. A comparer avec les 5,5 milliards dépensés pour la Safrane ou avec les 8 milliards pour la gamme Tipo. Elle a aussi facilité les négociations avec les fournisseurs lorsqu'il s'agissait de leur demander de réduire leurs prix de 10 % à 15 %. Les impératifs économiques ne devaient pas toutefois justifier l'absence d'imagination pour aboutir à une voiture mal ou sous-équipée. « *En termes d'économies, il n'y a pas d'un côté les dépenses et de l'autre les recettes. Il y a d'un côté les recettes et les dépenses utiles, de l'autre les dépenses inutiles* », estime Yves Dubreuil, en reprenant un aphorisme d'Auguste Detœuf (2).

Ainsi, les compteurs d'affichage, placés en position centrale sur la planche de bord, sont à cristaux liquides et indiquent, à la demande, la vitesse et l'heure ou la distance parcourue. La présence d'un petit ordinateur pour gérer ces paramètres a permis d'ajouter, à moindres frais, une alarme sonore en cas d'oubli d'extinction des feux. Dans un tout autre domaine, les sièges arrière n'ont pas seulement un dossier qui peut s'incliner. Ils proposent un habitacle modulaire en coulissant sur 17 centimètres pour offrir plus d'espace aux passagers ou un coffre plus vaste. Une étude menée auprès d'un échantillonnage de clientèle intéressée par le projet Twingo a permis de répondre à cinq souhaits prioritaires en matière d'accessoires : une boîte à cinq vitesses, une montre, un essuie-lave-lunette-arrière, un allume-cigare et les vitres teintées en série.

Enfin, pour être en phase avec son temps, Twingo se devait aussi d'être une voiture écologique. Au dire du constructeur, elle battrait tous les records d'utilisation de matériaux recyclés pour ses propres constituants. La batterie, le carénage sous moteur, les protections intérieures des ailes avant et les tapis insonorisants sont fabriqués avec des matériaux récupérés. Mais, aucune voiture n'étant éternelle, Renault a choisi de marquer toutes les pièces et de les identifier dans un « cahier de démontage », comparable à un manuel de réparation, afin de faciliter un nouveau recyclage.

Si on se réfère au succès commercial, la force et la cohérence du concept Twingo ont fait naître un désir d'achat qui supplante le critère traditionnel du prix pour une voiture de bas de gamme. « *D'ici deux à trois ans, son style ne sera plus original. Il y aura des copies,* estime le sociologue Bernard Cathelat, auteur d'une étude sur Twingo. *En revanche, je crois qu'avec Twingo Renault a fait une vraie innovation sociologique et a ouvert un nouveau marché automobile.* »

Gérard Albouy

(1) Seuls un toit ouvrant en toile ou la climatisation sont proposés en option. Les vitres électriques à l'avant et la condamnation centrale des portes seront proposées en 1994.

(2) *In Les propos d'Oscar-Louis Bareuton, confiseur.*

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Sa voiture à elle

C'est vrai qu'elle est très marrante, très ludique, très abordable, la nouvelle collection unisexe du prêt-à-rouler. La mode est au court. Les formes s'arrondissent. Les couleurs claquent. On ne montre plus ses pare-chocs, recouverts par la carrosserie, ce qui est beaucoup plus seyant. Ils sont rarement jolis. Le modèle réduit, la voiture jouet, les vieux petits garçons vont adorer. Les célibattantes, ça m'étonnerait ! Elles rêvent d'une BM décapotable. Quant aux jeunes mères de famille, je demande à voir...

Moi, ma première – et ma dernière – bagnole, ça ne date pas d'hier, c'était une 4 CV, mignonne à craquer. J'en étais folle. Folle de fierté. Avec ma carte grise en forme de passeport, j'avais enfin accès au territoire des hommes. Fini le ghetto du train, du bus et du métro, où je me suis à nouveau rangée des voitures quand, à force de jouer les autos tamponneuses, ma petite chérie s'est retrouvée tellement amochée – mes enfants, pareil ! – que je l'ai larguée. Elle me faisait honte. Je réagissais encore en mec. Tout pour la frime.

Aujourd'hui, ça, la nana lambda s'en balance. C'est en se ligotant derrière un volant et en bouclant ses gamins à l'arrière qu'elle se sent libérée. Tout pour la sécurité. Et pour la solidité. Pas d'accrochages, pas d'anicroches. Plutôt crever que de changer un pneu. Remarquez, sur ce chapitre, les hommes lui emboîtent la roue. La panne, très peu pour eux.

Vous me direz : C'est pas bientôt fini, ces considérations sexistes sur la conduite XY et la conduite XX ? Non, pas tout à fait. On a bien rigolé le jour où Mme Fabius a ostensiblement garé sa vieille « Deuche » remplie de couches dans la cour de Matignon. N'empêche, elle était en prise sur la réalité. Comparée à la belle auto de Papa, briquée nickel (Mets pas tes pieds sur la banquette !) la petite tire de Maman, c'est un squat. Tapissé de Kleenex pleins de morve (Mouche ton nez, tu veux !), de chewing-gums gluants (Tu peux pas les coller ailleurs que sur la vitre ?), jonché de biberons, de gâteaux secs et de papiers de bonbons (Encore un, mais c'est le dernier !)...

Désordre, elle ? Non, décontractée. Strictement utilitaire, sa voiture ressemble au tiroir de son bureau ou à son sac en bandoulière. Elle y fourre tout ce dont elle peut avoir besoin en cours de journée, en cours de route. Ce n'est ni une parure ni un joujou, c'est un simple moyen de transport individuel.

Un moyen ? Pas une fin ? Pas un signe extérieur sinon de réussite, du moins d'indépendance ? Même en ville ? Allons donc ! Hommes ou femmes, jeunes ou vieux, on aura beau vous démontrer, calculette à la main, que pour le prix d'une Corsa, plus les primes d'assurance, plus les frais, réparations, garage, PV, essence, sans parler de l'immobilisation du capital, vous pourriez vous payer trois taxis par jour et lire confortablement le journal dans les encombrements, vous répondrez, inébranlables : d'une Corsa, peut-être. Pas d'une Twingo !

PALETTE

Du rouge corail au gris brume

Par Michel Pastoureau *

Rondes et dodues, amusantes et amusées, dotées d'un visage souriant et d'un postérieur de petit lapin, les nouvelles Twingo semblent tout droit sorties d'un dessin animé des années 50. Leur robe, cependant, n'a pas tout à fait l'éclat spontané du vrai Technicolor. A des couleurs franches et pures, on a préféré des tons quelque peu brisés, réservant pour la campagne d'affiches (dessinées) les quatre couleurs de base empruntées au cartable de l'écolier : rouge, bleu, vert, jaune.

Pour ces petites voitures urbaines, Renault a cherché une palette originale et a réussi à capter l'œil du public. A formes nouvelles, couleurs nouvelles : deux rouges, l'un qualifié de *corail* et tendant vers le brique, l'autre dit *nacré* et tirant vers le carmin ; un jaune *indien* fortement mâtiné de beige ; un très joli vert *coriandre* qui, si l'on en croit le spectacle de la rue, semble avoir les faveurs de la clientèle ; et un bleu étrangement nommé *outremer* alors qu'il s'agit d'un authentique violet.

A ces quatre couleurs, représentant cinq teintes différentes, ayant toutes un aspect crémeux qui se marie fort bien avec les formes girondes de la voiture, sont venus s'ajouter un noir profond, pourvu lui aussi du qualificatif racoleur de *nacré*, et un gris métallisé, poétiquement baptisé *brume*. On le voit, l'écart, comme toujours, est immense entre la couleur nommée et la couleur perçue. Depuis la nuit des temps, cet écart fait partie du fonctionnement même de la couleur. Le nom de la couleur, c'est aussi de la couleur, et c'est même sans doute l'élément qui, bien plus que les teintes elles-mêmes, a la plus forte influence sur nos goûts et sur nos choix.

Il faut remercier la grande firme automobile de nous avoir épargné les répugnantes couleurs fluo – avec ces formes dites « jeunes », on pouvait craindre le pire – dont la vogue va heureusement déclinant. En revanche, on peut regretter qu'elle ait sacrifié à une mode récente et souvent désagréable : la substitution du violet au bleu marine. Mais, ce faisant, les Twingo sont pleinement filles de leur temps puisqu'en cette dernière décennie du XXe siècle, les tons violets, qui autrefois étaient pratiquement absents de notre environnement quotidien, y occupent aujourd'hui une place grandissante.

Souhaitons pourtant que les acheteurs de Twingo puissent vraiment choisir dans cette palette séduisante la couleur qu'ils désirent. On sait combien cela reste un exercice difficile. Bien souvent, le vendeur de voitures propose un nuancier diversifié, mais les possibilités de choix sont en fait restreintes : telle couleur n'est pas disponible avant trois mois, telle autre exige un supplément de prix, telle autre encore est incompatible avec telle ou telle option. Le choix du client se fait donc par soustraction à partir de deux ou trois couleurs possibles. Il élimine ce qui lui répugne et choisit, non pas ce qu'il aime, mais ce qui lui déplaît le moins – ce qui est très différent.

* **Michel Pastoureau est directeur de la chaire de symbolique occidentale à l'Ecole pratique des hautes études. Il est l'auteur d'un *Dictionnaire des couleurs de notre temps* (Editions Bonneton).**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ». « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437

ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Utrecht à voix basse

Tout bouge, mais en silence dans cette ville soucieuse au plus haut point de sa quiétude autant que de celle des autres. Tolérance, élégance, discrétion. Un autre monde.

D'abord, résister à l'attraction d'Amsterdam. De l'aéroport, faire comme si de rien *n'était*. Prendre le train mais, une fois à la gare centrale, se détourner de la Venise du Nord qui là, à deux pas, vous tend ses canaux. Résister une fois encore puis promener son regard sur les noms qui virevoltent sur le grand tableau des départs. Pour choisir, laisser remonter à la surface ses souvenirs d'écolier. Une date, parmi tant d'autres apprises par cœur : 1713, année de la signature des traités d'Utrecht qui mirent fin à la guerre de succession d'Espagne. On mettra donc le cap sur Utrecht, vieille cité historique où fut également conclu, le 23 janvier 1579, l'acte d'Union des sept provinces (Gueldre, Hollande, Zélande, Utrecht, Frise, Overijssel et Groningue) en lutte contre la domination espagnole, véritable acte de naissance des Provinces-Unies.

Sauter dans un autre train, sur un autre quai, pour un autre voyage. A contre-courant du flot des touristes qui, guide à la main, partent à l'assaut de la cité narcissique. Savourer son audace et déguster l'exotisme inattendu d'un trajet ponctué de gares miniatures nommées Bijlmer, Abcoude, Breukelen ou Maarssen. Retrouver le plaisir, dérobé par l'avion, d'une lente immersion dans un pays que l'on croyait urbanisé à l'extrême (plus de 400 habitants au km², l'une des plus fortes densités au monde) et que l'on découvre tout en prairies drues et maisons fleuries, fermes coquettes et «fermes pour rire », vaches noires ou rousses, moutons dodus. Un goût de lait et de fromage. Une campagne onctueuse et jardinée avec plus de ciel que de sol.

Une fois débarqué (ici, même les trains ont des airs de bateaux tant le sol, strié de rigoles luisantes, est gorgé d'eau), ne pas se laisser décourager par une gare moderne donnant de plain-pied dans un rutilant et bourdonnant centre commercial (le plus vaste du pays, dit-on) ancré aux portes de la ville. Ruche mercantile sillonnée par une foule étrangement silencieuse et paisible, à l'image de ce bonheur lisse qui flotte sur le pays tout entier. Un décor nord-américain d'où émane une odeur chaude et parfumée. Partout, des comptoirs où frites, saucisses et sandwiches côtoient des vitrines de gâteries sucrées qui donnent à l'endroit des allures de bazar oriental. Un bazar où les ailes d'un moulin de paille évoquent, avec nostalgie, *« ces géants débonnaires et serviables qui, au siècle dernier, brassaient le vent, broyaient le grain, sciaient le bois et maintenaient les polders hors de la noyade* (1) ».

Dehors, la pluie mitraille la surface lisse des canaux. Petite musique vite familière des gouttes d'eau sur les parapluies qui dansent dans les rues. Doux et fluide chuintement des pneus des vélos sur la chaussée luisante, à peine troublée par quelques rares sonnettes aigrelettes. Univers sonore d'un pays monté sur roues qui glisse autour de vous à grands coups de pédale énergiques. Fantassin désarmé au milieu d'une armée de lanciers, le visiteur ruse et esquive, pareil à une toupie lancée dans un gymkhana cycliste. L'habitude aidant, il se fait discret, presque transparent, sous la pression de cette majorité silencieuse et roulante qui l'assimile et le digère lentement. Pour, peu à peu, se laisser envahir par le plaisir d'évoluer dans un monde épargné par l'agressivité des villes d'ailleurs. Aux antipodes de l'agitation frénétique, le bonheur de flâner dans un silence inattendu, reflet d'un art de vivre en ville que l'on croyait disparu. Cohabitation courtoise où la promiscuité n'efface pas la politesse. Respect d'autrui vécu comme le meilleur garant de sa propre liberté. Tolérance et indifférence intimement mêlées. Fascinante société de miroirs, à l'image de ces façades qui se réfléchissent dans l'Oudegracht – le Vieux Canal – et où chacun se renvoie sa propre image, dans la commune religion d'une paix civile et civilisée.

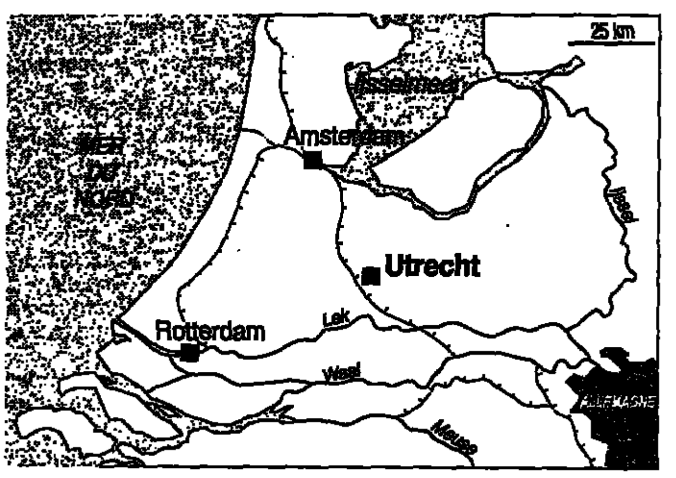
Emane de tout cela quelque chose de contagieux, une manière de vivre la cité, une cité qui ressemblerait à une couette sous laquelle on se glisserait avec jubilation. Comment ne pas y penser : ici, tout ne serait donc qu'ordre et beauté, sans doute luxe, calme et peut-être volupté ? A croire que ces lieux ont inspiré à Baudelaire – qui n'y mit jamais les pieds – sa célèbre *Invitation au voyage* dont une variante en prose (2) évoque *« un vrai pays de Cocagne, noyé dans les brumes du Nord, où tout est beau, riche, tranquille, honnête ; où le luxe a plaisir à se mirer dans l'ordre ; où la vie est grasse et douce à respirer ; d'où le désordre, la turbulence et l'imprévu sont exclus ; où le bonheur est marié au silence »*. Pays rêvé que le piéton d'Utrecht a l'impression de parcourir. Ressemblance encore accentuée quand le regard du poète se pose sur *« des panneaux luisants, des cuirs dorés et d'une richesse sombre, où vivent discrètement des peintures béates, calmes et profondes, comme les âmes des artistes qui les créèrent »*, là où *« miroirs, métaux, étoffes, orfèvrerie et faïence jouent pour les yeux une symphonie muette et mystérieuse »* et où, *« de toutes choses, de tous les coins, des fissures des tiroirs et des plis des étoffes, s'échappe un parfum singulier, un revenez-y de Sumatra qui est comme l'âme de l'appartement »*.

Comme si, ici, l'esthétisme du décor (un esthétisme qui donnerait naissance à une éthique) déteignait sur ceux qui s'y croisent dans un ballet trop bien réglé. A l'image de ces gracieuses amazones blondes traçant dans la ville des trajectoires parfaites et que rien ne semble devoir ou pouvoir dévier d'un objectif d'elles seules connues. Elles vont ainsi, déterminées, aériennes, légères et transparentes. Aussi transparentes que ces élégantes maisons sans volets, aux façades tout en fenêtres qui, sans rideaux, offrent aux regards l'aisance cossue d'une nation où *« devenir riche, c'est progresser dans les voies du Seigneur* (1) ». Demeures apparemment impudiques, mais, finalement, aussi mystérieuses que ces intérieurs douillets et scrupuleusement briqués dont l'apparent exhibitionnisme protège, en fait, une intimité jalousement préservée. Fenêtres dont Viviane Forrester observe qu'*« elles encouragent la curiosité... à moins qu'en supprimant la notion de dissimulation elles ne la découragent : autorisée, l'indiscrétion devient donc impossible* (3) ».

A 36 petits kilomètres d'Amsterdam et du théâtre de ses rues chaudes, Utrecht joue à huis clos, le long des trois canaux qui la sil-

ROB HUIBERS / HOLLANDSE HOOGTE

Silence inattendu, reflet d'un art de vivre en ville ailleurs disparu.

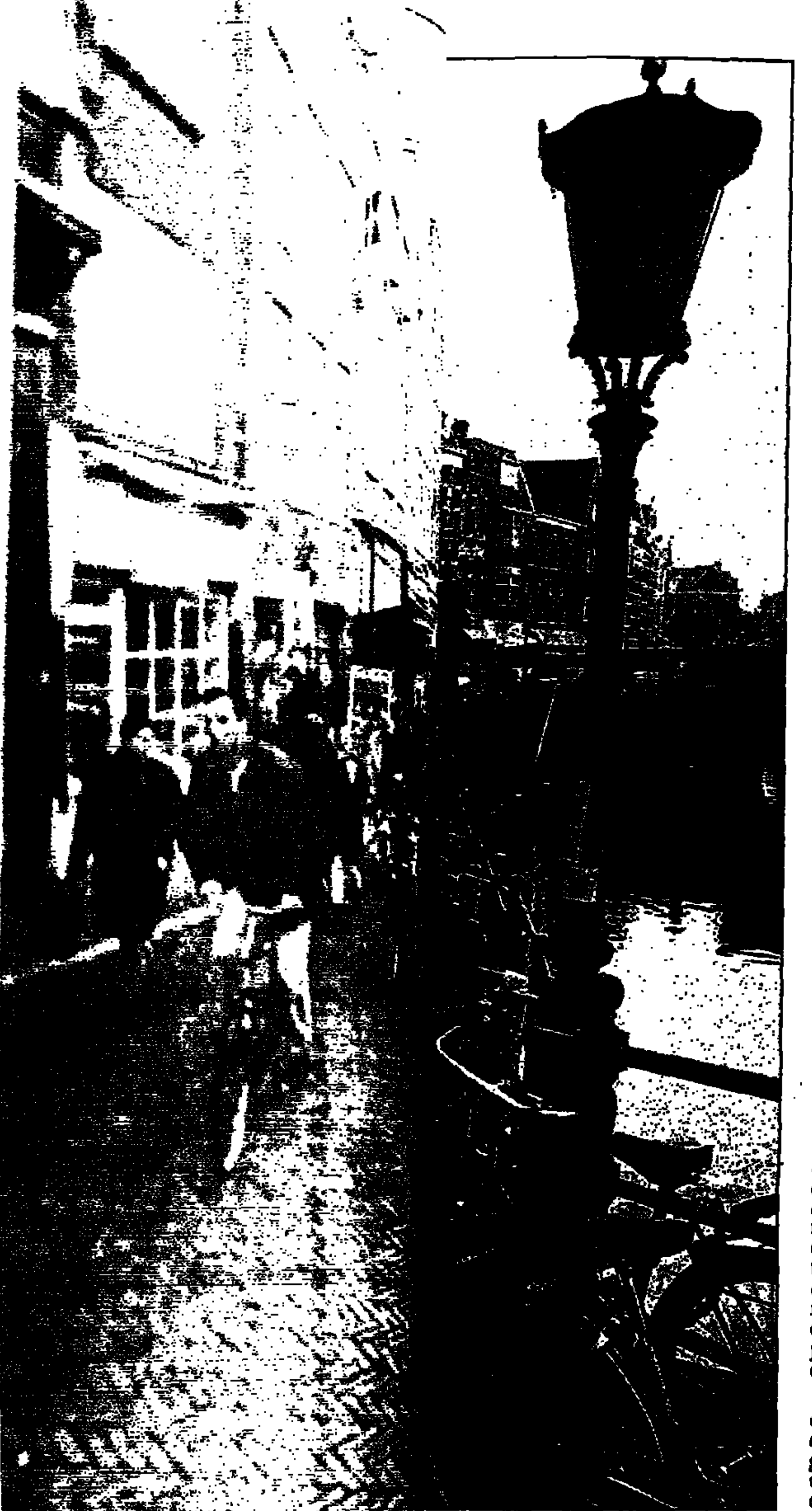


PRATIQUE

Transports. En avion, la KLM (36, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, 44-56-18-18), qui propose aussi plusieurs vols au départ de la province, et Air France (45-35-61-61) desservent, en une petite heure de Roissy, Amsterdam-Schiphol. De l'aérogare, des trains rallient en vingt minutes la gare centrale d'Amsterdam d'où un train rallie Utrecht toutes les demi-heures. De la gare du Nord, à Paris, on peut, plusieurs fois par jour, se rendre à Amsterdam en six heures. Se renseigner auprès de la SNCF sur les avantages de la carte Euro Domino. Forfaits « train + hôtel » avec Frantour (42-29-91-91). En autocar, Eurolines (3-5, avenue de la Porte-de-la-Villette, 75019, 40-38-93-93), Club Alliance Voyages (92, bld Raspail, 75006 Paris, 45-48-89-53) et le Tourisme français (49-70-44-00). En voiture, Amsterdam (à 36 km d'Utrecht) est à 500 km de Paris.

Agences. Parmi les voyagistes programmant les Pays-Bas, citons Agatours (42-86-88-50) Air France (brochure Visit Europe, dans les agences et au 47-36-50-50), Amblinn (40-53-07-11), Episodes/Accor (agences), Fram (40-26-30-31 et à Toulouse au 62-15-16-17), Images du monde (44-24-87-88), Nouvelles Frontières (41-41-58-58) et Sept et demi (42-65-22-29).

Renseignements. Office néerlandais du tourisme (31-33, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, 42-25-41-25, Minitel 3615 HOLLANDE) et, pour l'hébergement, la centrale de réservation hôtelière NRC (19/31/70-320-26-00), où l'on répond en français.



lonnent en courbes gracieuses, le spectacle du clair-obscur, de la clarté et de la pénombre. Avec cette lumière qui, lorsque le ciel mouillé s'absente un instant, paraît comme pleuvoir sur la ville, éclaire la glycine (que l'on appelle ici *« pluie bleue »)*, lave les façades étincelantes et drape la Domtoren, cette tour du Dôme, clocher d'une cathédrale dont la nef fut détruite par un ouragan, en 1674, qui, de ses 112 mètres, domine fièrement celle qui fut tour à tour avant-poste romain, ancienne capitale d'une influente principauté ecclésiastique, métropole religieuse jusqu'à la Réforme, un instant janséniste (avec la création d'une Eglise des Vieux-Catholiques) et, aujourd'hui encore, siège du seul archevêché catholique du pays. Une lumière limpide où flottent, à intervalles réguliers, les notes guillerettes des carillons qui, ici, orchestrent la fuite du temps.

Quand la nuit tombe et que, le long des quais désertés, s'allument les guirlandes, tout un peuple communie, dans la pénombre des cafés. Avec, pour écrin, ces salles obscures aux boiseries vernies patinées par les vapeurs d'alcool et la fumée du tabac, et où Georges Simenon humait *« l'odeur complexe de bière, de genièvre et d'encaustique »*. Envers chaleureux de cet *« enfer flegmatique »* décrit par un Voltaire méprisant (*« Adieu, canaux, canards, canaille ! »*) et qui, apparemment insensible à la *« gezelligheid »* (ce confort du corps et de l'esprit), ne portait guère ce pays dans son cœur.

Utrecht plus belle que jamais quand, l'automne l'ayant habillée d'or et de mélancolie, les voyageurs désertent les quais où, jadis, des barges déchargeaient la tourbe et dont les caves abritent aujourd'hui, au coude-à-coude, des restaurants à la mode. Exode vite compensé par le retour des étudiants (la ville est le siège d'une prestigieuse université) qui, leurs cours achevés, retrouvent le chemin de leurs cafés favoris pour y refaire le monde. Pacifique invasion qui, lorsque le soleil brille (cela arrive parfois...), donne à cette cité du Nord une couleur méridionale qui rappelle que l'école de peinture locale fut, au XVI[e] siècle, marquée par l'influence italienne. Une sympathique animation qui réveille quelque peu la vénérable et provinciale cité qui s'est toutefois habituée à s'endormir aux sons d'un groupe de rock juché sur une estrade dressée au centre de la ville, face à un parterre de parapluies.

Derrière les fenêtres, où les plantes vertes font office de rideaux, les maîtres des lieux posent dans des décors à la Vermeer, à la Pieter De Hooch ou à la Ter Borch, peintres intimistes d'*« une quotidienneté bien dominée, avec ses richesses, ses propriétés et son bien-être* (3) *»*. Paix domestique d'un petit pays prédestiné à ce *« petit bonheur »* revendiqué par Amsterdam quand elle régnait sur un vaste empire. Quiétude tentante et séduisante. Résister, une dernière fois, et prendre le train du retour. En méditant cette réflexion de Henri Heine : *« Si j'apprenais que la fin du monde est pour demain, je me précipiterais en Hollande, parce que tout s'y passe avec cinquante ans de retard. »*

De notre envoyé spécial
Patrick Francès

(1) *Pays-Bas*, Petite Planète (Seuil).

(2) *Le Spleen de Paris, Petits Poèmes en prose.*

(3) *Amsterdam, Amsterdam*, Autrement.

CARNET DE ROUTE

Marche et vélo

Marchez, marchez et marchez encore. Ou louez un vélo, à la gare ou à une des adresses communiquées par l'Office du tourisme local. Flânez le long des canaux, que l'on peut également parcourir en bateau. Musardez dans le dédale des ruelles médiévales, de places pittoresques en jardins secrets, nez en l'air pour admirer fenêtres et pignons.

Monuments

Visitez églises et couvents du Moyen Age, à commencer par la cathédrale gothique, ou Domkerk qui, si elle a perdu sa nef, conserve sa tour (la Domtoren, campanile le plus haut du pays, accessible samedi et dimanche), son chœur majestueux et son cloître. Des quatre églises dont l'évêque Bernulphe avait décidé d'entourer la cathédrale ne subsistent que deux églises romanes, Saint-Pierre (Pieterskerk), entourée d'élégantes maisons, et Sainte-Marie (Mariakerk), dont il ne reste que le cloître.

Musées

Bel exemple d'église-halle, la Buurkerk abrite le plus attachant musée de la ville. Consacré aux instruments de musique mécaniques du XVIII[e] au XX[e] siècle (de la boîte à musique à l'orgue monumental en passant par les orgues de Barbarie, les pianos mécaniques et les « orchestrions »), il justifierait, à lui seul, le voyage. Fermé le lundi, comme la plupart des musées locaux, il propose des visites guidées modèles (en français notamment), véritables fêtes musicales.

Situé dans un monastère du XV[e] restauré, le Musée des religions retrace, thématiquement, l'histoire du christianisme aux Pays-Bas, avec, notamment, la plus grande collection d'art médiéval du pays et un étonnant Rembrandt. Le Musée central présente un aperçu relativement complet de l'art néerlandais, des primitifs à nos jours en passant par les maîtres de l'école d'Utrecht. Deux « musts » pour les amateurs d'art contemporain : la maison Rietveld-Schröder (1924), qui, comme son célèbre fauteuil rouge et bleu (1918), date de l'époque où Gerrit Rietveld, l'un des plus importants architectes du siècle, appartenait, avec le peintre Mondriaan, au mouvement architectural De Stijl (Pr. Hendriklaan 50 A, visite sur rendez-vous, tél. : 36 2310), et le Musée d'art contemporain où sont exposées des œuvres d'art hollandaises et étrangères des années 70 à 80. A voir également, le Musée des chemins de fer néerlandais, le Musée de la monnaie et le Musée de l'épicerie.

Une ville en musique

Utrecht aime la musique. En témoignent les nombreux concerts donnés au Vredenburg Muziekcentrum et dans les églises ainsi que le Festival de musique ancienne, fin août-début septembre, et le plus grand festival de blues d'Europe, en novembre. Consulter *Uit in Utrecht*, qui les annonce, et que l'on trouve à l'office de tourisme local (VVV, Vredenburg 90, tél. : 06-34034085), véritable sésame pour le visiteur, qui y trouvera réponse à toutes ses demandes, hébergement compris.

Tables et hôtels

Séjournez à l'Hôtel Smits (Vredenburg 14, 030-331232), idéalement situé au cœur de la ville, près de la gare et à deux pas du VVV. Ou, dans les environs, à l'auberge De Hoefslag, à Boschen-Duin.

Parmi les bonnes tables, Het Draeckje (Oudegracht 114), Le Piano (Oudegracht 101), Tante Bistro (Oudegracht 61), De Zakkendragger (Zakkendragerssteeg 22) et The Pancake (Oudegracht 112). Pour la cuisine indonésienne, Djakarta (Lucasbolwerk 19) et Selamat Makan (Voorstraat 100).

Les nombreux cafés de la ville, dont l'élégant Stadskasteel Oudaen (sur l'Oudegracht), le Graaf Floris (Vismarkt 13) et le Tapperij De Luifel (Nende). Les cafés d'étudiants (les plus animés) sont regroupés sur Donkere Gaard. Pour les gourmands, la pâtisserie-salon de thé Noteboom (Oudekerkhof 9) et Den Dubbelden Arend (Schoutenstraat 13), la plus vieille boutique et boulangerie de la ville.

Pour le plaisir des yeux, les marchés du samedi (timbres, marché aux puces, antiquités), dont le marché aux fleurs, le long de l'Oudegracht.

Pour le shopping, les centres commerciaux Hoog Catharijne et « La Vie ». Sans oublier les boutiques horstaxes de Schiphol, mondialement réputées.

Alentours

Impardonnable, si vous êtes en voiture, de ne pas aller visiter Huis Doorn *(voir l'article ci-contre)* et la pittoresque petite ville de Wijkbij-Duurstede, où le restaurant Duurstede est une table prisée. Ne pas manquer non plus la promenade le long de la Vecht (elle coule sur 60 kilomètres, d'Utrecht vers l'Ijsselmeer), notamment autour de Breukelen, où se succèdent les superbes demeures construites par les riches négociants du « siècle d'or », maisons de rêve aux grandes fenêtres, vérandas, pelouses et pavillons de thé posés au bord de l'eau.

Livres

Le Guide bleu *Hollande* (Hachette) et le Guide vert Michelin.

HISTOIRE

Huis Doorn ou la nostalgie impériale

Difficile d'être empereur, surtout déchu. Vaincu, Guillaume II se réfugie aux Pays-Bas dans un château de poupée. Exil étriqué pour un souverain qui avait ses aises à Berlin. Histoire d'une « villégiature » non voulue.

A 20 kilomètres d'Utrecht, à la sortie de la petite ville de Doorn, un porche monumental, de style Renaissance, ouvre sur un parc au fond duquel se dresse, discret, presque modeste, un château néoclassique de proportions harmonieuses, au crépi beige, flanqué, sur sa gauche, d'une tour blanche, seul vestige, avec le fossé qui entoure la demeure, du château bâti ici vers le milieu du quatorzième siècle. Posé sur la pelouse, devant l'austère demeure, le buste blanc, à l'antique, d'un moustachu martial : Guillaume II. Huis Doorn – le château de Doorn – fut, en effet, la dernière résidence du dernier empereur d'Allemagne qui vécut ici jusqu'à sa mort, le 4 juin 1941, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Lorsque la défaite de l'Allemagne est scellée, à l'issue de la première guerre mondiale, l'empereur se trouve à Spa, en Belgique. Désormais indésirable dans son pays (la République y a été proclamée le 9 novembre 1918), l'ex-empereur rejoint Eysden, à la frontière des Pays-Bas, pays neutre. Un visiteur encombrant auquel le gouvernement néerlandais accorde, après mûre délibération, le droit d'asile. Hôte, pendant dix-huit mois, du comte Godard van Aldenburg-Bentinck, au château Amerongen, il y signe, le 28 novembre, son abdication. Puis achète, pour 500 000 florins, Huis Doorn, propriété de la baronne Van Heemstra de Beaufort.

Le 31 octobre 1919, Guillaume II prend possession de son dernier empire : une résidence au confort nettement amélioré par ses soins (eau chaude, électricité, chauffage, salles de bains, double vitrage, chambres mansardées pour le personnel) avec métairie et maisons, bâtiments annexes, jardins, vergers, cultures, herbages et bois. Au total, 59 hectares s'étendant sur la commune de Doorn. Un an plus tard, l'impératrice Auguste-Victoria, qui avait rejoint son mari en 1920, y rend son dernier soupir. En 1922, l'ex-empereur se remarie avec Hermine, veuve du prince Johann Georg Schoenaich-Carolath, avec laquelle il résidera à Huis Doorn jusqu'à sa mort. Après une inhumation temporaire dans la chapelle du château, ses restes seront transférés dans un mausolée construit à une centaine de mètres de la demeure. Les portes en sont aujourd'hui soigneusement closes...

Demeure, étonnamment présent, le fantôme d'un homme, acharné à reproduire, dans cet exil étriqué, une copie miniature de la vie de cour qu'il avait connue dans ses palais de Potsdam et de Berlin. *« Un château avec l'air impérial »*, résume joliment la brochure qui en raconte l'histoire. Un château pour, jusqu'au bout, grâce à un capital soigneusement géré, être digne de son rang et de l'idée que les Hohenzollern se faisaient du souverain, « premier serviteur de l'Etat ». D'où l'importance du cabinet de travail, aménagé dans la tour du château, et dans lequel, assis sur une selle de cheval faisant office de siège, Guillaume passait de longues heures à lire et à rédiger ses Mémoires. Entouré de souvenirs et d'objets dont l'un des deux moulages du buste de Néfertiti, cadeau du mécène James Simon, réalisés à partir de l'original, après l'exhumation de la reine, en 1913.

Existence studieuse, plus monacale qu'impériale, où un protocole précis tenait lieu de décorum. Hormis son mariage avec la princesse Hermine et la célébration de ses soixante-dix et de ses quatre-vingts ans, les grandes réceptions seront rares dans ce lieu où l'ex-empereur menait une vie simple mais



Guillaume II dans le parc à Huis Doorns, 1935.

minutieusement réglée : promenade le matin, courte cérémonie religieuse en présence de ses hôtes et de son personnel, petit déjeuner et travaux divers dans le parc. Les après-midi étaient consacrés à la lecture de coupures de journaux ou d'ouvrages littéraires, à la correspondance et aux études d'archéologie – sa passion – en compagnie de savants réunis à cet effet. Le soir, il faisait la lecture à sa petite cour et commentait la politique mondiale. Histoire d'oublier une liberté de mouvement limitée, pour des raisons de sécurité, à Doorn et à ses environs.

Etrange lieu dont l'exiguïté et la modestie contrastent avec l'ampleur des richesses qui y ont été rassemblées. Le gouvernement allemand avait en effet autorisé le transfert d'objets en provenance des résidences privées de l'ex-empereur, à Berlin et à Potsdam. De septembre 1919 à février 1920, pas moins de cinq trains et cinquante-neuf wagons déchargeront ainsi en gare de Zeist meubles et objets impériaux choisis par l'intendant du palais sur instructions écrites du majordome. Un choix méticuleux privilégiant d'une part les souvenirs illustrant les liens étroits entre la maison d'Orange-Nassau et la maison de Hohenzollern, d'autre part, l'admiration et le respect que Guillaume vouait à ses ancêtres (*« ceux, disait-il, dont le regard repose sur moi depuis l'autre monde »*), au premier rang desquels Frédéric le Grand dont il ne cessa de s'inspirer. Sans oublier les multiples cadeaux reçus des grandes dynasties d'Europe avec lesquelles il était lié (la reine Victoria était sa grand-mère, le tsar Nicolas, son neveu) et, bien sûr, de multiples affaires personnelles (uniformes impériaux, sabres et décorations) et objets d'usage courant. Parmi ces derniers, une précieuse collection de tabatières qui, dans les vitrines où elles sont exposées, semblent attendre le bon plaisir de leur propriétaire.

Là réside la magie d'un lieu humain où, à quelques exceptions près, rien n'a changé depuis la mort de Guillaume. Lieu préservé et respecté par l'Etat néerlandais qui, après la seconde guerre mondiale, confisquera le tout. D'où l'impression, au fil de ces pièces « habitées », d'accomplir une sorte de voyage à la recherche du temps perdu, un voyage dans le passé qui permet de revivre, de l'apogée au déclin, toute l'histoire mouvementée de la maison de Hohenzollern. Château-musée mais aussi maison vivante. Avec le vestibule où, chaque matin, sous le regard d'une galerie d'ancêtres, se déroulait une courte cérémonie religieuse. L'élégante salle Gobelin (qui servait de salle de réception) décorée de deux Gobelins offerts par Marie-Antoinette au prince Henri de Prusse. Et la salle à manger, centre de la vie de cour, où on s'attend à voir Guillaume, en grand uniforme (il en changeait chaque jour), et Hermine (en robe du soir) prendre place sur les chaises renforcées à leur intention, le couple impérial ayant l'habitude de se balancer à table. Impression identique dans le fumoir où, après dîner, on se retirait, « entre hommes », pour converser en savourant une liqueur et fumer un cigare.

Une intimité encore plus présente au premier étage, dans cet « appartement double » hérité des palais berlinois. Dans l'aile nord, la chambre, la garde-robe et le salon de toilette de l'impératrice. Dans l'aile sud, la chambre (sur le lit, un bouquet de violettes en soie déposé par sa fille), la bibliothèque (l'aide de camp siégeait dans le couloir) et le cabinet de travail de l'empereur. Deux univers séparés par un salon et la chambre conjugale. Deux univers dont la décoration reflétait les paysages favoris du couple impérial. Pour Guillaume, la Méditerranée, avec des aquarelles représentant le domaine qu'il possédait sur l'île de Corfou. Pour Hermine, des villes et paysages de la région de Potsdam.

Attachante demeure, à la fois malle aux trésors, réserve d'antiquaire et grenier empli de souvenirs. Avec, pour écrin, un parc boisé aux arbres centenaires, des parterres de fleurs, une orangerie et un rosarium cerné de 675 rhododendrons, copie en miniature de la roseraie de Berlin. En 1931, on recensait dans le parc 14 432 roses. Un parc où l'ex-empereur entretenait sa forme physique en coupant des arbres (en fait, il donnait l'ultime coup de hache), passe-temps heureusement compensé par le soin avec lequel il aménagea une pinède rassemblant plus de cent conifères provenant du monde entier. Posées sur le gazon, face au mausolée où repose leur maître, les quatre stèles funéraires des chiens qui furent ses plus fidèles compagnons.

P. F.

▶ **Le château Huis Doorn (tél. : 31 (0) 3430-12244) est ouvert (visites guidées) du 1[er] novembre au 14 mars, du mardi au dimanche, de 13 heures à 16 heures (fermeture de la caisse à 15 heures). Du 15 mars au 31 octobre, du mardi au samedi de 10 heures à 17 heures, le dimanche de 13 heures à 17 heures. Entrée : 7,50 florins. L'accès du parc est libre. Sur place, boutique, cafétéria et restaurant dans l'orangerie (réservations au 31 (0) 3430-12342).**

Ça plane pour moi

Douze mille pilotes et deux champions du monde (depuis juillet dernier) pratiquent le vol à voile en France. Ils se sentent méconnus. On les appelle les « vélivoles ». Ils sont pilotes de planeur.

Encore un sport de riche pratiqué par ceux qui ne le sont pas vraiment. Le Front populaire en fit même, sous le beau titre d'aviation populaire, repris à la Libération, une sorte d'emblème. Un sport ? Une activité totale, plutôt, plus exigeante et prometteuse que le Deltaplane avec quoi on la confond, sans rapport avec l'ULM. Le planeur est un avion complet, autonome sauf au décollage, sans moteur ni propulsion. Un avion pur.

Le pincement au cœur du premier « lâché » en solo ne s'efface jamais. En planeur, il n'y a pas de vol de routine. Lâché par son instructeur qui l'a mené à point en double commande, le pilote verrouille son cockpit, vérifie à haute voix l'essentiel, règle son altimètre sur le zéro. On fixe le câble au-dessous du fuselage. Il fait signe du pouce à celui qui accompagne sur quelques mètres le premier élan, en tenant l'aile du planeur (la « plume »). L'engin est treuillé ou remorqué par avion à moteur. Aux débuts des « poutres volantes », on le tirait au Sandow. Il y a trente ans, l'élève était lâché, la tête à l'air derrière un petit pare-brise, sur un Emouchet en bois et toile à ski central. Les atterrissages étaient très courts et assez sportifs. Un peu de casse, parfois. A Itxassou, en Pays basque, on faisait ferrer le ski chez le forgeron du coin.

A 400 mètres d'altitude, d'une poignée, le pilote se largue et dégage (bien regarder si un autre planeur n'évolue pas dans les parages). S'il n'a pas trop d'expérience – l'expérience n'étant qu'une forme évoluée de la chance –, le voilà vite « au tapis » (banal retour au sol), en quelques minutes, après des évolutions sans conséquence. Sinon, il reste en l'air aussi longtemps que les ascendances invisibles qui le portent. On ne bat plus le record de durée. Il y a quarante ans, les dernières tentatives se sont soldées par le sommeil et la mort (cinquante-deux heures). Le vol à voile a peu à voir avec les records et les casse-cou. D'où sa discrétion savamment protégée, et cette heureuse difficulté à médiatiser sa féminité.

En revanche, sur les terrains qui sont d'intenses lieux de récit, on ne se lasse pas de reconstituer l'imprévisible maillage de hasards, de chances, de joies, de peurs et de perfections (se trouver prêt, déjà, ce matin-là !) qui ont conduit un planeur, au début des années 70, de Hambourg à Biarritz en onze heures (1 400 kilomètres). Les nuages ont une histoire : être pilote de planeur, amoureux du ciel, c'est savoir les regarder. S'y perdre et se glisser dans le vent. Avoir cette étrange force de pressentir l'invisible, de voir ce qu'on ne voit pas, d'imaginer les immatérielles masses aérologiques, de lire les cumulus, d'évaluer la qualité des bouillonnements thermiques ou celle des vagues sur le relief. Esthétiquement, donc techniquement, le vol de pente, à même les montagnes, parfois très près, est un des bonheurs les plus libres qui se puissent concevoir.

La machine est tout, la machine n'est rien. Sauf névrose passagère, le pilote de planeur ne sera guère obsédé de prouesses techniques et d'équipement. Le planeur reste une des plus belles sculptures vivantes. Elle permet d'écrire dans le ciel. Avec son faux air de Mermoz (canadienne de cuir et cheveux blancs ondulés), Dubosc transmettait son savoir de façon empirique et naïve. Pendant le vol – le biplace de l'époque (le C25S, côte-à-côte, 1961) le permettait –, il posait sa main sur celle de l'élève et lui communiquait sans un mot le mouvement juste. Au début, on est raide, nerveux, brutal, excessif. La douceur ne vient que lentement. Les commandes d'un planeur, manche et palonnier, sont celles de tous les avions du monde.

Vingt-six mètres d'envergure, l'aile fine comme une lame courbée vers le ciel, tout en fibre de carbone et plastique, le biplace le plus performant de l'heure, l'ASH 25, éclate de beauté. On peut aller à Beynes, à côté de Neauphle-le-Château, simplement pour le voir. La machine n'est rien, et pour autant, si tant de professionnels (pilotes de ligne, de chasse, etc.) pratiquent le planeur, c'est parce qu'ils y retrouvent l'aéronef le plus pur, le plus exact, celui qui ne triche pas, qui ne pardonne rien et qui n'aide jamais. Un poil trop court, on est sans ressource, on n'atteint pas le terrain, c'est tout vu ; un rien trop long (trop d'altitude, trop de vitesse, trop de marge), on « efface » la piste sans pouvoir s'y poser. Se poser en campagne, « aller aux vaches », comme on dit, n'est pas une catastrophe – c'est même le folklore commun – mais un vrai événement. La question ne se pose d'ailleurs pas dans les mêmes termes en Beauce ou sur les Alpes. Elle ne se pose plus exactement comme en 1955, où le vélivole était pris, pas loin, pour un Martien avec un bob sur le citron.



L'aéronef le plus pur, le plus exact, celui qui ne pardonne rien, qui n'aide jamais.

Le planeur est aussi, bien plus que l'avion de tourisme et sans aucune comparaison avec les grosses machines, l'instrument qui rend toute la sensation de piloter. On traverse une ascendance ? Avant que le « vario » ne l'indique, on la sent. Sous le siège, on la sent. Les vélivoles avec leur patois gentiment rabelaisien savent bien dire cette sensation. Ceux qui ne sentent rien peuvent se rhabiller. Ils sont bons pour l'ULM, la montgolfière ou le VTT.

Au premier soleil, d'invisibles colonnes d'air chaud, plus léger, se forment et montent mystérieusement. On les aperçoit dans le ciel, quand les premières couches fraîches les condensent et les matérialisent. Ce sont les nuages de beau temps, cumulus joufflus, plus noirs à la base. L'air est en vie. Il suffit de s'engager dessous, de spiraler ferme dans « la pompe », de serrer comme dans une cage d'ascenseur, de bien se centrer, d'accrocher et de grimper en s'adaptant à l'invisible aspiration. La bataille en silence est avec l'invisible. Souvent en posture très inclinée. Du coin de l'œil, on ne lâche pas la vitesse, la bille (juste équilibre des forces), l'horizon. C'est un des sentiments sans ivresse les plus enivrants du monde (« planer »), un des plus lucides. Quand l'ascendance mollit ou si l'on entre dans les « barbules », changement de cap au gré du vent (vitesse relative, direction avec quoi il faut jouer) vers d'autres nuages, que l'on peut suivre, par situation thermique ou ciel de traîne, sur des centaines de kilomètres.

Sans équipement de pointe, on n'entre jamais dans un nuage. La sacro-sainte bille sur laquelle on a l'inconscient rivé ne peut alors plus rien. Le décrochage et la vrille sont au rendez-vous. Dans un cumulo-nimbus, gros nuage noir d'orage, les colonnes sont telles et si contraires qu'on part en miettes. Trois Allemands, avant guerre, entrés dans un de ces formidables ascenseurs de « cunimbe », aspirés, désintégrés, deux tombant morts au bout de leurs parachutes, l'autre fou à lier sur les terrains, on se raconte leur histoire à n'en plus finir.

Le calcul, la compétition, la vitesse et la joie de jouer entrent en jeu. Les vautours d'Itxassou ne s'y prennent pas autrement. Ils sont d'excellente indication. Qui n'a jamais escorté quelques instants un aigle sur l'Urzuia, le Mondarrain ou l'Arza Mendi n'a pas vécu. Voler, c'est connaître les sommets par leurs noms et les cailloux par leurs qualités. Certains, très précieux, se réchauffent plus vite.

En montagne, les choses se corsent. La réflexion du vent sur le relief provoque des vagues, souvent combinées avec les courants thermiques, sur lesquelles on surfe en tumulte. Beauté extrême toujours menacée par les descendances (les « dégueulantes », le fameux « trou d'air » du passager de longs courriers à attaché-case et boules Quiès). Elles peuvent vous ramener trop vite ou trop mal au sol. Reste l'« onde », le mythe de l'ordre, l'énigme météorologique du vélivole. On la repère à son long lenticulaire en altitude par vent de sud. Elle se paie d'une traversée particulièrement chahutée de « rotors » que tous les planeurs n'abordent pas aisément – ce sont des rouleaux comme à l'entrée d'une barre –, mais elle ouvre la voie à l'infini. Méfiance : accrocher de l'onde en fin de journée a la même irrésistible puissance que le sentiment amoureux. Baudelairiennement happé par son rêve (« Heureux celui qui peut d'une aile vigoureuse / S'élancer vers les champs lumineux et sereins »), le pilote amorce sa descente trop tard. Au sol, le terrain est déjà gagné par la nuit. Erreur, frayeur (comme la nuit du sentiment amoureux, d'ailleurs). En planeur, nul ne maîtrise le temps, ni météo, ni durée, ni vie.

Planer n'est pas question de machine, ce serait plutôt affaire d'imagination de l'air. L'histoire la plus libre et la plus contraignante. La plus sophistiquée et la plus désinvolte. La plus risquée et la plus prudente. L'activité d'une journée suppose pas mal de monde pour régler toutes les opérations d'un vol. Le vol à voile est un jeu de groupe. On ne peut ni acheter son moment, ni choisir son heure, ni s'imposer aux autres. L'organisation est collective : le club, la base. C'est comme une autre vie pleine de lenteurs et de tensions, à prévoir les nuages et à sentir le vent. D'où l'atmosphère heureuse des terrains (on y rit plus qu'ailleurs, on a du mal à en partir) et la timidité des profanes. Ils sentent bien qu'il ne s'agit pas de se payer une bonne tranche d'émotion forte pour courir vers d'autres aventures. Mais qu'il s'agit de poésie technique.

Francis Marmande

JARGON

Charlie tient la planche

Tout (immatriculations, heures, temps du remorqué et du vol libre) est scrupuleusement consigné par un type de l'équipe, sur une planche à feuille volante. « Tenir la planche », sur un terrain, confère une certaine gravité (tout sur le terrain est changé en plaisir sérieux) et est aussi important que faire l'appel (école), être de corvée (armée), repasser un surplis (église) ou accorder une guitare. *« Qui est à la planche ? »* est la phrase que l'on entend le plus souvent.

Phrases-types : *« Ne m'attends pas ce soir, je vais voler » ; « On n'a pas beaucoup volé aujourd'hui » ; « Depuis qu'il a rencontré Brigitte, il ne vole plus »* ...

« Voile » (1175), « voir » (1200) et « voler » (880) sont proches voisins dans le dictionnaire. « Vol à voile » est signalé en 1864. En anglais (10 000 pilotes actifs en Grande-Bretagne, 1 140 en Nouvelle-Zélande, 120 en Irlande, 15 000 aux Etats-Unis, 3 à Guernesey, 1 à Singapour, comment fait-il ?), l'accent est mis sur le glissement. Planeur se dit « glider » (glisseur), planer « to glide ». L'Espagne (250 pratiquants) s'en sort par la négative (« avion sin motor », « volar sin propulsion » laneador, planear). La France et l'Allemagne (trois fois plus de pilotes qu'en France) sont les deux pays d'élection, pour des raisons où l'histoire (tradition aéronautique), les guerres et l'idéologie sont intéressées. Interdite d'aviation militaire, l'Allemagne a pris une énorme avance technologique. « Segelflugzeug » est du même type que « vol à voile ».

Charlie-Papa-Tango. Il y a une érotique spéciale (syndrome Tanguy/Laverdure) à épeler le code aviation. On l'apprend très rapidement. Exemple, « Le Monde » : Lima-Echo-Mike-Oscar-November-Delta-Echo.

POUR BIEN VÉLIVOLER

De Rufus à Rocard

Le vol à voile se pratique sans limite d'âge dès quinze ans. Des stages (2 500 F pour dix jours) sont organisés par la Fédération française de vol à voile (FFVV) ou les clubs. L'élève apprend en double commande, est éventuellement « lâché » après une dizaine d'heures « en double », se perfectionne, passe son brevet et entre dans la catégorie des insignes D, E ou F, marqués par des performances. Au-delà du brevet D, on remarque Rufus, Siegfried Kessler, Claude Luter et Michel Rocard.

Finances

Léognan (Bordeaux) : 500 F de cotisation annuelle (moins de vingt et un ans ou étudiants), 1 200 F pour adultes, le reste à l'heure (tarif dégressif), au remorquage et au dépannage (« faire une vache »). Beynes, avec son parc de luxe (vingt-cinq planeurs parmi les meilleurs) et sa situation, est plus cher (de 2 500 F, soit le prix d'une année en salle de gym, à 4 100 F de cotisation). Les planeurs en bois sont moins chers qu'en plastique (de 60 à 150 F de l'heure), le treuillage, moins libre et meilleur marché que le remorqueur. Bien que le libéralisme décousu ait eu raison de l'« aviation populaire », il reste des systèmes de bourse. Sans commune mesure avec les financements (armée de l'air, éducation nationale) qui permettaient naguère de passer un brevet pour rien.

Records

Les records absolus d'altitude (14 000 mètres), de durée (cinquante-deux heures), de distance (2 016 kilomètres en Nouvelle-Zélande, en aller-retour) n'ont pas beaucoup plus de sens que le record de plongée (exemple : « J'ai un copain qui a plongé il y a trente-deux ans et demi, et il n'est pas encore remonté », etc.). En revanche, la vitesse des planeurs de compétition (280 km/h, 100 kilomètres de plus en quinze ans), les masses emportées pour l'augmenter (jusqu'à 250 litres d'eau en ballast), la « finesse » (multipliée par quatre en trente ans), les matériaux, les performances, les instruments (vario électronique couplé à des calculateurs de vol, systèmes « audio », ordinateurs de bord, positionnement par satellite de type GPS) et les prix (de 300 000 F pour un planeur « plastique » – les plus sophistiqués – à 1 million pour un Nimbus biplace ou un ASH-25 avec équipement) battent tous les records.

Engins

Le goût de la restauration des vieux engins est toujours photogénique chez les vélivoles. Il y a quelques années, on brûlait (bizarre...) le matériel périmé. Aujourd'hui, on le restaure et on le fait voler. Plus il est expérimenté, plus un pilote a de plaisir – parce qu'il a ce savoir-là – à voler sur n'importe quel type de planeur.

Pratiquants

De 8 000 à 12 000 licenciés en France, en quinze ans, de 100 à 143 associations, une centaine de Pégase (excellent planeur de performances plus que convenables) dans les clubs, 120 000 pratiquants dans le monde pour 2 200 planeurs, et une légère tendance (très récente) au vieillissement des inscrits : reflet de la dureté des temps, des changements en matière de vie et de loisirs (plus variés, plus rapides, plus accessibles) et aussi de ce principe que le vol à voile est un sport à maturation lente : on arrive à la plénitude de ses moyens et de son art à partir de trente ans.

Un des problèmes du vol à voile, c'est que c'est un sport féminin pratiqué par des hommes (10 % de femmes). Remarque culturelle : le « machisme » bien peu arrogant des terrains y serait plutôt du modèle « pépère » et « bon enfant ». On voit le genre... Donc, la question n'est pas là. Sans doute faudrait-il s'interroger sur la peur, sur le rôle de la peur, sur la place de la peur dans notre vie, dans la société, sur sa répartition.

Huit ecclésiastiques, un scaphandrier

On dit de certains musiciens qu'ils sont « musiciens pour musiciens » (*« musician's musician »*), de certains écrivains qu'ils sont « écrivains pour écrivains ». Le pilotage de planeur a ce sens, cette épure. C'est aussi un pilotage « pour pilote », un pilotage au carré. Dernier classement du championnat de France : les deux premiers, quatrième, cinquième et sixième sont pilotes de ligne, le troisième est contrôleur aérien, le septième ingénieur et le huitième carrossier. Mais le championnat est réservé à l'élite : 46 artistes pratiquent le vol à voile, 2 205 techniciens et ingénieurs, 2 953 lycéens et étudiants, 305 pilotes, 19 marins, 289 commerçants, 411 militaires, 729 ouvriers, 84 paysans, 858 retraités, 8 ecclésiastiques, 1 scaphandrier (probablement sans le scaphandre, mais avec un bob).

Avec moteur...

Serpent de l'air des vélivoles, l'appui du moteur. Les « planeurs à dispositif incorporé » (ciel ! que traduit au juste tant d'embarras lexical ?) ont fait de tels progrès qu'il ne s'agit plus d'appareils mixtes, ni bons planeurs ni excellents avions, comme autrefois. Aujourd'hui, les motoplaneurs découragent la critique puriste. Leurs performances en biplace sont équivalentes aux meilleures. Le turbo amovible permet de rentrer au terrain à coup sûr. En championnat, on met le moteur sous scellés. Les propriétaires d'engins y gagnent en autonomie (10 % de possesseurs de planeurs qui itinèrent, leur engin démonté en remorque, mais restent tributaires de la structure des clubs). L'appui du moteur crée une différence psychologique. On sait qu'on peut s'en sortir. Peut-être l'âme du vol à voile est-elle au contraire dans ce sentiment de s'en remettre à soi. D'être sans recours. De ne compter que sur sa responsabilité.

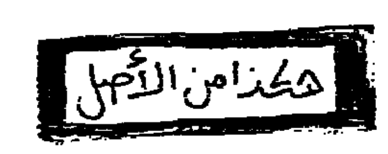
Médias

Pas un mot dans la presse sur Gerbaud et Napoléon, les deux champions du monde 1993. Leurs succès est dû, entre autres, aux qualités de l'équipe de France. Le vol à voile est un sport d'équipe (directeur technique national, théoricien subtil, Claude Allongue ; entraîneur national, pédagogue intelligent, Jacky Clairbaux). Le vol à voile n'est pas un monument de communication. Le prochain championnat du monde a lieu en Nouvelle-Zélande.

Mémento

Pour les photos et les textes : Dieter Maier, *le Jeu avec l'ascendance* ; Jochen von Kalcreuth, *En planeur dans les Alpes* ; Richard et Monique Ferrière, *Planeurs et motoplaneurs* d'Alexandre Schleicher, éditions SEIDEC.

Fédération française de vol à voile (FFVV), 29, rue de Sèvres, 75007 Paris. Tél. : 45-44-04-78.



Cursus billard

Les pères n'avaient pas cru bon de tenir informés leurs fils des joies subtiles du billard. Naturellement, voilà que leurs rejetons se penchent sur la mathématique des tapis verts avec le sérieux et l'application de leur âge. Ils font leurs classes, option billard.

A contre-jour du rectangle éblouissant, leurs minces silhouettes de vingt ans paraissent danser. Leurs pieds glissent sans heurts, leurs stations sont rompues soudainement, s'immobilisant plus loin en poses. Un silence retenu précède chaque frappe décisive, brève tension après laquelle ils accentuent les signes de relâchement. Le dialogue feutré des corps est ponctué du bruit mat du procédé, du choc éclatant d'une bille contre une autre, d'un mot, d'un murmure, commentaire mâchonné. Le temps s'est dérobé devant l'espace, dans les trajectoires sans cesse nouvelles d'un monde idéal où l'on ne demande qu'un peu d'adresse et de fraternité.

Comment sont-ils venus au billard ? Comment le billard s'est-il imposé à eux ? Ils ne veulent pas le savoir. Un ami les a entraînés, une salle s'est ouverte à proximité. Et, en quelques années, les amis des amis, les salles et les arrière-salles n'ont cessé de se multiplier, la province l'emportant sur Paris dans le gigantisme, avec des clubs de cinquante billards à Lille ou à Nantes, et dans l'intimisme, par le nombre de cafés réinvestis.

Les plus jeunes, ceux qui pénètrent dans ces lieux, alourdis et vainqueurs des réserves inquiètes de leurs mères, elles-mêmes calquées sur celles des leurs, peuplées d'images d'hommes perdus en des espaces enfumés où il aurait fallu n'avoir rien pour espérer ne perdre l'âme ni la face, ceux-là, rapidement, n'hésitent pas à sauter le déjeuner au lycée pour une partie. Et contre-attaquent en arguant que l'éclairage direct des lustres permet de passer à celui de l'étude sans ciller, que la précision et la concentration requises ici les favorisent là. Convaincus déjà que le billard complète avantageusement le sport sur leur curriculum vitae et que, sur les six mille tables vendues à présent chaque année en France, les cinq mille qui entrent chez des particuliers leur offriront le meilleur terrain de rencontre avec un partenaire ou un employeur.

En moins de quarante ans, la volonté de moraliser le billard autant que les considérations économiques des patrons de café avaient marginalisé le noble jeu en France. Le quasi-monopole du billard français, de tous le plus exigeant, avait fait le reste. Sous sa prestigieuse autorité, jouer supposait un travail acharné, un apprentissage dont on ne se sortait rarement à moins de cinq ans. Et jouer était la seule issue. Patience, rigueur et austérité permettaient d'accéder aux plus hauts degrés d'un artisanat à la clientèle réduite. On savait former des solistes, parmi les meilleurs. Mais sans doute manquait-il un orchestre au répertoire plus accessible, et, malgré quelques retransmissions par Canal Plus, un public. D'autant qu'au même moment, sur l'autre rive de la Manche, les compétitions de snooker étaient suivies par des téléspectateurs plus assidus que pour Wimbledon – et leurs champions aussi follement rémunérés que ceux du tennis.



J.-C. COUTAUSSE/EDITING

L'engouement de sages jeunes gens a donné au billard une nouvelle honorabilité

A présent, la France paraissait vouloir intégrer ce siècle-là. Sous la pression assez soudaine de jeunes gens (et de quelques jeunes filles) pressés de réparer l'accroc fait à l'histoire, lorsque leurs pères avaient négligé de transmettre la part due, la plus accessible de l'héritage. Mais ils allaient délaisser la fibre nationale pour la rabouter avec des tissus plus colorés venus de Grande-Bretagne (billard anglais – « pool » – et snooker), et plus encore des Etats-Unis. Sans GATT culturel, sans effet particulier, les billards américains s'imposaient par la bande et venaient occuper plus des trois quarts des places dans la centaine de salles commerciales ouvertes ces trois dernières années.

Et c'est un esprit sensiblement différent qui se développait. Le biographe de Willie Mosconi, treize fois champion du monde de billard américain de 1941 à 1956, mort le mois dernier à quatre-vingts ans près de New-York, *« dont le nom était synonyme de billard »*(1), en marque bien les bornes. Rival de Minnesota Fats (l'authentique – de son vrai nom Rudolf Wanderone), qui déclina toujours les offres de concourir avec lui, Willie Mosconi *« faisait des affaires »*, tandis que l'étincelant *« arnaqueur »* ne prétendait qu'à *« rigoler »*. Roger Conti, le grand homologue français de Willie Mosconi, serait quant à lui un artiste, comme on le dit d'un grand de la scène. Entre les affaires, le jeu et l'art, nos jeunes gens croient-ils pouvoir encore choisir ? A moins qu'ils ne prétendent à tout ?

Ces mêmes « valeurs » légèrement exténuées et assez perverties furent curieusement réhabilitées par les caméras de Martin Scorsese en 1986, conduisant le billard à acquérir (*a contrario* ?) une nouvelle honorabilité. Les années 60 et 70 avaient en effet vu la fermeture des plus grandes salles aux Etats-Unis. La Trinité d'inspiration freudo-biblique de *la Couleur de l'argent*, avec le « père » (Paul Newman), le « fils » (Tom Cruise) et le billard, redonnait un répondant chic à cette activité. Le billard pouvait rassembler sous son nom ce qui est du domaine de l'apprentissage et de l'accomplissement. Le reste seul appartenait au Mal.

Ainsi le billard américain permettait-il de se replacer dans ses généalogies d'origine. Plus vite. Et de loin. En les contournant. Au risque d'en inventer d'autres. Poussant à s'engager dans une secrète filiation américaine. A ne jamais se sentir mieux soi-même que dans l'allégresse fracassante de chaque triangle brisé, lorsque explose l'argent des couleurs.

Que l'abondance se répand sur le drap vert. Qu'il n'y a plus qu'à se pencher pour cueillir. Et faire tomber la recette dans les blouses offertes. Une « affaire », en effet. Même si l'argent apparaît peu – et les arnaqueurs encore moins. L'itinéraire balisé de chiffres rend les joueurs plus exhubérants qu'autour d'aucune autre table.

Car les différences entre les jeux se perçoivent à l'oreille. Le billard français peut opposer le recueillement qu'il exige au tumulte *« américain »*, autant que le snooker, dont la taille *« écrase un peu les joueurs »*, comme le dit l'un d'entre eux, et dont le subtil jeu défensif rend les parties plus feutrées. Ce n'est plus un distingo, mais une hiérarchie discrète qui s'établit ici : billard anglais (qui paraît être, lui, parfois écrasé par les gros bras), billard américain, snooker, billard français. Les tables et les genres se côtoient dans les salles, les joueurs s'y frôlent mais ne se rencontrent guère. Question de génération, d'engagement (jouer pour jouer ou pour progresser), d'horaires (aux retraités et aux lycéens le jour, aux autres la nuit).

Les tapis verts sont trop ostensiblement faits du même drap pour que la Fédération française de billard (14 000 licenciés) ne se décide à accueillir des joueurs de pool anglais (1 500 licenciés) (2) et d'américain (2 000), et n'envisage d'organiser les championnats d'Europe, l'an prochain, dans cette dernière discipline, dont un officiel peut reconnaître qu'*« une partie de 14/1 continu correspond à un jeu de français de haut niveau »*. Mais les sages jeunes gens qui ont choisi pour « port d'attache » le Billard-Club Nation, à Paris, et qui, en deux ans, ont pu se hisser parmi les dix premiers Français ne sont pas dupes de leur niveau réel sur le plan international. Les coups de *la Couleur de l'argent* qui les impressionnaient tant au début sont devenus *« des coups d'exhibition faciles à exécuter »*, et ils trouvent autrement plus d'enseignements à suivre les championnats du monde sur Eurosport. *« Nous avons des légendes au billard français, mais pas de grands joueurs au billard américain. Nous sommes la première génération,* avouent-ils non sans émotion, *encore aux balbutiements. »*

Jean-Louis Perrier

(1) Cité par l'*International Herald Tribune* du 20 septembre 1993.

(2) Une autre association, l'AFEBAS, revendique 10 000 licenciés de billard anglais.

BILLES NEUVES

Poids et mesures

On trouve des billards dits « d'entraînement » à partir de 7 000 F environ, mais les tables de bon niveau (garanties « à vie » par certaines maisons) sont deux ou trois fois plus coûteuses. Interviennent en effet la qualité de l'ardoise qui constitue le plateau, celle de sa rectification (garante d'une planéité parfaite), son épaisseur (de 20 à 60 mm), la rigidité du châssis, la tenue des pieds (qui doivent pouvoir être ajustables), la densité du caoutchouc des bandes. La taille du billard doit être en rapport avec le niveau de jeu, son type et la dimension de la pièce. Pour un 240, un local de 4 mètres sur 5 n'a rien d'excessif. Ne pas oublier qu'un billard pèse lourd (1 tonne pour certains modèles de compétition ou de prestige) et qu'il est préférable de le faire installer par le constructeur.

Prix et modèles

La plupart des marques proposent des modèles transformables français-américains. Au prix de la table, il convient de rajouter celui des queues (de moins de 200 F pour le bas de gamme à 2 000 F et plus pour une « professionnelle »), des billes (environ 500 F en américain, snooker ou anglais).

– Bréton propose des pools à partir de 10 000 F et des français (210) à partir de 14 300 F.
Pour un bon modèle moyen (français ou américain), compter de 22 600 F à 36 000 F. Snookers de 36 000 F à 59 000 F.
635, route de la Maison-Blanche, 78630 Orgeval. Tél. : (1) 39-75-95-15.

– Premiers modèles Chevillotte à partir de 10 900 F. Un 240 coûte à partir de 24 200 F en français et 27 200 F en américain. Le snooker « Excellence » atteint 168 500 F. 60, rue de Maubeuge, 75009 Paris. Tél. : (1) 49-95-92-83.

– Jean Marty importe des billards américains (22 200 F en 250) et a breveté un système de bandes modulables qui permet de passer du français à l'anglais ou à l'américain. 16, boulevard des Filles-du-Calvaire, 75011 Paris. Tél. : (1) 47-00-55-92.

– Chez Toulet, un français de 240 vaut 22 600 F (3 100 F de plus avec une ardoise de 50 mm au lieu des 30 mm. standard). 29-31, boulevard Carnot, 59800 Lille.
Tél. : 20-55-32-10.

ROMAN NOIR

Les couleurs de l'arnaque

Le billard, pour tous les amateurs de roman noir, c'est d'abord « Fast » Eddie Felson, « Eddie Vite-Fait », le jeune héros tragique du roman de Walter Tevis, *l'Arnaqueur* (« Série noire » n° 643), qui revient sous les traits d'un gourou plein d'une sagesse désabusée dans *la Couleur de l'argent* du même Tevis. C'est la silhouette nonchalante et le sourire de Paul Newman incarnant le personnage de Walter Tevis au cinéma. C'est la gagne insolente de ces types qui sont capables d'imprimer aux billes d'ivoire la plus imprévisible des courses, le plus ahurissant des angles et qui ramassent ensuite leurs gains, l'œil inquiet mais le sourire triomphant.

Dans la mythologie du polar, le grand joueur de billard est forcément une cible du destin puisqu'il pratique mieux que personne un jeu que tout le monde pratique. Son art le désigne de plus en plus à la vindicte populaire, et sa phénoménale adresse est bientôt considérée comme de la magie, puis comme la forme la plus moderne de la sorcellerie : l'arnaque. C'est le moment où les couteaux sortent, c'est le moment où, dans une ruelle de Chicago, Eddie Vite-Fait se fait briser les doigts par l'Inquisition.

Le billard est, un peu comme le roman noir, un monde sans soleil. Il se pratique dans de curieuses cathédrales feutrées où la fumée du tabac remplace celle de l'encens, où les femmes n'officient jamais et où le niveau sonore des conversations se doit de ne jamais dépasser celui des billes s'entrechoquant. Curieusement, c'est une impression de violence qui s'échappe de tout ce calme. Comme si tout ce rituel n'était là que pour apaiser momentanément l'existence d'hommes nés et taillés pour le combat des rues.

Le billard dans le polar, c'est aussi les billes qui servent soudain de projectiles, les queues maniées comme des massues et le sang rouge qui se marie si joliment avec le vert du tapis.

Le billard est peut-être un jeu calme, après tout...

Patrick Raynal

Ô estofinado !

Importé de Norvège, le stockfisch, chaque année à cette même époque, finit l'une de ses courses européennes entre Dordogne et Aubrac. Dans l'Aveyron arrive le temps de l'« estofinado ». Une affaire sérieuse...



L'*estafinada* (1) ou *estofinado* que l'on sert du côté de Decazeville, aux confins du Rouergue et du Quercy, ne saurait être appréciée des gourmets comme une simple variante de la brandade nîmoise. C'est un plat rare que seules, ou presque, les vraies grand-mères savent encore préparer. Il en est ainsi de toutes les traditions du terroir. A Maurs, dans le sud du Cantal (2 500 habitants, altitude 280 mètres), il convient de tremper l'estafin – c'est un poisson séché de la famille des gades, morue ou églefin, et non salé ; pour ce faire, 15 tonnes de stockfisch (littéralement : « poisson séché sur un bâton ») sont importées de Norvège, chaque année, entre Dordogne et Aubrac. Donc, *« far trempar l'estafin dins l'aiga »* ; aux marches du Cantal, le trempage du poisson paraît confiner au « pourri », avant que le « bouilli » et la friture ne l'emportent avec la somptueuse et coûteuse huile de noix. Ce trempage dure dix jours. *« Se l'aiga es pas correnta »*, il faut la changer souvent, car l'odeur dégagée est puissante et passablement nauséabonde. Paul Ramadier, maire de Decazeville et président du conseil, faisait préparer l'*estafinada* à Matignon. Le poisson séjournait dans le réservoir de la chasse-d'eau présidentielle. Son petit-fils, convié au repas donné en l'honneur d'un ambassadeur, se souvient, un jour, d'avoir provoqué quelque frayeur en évoquant devant les hôtes du président le dispositif de réhydratation du stockfisch !

Le jour de la préparation, on met l'estafin à l'eau froide : *« far coser à l'aiga, pas far bulir »*. La cuisson, à l'eau frémissante, selon la tradition de Saint-Perdoux (Quercy), dure cinq heures. Et, à côté, *« las trufas »* – les pommes de terre – sont bouillies séparément puis écrasées avec le poisson : *« ajustar l'estafin desengrunat* [sans arêtes] *à las trufas blancas esclafadas* [écrasées] *»*. On ajoute des œufs – durs et crus –, de la crème parfois et, selon les usages, de l'ail et du persil (2). Puis on passe l'ensemble à la poêle, dans l'huile de noix très chaude mélangée à part égale avec de l'huile ordinaire. C'est *« l'oli de nose »*, au robuste parfum de bois musqué. On assaisonne de sel et de poivre.

La consommation du stockfisch dans cette région est-elle une conséquence indirecte du commerce de la laine au Moyen Age, époque à laquelle Villefranche-de-Rouergue et Figeac étaient d'importantes cités d'échanges ? Les marchands nordiques venus de Bordeaux troquaient alors la laine contre le poisson. L'explication serait séduisante, n'était la pomme de terre, rare en ces régions avant la fin du dix-huitième siècle. Guy Mergoil, professeur de géographie à la faculté de Bordeaux, a examiné toutes les hypothèses relatives à la présence de l'*estafinada* le long de la haute vallée du Lot, le « pays noir » et ses environs. A défaut de témoignages historiques sont le plus souvent évoqués les pèlerins de Compostelle, la présence d'un régiment de la sénéchaussée de Villefranche, recruté par le prince de Condé pour la campagne des Flandres, où l'on consomme toujours le stockfisch ; l'usage, aussi, des bateliers qui transportaient le minerai de fer espagnol vers Decazeville, de laisser tremper le poisson séché au fil de l'eau avant de l'échanger, à l'arrivée, contre d'autres denrées, comme le rapelle Patricia Anger-Holderbach (3). Le professeur Mergoil a cependant trouvé trace, à Montauban, d'un acte établi, vers 1780, qui fait état d'un *« ballot d'estafin »*. On sait qu'à cette époque, en Aubrac, à défaut de pommes de terre, on faisait l'aligot avec du pain. En était-il de même pour l'*estafinada* ? *« La question n'est pas tranchée*, indique Christian Bernad, grand maître de la Confrérie de l'estafin, *mais nous ne souhaitons pas vraiment connaître l'histoire vraie ; mieux vaut garder le mystère et rester un pied dans le mythe. »*

Du côté d'Almon-les-Junies (Aveyron), la Mecque de l'*estafinada*, on maintient la tradition, sur commande, et selon un rituel immuable, d'octobre à la fin du carême : chez Jean Ferrières (tél. : 65-64-04-65), où le menu est à 81 F (café compris !), chez Georgette Trayssac-Romiguières (tél. : 65-64-04-69), menu à 80 F (la concurrence est rude !), ou chez André Cavaignac (tél. : 65-64-04-90). Plat unique ? On voudrait le croire, mais l'usage prévaut, rappelle Christian Bernad, qui est aussi principal du collège Paul-Ramadier à Decazeville, de faire précéder ce mets roboratif soit de jambon, soit d'un potage ou encore de poule farcie – ainsi chez Cavaignac les samedi et dimanche (le moins-disant : 78 F !) – puis de l'accompagner d'une volaille sautée (canard ou poulet) avant de conclure, invariablement, par une crème accompagnée de fouace. Tel est le menu du chapitre annuel de la Confrérie de l'estafin ! On boira le vin nouveau, le marcillac. Alors, la mystérieuse prédilection d'une province, ou d'un terroir, pour ce plat tient peut-être plus de sa vertu de « potion magique » que de son prestige dînatoire. Au « village gaulois », c'est le repas de retrouvailles du groupe ; chez Jean Ferrières, on ne sert pas moins de quatre-vingt-dix couverts pour les banquets du troisième âge. C'est aussi le régal des réunions familiales. On y pousse la chanson de Guy Cavagnac : *« Estofi mon joli / faut te noyer trois fois / dins l'aiga, dins lo vin / et dans l'huile de noix. »* L'*estafinada* ressemble si peu à un plat de « nouvelle cuisine » que l'on pourrait la croire réservée à l'usage domestique, lors du retour au pays. Eh bien, non !

La diaspora aveyronnaise se procure, à Paris, les deux préparations d'*estafinada* proposées à *La Ville de Rodez* (22, rue Vieille-du-Temple, Paris-4e, tél. : 48-87-79-36), l'une surgelée (Romiguières), aux saveurs consistantes, l'autre lyophilisée – le stockfisch séché est ensuite déshydraté (Marie de Livinhac). Chez *Pierre*, au Palais-Royal (10, rue Richelieu, Paris-1er, tél. : 42-96-09-17), ce plat figure régulièrement à la carte, en souvenir des Nourygat ; et aussi, chaque vendredi, à *L'Ambassade d'Auvergne* (22, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris-3e, tél. : 42-72-31-22), excellente table, inimitable conservatoire des usages culinaires du Massif central depuis vingt-sept ans, où l'accueil et le service, la qualité des produits, les prix mêmes, sont remarquables. On trouvera aussi l'*estafinada*, sur commande, au *Saint-Clair* (59, place René-Clair, 92100 Boulogne, tél. : 41-41-94-34), une brasserie tenue par un « pays » dont le beau-père préside l'Association des amis de Figeac.

Ce plat aux saveurs rustiques, fait avec le poisson des pauvres et le tubercule des disettes royales, avec l'ail et l'huile que les paysans produisaient, évoque aussi le fruit des grandes noyeraies, maintenant négligées. C'est la trace, dans nos assiettes, d'une région magnifique et contrastée, Figeac et ses splendeurs gothiques, le « pays noir » et ses cohortes ouvrières. Un plat qui est aussi un écho à l'*estoficada* niçoise et aux autres usages du stockfisch en pays occitan, à Marseille, où, dans la mythologie, il rejoint la fameuse sardine. Vous savez, celle du Vieux-Port : *« Carreau ! A toi de jouer, va, Estoquefiche ! »*, dit Marius.

Jean-Claude Ribaut

(1) Graphie de l'Institut d'études occitanes du Cantal. Voir *« Lo Companatge », recettes culinaires entre Dordogne et Aubrac.* En vente à la Librairie gourmande, 4, rue Dante, 75005 Paris.

(2) *Autour de la table*, de Jean Delmas. Editions française d'arts graphiques, Rodez, 1983.

(3) Consulter l'excellent recueil commenté : *la Cuisine paysanne en Rouergue*, de Patricia Anger-Holderbach. Editions du Rouergue, 1992. En vente à la Librairie des gourmets, 98, rue Monge, 75005 Paris, tenue par une Aveyronnaise.

LE VIN

Sauvignon rose et retrouvé

Il faudra se souvenir que le premier miracle s'est produit à Bas-Guéret, commune de Mareuil-sur-Cher (Loir-et-Cher). On est là entre Touraine, Berry et Sologne, sur une terre qui hésite encore entre la craie et l'argile, une terre marquée par ces merveilleux silex blonds – les fusils napoléoniens en firent, en leur temps, grande consommation – qui donnent aux vins blancs secs une tessiture minérale hors du commun, dénommée justement *« pierre à fusil »*. C'était il y aura bientôt dix ans, lorsque Jacky Preys, important vigneron de Meusnes, décida l'achat à Bas-Guéret de 2,5 hectares de vieux ceps qu'on lui vend pour du sauvignon. Or, à l'approche des vendanges, le nouveau propriétaire observe avec effroi que les fruits de la vigne centenaire prennent d'atypiques teintes rosées.

L'homme se crut, un instant, floué. Fort heureusement, il mesura bien vite l'intérêt de la situation en découvrant les vertus de ce cépage inconnu. Assemblant d'abord cette vendange mystérieuse à celle du sauvignon traditionnel, il s'intéressa de plus près à l'anomalie ampélographique. On découvrit alors qu'il s'agissait là d'un superbe héritage : Bas-Guéret était la dernière parcelle d'un cépage historique jadis connu sous le nom de *« fié gris »*, de *« surin gris »* ou encore de *« sauvignon rose »*. Cité au milieu du XIXe siècle par le comte Odart dans son *Traité des cépages*, ce fié était cultivé sous la Révolution sur les coteaux de la Loire tourangelle et de ses affluents. Il était aussi cultivé en Gironde *« pour améliorer les vins rouges »*.

A Meusnes, c'est aujourd'hui un surprenant vin blanc aux accents parfois vert pâle qui, typicité originelle, silex et faibles rendements (moins de 40 hectolitres à l'hectare), concentre les gras et les arômes. Il magnifie ainsi le sauvignon classique, qui, du coup, se révèle n'être qu'un lointain cousin trop souvent dilué. Après le premier millésime vinifié de manière séparée (1990), le fié de Meusnes fut salué par la très distinguée revue *le Rouge et le Blanc*. Puis quelques amateurs éclairés, au premier rang desquels Jon Winroth, vantèrent publiquement ses mérites.

Ce début de célébrité ne bouleverse pas M. Preys, qui se refuse – encore – à augmenter ses prix. Et puis voici, second miracle, que les instances nationales de la viticulture, elles qui ne cessent de vanter les mortelles vertus de l'eugénisme du clonage, ont entrepris d'accélérer la résurrection programmée de ce sauvignon rose. La vendange 1993 a été faite avant les pluies. Un demi-hectare supplémentaire a été planté. L'avenir du fié gris semble, enfin, assuré.

Jean-Yves Nau

▶ **Le fié gris millésimé 1992 est en vente au prix de 28 francs la bouteille. Jacky Preys, Le Bois Pontois, 41130 Meusnes. Tél. : (16) 54-71-00-34.**

▶ **Au sein de la très large gamme des sauvignons traditionnels, on peut citer, dans le millésime 1992, ceux du Domaine Dutertre (19,50 francs), 20-21, rue d'Enfer, 37530 Limeray, tél. : (16) 47-30-10-69 ; ceux de Xavier Frissant (20 francs), 4, rue du Chemin-Neuf, 37530 Mosnes, tél. : (16) 47-57-56-83 ; et ceux du Domaine Octavie (23 francs et 25 francs pour la cuvée « Prestige »), 41700 Oisly, tél. : (16) 54-79-54-57.**

PHILATÉLIE

Plaisir d'écrire

Bonne fête, joyeux anniversaire, meilleurs vœux... La Poste mettra en vente générale, lundi 25 octobre, un carnet de douze timbres à 2,80 F intitulé *le Plaisir d'écrire*. Le Père Noël y fera sa première apparition sur un timbre français.



Ce carnet aurait dû voir le jour l'an passé. Mais, pour de ténébreuses raisons, le ministre de l'époque, Emile Zuccarelli, avait décidé de surseoir à l'émission. Le carnet finalement émis est donc strictement identique à son prédécesseur non émis – dont le tirage a été entièrement incinéré, à l'exception de dix exemplaires destinés au Musée de la Poste –, valeurs faciales et millésime 1993 mis à part.

Pour la circonstance, La Poste a fait appel a des dessinateurs de bande dessinée : Claire Wendling, Bernard Olivié, Stephan Colman, Guillaume Sorel, Jean-Michel Thiriet, Etienne Davodeau, Johan De Moor, Mezzo, Thierry Robin, Patrick Prugne, Nicolas de Crécy et Florence Magnin.

P. J.

En filigrane

• **Révolutionnaire !** – La poste de Corée du Nord se lance dans la « Stampcard ». Ce nouveau produit philatélique comporte six timbres autocollants au tarif de la lettre pour l'Europe. Le concept est signé Postline, une firme suédoise (Postline, PO Box 1047, S-164 21, Kista, Suède).

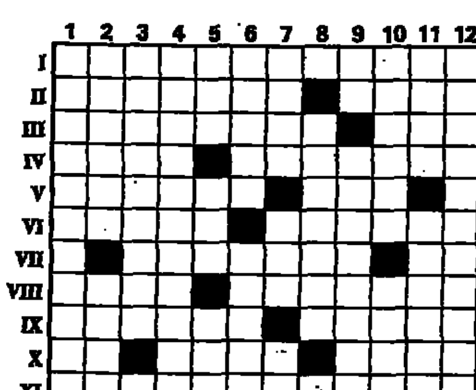
• **Poste rurale.** – *La Poste rurale au dix-neuvième siècle en Belgique et en Europe*, ouvrage bourré d'informations sur les marques postales en usage en Europe, vient de paraître. Il propose notamment un dictionnaire des dépendances postales des communes de Belgique existant en 1840 ou créées jusqu'en 1896, la cotation des marques postales belges... En vente (450 francs français, port inclus) chez l'auteur, J.-C. Porignon, avenue des Jonquilles, 8, 60128 Plailly.

• **Un Français vainqueur au Japon.** – L'un des deux vainqueurs du concours annuel de dessin de timbres-poste du Japon est français. Il s'agit d'Armand Clotagatilde, de la Réunion, dans la catégorie des moins de dix-huit ans. Son dessin, sur le thème du 45e anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, deviendra timbre le 10 décembre prochain.

Rubrique réalisée par la rédaction du mensuel *le Monde des philatélistes*, 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine Cedex. Spécimen récent sur demande contre 15 F en timbres.

Mots croisés

n° 787



HORIZONTALEMENT

I. Souvent risible, il est toujours manipulé. – II. Donnent tout ce qu'elles ont pour peu qu'on les presse. Il voulait réorganiser l'armée. – III. D'un blanc profond. Un classique chinois. – IV. A donné du feu. Prises parfois comme informations. – V. Quelle peste! Est toujours au vert. – VI. Prendra un risque. Un grave échec. – VII. GI. Possessif inversé. – VIII. Tait. Fermée la nuit. – IX. Sous le jabot. De sexe masculin. – X. Article. Pour une soustraction. Pronom. – XI. Jettent des flammes.

VERTICALEMENT

1. Son domaine a largement dépassé la ville. – 2. Ils ne sont pas toujours désirés. Trompe son monde. – 3. Très présentes jadis dans le Nord. – 4. La hantise de Le Pen. – 5. Industrielles. Le sud en Chine. Dans les suites. – 6. Nous commande jour et nuit. A sa place. – 7. N'est pas sorti du néant. Syndicats. Article étranger. – 8. Ont pu s'étaler autrefois sur plusieurs continents. – 9. Préposition. Comportement de vieil humaniste. – 10. Ont fait alliance. Une tôle très ondulée. – 11. Possessif. Tuyau. – 12. Synthétiques peu rigides.

SOLUTION DU N° 786

Horizontalement

I. Australienne. – II. Intruse. Laos. – III. Giron. Granit. – IV. Usinerai. Ara. – V. Isée. Elan. CM. – VI. Lee. Cuise. Ip. – VII. Séant. Tisi. – VIII. Et. Grief. Bsl. – IX. Urgent. Ussel. – X. Rouée. Aliéné. – XI. Scintillants.

Verticalement

1. Aiguilleurs. – 2. Unisse. Troc. – 3. Striées. Gui. – 4. Trône. Egéen. – 5. Rune. Carnet. – 6. As. Réunit. – 7. Légalité. Al. – 8. Rias. Full. – 9. Ela. Net. Sia. – 10. Nana. Ibsen. – 11. Noircissent. – 12. Estampillés.

François Dorlet

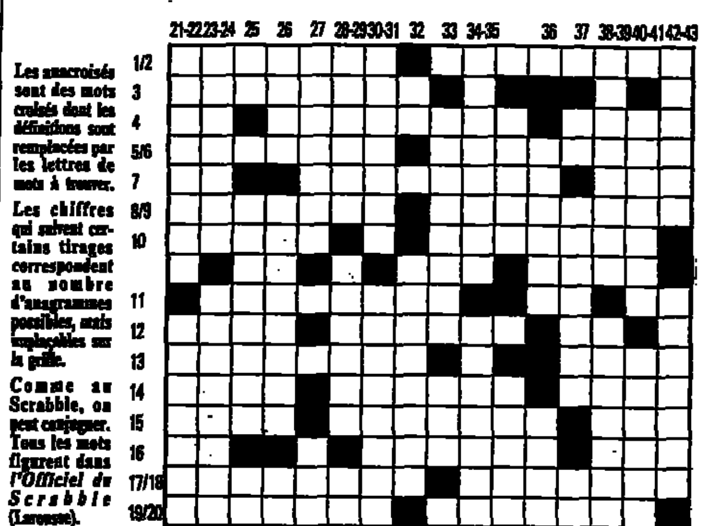
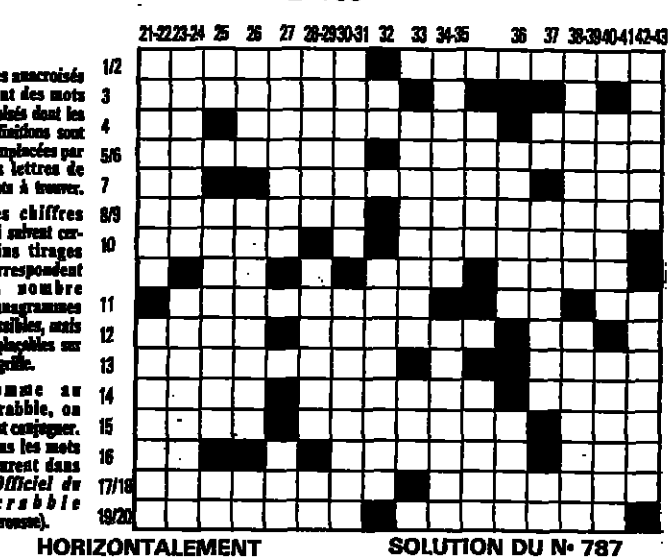
Anacroisés (R)

n° 788

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais insplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans l'Officiel du Scrabble (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. AFIORRT. – 2. AEKNOPRT. – 3. AEELLMSU. – 4. AAIMQSTU (+ 1). – 5. DEEENNT (+ 1). – 6. EEINSUUX. – 7. AAEEINRT. – 8. CEIINOS. – 9. AAEGLNSS (+ 1). – 10. AILNSTU (+ 2). – 11. ACDEEILR. – 12. ACEORS (+ 1). – 13. CHIMMRTU. – 14. EOPRSS (+ 2). – 15. AEIIQSU. – 16. EOSSSU. – 17. EEINNOPS. – 18. AENNRTT (+ 1). – 19. EEINRSU (+ 3). – 20. EEIOSTT.

VERTICALEMENT

21. AEIINRRU. – 22. CEELLRS. – 23. AEILNTT (+ 1). – 24. DEEMORSU (+ 1). – 25. CCEEIILS. – 26. EEELMOTT. – 27. AAIMNOS. – 28. EERSST (+ 5). – 29. ACIMPS. – 30. EEERTTZ. – 31. CENOSSSU. – 32. DEIMOORS. – 33. EIILLQRU. – 34. AENPRUUX. – 35. EEEQSUV – 36. AESSST (+ 1). – 37. AEEGPTT. – 38. AEKLNNOX. – 39. AAGRTUU. – 40. EERSSTU. – 41. AABENS. – 42. EENOST. – 43. AAAILTV.

SOLUTION DU N° 787

1. ACETONE. – 2. CANASSON. – 3. HAVENETS, filets de pêche. – 4. DOUAIRE (DOUERAI). – 5. OARISTYS. – 6. URTICANT. – 7. OMBELLE. – 8. TETRODON (DOTERONT). – 9. SAUTEES. – 10. TISSEUSE. – 11. INGELIF, qui ne se fend pas au gel (INFLIGE). – 12. PETUNIEZ. – 13. POTERNES (REPOSENT...). – 14. TALETHS. – 15. IMMERGE. – 16. ISOCELE. – 17. NOIRCIR. – 18. URAETE. – 19. SISMAUX. – 20. SISSONE (SESSION). – 21. AHEURTAT. – 22. PYTHIES. – 23. REELISE (LISEREE RELIEES). – 24. EVITATES. – 25. TOLUOLS. – 26. RASEUSE (ASSUREE SAUREES). – 27. ONYCHOSE, trouble de la croissance des ongles. – 28. NATTERA (TARTANE). – 29. ETONNONS. – 30. ESSIEUX. – 31. SATANEE. – 32. ADIPOSE (DEPOSAI). – 33. NEOGENES. – 34. MARIGOT. – 35. AUTOBUS. – 36. ENERGIES (INGEREES RESIGNEE). – 37. SAYNETE (SEYANTE). – 38. LESBIEN. – 39. FREUDIEN. – 40. NEGRESSE. – 41. ESSARTE (TEASERS).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Bridge

n° 1557

PRÉCAUTION INVISIBLE A SINGAPOUR

La précaution employée par le Néo-Zélandais Reid pour réussir le chelem n'était pas évidente, même si l'Australienne Paula Bryant a fait, elle aussi, douze levées dans un championnat à Singapour.

	♠ D 10 3 ♡ A R V 9 ♢ 6 3 ♣ V 10 7 4	
♠ V 5 2 ♡ 7 4 ♢ R 7 4 ♣ A D 9 8 2	N O E S	♠ 8 6 ♡ 10 3 2 ♢ 10 9 8 5 2 ♣ 6 5 3
	♠ A R 9 7 4 ♡ D 8 6 5 ♢ A D V ♣ R	

(3 Trèfles : 10 à 12 points avec un soutien à Pique.)

Les annonces (N. don. Pers. vuln.) auraient pu être les suivantes :

Ouest	Nord	Est	Sud
–	passe	passe	1 ♠
passe	3 ♣	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	5 ♡
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 7 de Cœur (doubleton), *comment Reid en Sud a-t-il gagné* le PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense, les distributions étant régulières ?

Quelles sont approximativement les chances de réussite du contrat ?

Réponse

Il semble que le chelem dépende de la place du Roi de Carreau, mais, avant de faire l'impasse à Carreau (une chance sur deux), il faut chercher s'il n'y a pas des cas où l'on peut faire douze levées même si le Roi de Carreau est en Ouest.

Regardez comment Reid a joué : après trois coups d'atout, il a tiré les Piques sur lesquels il a défaussé les deux Carreaux du mort, puis *il a joué le... Roi de Trèfle* !

Si Est joue l'As de Trèfle (ce qui n'était pas le cas), il continuera Trèfle (car la contre-attaque à Carreau livrerait le contrat, le mort n'ayant plus de Carreau). Sud a alors défaussé le Valet de Carreau car, s'il coupe avec son dernier atout, il n'aura plus de rentrée. Alors, si Ouest a la Dame de Trèfle, ce sera la chute, mais c'est le seul cas défavorable, car toute autre répartition des gros honneurs à Trèfle assurera le chelem ! D'abord si Est a la Dame de Trèfle, mais aussi *dans toutes les hypothèses où Ouest a l'As de Trèfle* ! En effet, Ouest en main devra rejouer Trèfle (pour l'affranchissement du Valet) ou Carreau dans la fourchette. Bref, en jouant le Roi de Trèfle (après avoir éliminé les atouts et les Piques), on gagne chaque fois que Ouest aura l'As de Trèfle (50 %) ou aucun honneur (25 %), et les chances de réussite de ce chelem sont d'environ trois sur quatre...

LE RÔLE DE LA CHANCE

Sauf dans un match de très longue durée, la chance est souvent l'élément décisif quand une équipe n'est pas nettement plus forte que l'autre. Voici un exemple typique, une manche médiocre qui a été déclarée au cours de la Coupe Vanderbilt, le championnat d'Amérique du printemps 1989. Sa réussite a permis de remporter la victoire par... 1 IMP !

	♠ 7 6 4 2 ♡ 9 8 7 ♢ D 7 5 4 2 ♣ A	
♠ 10 5 ♡ D 10 ♢ A R 10 ♣ RV10742	N O E S	♠ D V ♡ R V 4 3 ♢ V 8 3 ♣ D 9 5 3
	♠ A R 9 8 3 ♡ A 6 5 2 ♢ 9 6 ♣ 8 6	

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Clerkin	Sontag	Clerkin	Kantar
1 ♣	passe	1 ♡	1 ♠
2 ♣	4 ♠	passe	passe...

Ouest (D. Clerkin) a entamé le Roi de Carreau pour le 3 d'Est (J. Clerkin) et a contre-attaqué la Dame de Cœur. *Comment Kantar, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le saut à « 4 Piques » était trop audacieux. *A l'autre table*, du reste, Nord s'était contenté de dire « 3 Piques »...

COURRIER DES LECTEURS

« J'ai appris, écrit un lecteur, *que seules les Françaises ont pu participer au Championnat du monde de Santiago. Pourquoi ? »*

Les champions olympiques français, si brillants l'année dernière, étaient hors de forme et moralement déficients au championnat d'Europe de Menton. Leur place de septième les a ainsi exclus du championnat du monde. En revanche, les Françaises, médaillées d'argent à Menton, ont pu aller à Santiago, mais, en petite forme, elles n'ont pu se qualifier pour les quarts de finale.

Philippe Brugnon

Dames

n° 467

LE COIN DU DÉBUTANT
LES PRIORITAIRES

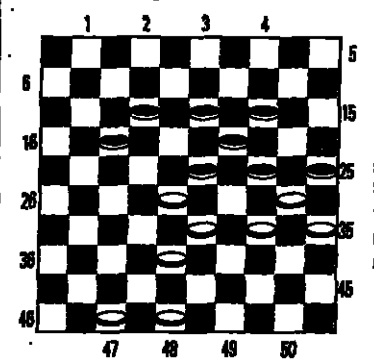
Deux ou plusieurs prises se présentent simultanément. Quel est l'ordre de priorité?

Réponse :

– Choix absolu si le nombre de pièces à prendre dans chacune des directions est identique;

– Priorité à la prise majoritaire dans le cas contraire. Obligation de prendre du côté du plus grand nombre.

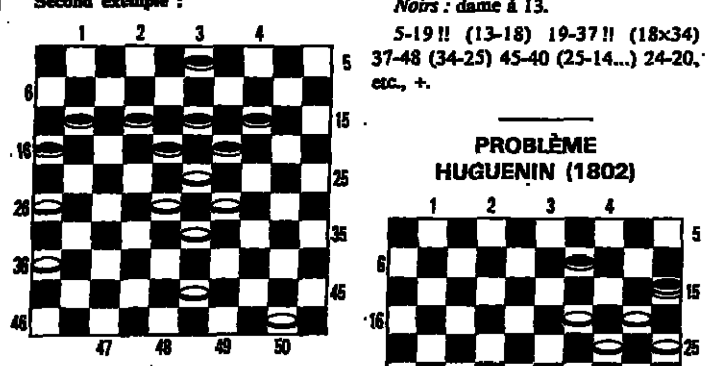
Premier exemple :



Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 34-29 (23x43) [et non (23x34) ni (25x34)] 29x7 (25x34) 48x30, B+.

Second exemple :

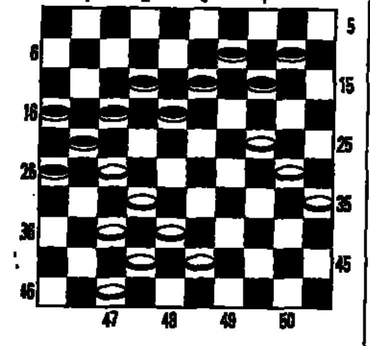


Les Blancs jouent et gagnent.

SOLUTION : 29-24! (18x49) [et non (18x20) ni (19x30)] 36-31 (19x30) 31-27 (49x21) 26x10, B+.

L'UNIVERS MAGIQUE

Au damier niçois, en février 1977, les Noirs, conduits par Spitz, face au grand maître international Sijbrands, menacent, ci-dessous, d'attaquer deux fois à 22, forçant le + 1. Mais Sijbrands joua 38-33 !!



Pourquoi, après 38-33 !!, l'attaque (17-22) est-elle interdite?

RÉPONSE : Si (17-22) 32-28 !! (21x23) *a*, 24-19 (13x24) 30x8 !, +.

a) (21x41) 28x19 (14x23) 47x36 et si (23-29) 36-31 !! (26x28) 24x15 !!, +. Splendide mouvement stratégique et tactique où l'on découvre une illustration éblouissante de la règle de la prise majoritaire prioritaire.

SOLUTION DU PROBLÈME n° 466
PATOT-VENCE (1881)

Blancs : dame à 5, pions à 24, 29 et 45.

Noirs : dame à 13.

5-19 !! (13-18) 19-37 !! (18x34) 37-48 (34-25) 45-40 (25-14...) 24-20, etc., +.

PROBLÈME HUGUENIN (1802)

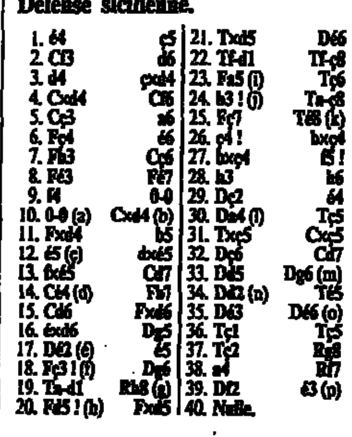
Les Blancs jouent et gagnent.

Jean Chaze

Echecs

n° 1560

Quatorzième partie du championnat du monde du « Times »
Londres, octobre 1993
Blancs : N. Short.
Noirs : G. Kasparov.
Défense sicilienne.



1. é4	ç5	21. Txd5	Dé6
2. Cf3	d6	22. Tf-d1	Tf-ç8
3. d4	çxd4	23. Fa5 (i)	Tç6
4. Cxd4	Cf6	24. b3 ! (j)	Ta-ç8
5. Cç3	a6	25. Fç7	Té8 (k)
6. Fç4	é6	26. ç4 !	bxç4
7. Fb3	Cç6	27. bxç4	f5 !
8. Fé3	Fé7	28. h3	h6
9. f4	0-0	29. Dç2	é4
10. 0-0 (a)	Cxd4 (b)	30. Da4 (l)	Tç5
11. Fxd4	b5	31. Txç5	Cxç5
12. é5 (c)	dxé5	32. Dç6	Cd7
13. fxé5	Cd7	33. Dd5	Dg6 (m)
14. Cé4 (d)	Fb7	34. Dd2 (n)	Té5
15. Cd6	Fxd6	35. Dd3	Dé6 (o)
16. éxd6	Dg5	36. Tc1	Tç5
17. Df2 (é)	é5	37. Tç2	Rg8
18. Fç3 ! (f)	Dg6	38. a4	Rf7
19. Ta-d1	Rh8 (g)	39. Df2	é3 (p)
20. Fd5 ! (h)	Fxd5	40. Nulle.	

NOTES

a) Dans la douzième partie du match, Short poursuivit par 10. Df3.

b) Cet échange est considéré comme la méthode la plus sûre ; après 10..., Fd7 ; 11. f5 !, Dç8 ; 12. fxé6, Fxé6 ; 13. Ca4 ! les Blancs prennent déjà l'initiative (Fischer-Ed Lasker, New-York, 1971).

c) Plus actif que 12. a3, Fb7 ; 13. Dd3, a5 !

d) Si 14. Df3, Cç5 ! ; 15. Fxç5, Fxç5+ ; 16. Rh1, Dç7 ; 17. Cé4, Fb7 ; 18. Dg4, Ta-d8 avec un léger avantage aux Noirs (Ciocaltea-Gheorgiu, 1973) ; si 14. Dh5, Cç5 et si 14. Dg4, Fb7 ; 15. Ta-d1, Cç5 !

é) Dans cette position bien connue, le théoricien Pachman conseille la suite 17. Tf2, de préférence à 17. Dé2, et donne aux Blancs une partie gagnante après 17. Tf2, a5 ; 18. a4, Ta6 ; 19. axb5, Td6 ; 10. Dd2, Dxb5 ; 21. Txa5, Dç6 ; 22. Df4 !

f) Une nouveauté. On connaît ici la suite 18. Fé3, Dg6 ; 19. Ta-d1, Rh8 ; 20. ç3, Fé4 ; 21. Df2, f5 ; 22. Dg3, Dé8 ; 23. Fg5, f4 ! ; 24. Df2, Dg6 ; 25. Fé7, Tf5 ; 26. Tf-é1, Fç6 ! (Hamman-Gligoric, 1972) et 20. h4, f5 ; 21. h5, Df6 ; 22. a4, f4 ! (Browne-Donner, 1975).

g) Il s'agit de mettre en valeur la majorité de pions noirs sur l'aile-R *via* f5.

h) Après une longue réflexion de quarante-sept minutes, Short renonce à la paire de F pour éliminer la pièce ennemie la plus active.

i) Et non 23. Fxé5?, f6.

j) Afin de créer deux pions liés passés par ç4-ç5.

k) La T-D ne joue désormais aucun rôle en ç8.

l) Les Blancs renforcent leur pression.

m) L'échange des D serait favorable aux Blancs : 33..., Dxd5 ; 34. Txd5, g6 ; 35. ç5, é3 ; 36. Rf1!

n) C'est ici le moment critique. On a longtemps pensé, après la partie, que 34. ç5 est le plus gagnant. Kasparov lui-même le crut quelques heures avant d'indiquer quelques variantes étonnantes ; par exemple, après 34. ç5, il vit l'unique défense 34..., Té5 ; 35. Da8+, Rh7 ; 36. ç6, Tb5 !! (et non 36..., Tç5 car Kasparov imagine sa D en ç2 et sa T en b2). Maintenant 37. çxd7 ne va pas à cause de 37..., Tb2 ; 38. g4 ; fxg4 ; 39. Dé8, Df5 ; 40. Tf1, Dç5+ ; 41. Rh1, Dç2 suivi du mat ! Prenant la défense des Blancs, Kasparov trouva finalement la nulle après 34. ç5, Té5 ; 35. Da8+, Rh7 ; 36. ç6, Tb5 : 37. Dxa6!, Tb2 ; 38. Df1, f4! ; 39. çxd7, f3 ; 40. g4, Df6 ; 42. d8=D, f2+ ; 43. Rh2+, Df4+ ; 43. Rg2, Df3+ ; 44. Rh2, Dxd1 ! ; 45. Df8 !, Dxf1 ; 46. Df5+ avec échec perpétuel.

o) 35..., Df7 est plus précis.

p) Les renforcements apportés par les Noirs à leur position ne sont pas suffisants pour rompre l'équilibre en cours.

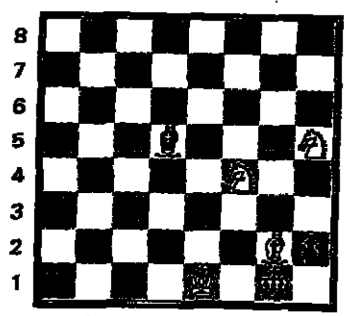
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1559
H. VAN DER HOLST (1936)

(Blancs : Rb6, Pa4, d2, h3, h5. Noirs : Rg5, Pç5, d5, é6, f5, g7.)

Si 1. Rxç5? ou si 1. a5?, f4!

La solution est curieuse : 1. h6 !!, gxh6 (si 1..., Rxh6; 2. Rxç5 !); 2. a5, f4; 3. a6, f3; 4. a7, f2; 5. a8=D, f1=D; 6. Dg8+ et les Blancs gagnent.

ÉTUDE N° 1560
A. TROITZKY (1936)



Blancs (4) : Ré1, Fg2, Cf4 et h5.
Noirs (3) : Rg1, Fd5, Ph2.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

RENCONTRE

Luc Delahaye le lauréat

Trente et un ans, un regard peu amène sur son métier, plusieurs grands prix internationaux en poche : Luc Delahaye est devenu la coqueluche des agences photographiques. Explications.

C'est donc lui le symbole de la nouvelle génération de photoreporters français ? C'est lui. Luc Delahaye a trente et un ans, un visage pâle, des boucles d'ange sombre, un corps maigre, une allure d'étudiant en lettres, la voix hésitante. Il roule à vélo. Le palmarès est moins effacé : prix *Paris Match*, premier prix Spotnews du World Press d'Amsterdam, prix (américain) Robert Capa, Visa d'or au Festival international de photoreportage de Perpignan, prix au Festival du scoop d'Angers, Picture of the Year... Autant de lauriers décernés pour des images qu'il a prises, depuis deux ans, dans l'ex-Yougoslavie. Des photos publiées dans tous les grands magazines internationaux, au point que *Newsweek* vient de réaliser une de ses publicités autour d'une image signée Delahaye : la douleur d'une mère avec sa fille, une tétine rouge dans la bouche, photographiées derrière la vitre d'un bus.

Il y a Luc Delahaye, mais aussi Jean-Claude Coutausse, Laurent Van Der Stock, Georges Mérillon, Karim Daher, Patrick Robert, Eric Bouvet, Alexandra Boulat... Ils sont « nés » sur la place Tiananmen, ou au pied du mur de Berlin, dans la Tchécoslovaquie de Havel, sur le sable de la guerre du Golfe ou perdus dans le cauchemar de l'ex-Yougoslavie. Plus précisément, Luc Delahaye, lui, est né dans la Roumanie de l'après-Ceaucescu. Nous y reviendrons.

Ces reporters ont autour de trente ans. Ils sont les héritiers d'un photojournalisme à la française ; connu et reconnu. Les trois plus grosses agences mondiales – Sygma, Gamma et Sipa – sont installées à Paris ; la presse en images (*Paris-Match*, *VSD*, *Figaro-Magazine*) y est florissante ; le festival de photojournalisme le plus important est organisé à Perpignan ; et des photographes – Caron, Depardon, Laurent, Bureau, Dejean – ont pris, dans les années 60-70, des images qui ont fait le tour du monde. Il suffit d'interroger les principaux reporters américains : il y aurait un *« savoir-faire frenchy »*, une façon toute spéciale de photographier l'actualité. Mélange de débrouillardise, d'opportunisme, de rapidité et de fraîcheur. Des images « directes », le genre un peu « voyou ».

Il y a aussi le mythe d'un métier romantique et excitant qui s'est forgé à travers certaines *success stories*, dont, notamment, celle de Raymond Depardon, le fils de paysans du Beaujolais monté à Paris sans diplôme et qui s'est retrouvé, trois boîtiers sur le ventre, témoin du monde en marche. Luc Delahaye perpétue l'aventure et relance les grands mécanismes de la providence. Une enfance en province près de Tours, des études succinctes (pas de bac), un appareil autour du cou dès seize ans, mais sans trop savoir qu'en faire, des images punaisées dans sa chambre, la lecture de magazines de photo, des petis boulots pour gagner sa vie : croque-mort, vendeur d'encyclopédies au porte-à-porte, employé de bureau dans une caisse de retraite, guide touristique. *« Jusqu'au jour où on vous donne votre chance... »* Jusqu'à la première parution, durant l'été 1984 : *« Un anarchiste qui faisait une grève de la faim. Une grosse émotion... »*

Cette année-là il intègre Moba Press, une petite agence sur le déclin. *« J'étais très mauvais, je ne savais pas manier la couleur et le flash. »* Il assimile le fonctionnement du marché et accumule les petites parutions, qu'il colle soigneusement sur des chemises : la fête Bleu-Blanc-Rouge de Le Pen, des portraits anecdotiques d'hommes politiques pour *le Canard enchaîné*, trois bébés-éprouvette, du social. *« Quatre reportages par jour, en métro. Le soir, j'étais cuit. Je n'aimais pas ma vie, les photos sont si médiocres... »*



Autoportrait, Split, juillet 1993.

Et un coup d'éclat dans la grisaille : un mois et demi de « planque », tel un paparazzi, sur Toni Negri, une des têtes pensantes des Brigades rouges (*« Je l'ai fait comme une enquête. Je suis parti d'un indice, un portrait de lui qu'on m'avait donné pour le reconnaître »*), lui permettra d'être recruté par l'agence Sipa. L'entrée chez les grands. Goksin Sipahioglu, le directeur, est réputé pour dénicher des jeunes talents. Il a ainsi donné leur chance à des générations entières de photographes.

Luc Delahaye croit se rapprocher un peu plus du « mythe », car Sipa, c'est la grande actualité, les guerres, les voyages aux quatre coins du monde. Erreur. Il devient le premier photographe salarié de ces agences : 5 000 francs par mois. Triste privilège. Quand ses aînés se sont battus pour gagner leur liberté, avoir le droit de choisir leurs sujets, de partir au Liban ou en Afghanistan, Luc Delahaye devient le « jaune » qui photographie ce que son agence lui dit de photographier. Sale boulot, situation ingrate, mal vécue par le photographe comme par ses confrères. *« J'étais un agent double. »* Mais il n'a pas le choix. Il « fait » l'accident du ferry à Zeebruge, Moravia à Paris, Paul Bowles à Tanger, Joëlle Kauffmann à Beyrouth, Pierre Bergé devant l'Opéra-Bastille. *« Par défi »*, il invente un appareil gros comme un morceau de sucre – une seule vue – pour fixer le procès d'Abdallah *« cinq secondes avant le verdict »*.

Et le grand reportage ? Son heure viendra. Luc Delahaye passe à côté des grands événements, mais fait un « carton », comme on dit dans le métier, avec seulement trois photos de la révolution roumaine : un tankiste qui se retourne devant le palais des Ceaucescu en flammes, ce même palais pris sous les décombres, un milicien qui tire, entouré de passants. Une révolution qu'il défend comme si on voulait la lui voler. *« Ce n'était pas dangereux, la joie et la folie prenaient le pas sur les fusillades. J'étais en phase. »*

Il glissera sur la guerre du Golfe, trop verrouillée par les autorités militaires. Histoire de vérifier que l'époque des « conflits ouverts » comme le Vietnam, où chaque photo est devenue une légende, est révolue. Cette liberté de manœuvre, il la retrouvera en ex-Yougoslavie, où il s'est rendu à quinze reprises depuis juillet 1991. *« Je ne lui ai fait qu'une infidélité : la chute de Kaboul, en avril 1992. »* A Sarajevo, il travaille souvent pour *Newsweek*, tous frais payés et 350 dollars par jour (*« un tiers pour l'agence à Paris, un tiers pour notre bureau new-yorkais, un tiers pour moi »*). A Sarajevo, il roule à vélo : *« En voiture, j'étais coupé de la ville. C'est plus dangereux, mais je vis la ville. »*

A quoi tient une réputation ? Juste à quelques photos... Des citadins morts avec des passants qui se pressent de rentrer chez eux. Un blessé qui se prend la tête, un enfant ensanglanté. *« Je les ai prises en dix minutes, elles ne sont pas bonnes, mais elles ont été publiées dans* Match, Stern, Life, Newsweek, le Figaro-Magazine... *»* Une autre série, poignante, en noir et blanc, montre le désarroi de deux hommes devant leur frère mort. *« Ca, c'est une plaque ! »*, dirait tout reporter sûr de son fait. Pas Delahaye. *« Cette image me comble d'ennui, car elle est presque parfaite. Son côté formel la rend impersonnelle. En même temps, j'aime le silence qui se dégage de cette image. C'est si rare de montrer la guerre par le silence. J'ai passé une semaine aux urgences de Sarajevo : le sujet n'a pas été publié. On y voit un homme qui vient de se faire amputer, qui le sait, et qui me regarde en souriant. Oui, il me sourit ; c'est ça la folie de cette guerre. »*

On l'aura compris, Luc Delahaye n'est pas du genre à fanfaronner. Et, pourtant, des « plaques », il en a. Quand le reporter se dit *« dévoreur de journaux »* et qu'il est continuellement branché sur CNN, Luc Delahaye avoue qu'il a arrêté de lire la presse française : *« Le* Herald Tribune *et la BBC me suffisent. »* Quand le reporter glorifie le métier, Luc Delahaye le décortique froidement. Les grandes agences ? *« Je n'y ai pas trouvé les modèles que je cherchais. »* Les grands faits d'actualité ? *« Je les ai toujours trouvés moins forts que ceux racontés dans les livres. »* La guerre ? *« C'est souvent l'ennui total. »* La presse qui le publie ? *« Ce n'est qu'un moyen, pas une finalité, car c'est si rare de découvrir une image qu'on aime, sur un sujet qu'on aime, dans un journal qu'on aime. »* Les prix qu'il a reçus ? *« Ça me permet d'avoir plus de liberté et de moyens. »* La réalité qu'il est censé photographier ? *« Le décalage est énorme entre ce que je vis et les images. »*

Il y a deux Delahaye. Le « bon professionnel », qui *« ramène les bonnes images »*, le débrouillard obstiné, qui, comme l'a vu faire un envoyé spécial d'un quotidien, est capable de passer la nuit pour se fabriquer un faux laissez-passer, et le Delahaye qui ne cesse de douter de l'opportunité et de l'utilité de son travail. *« Le champ du réel »* le passionne, mais comment le montrer ? Quelle attitude avoir face à ce qu'il voit ? Doit-il déboucher sur la fiction ? D'autres – Raymond Depardon, Sophie Calle, Sophie Ristelhueber – ont déjà mené cette réflexion. Luc Delahaye y vient. En attendant, il offre des images simples, tendues, sans intervention aucune sur ce qu'il voit. *« Je me refuse à faire du style avec la souffrance. »* Il aime également les couleurs neutres, sourdes, qui *« se rapprochent du noir et blanc »*. Presque des images banales, anonymes.

Reste une énigme. Sous les bombes, Delahaye le fragile tient formidablement le choc. Ses confrères le disent *« gonflé »*. La peur ? *« Souvent avant, jamais pendant. »* La mort ? *« J'y pense tout le temps à Sarajevo. Elle m'accompagne sans être oppressante. »* Et de raconter cette histoire, en forme d'explication, où manifestement les deux Delahaye ne font plus qu'un : *« Beaucoup perdent les pédales dans le chaos des situations extrêmes. Moi, au contraire, je suis habité par un grand calme. J'aime aussi l'idée que le photographe est dépassé par les événements. Je me suis retrouvé un jour entre deux lignes de front après avoir franchi plusieurs barrages en voiture, au ralenti. Je roulais fenêtres ouvertes.*

J'ai entendu les impacts de balles dans la voiture. Je me suis jeté dans une tranchée abandonnée, les balles sifflaient doucement au-dessus de ma tête. J'étais seul, entre Serbes et Croates, allongé dans l'herbe. C'était un moment fort de joie et de calme. Ce sont ces moments-là que je retiens. Ceux de mes images, je les oublie. »

Michel Guerrin

COUP DE ZOOM

Pairs

Huit photographes dont le regard, l'attitude, ou simplement les images ont marqué Luc Delahaye.

Robert Frank : Le regard dur d'un homme allongé dans l'herbe, et la difficulté d'être photographe est dite : il y a des métiers utiles, mais photographe, ça sert à quoi ? Comment un photographe peut-il se sentir autorisé ? Frank parvient à donner une image juste du monde en ne faisant que se montrer lui-même.

Richard Avedon : Comment atteindre une telle tension dans chaque portrait ? mystère. Il doit travailler vite et en silence, avec une violence positive et contenue. Sans doute provoque-t-il l'instant décisif au lieu de l'attendre.

Don Mc Cullin : Une de ses photos – à Beyrouth, des miliciens devant le corps d'une Palestinienne – a sur moi un effet étrange : je m'en souviens comme si j'avais vécu la scène. La bataille est terminée, la ville est calme et une grande douceur malsaine envahit les rues. Désolation et joie mauvaise.

Joël-Peter Witkin : Toujours baroque, cruel et raffiné, chargé de références occultes.

William Klein : Il sait ce qu'il veut, il n'a pas froid aux yeux. Sans égards (on l'imagine brutal et rapide), il plonge dans la réalité et met de l'ordre dans le mouvement. Ses photos sont pleines d'une énergie presque fatigante, mais salutaire.

Gary Winogrand : Quand le monde devient étranger et hostile. Quand il est inutile de chercher son semblable, car il n'existe pas.

Lee Friedlander : Friedlander, pour une photo surtout. *Lee Avenue*, un autoportrait en terrain vague. L'image exacte de la vacuité qui m'habite parfois.

Josef Koudelka : S'il ne restait qu'une seule façon d'être photographe, ce serait celle-là. Koudelka est libre et fraternel, tendre sans être sentimental. Il va vers les hommes à visage découvert.

